



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (O.R.F.E)

6 Septembre 2003

FORMATION ET EMPLOI DE LA POPULATION EN RÉGION CENTRE

OUTIL POUR UN DIAGNOSTIC RÉGIONAL

Directeur de la publication : **Jean-Claude GAPIN-FREHEL**, Délégué général du GIP ALFA CENTRE

Cette publication est le fruit d'un travail collectif qui s'est déroulé au cours des années 2002-2003

Marie-Béatrice ROCHARD, directrice de l'O.R.F.E. (conception, problématique, méthodologie)

Hubert BOUQUET, chargé d'études « zones d'emploi »

Marion HILLAU et Pascal BAUGER, chargés d'études « domaines professionnels »

Claude CHOUILLET, chargée de mission (bases de données - cartographie - maquettage)

AVANT PROPOS

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ALFA CENTRE est né en juillet 2002 de la volonté de l'Etat, du Conseil Régional et des partenaires sociaux de créer un lieu unique d'information, d'appui et d'expertise afin d'enrichir la mise en œuvre des politiques régionales communes en matière de formation professionnelle, d'orientation et de valorisation des compétences.

De manière pragmatique, il a associé des structures déjà familières aux acteurs régionaux (le CARIF, l'ORFE) afin de conforter et de développer en cohérence une offre de services déjà reconnue.

J'ai le plaisir de vous présenter l'étude « Formation et Emploi de la population en région Centre », réalisée par l'ORFE (Observatoire Régional Formation-Emploi). Elle se présente comme un « prédiagnostic ». Elle dégager les grandes tendances à l'œuvre dans la région sur les vingt dernières années en prenant en compte le contexte démographique (renouvellement de la population active) et l'évolution des modes de vie (accroissement du taux d'activité des femmes de plus de 25 ans, poursuite d'études des plus jeunes, déplacements quotidiens domicile-travail...).

Je souhaite que cette publication serve de base à une connaissance commune, constitue un outil de travail vivant, source de débats. Qu'elle aide à construire des diagnostics à l'échelle régionale et infra-régionale, diagnostics partagés par tous ceux qui assument dans notre région des responsabilités en matière d'emploi et de formation et oeuvrent ensemble, pour construire une politique régionale cohérente.

Président du GIP ALFA CENTRE
Vice président de la Région Centre,
chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage.



Jean – Luc BURGUNDER

SOMMAIRE

PRESENTATION INTRODUCTIVE

I – DEMOGRAPHIE

Définitions et indicateurs	page 13
Population totale en 1999 et son évolution.....	pages 14 - 15
Soldes naturel et migratoire.....	pages 16 - 17

II – POPULATION ACTIVE

Définitions et indicateurs.....	page 19
Population active.....	pages 20 - 23
Taux d'activité hommes-femmes par tranche d'âge.....	pages 24 - 25
Estimation de la population active en 2008.....	pages 26 - 27
Apprentissage, emploi et chômage : composantes de la population active.....	pages 28 - 29
Taux d'emploi et taux de chômage	pages 30 - 33

III – POPULATION ET FORMATION

Définitions et indicateurs.....	page 35
Population des 15-59 ans par niveau de diplôme.....	pages 36 - 37
Part des niveaux de diplôme hommes-femmes par tranche d'âge.....	pages 38 - 42

IV – POPULATION ET EMPLOI

Définitions et indicateurs.....	page 43
Emploi en 1999 et son évolution.....	pages 44 - 45
Emploi par secteurs d'activité et son évolution.....	pages 46 - 55
Emploi par domaine professionnel.....	pages 56 - 61
Evolution des familles professionnelles en région Centre.....	pages 62 - 67
Déplacements « domicile-travail ».....	pages 68 - 71

V – EMPLOI ET NIVEAUX DE DIPLOME

Définitions et indicateurs.....	pages 72
Niveaux de diplôme de la population en emploi.....	pages 73
Niveaux de diplôme par domaine professionnel.....	pages 74 - 75
Evolution des niveaux de diplôme par domaine professionnel.....	pages 76 - 79
Pyramides des âges par niveaux de diplôme.....	pages 80 - 89
Typologie de l'évolution des niveaux de diplôme au regard de l'emploi.....	pages 90 - 91

V – RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Définitions et indicateurs.....	pages 93
Les différentes problématiques de renouvellement.....	pages 94 - 97
Déclinaison par domaine professionnel.....	pages 98 - 116

VI – ANNEXES.....

pages 117



Offre de services en ligne du GIP ALFA CENTRE :

Actualités, outils et documentation en ligne sur la formation professionnelle et l'emploi
dont le présent document

L'offre de formation en région Centre
(plus de 4000 formations et 1000 organismes référencés)

L'accueil, l'information et l'orientation du public
(lieux d'information, actualités et ressources en ligne sur le site portail "Etoile")

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le dispositif de lutte contre l'illettrisme

Les emplois émergents
(secteurs de l'environnement, de la médiation sociale, du tourisme...)

**L'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET L'EMPLOI EN RÉGION CENTRE**

Présentation introductive

L'étude des zones d'emploi est inscrite dans les missions de l'Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi depuis sa création. Cependant, depuis les premières publications, la réalité économique a considérablement changé. En parcourant ces pages, plusieurs lecteurs s'interrogeront sur la pertinence d'analyser la relation formation-emploi au niveau des zones d'emploi. Même s'ils sont de plus en plus nombreux à considérer qu'une analyse territorialisée est indispensable.

Quel est alors l'échelon territorial d'analyse le plus approprié ?

D'un point de vue « scientifique », l'analyse par zone d'emploi serait fondée si ce découpage correspondait à un espace où la relation entre la formation et l'emploi pouvait être observée. Il faudrait également que les paramètres qui influent sur cette relation soient identifiables à ce niveau.

En 1983, les travaux de l'INSEE ont défini les zones d'emploi comme le périmètre au-delà duquel les migrations alternantes « domicile-travail » étaient faibles. Ce qui permettait de penser que le marché du travail (rencontre entre l'offre et la demande d'emploi) fonctionnait essentiellement à l'intérieur de ce périmètre.

Désormais, une telle définition peut paraître dépassée dans la mesure où les décisions économiques et financières qui pèsent sur l'emploi sont en partie dépendantes de centres de décisions extérieurs non seulement à la région mais souvent même à la France.

Par ailleurs, les résultats des travaux que nous présentons ici montrent qu'il serait difficile de retenir une telle définition du territoire aujourd'hui car les mouvements journaliers « domicile-travail » se sont accentués de façon très importante depuis 1982, non seulement à l'intérieur de la région mais aussi vers les régions limitrophes et en particulier avec l'Ile-de-France.

Il apparaît alors bien difficile de délimiter une zone clairement définie comme permettant l'observation de la relation formation-emploi, au moment où les mesures politiques en faveur de l'emploi et de la formation sont de plus en plus territorialisées. La question qui se pose alors de façon plus cruciale est celle de la finalité d'une telle analyse.

Qu'attend-on aujourd'hui d'une analyse territorialisée de la relation formation – emploi ?

Il semble qu'il soit devenu nécessaire, voire indispensable pour les acteurs socio-économiques régionaux, locaux, qui doivent élaborer des stratégies et mettre en œuvre des politiques, de disposer d'éléments leur permettant de prendre en compte la complexité de la relation formation-emploi. Le territoire devient donc lui-même objet d'analyse. Il s'agit d'observer et d'explicitier les logiques structurantes (logiques démographiques, économiques, sociales...) et d'analyser les relations entre elles. Une telle analyse contribue à accroître la connaissance sur ce sujet mais surtout permet d'aider les acteurs à élaborer un « diagnostic partagé », d'éclairer leurs décisions afin de faciliter la concertation et d'éviter les interactions négatives.

C'est dans cette dynamique que se situe aujourd'hui la recherche sur la relation formation-emploi. Plus que des « mécanismes explicatifs », elle cherche à rendre compte de « jeux d'acteurs » en observant la façon dont sont prises les décisions et en analysant les effets produits.

C'est bien dans ce cadre que s'inscrivent les missions de l'ORFE aujourd'hui au sein du GIP ALFA Centre et qu'a été conçue cette publication. Elle a pour ambition de marquer un tournant dans l'activité de l'Observatoire en ce sens où elle se donne comme objectif de fournir des données de cadrage pour aider à l'élaboration d'un diagnostic régional et local. L'ORFE n'est ni un centre de recherche, ni un producteur de données. Son travail est de rendre intelligible, de donner du sens à des observations statistiques en reprenant des indicateurs couramment utilisés ou en en construisant d'autres, de les mettre en relation pour rendre compte des éléments et des évolutions qui caractérisent la relation formation-emploi dans la région.

Ce document n'est pas une fin en soi. Il se veut être un outil de débat, de diagnostic qui s'enrichira de l'analyse qu'en feront les utilisateurs. Il se présente donc comme un « prédiagnostic » pouvant servir à l'animation d'une réflexion locale, départementale et régionale, pour des acteurs qui éprouvent le besoin de construire un diagnostic partagé. Ces diagnostics partagés les aideront à poser le fondement de leur décision et à envisager des critères pour suivre les effets attendus. Ils valideront, compléteront et enrichiront les prédiagnostics proposés par l'ORFE. L'observatoire sera ainsi amené à préciser sa méthode, affiner ses indicateurs, qui finalement résulteront d'un mouvement de réflexion collectif et déboucheront sur une approche prospective.

Un diagnostic régional complexe pour une région hétérogène

Le diagnostic régional est d'autant plus difficile à réaliser que la région représente un territoire vaste comprenant six départements et vingt-trois zones d'emploi.

Ce document a été construit à partir des données des trois derniers recensements de la population 1982, 1990, 1999. Il permet d'analyser les zones d'emploi pour lesquelles il mobilise une cinquantaine d'indicateurs. L'analyse est proposée selon quatre thèmes : démographie, population active, niveau de diplôme de la population et emploi, faisant chacun l'objet d'un chapitre. La présentation cartographique permet de situer la zone étudiée dans son environnement immédiat et d'appréhender certaines des logiques qui la traversent.

Au terme de ce travail, force est de constater que la caractéristique de la région Centre est précisément son hétérogénéité, dont nous pouvons dresser quelques aspects.

On observe, par exemple, que certaines zones d'emploi s'inscrivent dans la continuité des régions frontalières : la zone de Nogent-le-Rotrou, dont le marché du travail est lié à la Normandie, Aubigny-sur-Nère, plutôt tournée vers la Bourgogne. Quant au département de l'Indre, à beaucoup d'égards (économique et démographique), il se rapproche du Limousin. L'influence des régions avoisinantes s'atténue ou s'accroît en fonction des modifications des voies de communication. Citons les zones de Gien et de Montargis tournées initialement vers la Bourgogne quand elles étaient reliées par car à Auxerre et qui se sont depuis quelques années tournées, l'une (Gien) vers Orléans et l'autre (Montargis) vers la région parisienne. Aujourd'hui, l'appréhension de la proximité elle-même peut être reconsidérée par la création de moyens de transport à grande vitesse (Vendôme et Tours rapprochées de Paris par la durée du transport) ou des voies de communication express (Châteauroux rapprochée d'Orléans).

Le territoire régional porte les traces de traditions économiques et culturelles passées. Nous remarquons ici que certaines zones d'emploi sont marquées par le poids de l'apprentissage, en particulier à l'ouest de la région, en prolongation des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire. En effet, dans ces zones, persiste toujours une demande sociale traditionnelle de formation par apprentissage, même si les centres de formation d'apprentis (CFA) sont localisés aujourd'hui principalement autour des grandes métropoles. Par ailleurs, le développement des industries de l'armement a marqué le Cher, associé au développement d'entreprises de la mécanique. La présence de l'armée américaine et les formations de l'aéronautique à Châteauroux, les industries traditionnelles du cuir, de l'habillement, de la bonneterie caractérisent l'Indre. Au niveau agricole aussi la diversité est grande : la Sologne, la Beauce, le Sancerrois, le Berry, le Gâtinais.

Beaucoup de zones ont profité de délocalisations d'établissements industriels ou tertiaires, en particulier autour de l'axe ligérien et à la frontière de l'Ile-de-France. Certaines ont attiré une importante diversité d'établissements et d'activités, d'autres se sont trouvées dépendantes d'une seule activité principale, parfois même d'un donneur d'ordres majoritaire. Les emplois créés ont été plus ou moins qualifiés. Ainsi selon les conditions dans lesquelles se sont faites ces implantations, les conséquences des évolutions récentes en matière de globalisation sont différentes.

Ainsi la région semble constituée d'une mosaïque de territoires aux logiques économiques et culturelles diversifiées. Une même zone peut être le lieu d'influences multiples, du fait de sa structure industrielle, de sa démographie, de sa proximité de la région parisienne... Selon les chapitres, ces zones se révèlent traversées par des logiques différentes.

Cependant, une entrée par la relation formation-emploi permet d'articuler différentes logiques intervenant sur le territoire et de mettre en cohérence les grandes tendances d'évolution observées.

Tout d'abord, l'histoire industrielle de la région s'inscrit au niveau du territoire régional. En effet, en rapprochant le niveau de formation de la population et l'activité économique dans les zones d'emploi se dégage une première typologie en trois groupes :

1. Les populations les plus diplômées vivent dans les grandes agglomérations, zones préfectorales, principalement Orléans et Tours, zones universitaires.
2. Les populations dont le niveau d'études est le plus faible, qui possèdent au plus un CEP ou un BEPC, vivent majoritairement aujourd'hui dans les zones où l'emploi industriel est très implanté, voire supérieur à l'emploi tertiaire (hors administration), où les ouvriers représentent au moins 35 % des actifs occupés de la zone (Nogent-le-Rotrou, Dreux, Pithiviers, Montargis, Gien, Romorantin, Issoudun).

3. Les populations majoritairement titulaires soit d'un CAP, d'un BEP ou d'un Baccalauréat vivent dans les autres zones "intermédiaires" où s'inscrit un passé industriel spécifique, souvent lié à des modes de formation propres : l'apprentissage à l'ouest, l'enseignement professionnel en lycée à l'est, principalement dans le Cher.

Par ailleurs, en rapprochant l'évolution de l'emploi et la démographie, une seconde typologie apparaît. En effet, depuis plusieurs années une tendance se dégage : l'emploi s'est développé dans les zones les plus peuplées et, désormais, les plus jeunes. En effet, la Loire partage la région Centre entre le nord plus peuplé et le sud qui se dépeuple depuis plusieurs années. L'emploi salarié se concentre principalement sur les zones limitrophes de l'Ile de France (de Dreux à Montargis), sur l'axe ligérien (de Gien à Tours), ainsi que dans les zones de Bourges et de Châteauroux mais c'est essentiellement autour de la vallée de la Loire et sur les zones proches de l'Ile-de-France, excepté Dreux, que l'emploi progresse depuis 1990.

Ainsi, l'amorce de construction de ces typologies met en évidence que la logique économique influe à la fois sur la demande sociale exprimée par le choix d'orientation des élèves et sur l'offre de formation (première typologie). Elle indique également une tendance : l'évolution démographique et l'emploi semblent relativement liés (deuxième typologie). Cependant, si le travail présenté permet d'émettre l'hypothèse d'une relation de causalité, il ne suffit pas pour en présager le sens.

Marie-Béatrice Rochard
Directrice de l'ORFE

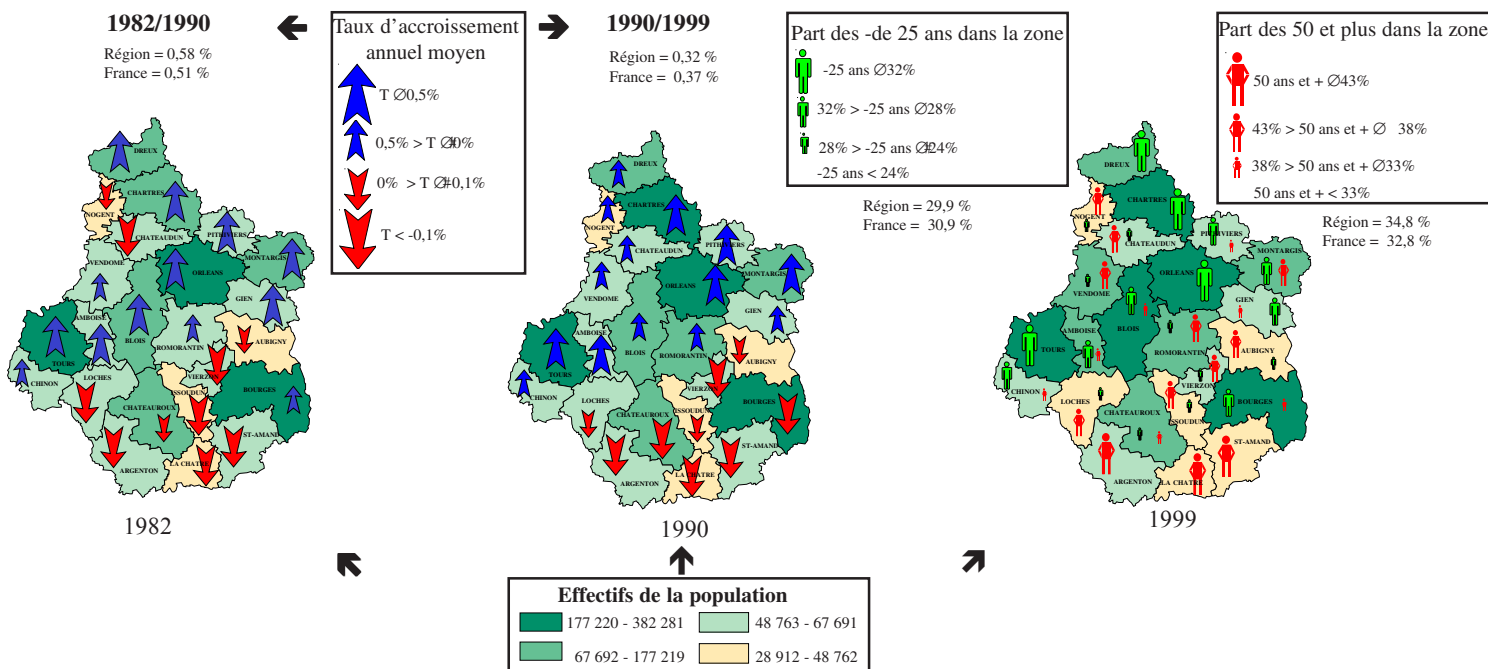
Comment lire ce document ?

Ce document a été construit à partir des données des trois derniers recensements (1982, 1990 et 1999). Il permet d'analyser les zones d'emploi pour lesquelles il mobilise une cinquantaine d'indicateurs. L'analyse est proposée selon quatre thèmes (démographie, population active, niveau de diplôme de la population et emploi), chacun faisant l'objet d'un chapitre. Chaque chapitre étudié s'appuie sur une représentation cartographique qui permet de repérer des similitudes et des divergences entre les zones et parfois d'esquisser des typologies, l'objectif étant de permettre un diagnostic régional territorialisé. Il aide aussi à situer chaque zone étudiée dans son environnement immédiat et à appréhender certaines des logiques qui la traversent.

La présentation des évolutions se fait généralement en trois cartes comparables entre elles par les fonds de cartes, qui illustrent l'importance du phénomène étudié dans chaque zone. En surimpression des flèches matérialisent les évolutions de 1982 à 1990 sur la première carte (celle de 1982), de 1990 à 1999 sur la deuxième carte (celle de 1990). Sur la troisième carte, celle de 1999, est parfois représentée une précision par des figurines sur la nature de phénomènes étudiés.

Le chapitre sur la formation est conçu différemment puisqu'il vise à mesurer l'évolution par une comparaison de deux classes d'âge de la population : les 25-29 ans et les 30-59 ans. Le mode de lecture est le même : en fond de carte une comparaison de la part des diplômés selon cinq niveaux dans les zones d'emploi. Les figurines en surimpression permettent de comparer les deux classes d'âge dans chaque zone, et les zones entre elles.

La population en région Centre et son évolution entre 1982/1990 et 1990/1999

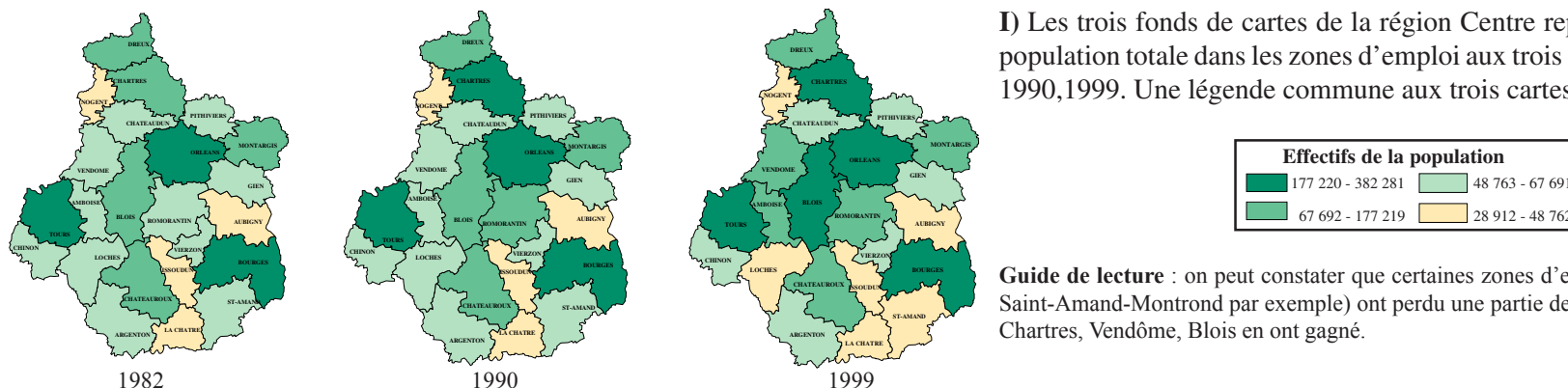


A ces comparaisons, base de ce document, s'ajoutent une bibliographie et des compléments d'analyse propres à chaque chapitre, tels le mode d'accroissement de la population (page 16), les différentes composantes d'évolution de la population (page 22), l'estimation de la population active en 2008 (page 26), les besoins de renouvellements de la population active (page 27), l'évolution des familles professionnelles (page 50), les déplacements «domicile-travail» (page 56).

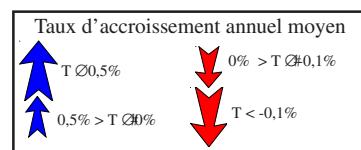
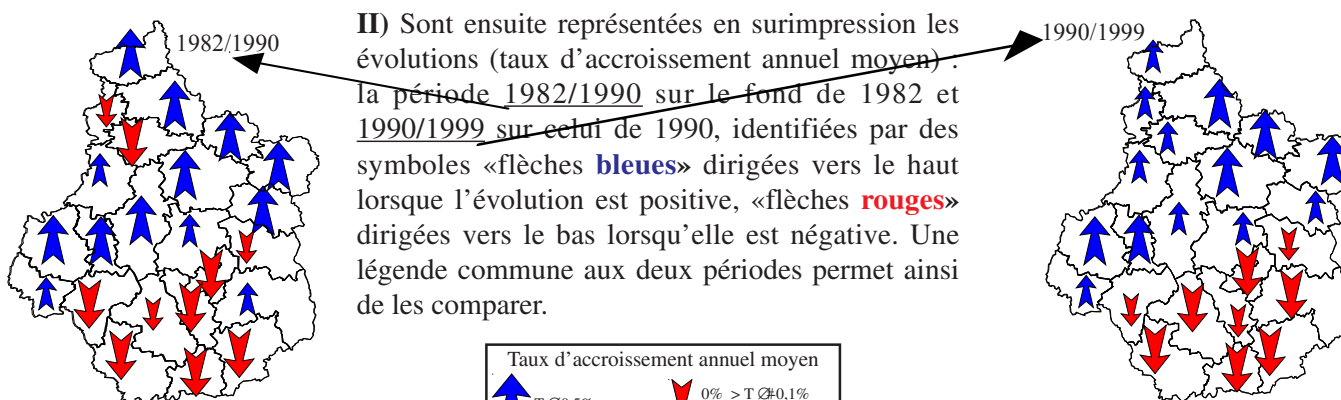
Mode de lecture des cartes

Exemple de la page 14

I) Les trois fonds de cartes de la région Centre représentent les effectifs de la population totale dans les zones d'emploi aux trois derniers recensements 1982, 1990, 1999. Une légende commune aux trois cartes permet la comparaison.

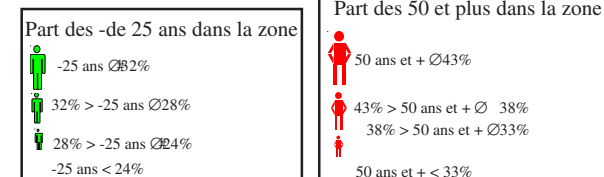
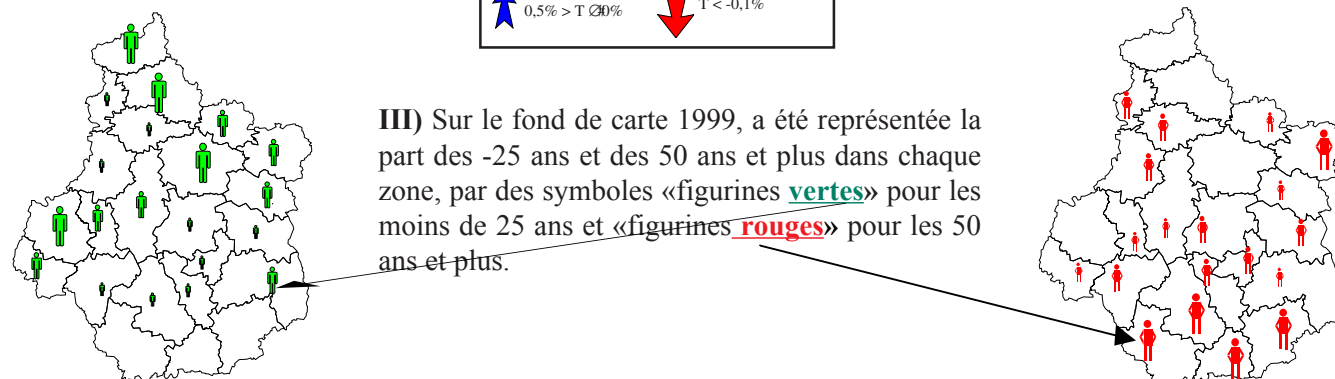


Guide de lecture : on peut constater que certaines zones d'emploi du sud (Loches, La Châtre, Saint-Amand-Montrond par exemple) ont perdu une partie de leur population tandis qu'au nord Chartres, Vendôme, Blois en ont gagné.



Guide de lecture : Châteaudun qui avait une perte annuelle moyenne de population inférieure à 0,1 % entre 1982 et 1990, obtient entre 1990 et 1999 un gain compris entre 0,0 % et 0,5 %. Le taux exact de 0,04 % figure dans les tableaux annexes (page 62) comme tous les indicateurs utilisés dans cette publication.

Guide de lecture : la comparaison immédiate et visuelle nous permet de remarquer une population jeune sur l'axe ligérien et dans les zones limitrophes de l'Ile-de-France. On observe également une population âgée dans les zones du sud (les 50 ans et plus > 38,0 %) à l'exception de Bourges.



DEMOGRAPHIE

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 13 à 17)

Population totale : population pour une commune donnée aux recensements. Elle comprend celle des résidences principales, celle des habitations mobiles, des sans abris, des collectivités, des établissements pénitentiaires, des établissements internats ou centres militaires pour les habitants qui n'ont pas déclaré avoir une deuxième résidence.

Solde naturel = naissances - décès.

Solde migratoire = immigrations - émigrations.

Taux d'accroissement naturel = solde naturel / (Pm x n).

Taux d'accroissement migratoire = solde migratoire / (Pm x n).

Taux d'accroissement annuel moyen = $(P_n - P_0) / (P_m \times n)$

P_0 = population en début de période

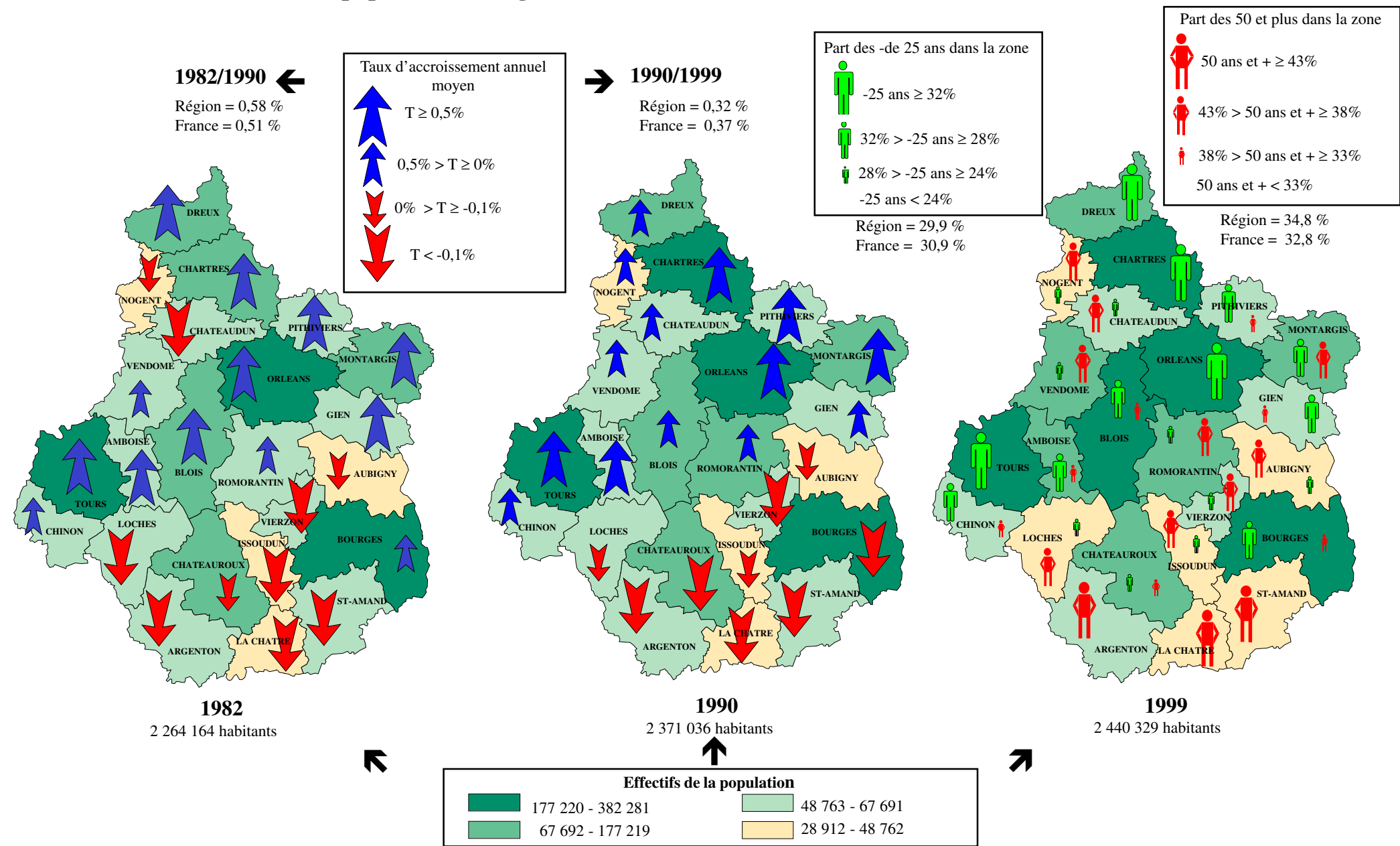
P_n = population à la fin de la période

n = nombre d'années de la période

Population moyenne (Pm) = $(P_0 + P_n) / 2$

Variation de la population = $P_n - P_0$

La population en région Centre et son évolution entre 1982/1990 et 1990/1999



DEMOGRAPHIE

4% de la population française en région Centre.

Avec ses 2 440 329 habitants en 1999, le Centre se situe au 9^{ème} rang des régions de France.

Un ralentissement du rythme d'accroissement de la population.

Entre 1990 et 1999, la population de la région Centre s'est accrue en moyenne de 0,32 % par an, rythme inférieur à celui de la France (0,37 %). Cet accroissement de la population s'est ralenti. Il était de 0,58 % par an entre 1982 et 1990.

Une accentuation du contraste démographique entre le nord et le sud.

Entre 1982 et 1990, la population a augmenté dans les zones traversées par la vallée de la Loire (de Chinon à Gien), dans les zones limitrophes de l'Ile-de-France (de Montargis à Dreux) ainsi qu'à Romorantin, Bourges et Vendôme.

Une différence importante apparaît entre ces trois aires géographiques et les autres zones où la population diminue : Nogent-le-Rotrou et Châteaudun au nord-ouest et le sud de la vallée de la Loire (excepté Bourges).

Entre 1990 et 1999, le contraste de l'évolution démographique s'accroît entre le nord et le sud. Sur les territoires de la vallée de la Loire (Romorantin inclus) et au nord de ce fleuve, toutes les zones enregistrent un accroissement de leur population.

En revanche, la population diminue dans toutes les zones du sud de la Loire.

Plus de 4 habitants sur 10 dans les zones situées sur la vallée de la Loire.

Les zones d'emploi situées sur l'axe ligérien (Chinon, Tours, Amboise, Blois, Orléans, Gien) regroupent 46,3 % de la population de la région. Les zones limitrophes de l'Ile-de-France (Dreux, Chartres, Montargis, Pithiviers) en rassemblent 19,9 %.

A l'exception de Bourges (7,4 %) et de Châteauroux (4,8 %), les zones du sud de la région sont beaucoup moins peuplées : 2,0 % au plus de la population régionale pour chacune d'elles.

Une population plus jeune dans la vallée de la Loire et les zones limitrophes de l'Ile-de-France.

La population est légèrement plus âgée dans le Centre qu'en France : 29,9 % de moins de 25 ans dans le Centre contre 30,9 % en France, 34,8 % de 50 ans et plus contre 32,8 %.

Des écarts importants existent entre les zones d'emploi :

- La population est plus jeune sur l'axe ligérien, dans les zones limitrophes de l'Ile-de-France et dans la zone de Bourges (part des moins de 25 ans supérieure à 28,0 %). Dans les zones de Dreux, Chartres, Orléans et Tours, la part des jeunes est supérieure à 32,0 %.
- Dans toutes les zones du sud de la Loire (hors Bourges et Châteauroux) et celles du triangle Nogent-le-Rotrou, Châteaudun et Vendôme la part des 50 ans et plus est supérieure ou égale à 38,0 %. Dans les zones d'Argenton-sur-Creuse, La Châtre et Saint-Amand-Montrond, la part des 50 ans et plus dépasse 43,0 % de la population totale.

Population totale en 1999
par zone d'emploi

Zones d'emploi	Population totale (*)	
	effectifs	%
Bourges	179 699	7,4
Vierzon	4 8766	2,0
Saint-Amand	48 187	2,0
Aubigny	37 776	1,5
Cher	314 428	12,9
Chartres	194 152	8,0
Dreux	120 298	4,9
Châteaudun	56 886	2,3
Nogent	36 329	1,5
Eure-et-Loir	407 665	16,7
Châteauroux	117 553	4,8
Argenton	49 806	2,0
Issoudun	34852	1,4
La Châtre	28928	1,2
Indre	231 139	9,5
Tours	379 742	15,6
Amboise	67 683	2,8
Loches	48 773	2,0
Chinon	57 805	2,4
Indre-et-Loire	554 003	22,7
Blois	177 282	7,3
Vendôme	68 014	2,8
Romorantin	69 672	2,8
Loir-et-Cher	314 968	12,8
Orléans	382 314	15,7
Montargis	114 614	4,7
Pithiviers	57 120	2,3
Gien	64 078	2,6
Loiret	618 126	25,3
Région Centre	2440329	100,0
France entière	58 518 395	-

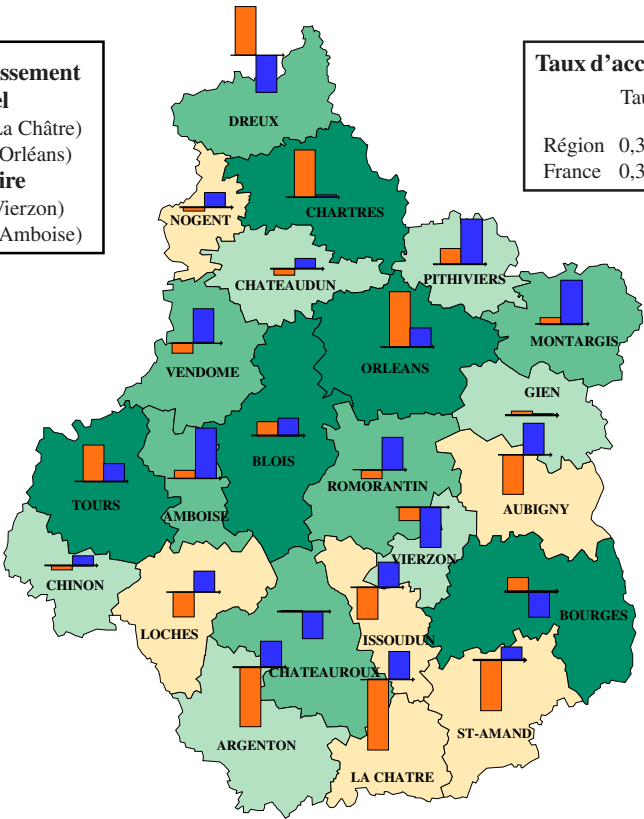
(*) Population sans double compte

Modes d'accroissement de la population :
solde naturel et solde migratoire

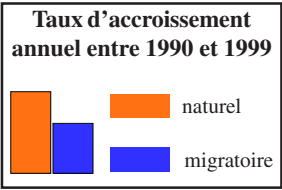
Population totale en 1999
et
Taux d'accroissement naturel et migratoire

Taux d'accroissement naturel
mini = -0,79 (La Châtre)
maxi = +0,62 (Orléans)
migratoire
mini = -0,45 (Vierzon)
maxi = +0,57 (Amboise)

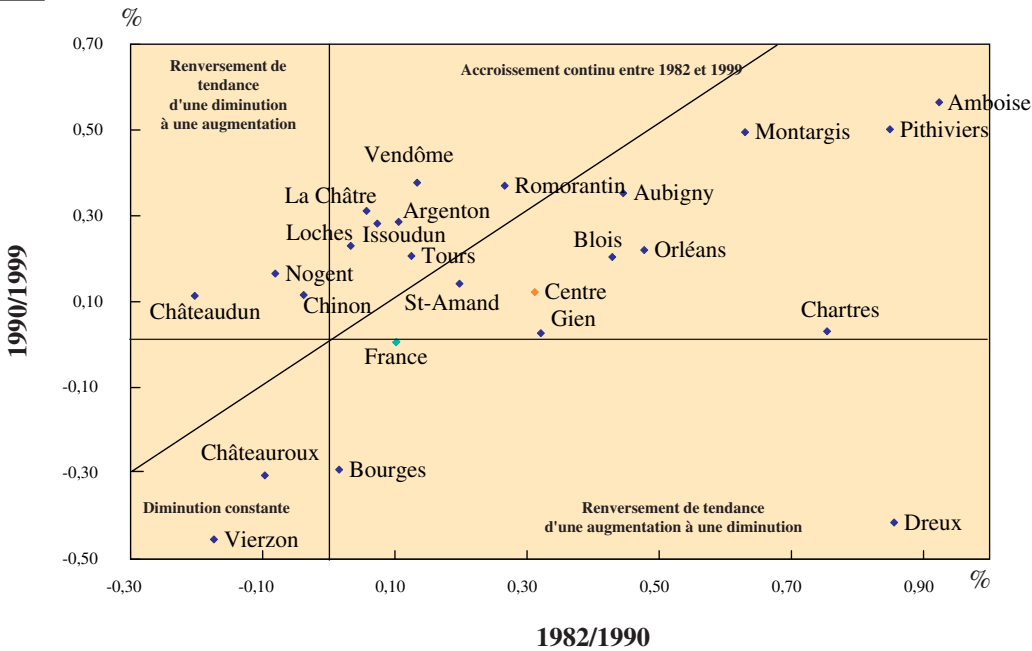
Taux	Dont	
	naturel	migratoire
Région	0,32 %	0,20 %
France	0,37 %	0,36 %



Population totale en 1999	
	177 220 - 382 281
	67 692 - 177 219
	48 763 - 67 691
	28 912 - 48 762



Taux d'accroissement migratoire
entre 1982/1990 et 1990/1999



Un fléchissement du solde migratoire en région Centre : perte d'attractivité.

Si le taux d'accroissement de la population entre 1990 et 1999 est de 0,32 %, 0,20 % sont imputables au solde naturel et 0,12 % au solde migratoire. Mais le taux d'accroissement migratoire s'est réduit de 0,19 points par rapport à la période 1982-1990. La dégradation du solde migratoire concerne essentiellement Dreux, Châteauroux, Vierzon, Bourges et Chartres.

Le solde migratoire : facteur de croissance de la population dans dix-neuf zones sur vingt-trois entre 1990 et 1999.

Le solde naturel est le principal facteur de croissance à Dreux, Chartres, Tours, Orléans, zones où la part des moins de 25 ans est la plus élevée. A Dreux, le solde migratoire négatif réduit très fortement la croissance de la population. Les zones d'Amboise, Montargis et Pithiviers bénéficient d'un solde migratoire positif, avec un taux d'accroissement migratoire annuel moyen supérieur à 0,50 %.

Le principal facteur de diminution de la population à Bourges, Vierzon et Châteauroux tient au solde migratoire. Dans les autres zones du sud de la Loire, l'excédent migratoire est loin de compenser le déficit naturel de la population.

Les migrations résidentielles : facteur d'accentuation du vieillissement naturel de la population.

Entre 1990 et 1999, la région accueille des personnes de 30 ans et plus. En effet, le solde migratoire de cette tranche d'âge est positif dans toutes les zones exceptées Bourges, Vierzon et Châteauroux. Seules, Tours et Orléans, zones universitaires, accueillent les jeunes de 15 à 29 ans.

Pour en savoir plus

Sur la Région

- J. Mondoloni, « *Plus d'un tiers des habitants résident dans l'une des six principales agglomérations* », Indicateurs de l'Economie du Centre, INSEE, n° 29, juin 2000.
- S. Hérant, « *Entre 1990 et 1999, la population du Centre augmente moins vite que 10 ans plus tôt* », Indicateurs de l'Economie du Centre, INSEE, n° 31, février 2001.
- M. Perben, « *320 000 habitants du Centre vivaient en 1990 dans une autre Région* », INSEE Centre Info, n° 106, mai 2001.
- « *Les migrants sont jeunes, actifs et célibataires* », INSEE Centre Info, n° 107, mai 2001.

Cadrage interrégional

- Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue (CCPR), travaux du groupe statistique pour l'évaluation (GSE), « *Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation et d'emploi des jeunes ? Premiers résultats* ». Disponible sur le site <http://www.cereq.fr/cereq/gse>.
- M. Duée, « *Recensement de la population 1999 - redéploiement de la population dans la plupart des régions* », INSEE Premières, n° 728, juillet 2000.
- J-P Courson, C. Madinier, « *Recensement de la population 1999 - La France continue de vieillir; le Nord-Pas-de-Calais reste la région la plus jeune* », INSEE Premières, n° 746, novembre 2000.

Projections de la population jusqu'en 2030

- INSEE, « *2030 : L'ère des seniors* », Unité démographie Etudes sociales, INSEE Centre Info, n° 111, septembre 2001.
- L. Omalek, « *Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations* », INSEE Premières, n°805, septembre 2001.

POPULATION ACTIVE

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 19 à 33)

La population active (au sens du recensement) : actifs ayant un emploi (apprentis inclus), chômeurs, militaires du contingent.

L'analyse sur la période 1982/1999 s'est faite sur la base de la population active **sans les militaires du contingent**, telle qu'elle était définie en 1982.

La population active occupée : actifs ayant un emploi au moment du recensement (salariés, non salariés).

Les chômeurs (au sens du recensement) : personnes sans emploi qui se déclarent en recherche d'emploi.

Taux de croissance annuel moyen de la population active = $(\text{population active 1999} / \text{population active 1990})^{(1/9)} - 1$

Taux d'activité = population active d'une tranche d'âge / population totale de la même tranche d'âge.

Les composantes du taux d'activité par tranche d'âge (15-24 ans, 25-49 ans et 50-59 ans)

- **part de l'emploi** = population active occupée (hors apprentis) / population active
- **part du chômage** = chômeurs / population active
- **part de l'apprentissage** = apprentis / population active

Taux d'emploi des 15-64 ans : population active occupée 15-64 ans / population 15-64 ans.

Taux de chômage des 15-64 ans (au sens du recensement) : chômeurs 15-64 ans / population active 15-64 ans (hors militaires).

Bibliographie

Sur la région

- S. Héran, G. Pavlov, S. Tagnani, « *Famille et emploi, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité* », Insee Centre INFO, n° 112, novembre 2001.
- G. Devaud, « *La relation à l'emploi souligne les disparités territoriales au sein de la région* », Indicateurs de l'Economie du Centre, INSEE Centre, février 2001.

Cadrage national ou interrégional

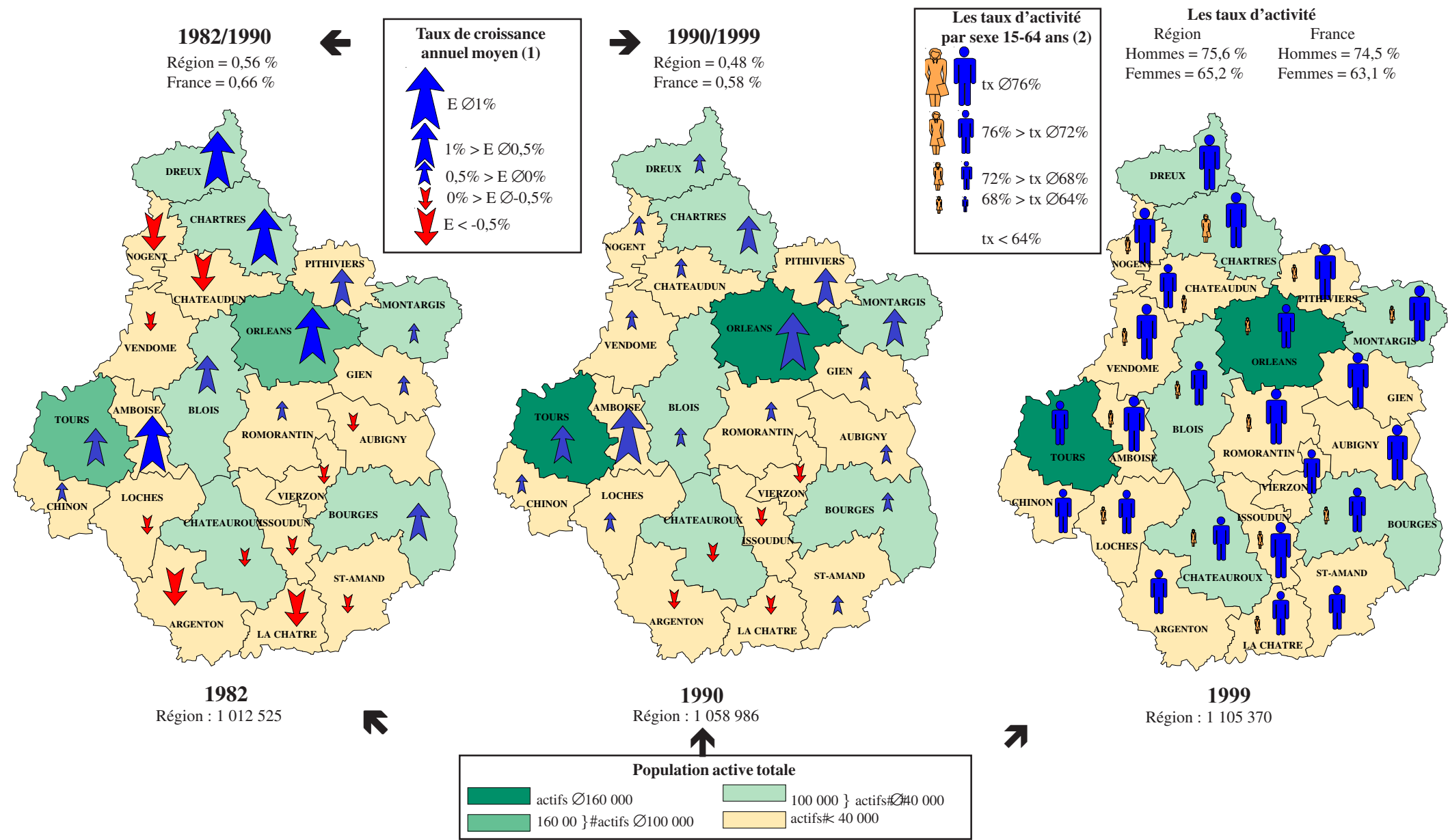
- O. Chardon, « *De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite* », INSEE Premières, n° 872, décembre 2002.
- L. Bourlès, J.-P. Courson, « *12,2 millions d'actives et 14,3 millions d'actifs* », INSEE Premières, n° 749, novembre 2000.
- C. Gonzalez-Demichel, E. Nauze-Fichet, S. Seguin, « *Les performances du marché du travail au tournant du XXI^e siècle* », Données sociales 2002-2003, INSEE, novembre 2002.

- S. Grcic, N. Morer, « *L'activité féminine* », Données sociales 2002-2003, INSEE, novembre 2002.
- L. Cadion, J. Genet, J.-L. Guérin, « *Evolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes et parfois contradictoires* », Economie et statistiques, N° 355-356, décembre 2002.
- B. Ferrandon, O. Passet, C. Deneuve, P. Concialdi, F. Lerais, « *Le marché du travail : aspects et évolutions* », Les cahiers français, n° 304, octobre 2001.
- N. Roth, « *L'activité après 50 ans : évolutions récentes* », Retraites choisies et progressives, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La documentation française, n° 21, 2001.
- A. Seghin, « *Les pays européens à l'épreuve des taux d'emploi* », Futuribles, n° 275, mai 2002.

Projections de population active

- E. Nauze-Fichet, F. Lerais, « *Projections de population active ; Un retournement progressif* », Insee premières, n° 838, mars 2000.
- E. Nauze-Fichet, « *Projections de population active en 2050 ; l'essoufflement de la croissance des ressources en main d'œuvre* », Economie et statistiques, n° 355-356, décembre 2002.
- D. Blanchet, C. Brutel, E. Nauze-Fichet, P. Givord, L. Cadiou, L. Genet, J.-L. Guérin, « *Perspectives démographiques et marché du travail : une nouvelle donne* », Economie et statistiques, n° 355-356, décembre 2002.
- B. Quintreau (rapporteur), « *Dynamique de la population active et emploi : la gestion prévisionnelle des âges à l'horizon 2010* », Avis et rapports du conseil économique et social, vol. 1. et 2, n° 20, octobre 2001.

La population active et son évolution

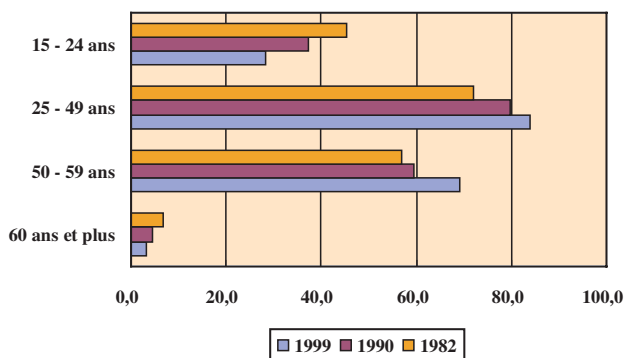


POPULATION ACTIVE

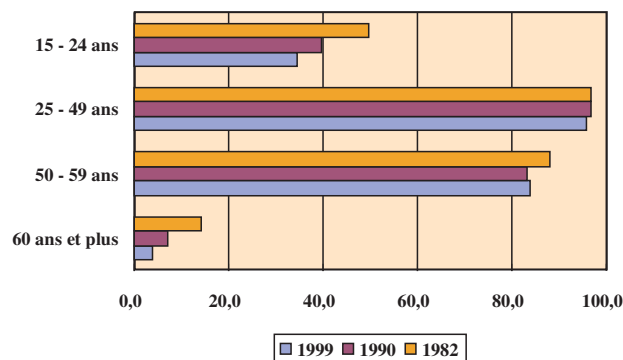
Evolution du comportement d'activité variables selon l'âge et le sexe.

La baisse des taux d'activité des 15-24 ans se poursuit, principalement pour les femmes. Cette baisse est la contrepartie de la croissance de la scolarisation. Entre 1982 et 1999, l'activité des femmes de 25 à 49 ans et 50 à 59 ans augmente constamment. Stable entre 1982 et 1990, le taux d'activité des hommes de 25 à 49 ans diminue légèrement de 1990 à 1999. Par contre, celui des hommes de 50 à 59 ans se remet à croître durant la dernière période.

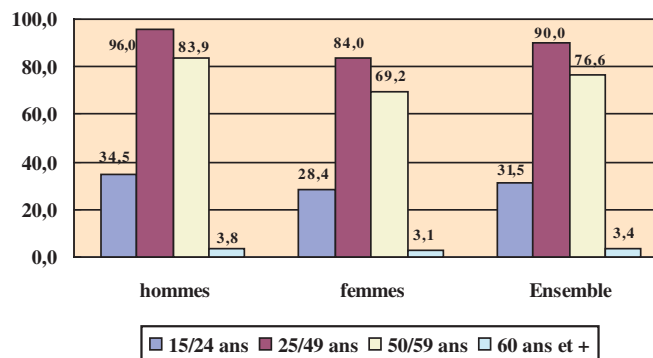
Taux d'activité des femmes en 1982, 1990, 1999



Taux d'activité des hommes en 1982, 1990, 1999



Taux d'activité par sexe et par âge en 1999



Un taux d'activité des 15-64 ans particulièrement élevé dans l'Eure-et-Loir (72,1 %), faible dans l'Indre-et-Loire (68,7 %).

En 1999, c'est dans la zone de Chartres que le taux d'activité est le plus élevé (74,2 %). Cette zone détient le plus fort taux d'activité régional à la fois pour les hommes (79,0 %) et les femmes (69,2 %). Suivent les zones de Pithiviers (72,6 %) puis Amboise (72,4 %). Les plus faibles taux d'activité se trouvent au sud de la Loire : Argenton-sur-Creuse, La Châtre et Saint-Amand-Montrond. La zone de Tours se singularise également par un taux d'activité assez faible (67,8 %), lié autant à la faiblesse du taux d'activité des hommes qu'à celui des femmes.

Un ralentissement de la croissance.

La population active (hors militaires du contingent) s'est accrue constamment de 1982 à 1999, en région Centre. Mais le rythme de progression ralentit (0,56 % par an de 1982 à 1990, 0,48 % de 1990 à 1999).

Des changements très contrastés suivant les zones.

Sur les deux périodes intercensitaires 1982/1990 et 1990/1999, quatre types de modifications apparaissent :

- un très fort ralentissement de la croissance dans les zones de Chartres, Bourges et Dreux ;
- un faible ralentissement de la croissance dans les zones de Tours, Blois et Orléans ;
- un fléchissement aggravé de la population active de Châteauroux et Vierzon ;
- une légère amélioration de l'évolution dans les autres zones.

Accentuation du contraste nord-sud.

De 1990 à 1999, la population active augmente au nord de la région, en particulier dans les zones de Tours, Amboise, Orléans, Pithiviers, Montargis et Chartres.

Dans l'ensemble des zones du sud de la région (Loches et les zones des départements de l'Indre et du Cher), la population active passe de 262 331 en 1982 à 258 962 en 1999. Le rythme de diminution s'est accentué sur les deux périodes intercensitaires (-0,05 % entre 1982 et 1990, -0,10 % entre 1990 et 1999) principalement du fait de la très forte réduction de la croissance de la population active à Bourges et aussi, par une plus forte diminution à Vierzon et à Châteauroux.

POPULATION ACTIVE

Taux de croissance annuel moyen de la population active et ses composantes d'évolution

Zones d'emploi	Taux de croissance annuel moyen (1)+(4)	effet démographique			effet flexion d'activité (4)
		ensemble (1)=(2+3)	dont génération (2)	dont migrations (3)	
Bourges	0,03	-0,14	0,42	-0,56	0,17
Vierzon	-0,44	-0,56	0,38	-0,94	0,12
Saint-Amand	0,07	-0,42	-0,20	-0,22	0,49
Aubigny	0,06	0,04	-0,06	0,10	0,02
Cher	-0,03	-0,22	0,27	-0,49	0,19
Chartres	0,94	0,87	0,87	0,00	0,07
Dreux	0,33	0,43	1,19	-0,76	-0,10
Châteaudun	0,08	0,22	0,28	-0,06	-0,14
Nogent	0,10	0,22	0,42	-0,20	-0,12
Eure-et-Loir	0,58	0,61	0,85	-0,24	-0,03
Châteauroux	-0,23	-0,21	0,34	-0,55	-0,02
Argenton	-0,30	-0,34	-0,12	-0,22	0,04
Issoudun	-0,12	0,04	-0,13	0,17	-0,16
La Châtre	-0,19	-0,34	-0,23	-0,11	0,15
Indre	-0,22	-0,21	0,11	-0,32	-0,01
Tours	0,69	0,82	0,83	-0,01	-0,13
Amboise	1,25	1,22	0,77	0,45	0,03
Loches	0,07	-0,03	0,14	-0,17	0,10
Chinon	0,12	0,14	0,40	-0,26	-0,02
Indre-et-Loire	0,65	0,73	0,72	0,01	-0,08
Blois	0,43	0,54	0,56	-0,02	-0,11
Vendôme	0,16	0,29	0,16	0,13	-0,13
Romorantin	0,37	0,37	0,32	0,05	0,00
Loir-et-Cher	0,36	0,45	0,43	0,02	-0,09
Orléans	0,99	1,08	0,84	0,24	-0,09
Montargis	0,59	0,55	0,26	0,29	0,04
Pithiviers	0,78	0,92	0,54	0,38	-0,14
Gien	0,30	0,22	0,51	-0,29	0,08
Loiret	0,83	0,88	0,67	0,21	-0,05
Région Centre	0,48	0,50	0,58	-0,08	-0,02
France	0,53	0,50	0,51	-0,01	+0,08

Les différentes composantes d'évolution de la population active

Trois facteurs interviennent dans l'évolution de la population active.

- **L'effet génération, évolution naturelle** de la population active, qui tient à la fois à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, aux départs à la retraite et à la mortalité.
- **Les migrations** qui prennent en compte l'arrivée d'actifs sur le territoire et les départs du territoire.
- **La variation des taux d'activité**, ou flexion des taux d'activité, qui, comme son nom l'indique se réfère aux modifications, sur la période, du comportement des individus vis à vis du travail (par exemple, la progression de l'activité des femmes accroît le nombre des actifs, la prolongation de la formation initiale des jeunes réduit le nombre des actifs).

Outre les populations actives de 1990 et 1999 (PA90 et PA99), le mode de calcul de ces trois effets nécessite l'estimation de deux populations intermédiaires :

1. Une population active stable non migrante de 1999 (PASNM99) : population active de 1999 calculée à partir de celle de 1990, à laquelle on applique les mouvements naturels entre 1990 et 1999, sans migration et avec maintien du taux d'activité de 1990.
2. Une population active stable de 1999 (PAS99) : population active de 1999, calculée à partir de celle de 1990, à laquelle on applique les mouvements naturels et migratoires entre 1990 et 1999, avec maintien du taux d'activité de 1990.

Ces effets sont des facteurs structurants de l'évolution de la population active. Cette dernière s'explique en fonction du poids relatif de chacun d'eux.

Les effets «génération» (G), «migrations» (M), et «flexion d'activité» (A) se définissent ainsi :

G = PASNM99 - PA90

M = PAS99 - PASNM99

A = PA99 - PAS99

Composantes d'évolution (%) de la population active par sexe

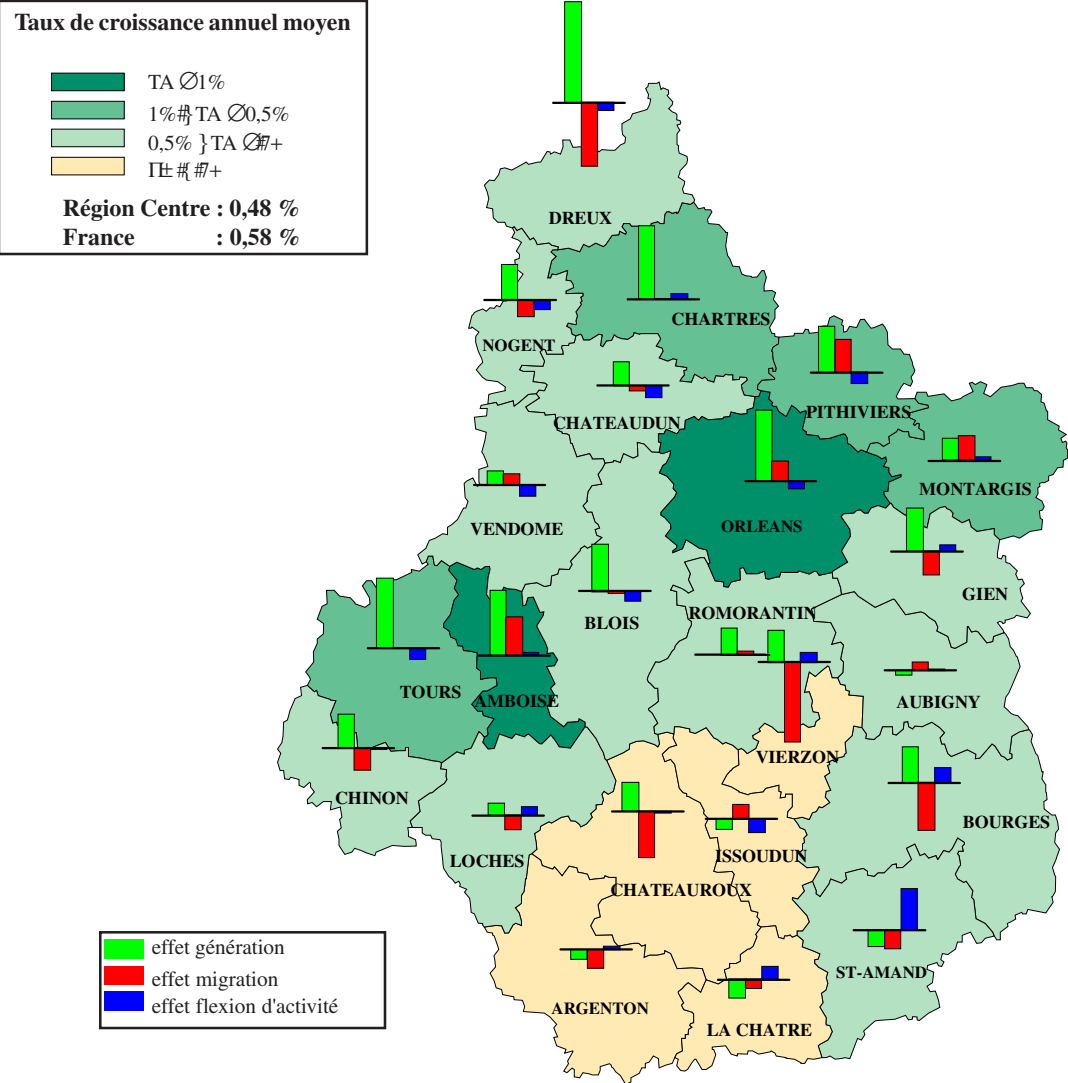
	hommes	femmes	Ensemble
effet génération	0,32	0,26	0,58
effet migration	-0,06	-0,02	-0,08
effet activité	-0,15	0,13	-0,02
ensemble	0,11	0,37	0,48

Grille de lecture : Dans la zone de Vierzon, l'évolution de -0,44 % se décompose en 0,38 % pour l'effet génération, -0,94% pour l'effet migration et 0,12% pour l'effet flexion du taux d'activité.

POPULATION ACTIVE

Explication de l'évolution de la population active par l'effet démographique et l'effet "flexion des taux d'activité"

Evolution 1990/1999 de la population active



L'évolution démographique : facteur essentiel de l'évolution de la population active de la région Centre.

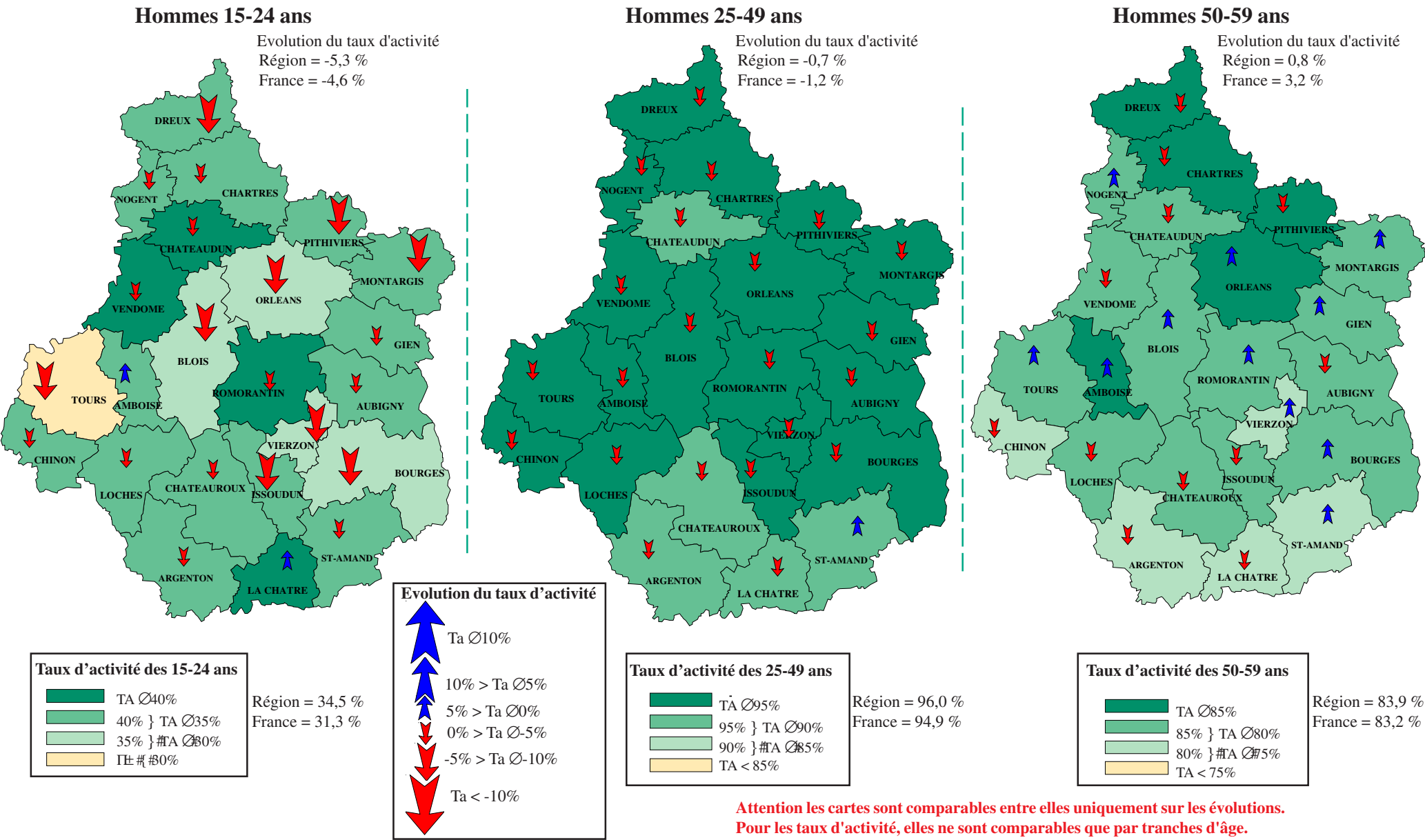
Entre 1990 et 1999, la population active s'est accrue à un rythme annuel moyen de 0,48 %. Cette progression est essentiellement imputable à l'évolution naturelle appelée "effet génération" (0,58 %). Les migrations et l'évolution des taux d'activité ont eu un impact faible (respectivement -0,08 % et -0,02 %) sur l'ensemble de la région (cf. tableau page 22).

L'évolution naturelle et les migrations : origine du contraste entre le nord et le sud dans l'évolution de la population active.

Les mouvements naturels (effet génération) favorisent la croissance de la population active pour les zones de l'axe ligérien et les zones limitrophes de la région Ile-de-France. Les migrations accentuent ce contraste. Elles ont un apport fortement positif dans les zones d'Amboise, Orléans, Pithiviers et Montargis. Elles ont un impact fortement négatif dans les zones de Vierzon, Bourges et Châteauroix, ainsi qu'à Dreux qui fait exception au nord de la région. Dans cette zone, les migrations atténuent fortement l'impact très positif de l'effet génération.

L'impact des taux d'activité sur l'accroissement de la population active est plutôt positif dans les zones du sud de la région. En particulier dans la zone de Saint-Amand-Montrond, où il s'élève à 0,49 %, il permet ainsi à cette zone d'accroître sa population active de 0,07 %. Sans cela elle aurait diminué de 0,42 % par an en moyenne (cf. tableau page 22). Elle a un impact négatif dans la plupart des zones de la vallée de la Loire et dans celles du nord de la région.

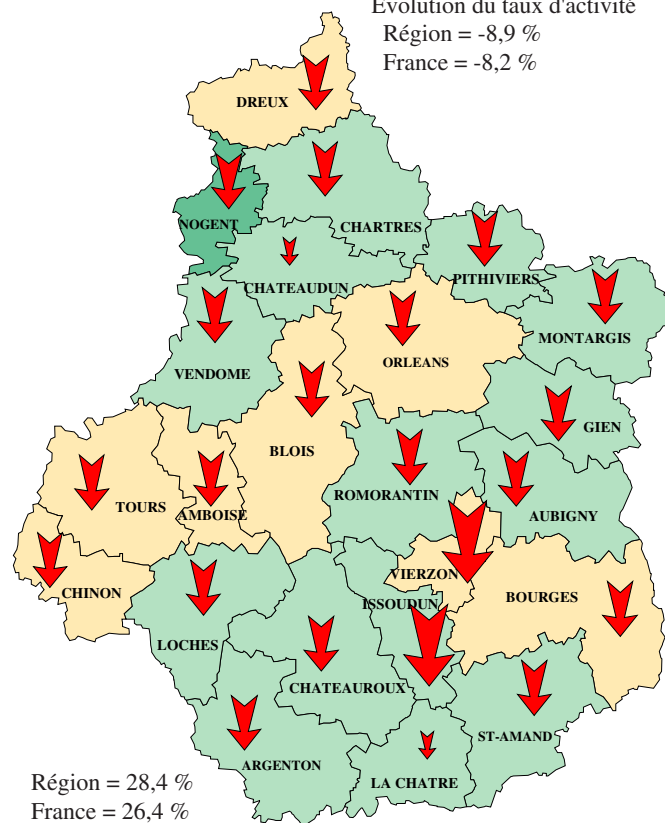
Taux d'activité des hommes en 1999 et évolution 1990/1999



Taux d'activité des femmes en 1999 et évolution 1990/1999

Femmes 15-24 ans

Evolution du taux d'activité
Région = -8,9 %
France = -8,2 %

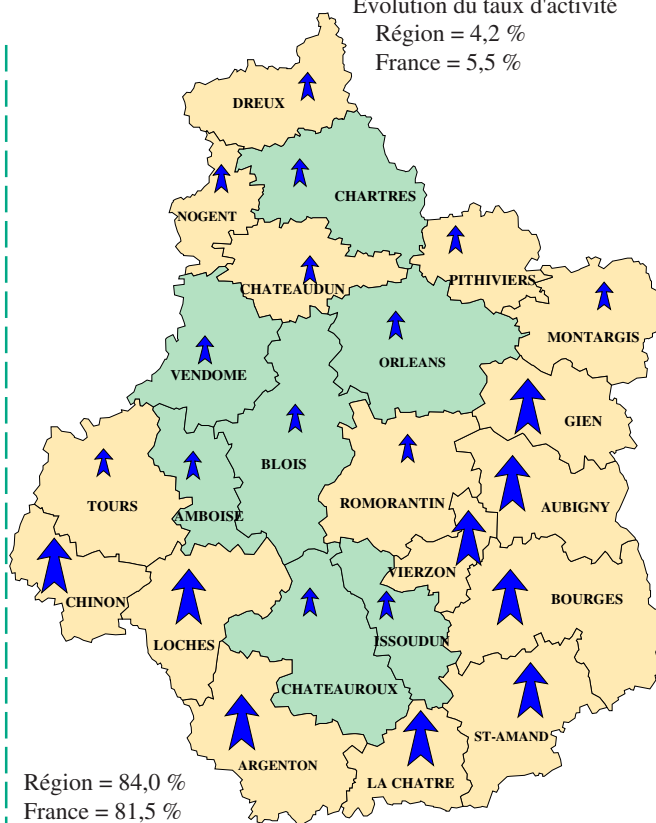


Les moins de 25 ans.

La baisse d'activité est nettement moins importante pour les hommes que pour les femmes. Pour les hommes, elle est soutenue dans les zones limitrophes de l'Ile de France (hors Chartres), dans les deux zones universitaires, à Blois et dans le triangle d'industries traditionnelles du Berry (Vierzon, Bourges, Issoudun). Pour les femmes, elle est importante dans toutes les zones en particulier à Vierzon et Issoudun.

Femmes 25-49 ans

Evolution du taux d'activité
Région = 4,2 %
France = 5,5 %

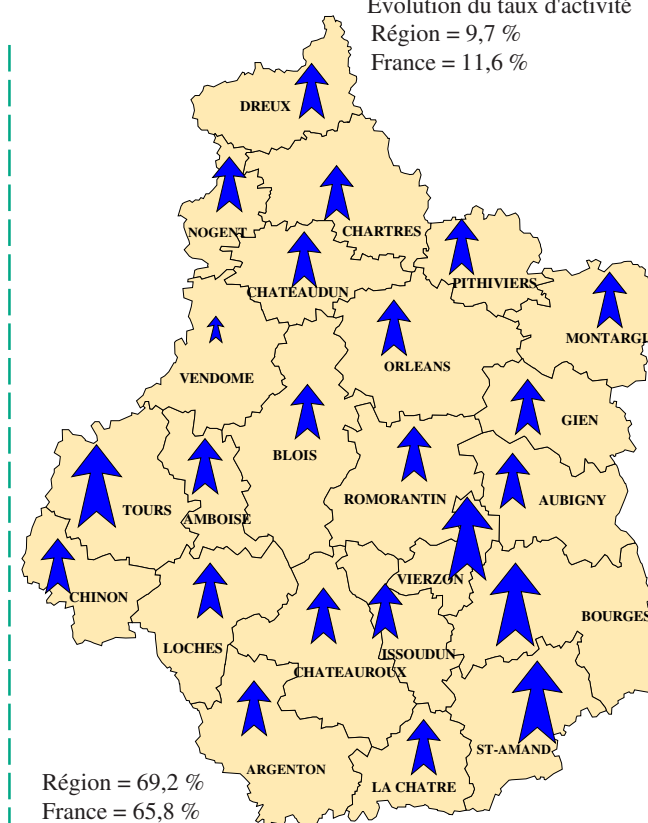


Les 25-49 ans.

La baisse de l'activité des hommes est faible et généralisée dans toutes les zones, à l'exception de Saint-Amand-Montrond. Les taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans augmentent dans toutes les zones d'emploi avec une acuité particulièrement forte dans les zones frontalières du sud et de l'est de la région, de Chinon à Gien.

Femmes 50-59 ans

Evolution du taux d'activité
Région = 9,7 %
France = 11,6 %



Les 50-59 ans.

Contrairement aux hommes, on observe une très forte évolution des taux d'activité des femmes dans toutes les zones d'emploi. Elle tient en partie à la forte progression du taux d'activité féminin initiée à la fin des années 1960. Toutefois, elle reste globalement inférieure à la moyenne nationale (9,7 % contre 11,6 %).

POPULATION ACTIVE

Estimation de la population active en 2008

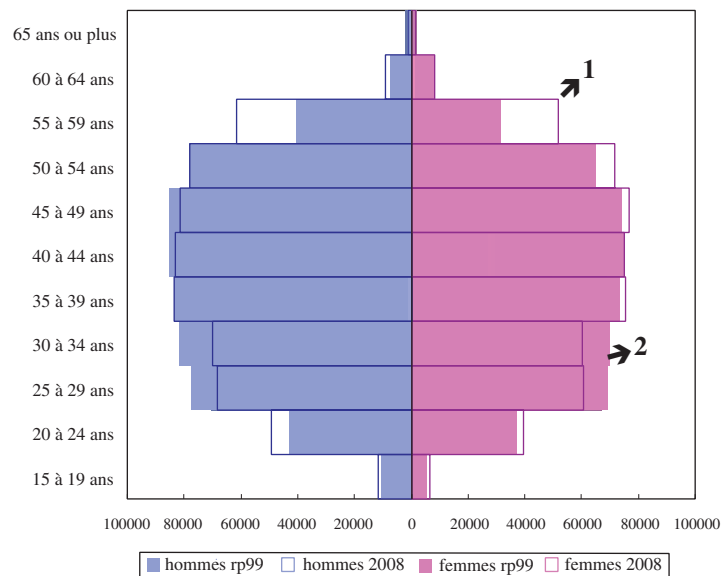
Une augmentation de la population active entre 1999 et 2008.

Entre 1999 et 2008, la population active de la région Centre devrait augmenter d'environ 20 000 actifs. La pyramide des âges s'étoffe au sommet (au-delà de 50 ans) et se rétrécit à la base (avant 35 ans). L'effet génération devient négatif à partir de 2006. A cette date, les départs à la retraite des premières

générations du "baby-boom" interviennent au même moment que l'entrée dans la vie active des générations peu nombreuses nées après 1975 (faible fécondité). Ainsi, les départs à la retraite seront plus nombreux que les entrées en activité.

Comme sur la période 1990/1999, la Loire marque une limite entre le nord (progression ou stabilité de la population active, excepté la zone de Dreux) et le sud (diminution des effectifs).

**Pyramide des âges de la population active
(1999-2008)**



- 1 - Arrivée à l'âge de la retraite des générations du "baby-boom".
2 - Entrée en activité des générations nées après 1975.

Note technique : la projection de population active en 2008

A une date donnée (0) et pour un âge donné (x), la population active se définit par cette équation :

$$P^0_a = P^0_x \times T^0_a_x$$

P^0_a : Population active d'âge x à la date 0

P^0_x : Population d'âge x à la date 0

$T^0_a_x$: taux d'activité pour l'âge x à la date 0

L'ensemble de la population active se définit ainsi :

$$P^0_a = \sum_x P^0_x \times T^0_a_x$$

La projection de la population active à une date déterminée t (2008) passe par deux étapes :

1. projection des populations par âge et sexe à la date t : P^t_x
2. estimation des taux d'activité par âge et sexe, à la date t : $T^t_a_x$

Elle se définit ainsi :

$$P^t_a = \sum_x P^t_x \times T^t_a_x$$

La date d'origine est 1999, date du dernier recensement. La date d'arrivée est 2008, soit 1999 plus la période écoulée entre les deux derniers recensements.

Les populations par âge et sexe de 2008.

Pour leur projection, l'hypothèse est le maintien des conditions de mortalité et de migrations observées de 1990 à 1999.

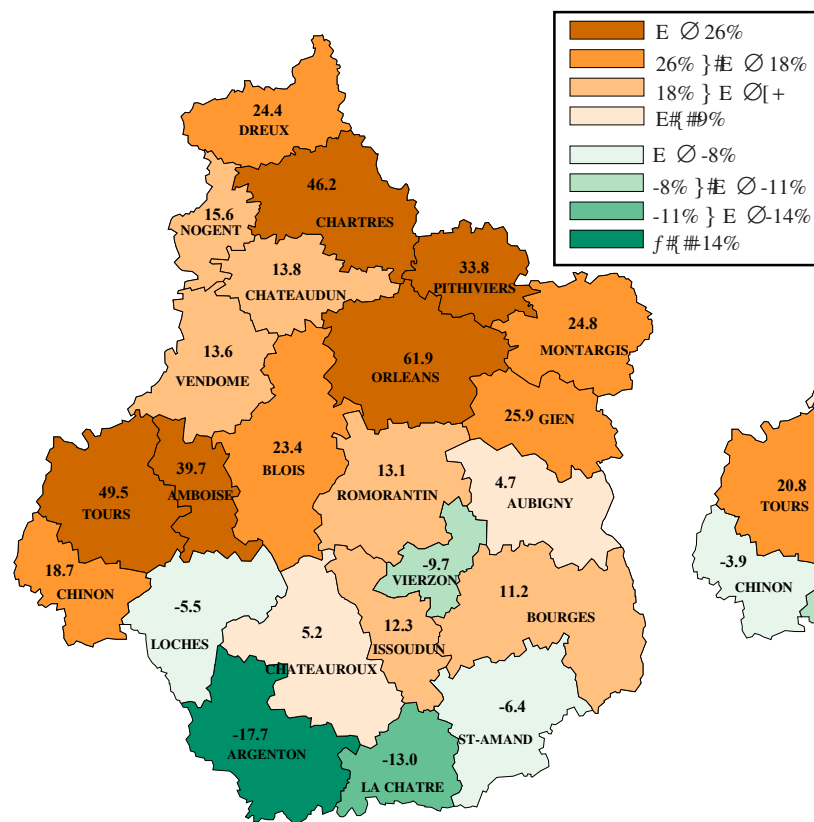
Les taux d'activité par âge et sexe de 2008

Ils sont estimés en prolongeant graphiquement la tendance observée entre les deux recensements. Cependant, les ruptures, observées par les "Enquêtes emploi" de l'Insee, notamment pour les taux d'activité de 15 à 24 ans et ceux des hommes âgés de 50 à 59 ans, sont prises en compte.

Besoins de renouvellements de la population active

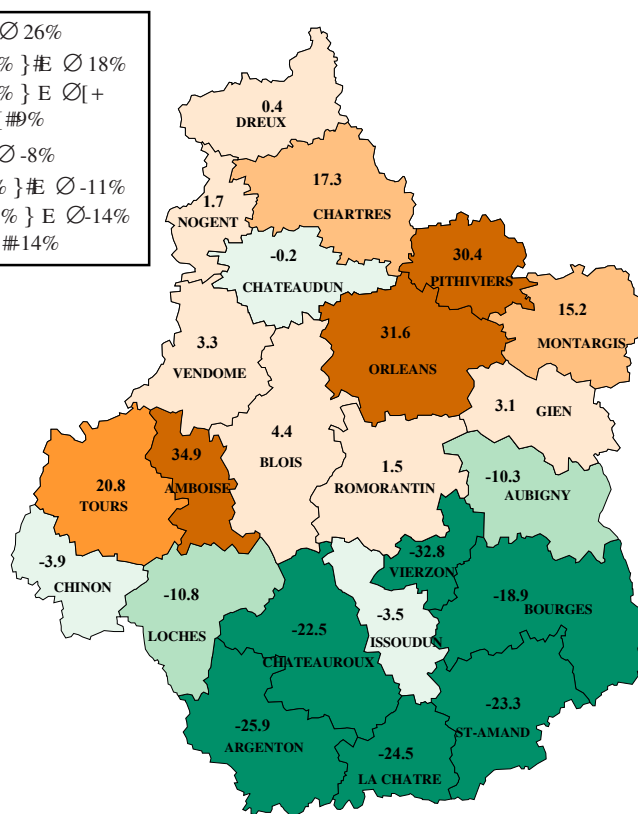
Estimation des remplacements de générations (1)

Estimation des renouvellements de sorties d'activité des 50 ans et plus en 2008 (2)



(1) rapport du solde entrées/sorties des 15-34 ans en 2008 sur le solde entrées/sorties des 60 ans et plus en 2008 (retraites envisagées).

Guide de lecture : Dans la zone de Tours, les entrées entre 15 et 34 ans sont supérieures de 49,5 % aux sorties après 59 ans. Dans la zone de Vierzon elles sont inférieures de 9,7 %.



(2) rapport du solde entrées/sorties des 15-43 ans en 2008 sur le solde entrées/sorties des 50 ans et plus en 2008.

Guide de lecture : Dans la zone de Tours, les entrées entre 15 et 43 ans sont supérieures de 20,8 % aux sorties au delà de 49 ans. Dans la zone de Vierzon elles sont inférieures de 32,8 %.

L'évolution de la population active résulte d'entrées et de sorties, mouvements qu'on peut décomposer en deux groupes :

-l'estimation des remplacements des générations : entrées en activité des jeunes générations, âgées de moins de 35 ans en 2008 (moins de 25 ans en 1999), et sorties d'activité à 60 ans des anciennes générations (âgées de 51 ans ou plus en 1999).

-l'estimation des renouvellements de sorties d'activité des 50 ans et plus en 2008 : solde des entrées-sorties quel que soit le motif (départ à la retraite, mobilité géographique, licenciement, démission).

Le premier groupe est fortement lié à la situation démographique d'un territoire. Le second dépend de la situation économique de ce territoire, de la politique des entreprises, des politiques des pouvoirs publics et des tendances sociales profondes (croissance de l'activité des femmes, départs à la retraite précoces, etc...).

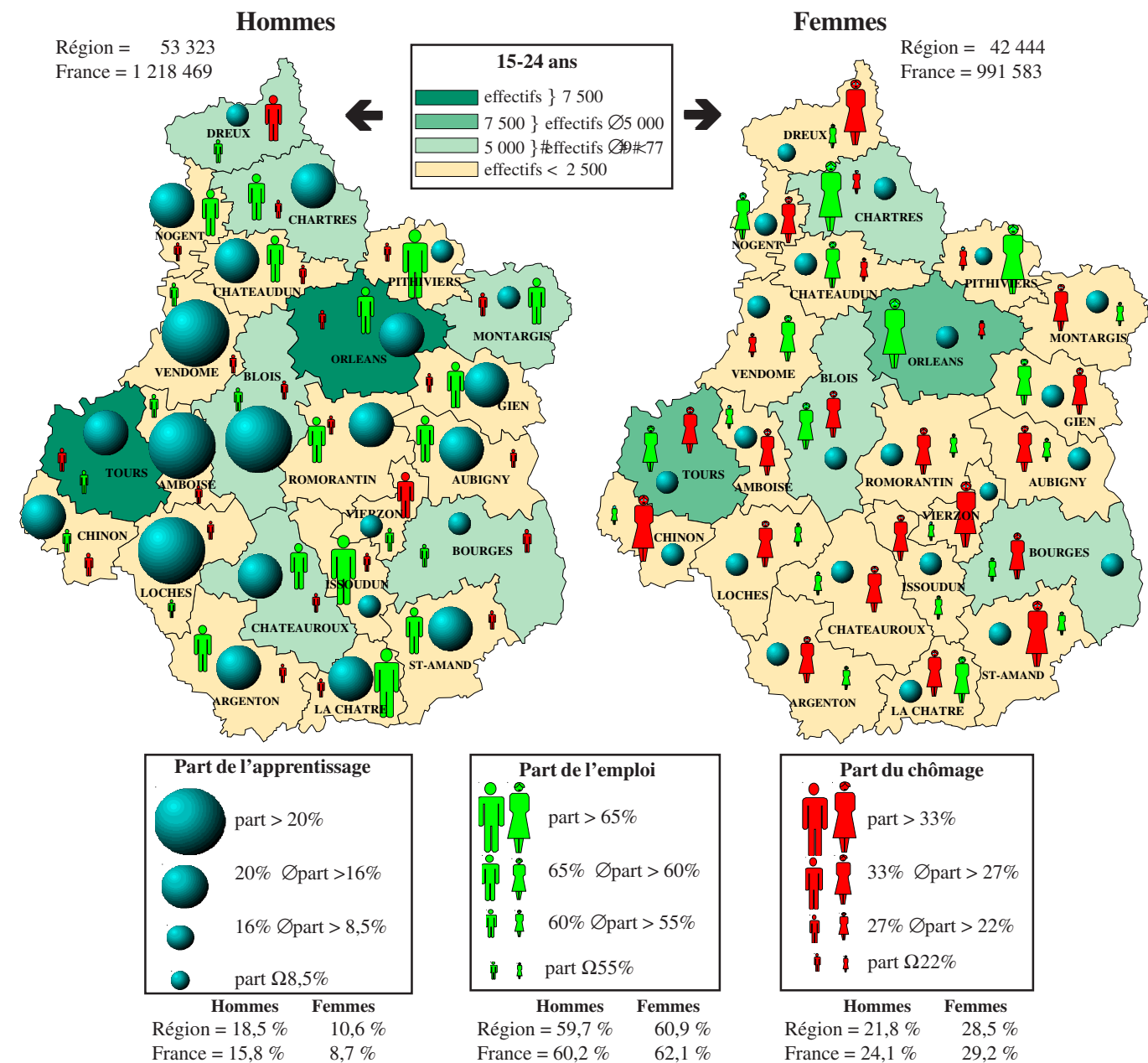
A l'échéance 2008, le remplacement des générations n'est pas assuré à l'extrême sud de la région et à Vierzon (carte 1).

Si l'on estime le remplacement des sorties d'activité, quel qu'en soit le motif, par l'ensemble des entrées entre 15 et 43 ans, le déficit des entrées par rapport aux sorties s'étend à l'ensemble des zones du sud de la Loire sauf Romorantin (carte 2).

Estimations réalisées par Hubert Bouquet

POPULATION ACTIVE

Apprentissage, chômage, emploi : les trois facteurs structurants de la population active



En 1999, une sur-représentation de l'apprentissage chez les hommes, parmi les 15-24 ans.

Le nombre des actifs est proportionnellement plus élevé parmi les hommes de 15-24 ans que parmi les femmes du même âge (34,5 % contre 28,4 %). Les jeunes hommes sont plus fréquemment en emploi (hors apprentissage). Mais, surtout, ils sont deux fois plus nombreux en apprentissage que les femmes (18,5 % contre 10,6 %). A l'inverse, les jeunes femmes proportionnellement moins nombreuses en activité sont plus souvent au chômage que les hommes.

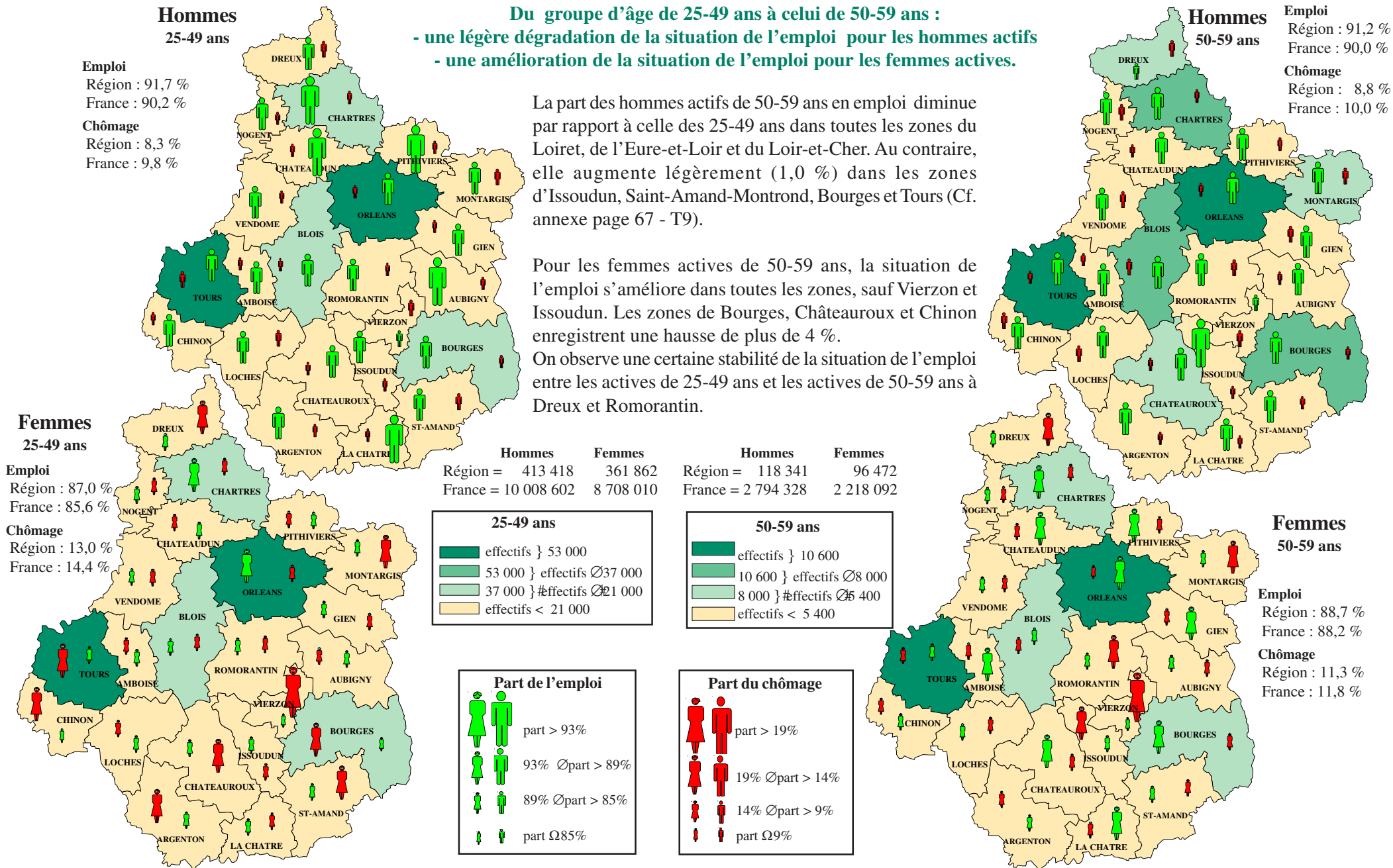
Les jeunes apprentis plutôt à l'ouest de la région.

Les jeunes apprentis sont domiciliés, en grand nombre, à l'ouest de la région, alors que des caractéristiques de localisation n'apparaissent pas pour les jeunes femmes.

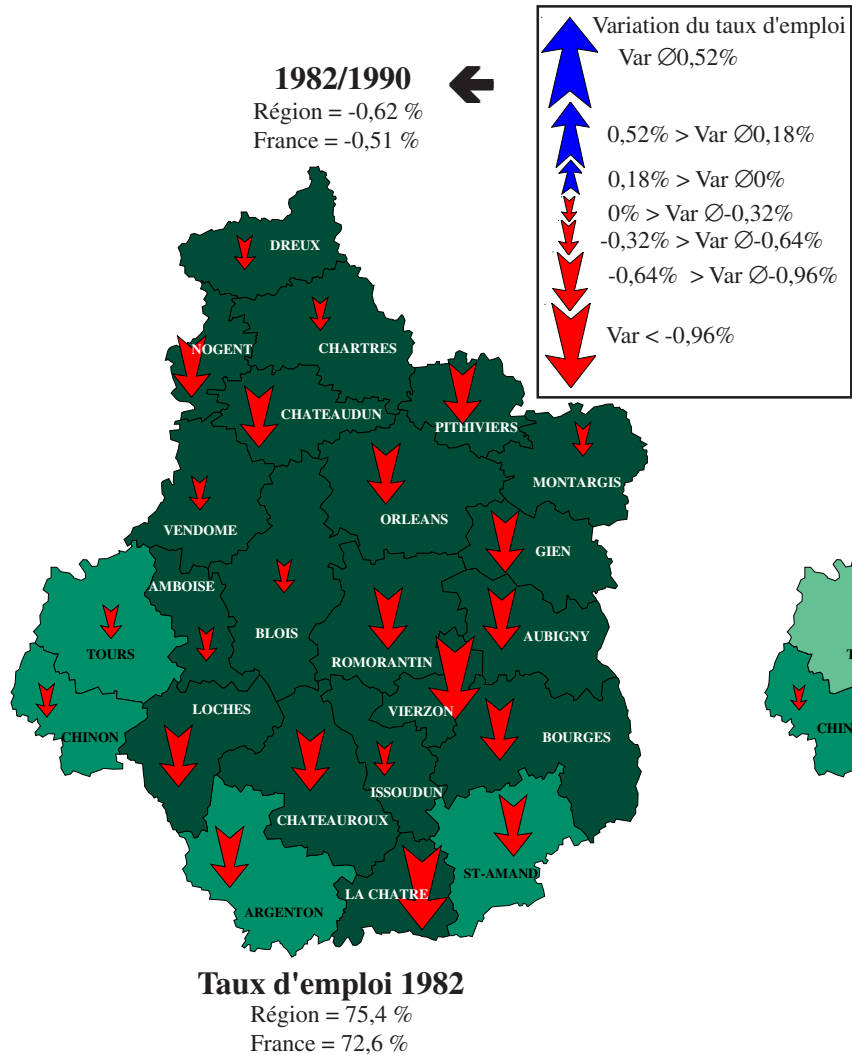
La part des chômeurs plus élevée, à Dreux et Vierzon quel que soit le sexe.

Pour les jeunes hommes, la part des chômeurs est plus élevée à Dreux et à Vierzon (respectivement 30,9 % et 27,3 %). En revanche, pour les jeunes femmes, la part des chômeurs est élevée dans presque toutes les zones, particulièrement dans celles de Vierzon, Chinon, Saint-Amand-Montrond et Dreux où elle dépasse 34,5 %.

POPULATION ACTIVE



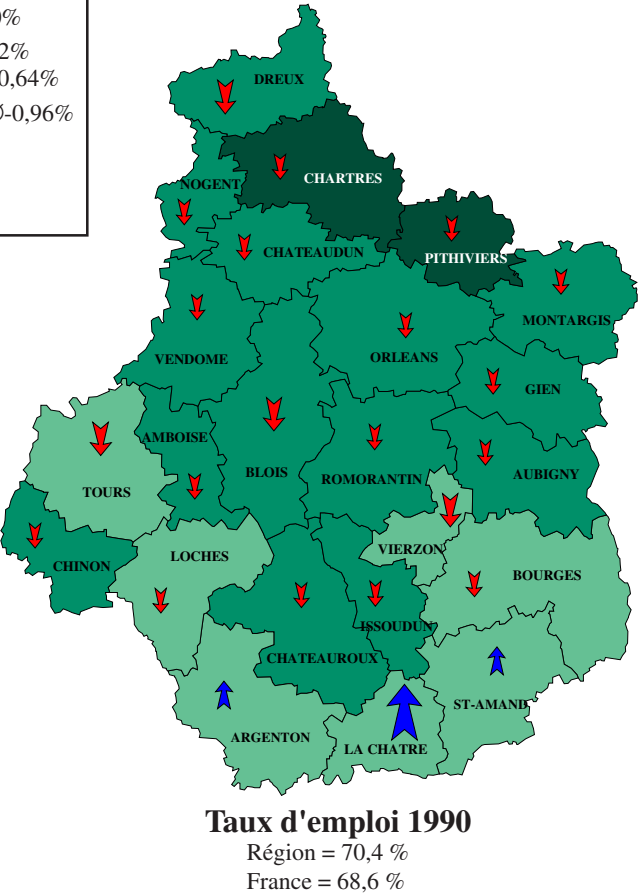
POPULATION ACTIVE



De 1982 à 1990, une diminution du taux d'emploi de 75,4 % à 70,4 %. Entre 1990 et 1999, le rythme de diminution s'affaiblit dans toutes les zones d'emploi. A l'extrême sud de la région, Argenton-sur-Creuse, La Châtre et Saint-Amand-Montrond connaissent même une reprise du taux d'emploi masculin.

Taux d'emploi des hommes

1990/1999
Région = -0,23 %
France = -0,27 %

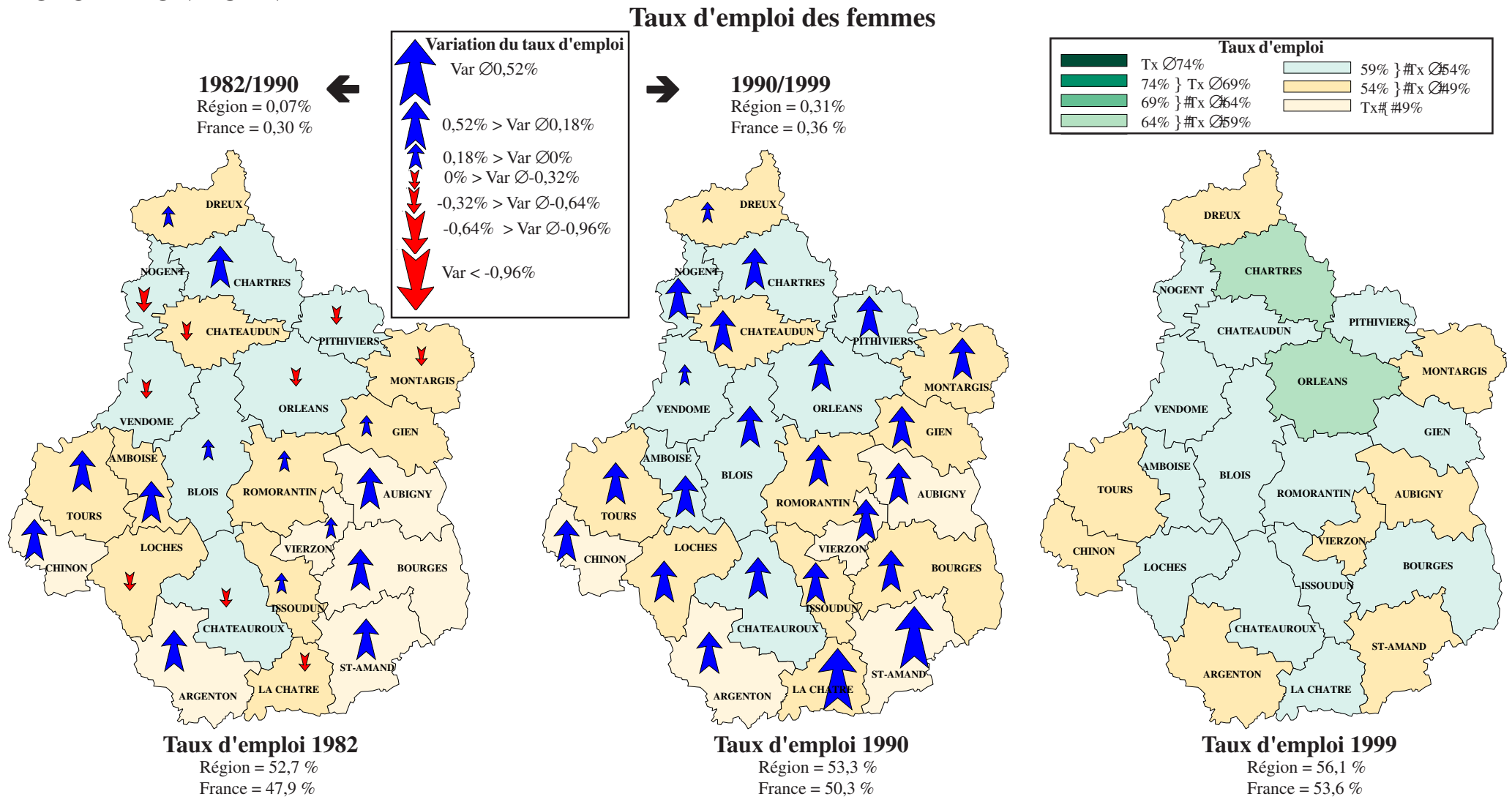


En 1999, un taux d'emploi masculin élevé dans des zones à dominante industrielle (hors Dreux, Nogent-le-Rotrou et Vierzon). Le profil de la région en fonction du taux d'emploi des hommes, assez homogène en 1982, montre, en 1999, une forte disparité entre la zone de Vierzon où le niveau



est le plus faible (63,5 %) et les zones sur un arc en forme de fer à cheval, d'Amboise à Issoudun, en passant par Pithiviers et Gien (taux d'emploi entre 69,0 % et 74,0 %) (Cf. page 48).

POPULATION ACTIVE



Une accélération de la progression du taux d'emploi des femmes de 1982 à 1999.

En 1982, les zones où les taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans sont les plus faibles (inférieurs à 49,0 %), se situent dans le Cher, ainsi qu'à Argenton-sur-Creuse et Chinon.

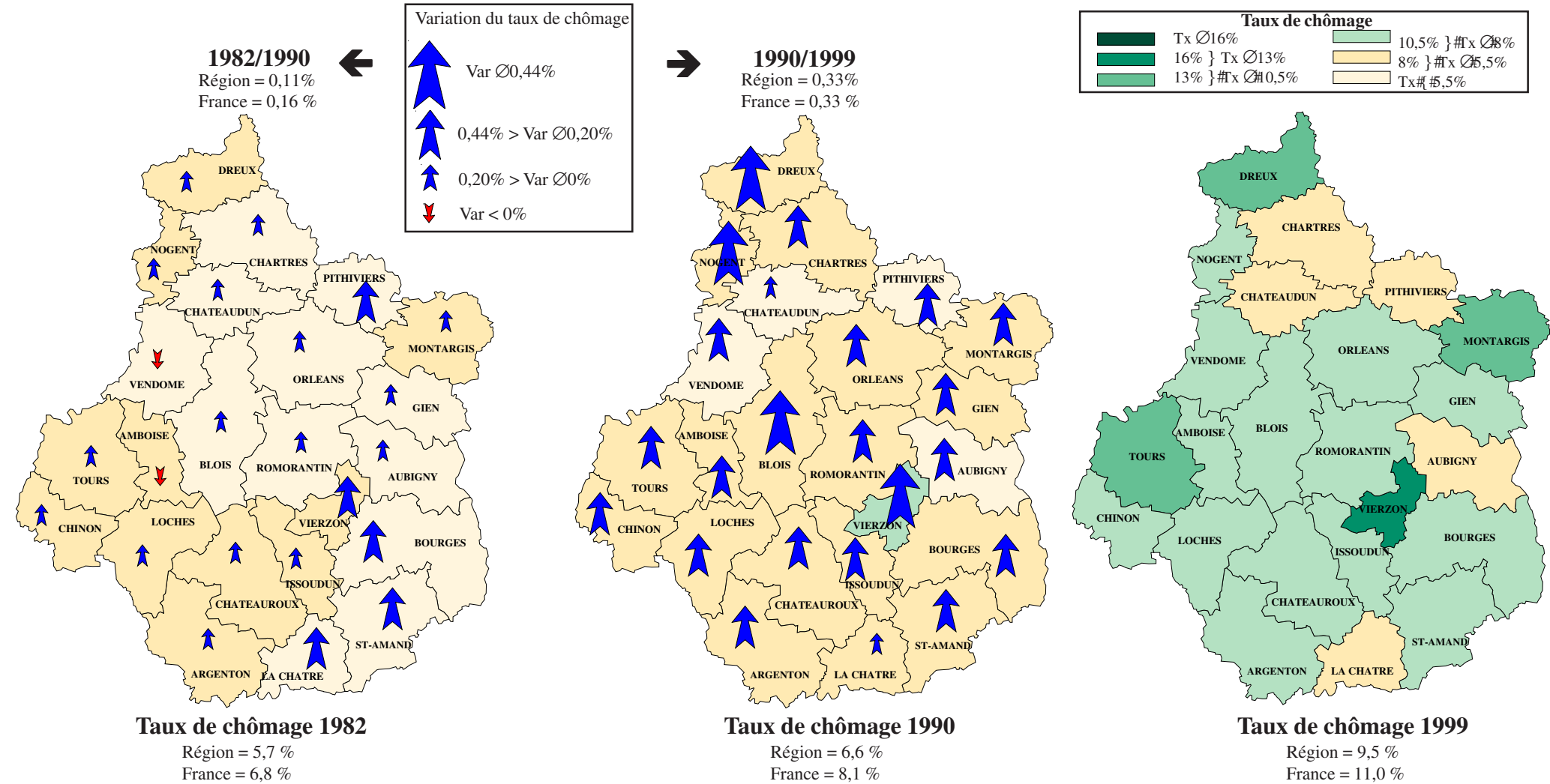
En 1999, dans ces zones, à l'exception de Bourges, les

taux d'emploi demeurent les plus faibles (entre 49,0 % et 54,0 %). S'y adjoignent aussi Tours, Montargis et Dreux. A cette date, Orléans et Chartres se distinguent par un niveau élevé du taux d'emploi (respectivement 59,6 % et 61,4 %), lié principalement à la croissance de l'emploi très élevée entre 1990 et 1999.

De 1982 à 1999, le taux d'emploi des femmes est passé de 52,7 % à 56,1 %. Entre 1990 et 1999, la croissance est plus rapide qu'entre 1982 et 1990. Les progressions les plus élevées se trouvent à La Châtre et Saint-Amand-Montrond (liées à la diminution de la population), la plus faible à Dreux (liée à la diminution de l'emploi accompagnée de l'augmentation de la population).

POPULATION ACTIVE

Taux de chômage des hommes



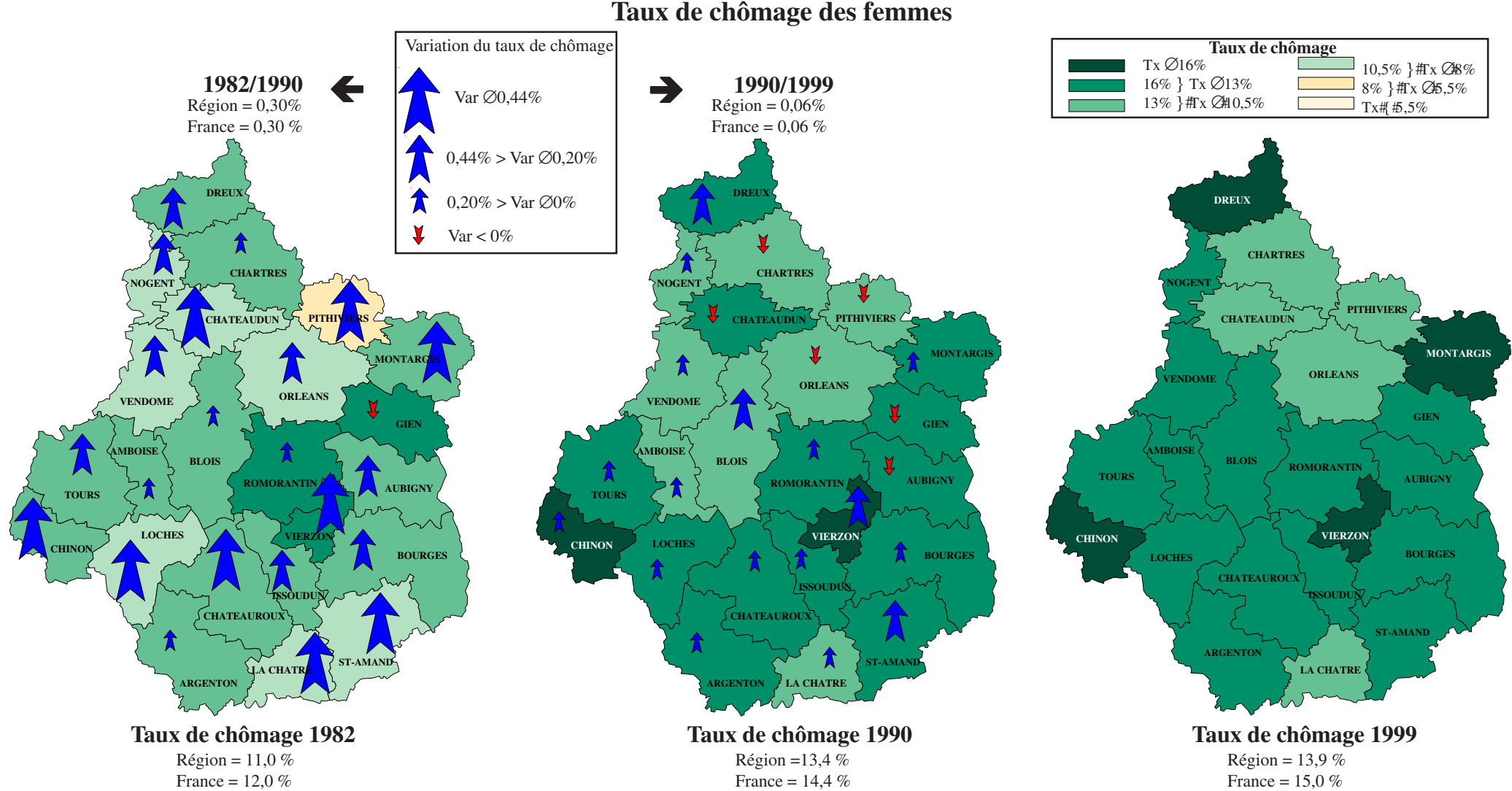
Entre 1982 et 1999, une forte dégradation du marché du travail.

Le taux de chômage de la population active (au sens du recensement) est passé de 7,9 % en 1982 à 9,6 % en 1990 pour atteindre 11,5 % en 1999. En 1999, le niveau du chômage reste encore plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes (13,9 % contre 9,5 %). Mais

l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit entre 1982 et 1999. De près du double de celui des hommes en 1982 et 1990, le taux de chômage des femmes n'est supérieur que de 44 % en 1999. Entre 1982 et 1999, les hommes ont été plus touchés par la dégradation du marché du travail que les femmes. Elle s'est surtout fait ressentir, pour les hommes, entre 1990 et 1999.

Les niveaux de chômage les plus faibles se situent à Chartres, Pithiviers, Châteaudun et La Châtre, pour les hommes (entre 5,5 % et 8,0 %), comme pour les femmes (entre 10,2 % et 13,0 %). Il est faible, aussi, à Aubigny-sur-Nère, pour les hommes, et à Orléans, pour les femmes.

POPULATION ACTIVE



Les hommes : une dégradation du marché du travail des zones à industries anciennes vers des zones à industries récentes.
Entre 1982 et 1990, les plus importantes dégradations du marché du travail masculin touchent les zones Saint-Amand-Montrond, La Châtre, Bourges et Pithiviers (Cf. annexe page 69 - T11). Entre 1990 et 1999, elles se

situent plutôt dans les zones à industries implantées plus récemment (Dreux, Nogent-le-Rotrou, Blois) et dans deux zones à industries plus anciennes comme Vierzon.
Les femmes : la dégradation du marché du travail s'atténue entre 1990 et 1999.
Entre 1982 et 1990, les fortes dégradations du marché

du travail se situent plutôt au sud de la Loire. Entre 1990 et 1999, le marché du travail féminin s'est davantage détérioré à Dreux, Blois, Vierzon et Saint-Amand-Montrond. Par contre, on observe une amélioration dans les zones d'emploi de Chartres, Pithiviers, Orléans, Châteaudun, Gien et Aubigny-sur-Nère.

POPULATION ET FORMATION

L'objet de ce chapitre est de mesurer l'évolution du niveau de formation. Ne disposant pas des données des recensements sur la formation de la population en 1982 et 1990, nous utilisons comme indicateur substitutif permettant d'approcher cette évolution la comparaison de deux classes d'âge : les 25-29 ans et les 30-59 ans. Le choix de la classe 25-29 ans est motivée par le fait que la quasi totalité des jeunes (96 %) de cette classe ne sont plus scolarisés en 1999.

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 35 à 42)

Les diplômes par niveau :

- Niveau peu ou non diplômé : population titulaire d'un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou d'un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle appelé maintenant Brevet des collèges), ou sans diplôme.
- Niveau CAP, BEP : population titulaire d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles.
- Niveau Bac, BP : population titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet Professionnel.

- Niveau Bac+2 : population titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2.
- Diplômes supérieurs : sont regroupées dans cette catégorie les personnes titulaires d'un diplôme supérieur à Bac +2.

Fonds de cartes : part des 15-59 ans par niveau de diplôme dans chaque zone.

Exemple niveau CAP, BEP : population des 15-59 ans titulaire d'un CAP, BEP dans la zone / population des 15-59 ans (non

scolaire) de la zone.

Symboles sur les cartes : part dans chaque zone des diplômés par tranche d'âge.

Deux tranches d'âges 25-29 ans et 30-59 ans sont représentées pour tous les niveaux de diplômes.

Exemple : Pour le niveau CAP, BEP 25-29 ans : population des 25-29 ans titulaire d'un CAP, BEP dans la zone / population des 25-29 ans (non scolaire) de la zone.

Bibliographie

Sur la région

- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *Regards sur l'école 2002-2003* », juin 2003, (CDROM).
- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *L'entrée dans la vie active des jeunes apprentis de l'académie d'Orléans-Tours, I.P.A au 1^{er} février 2002* », Stats'études, 2003.
- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours, I.V.A au 1^{er} février 2002* », Stats'études, 2003.
- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *Les départs d'élèves après une inscription en première année de Lycée professionnel, dans l'académie d'Orléans-Tours (2001-2002)* », Stats'études, 2003.

Cadrage national ou interrégional

- Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la recherche, Direction de la programmation et du développement, « *L'état de l'école* », n° 12, octobre 2002.
- Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la recherche, Direction de la programmation et du développement, « *Géographie de l'école* », n° 8, avril 2003.

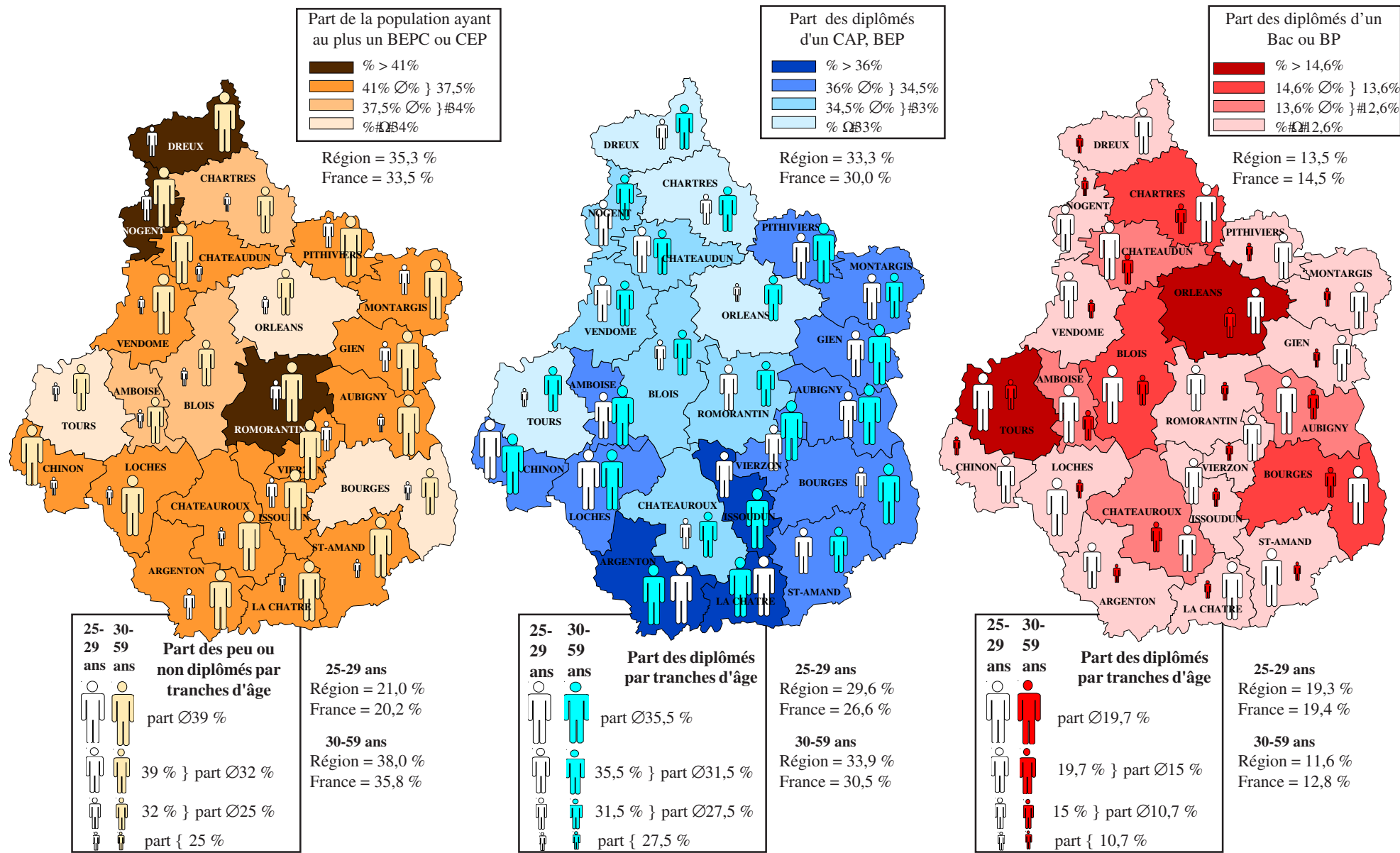
- P. Poulet-Coulibando, « *Parcours d'élèves dans le secondaire : les grandes tendances nationales au cours des années 1990* », Education et formations, n° 62, avril 2002.
- C. Moisan, « *Diversités régionales des parcours dans le secondaire* », Education et formations, n° 62, avril 2002.
- V. Sandoval, I. Hatrisse, « *Le développement de l'apprentissage au niveau IV* », Education et formations, n° 62, avril 2002.
- D. Haag, « *La scolarisation des moins de 18 ans* », INSEE Premières, n° 787, Juillet 2001.
- M.A. Estrade, C. Minni, « *La hausse du niveau de formation : la durée des études a doublé en cinquante ans* », INSEE Premières, n° 488, septembre 1996.
- C. Gasquet, D. Martinelli, P. Caro, I. Przybylski, « *Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002 – Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes* », premiers résultats des travaux du groupe statistique pour l'évaluation (GSE), Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle (CCPR), mars 2002.

- E. Verdier, « *La France a-t-elle changé de régime d'éducation et de formation?* », Formation Emploi, CEREQ, n° 76, octobre-décembre 2001.
- P. Merle, « *Démocratisation ou accroissement des inégalités scolaires ? L'exemple de l'évolution de la durée des études en France (1988-1998)* », Population, INED, n° 4-5, 2002.
- LIRHE, « *Elévation des niveaux de formation. Emploi et marché du travail* », CEDEFOP Toulouse, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi, Novembre 2000.
- A. Gauron, « *Formation tout au long de la vie* », La documentation française, 2000.
- Z. Djider, « *Hommes et femmes ; les inégalités qui subsistent* », Insee Première, n° 834, mars 2002.

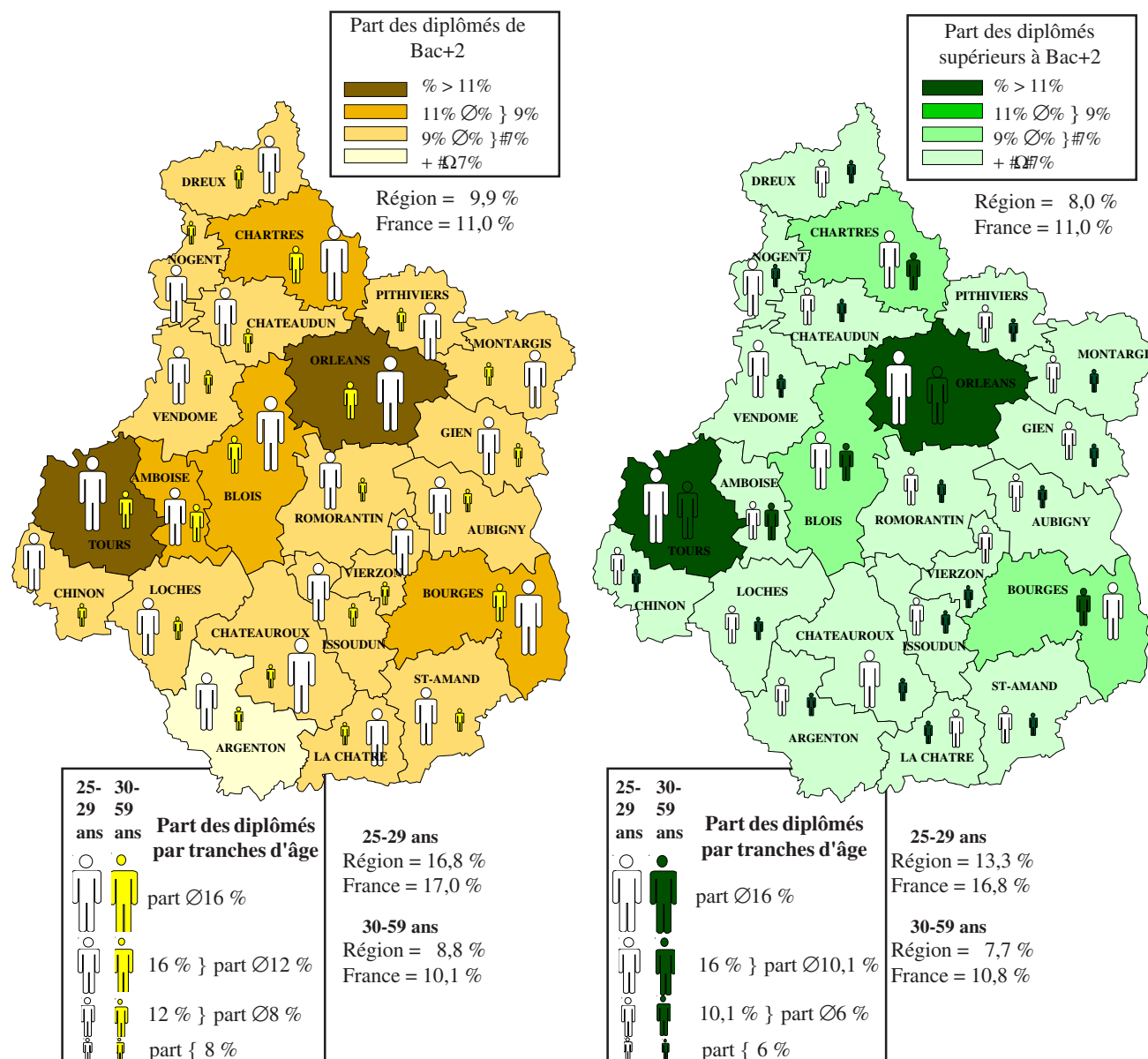
Prospective

- A. Ait Kaci, E. Waelbroeck-Rocha, E. Orivel, « *Prospective emploi-formation* », Les dossiers, Ministère de l'Education Nationale, n° 129, juin 2002.
- C. Sauvageot, « *Les besoins de recrutements des jeunes sortant du système éducatif, d'ici à 2010* », Education et formation, n° 62, avril 2002.

Répartition de la population des 15-59 ans par niveau de diplôme



Répartition de la population des 15-59 ans par niveau de diplôme



Partage en trois tiers de la population non scolaire de 15 à 59 ans en fonction du diplôme obtenu.

- 35 % de sans diplôme ou de diplômés de fin de scolarisation obligatoire (CEP, BEPC),
- 33 % de titulaires d'un BEP ou d'un CAP,
- 32 % de diplômés de niveau baccalauréat ou plus.

Le poids des titulaires d'au plus un BEPC ou CEP dépasse 41 % à Dreux, Nogent-le-Rotrou et Romorantin.

Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP se concentrent au sud et à la frontière est de la région, (de Chinon à Pithiviers en passant par La Châtre, Issoudun et Vierzon) ainsi qu'à Amboise.

À l'exception de Châteauroux, la part des diplômés de niveau égal ou supérieur au baccalauréat est élevée dans les zones préfectorales, particulièrement Orléans et Tours.

Progression du niveau de diplôme, entre les groupes d'âge 30-59 ans et 25-29 ans.

Entre les 25-29 ans et les 30-59 ans, la part des non diplômés et des titulaires d'un CEP ou BEPC baisse au profit des diplômés de niveau baccalauréat ou plus.

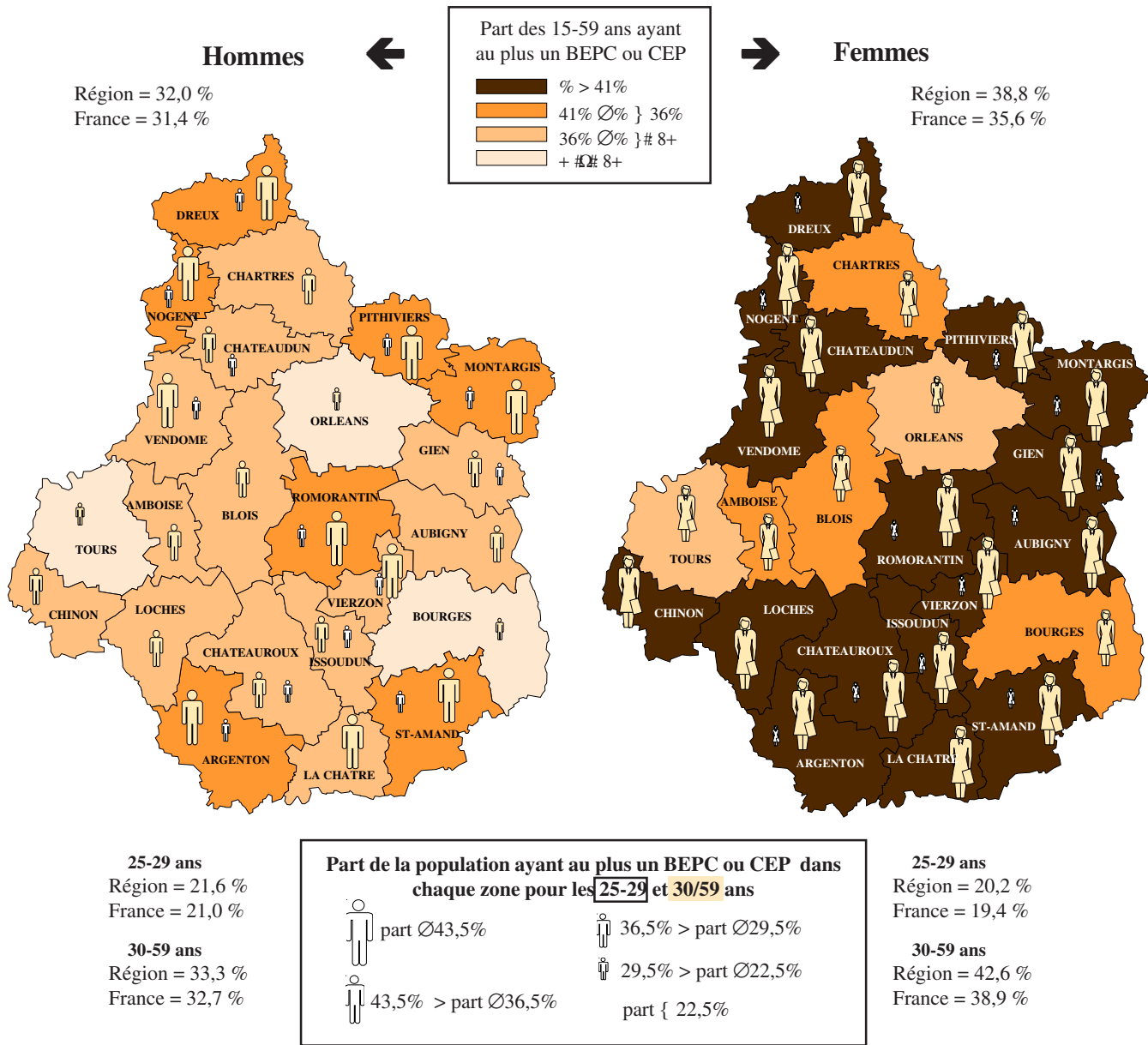
La baisse des non diplômés et titulaires d'un CEP ou BEPC concerne la plus part des zones, en particulier La Châtre, Loches, Chinon et Vendôme.

La baisse des titulaires d'un CAP ou BEP se situe, en premier lieu, dans les zones préfectorales, sauf Chartres et Blois. On observe une progression dans les zones de La Châtre, Chinon, Loches et Argenton-sur-Creuse.

La progression des diplômés de niveau baccalauréat touche d'abord La Châtre, Loches et Saint-Amand-Montrond (Cf. annexe page 70 - T12).

La hausse des diplômés de niveau bac+2 s'observe principalement dans les zones préfectorales sauf Bourges, et à La Châtre. Celle des titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 se situe principalement à Tours et Orléans.

Population ayant au plus un BEPC ou CEP



Les femmes de 15 à 59 ans plus nombreuses à posséder au plus un BEPC ou CEP.

Cette situation est liée à la forte proportion de femmes titulaires d'un BEPC ou d'un CEP (22,5 % contre 15,2 % pour les hommes). La part des non diplômés est équivalente pour les deux sexes.

- Pour les femmes, la part des titulaires d'au plus un BEPC ou un CEP dépasse 41,0 % dans toutes les zones, en dehors de Tours, Orléans, Chartres, Bourges, Blois et Amboise.

- Pour les hommes, la part la plus élevée de ces niveaux de diplôme se trouve dans des zones très dispersées : Dreux, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers, Montargis, Romorantin, Saint-Amand-Montrond et Argenton-sur-Creuse. Elle est comprise entre 36,0 % et 41,0 %.

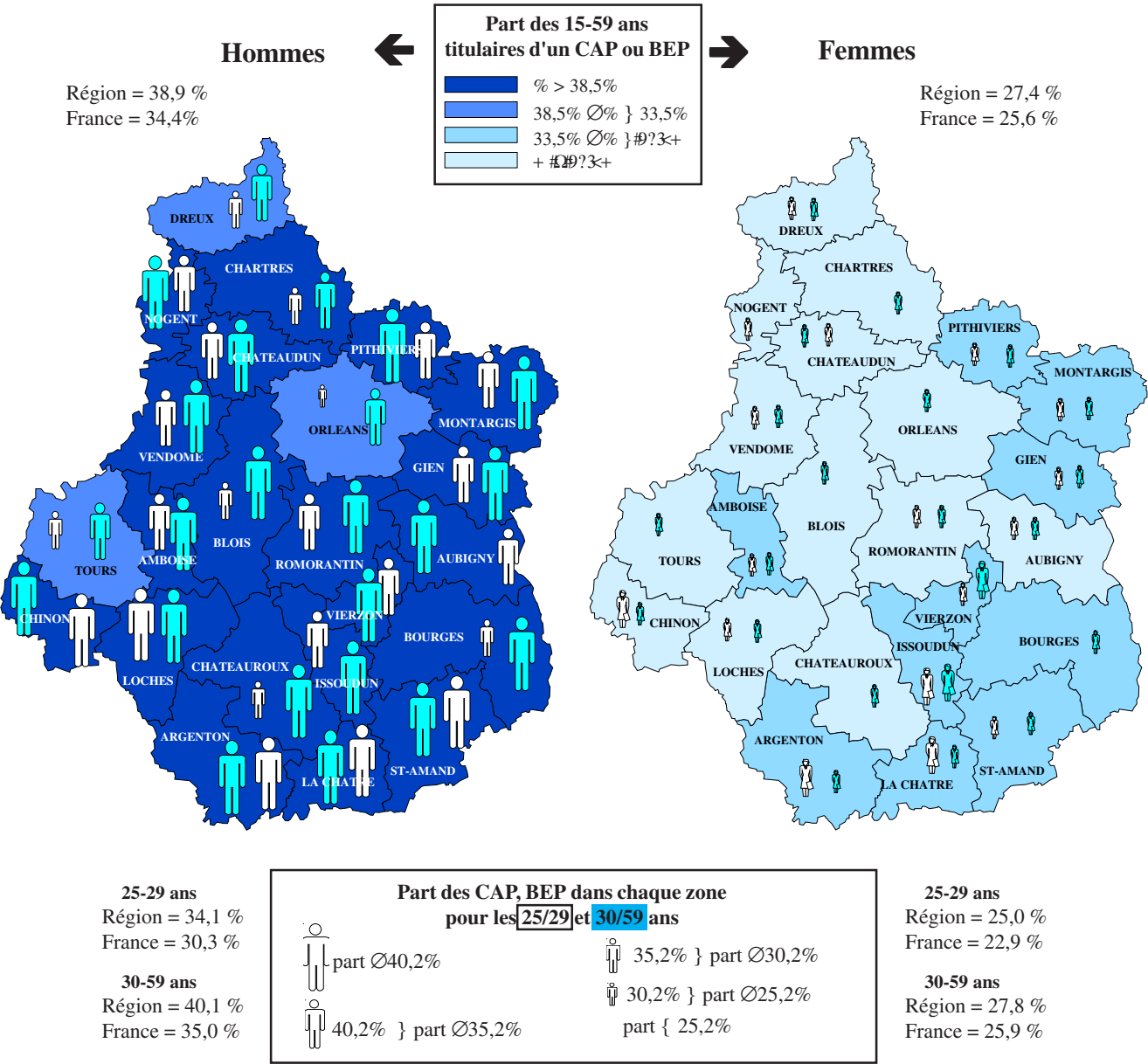
Diminution de la population la moins diplômée.

Les jeunes de 25 à 29 ans sont nettement moins nombreux à posséder au plus un BEPC ou CEP que la population des 30-59 ans. Cette diminution est beaucoup plus importante chez les femmes que chez les hommes (-22,4 points contre -11,7 points).

Les écarts (*) observés varient selon les zones de -8,9 à Bourges à -18,9 à La Châtre pour les hommes et de -19,5 à Montargis à près de -30 à La Châtre et Chinon. (Cf. annexe page 70 - T12).

(*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les hommes à La Châtre : 19,4 % (25-29 ans) - 38,3 % (30-59 ans) = -18,9 points pourcentage.

Population titulaire d'un CAP ou BEP



Une forte représentation des niveaux CAP ou BEP : caractéristique de la région Centre.

Pour les hommes comme pour les femmes, même la part la plus faible de CAP et BEP observée dans chacune des zones d'emploi est supérieure à la moyenne nationale.

Les CAP et BEP constituent une spécificité masculine. En région Centre, 38,9 % des hommes de 15 à 59 ans possèdent un CAP ou un BEP et seulement 27,4 % des femmes du même âge.

- Pour les hommes, la part des titulaires du CAP ou du BEP dépasse 38,5 % dans toutes les zones, exceptés les deux zones universitaires et Dreux.
- Pour les femmes, les parts les plus élevées, comprises entre 28,5 % et 33,5 %, se situent dans le sud-est, le nord-est de la région et à Amboise.

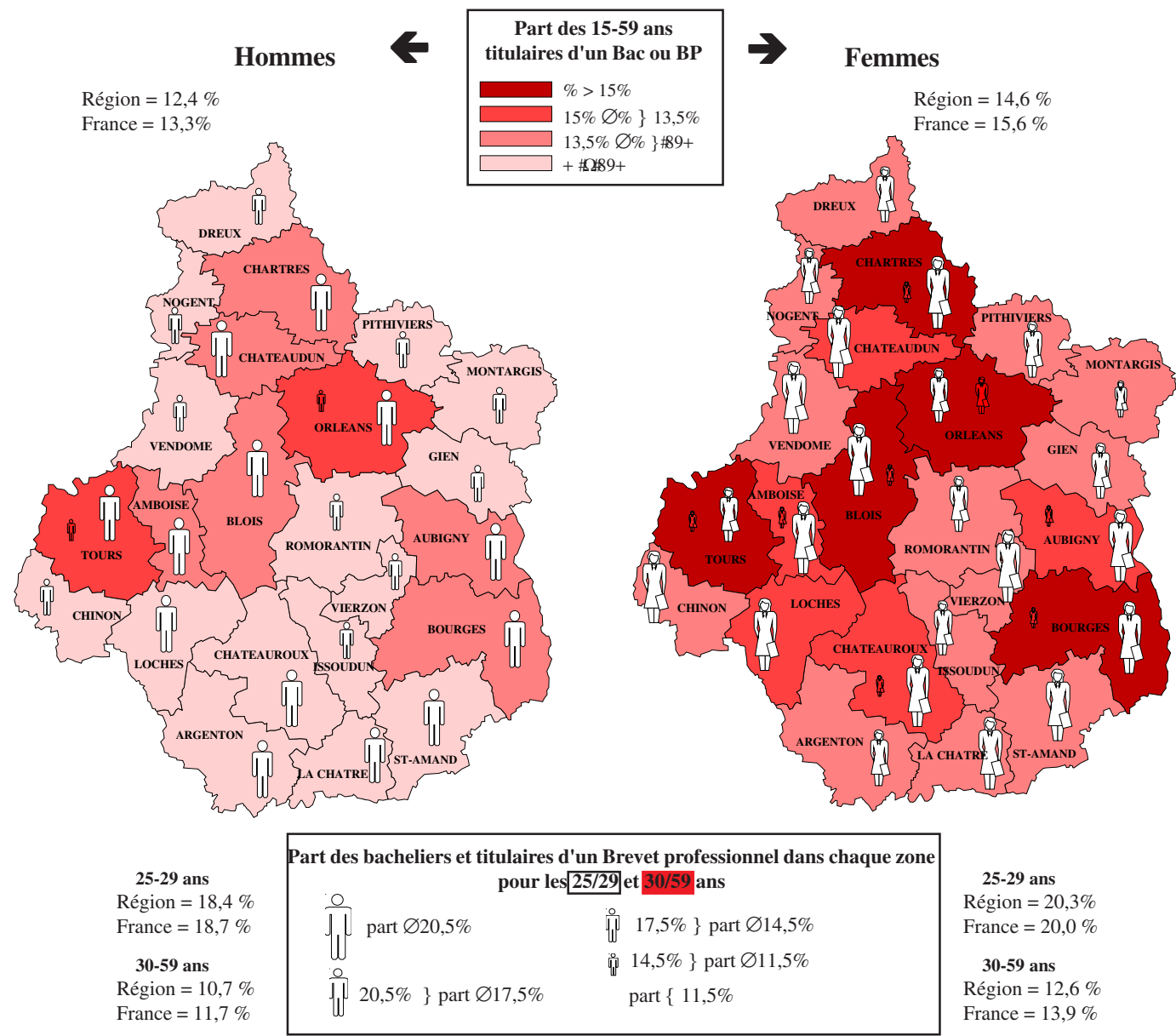
Des diplômes spécifiquement masculins.

On observe globalement une diminution des titulaires d'un CAP ou BEP imputable essentiellement aux hommes.

En effet, les jeunes hommes (25-29 ans) sont moins nombreux que les 30-59 ans à ce niveau. Les écarts (*) sont particulièrement importants à Bourges (-8,4), Orléans (-8,1), Châteauroux (-7,0), Issoudun (-6,8), Tours (-6,8) et Blois (-6,6). (Cf. annexe page 70 - T12). Pour les femmes, l'évolution diffère selon les zones. On constate une diminution des femmes à ce niveau de diplôme plus importante dans les zones préfectorales où la formation est généralement plus élevée. En revanche, dans toutes les zones non préfectorales, exceptées celles de Vierzon, Gien, Montargis et Pithiviers, la part des jeunes femmes titulaires d'un CAP ou BEP est plus importante que celle des 30-59 ans.

(*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les hommes à Bourges : 33,6 % (25-29 ans) - 42,0 % (30-59 ans) = -8,4 points pourcentage.

Population titulaire d'un Bac ou d'un Brevet Professionnel



Cette population inclut les individus dont le niveau de diplôme le plus élevé est soit le baccalauréat général, le baccalauréat technologique, le baccalauréat professionnel ou le brevet professionnel

Les femmes de 15 à 59 ans relativement plus nombreuses que les hommes du même âge à posséder un diplôme de niveau baccalauréat (14,6 % contre 12,4 %).

Quel que soit le sexe, les deux zones universitaires d'Orléans et Tours enregistrent une forte proportion de titulaires de diplômes de niveau baccalauréat (supérieure à 13,5 % pour les hommes et 15 % pour les femmes) auxquelles s'ajoutent pour les femmes trois autres zones préfectorales (Chartres, Bourges et Blois).

Les jeunes plus nombreux à posséder un diplôme de niveau baccalauréat.

La part des titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat parmi les 25-29 ans est supérieure de 7,7 points à celle observée parmi les 30-59 ans, quel que soit le sexe.

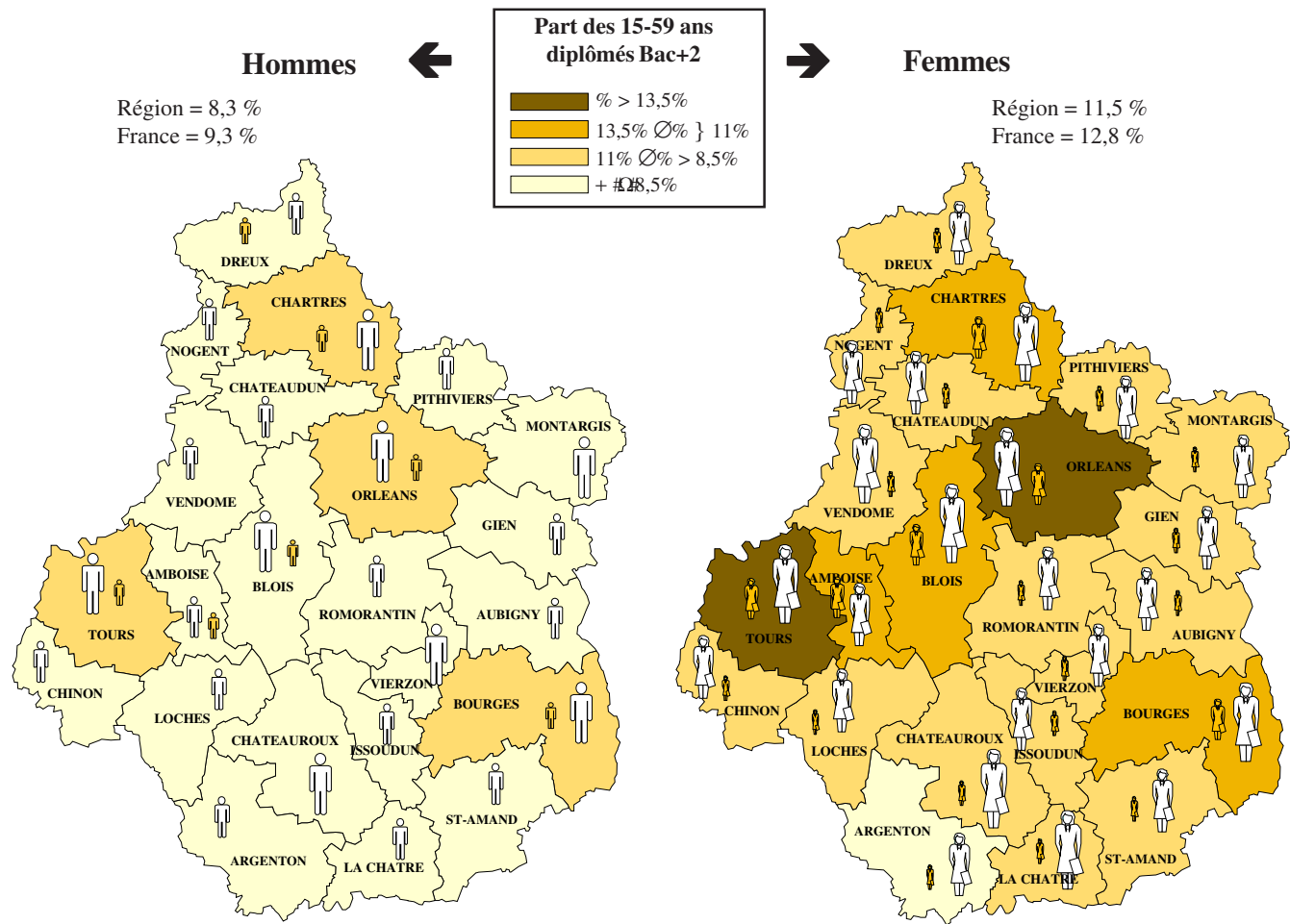
Les plus forts écarts concernent plutôt les zones du sud de la région :

- pour les hommes : La Châtre (11,4), Loches (10,7), Argenton-sur-Creuse (8,7) et Amboise (8,8).
- pour les femmes : Loches (11,7), Saint-Amand-Montrond (11,6) et Vierzon (11,0).

Les plus faibles se situent plutôt dans les zones du nord de la région, là où le niveau de formation était déjà plus élevé :

- pour les hommes : Montargis (5,7) et Gien (6,4).
- pour les femmes : Montargis (5,8) ainsi que dans les deux zones universitaires, Orléans (4,3) et Tours (6,6). (Cf. annexe page 70 - T12).

Population titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2



Les femmes de 15-59 ans plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 que les hommes, quelle que soit la tranche d'âge.

Quelle que soit la zone d'emploi, plus la part des diplômes de niveau Bac+2 est élevée, plus l'écart entre les femmes et les hommes est grand.

Les zones où les Bac+2 sont le plus représentés sont :
- pour les hommes : Orléans, Tours, Chartres et Bourges (plus de 8,5 %).

- pour les femmes : Orléans, Tours, Chartres, Bourges, Blois et Amboise (plus de 11,0 %).

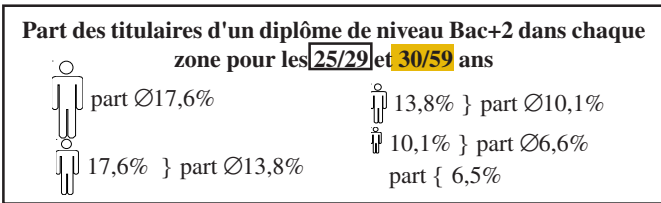
Une plus forte progression des Bac+2 pour les femmes (11,5 % contre 8,3 % pour les hommes).

Cette progression est d'autant plus grande que la part est élevée parmi les 35-59 ans.

Les écarts (*) les plus importants entre les 25-29 ans et les 30-59 ans s'observent pour les femmes (entre 6,2 à Aubigny-sur-Nère et 12,3 à La Châtre contre 4,6 à Amboise et 8,2 à Pithiviers pour les hommes). Ils dépassent 9 points pour les femmes dans les zones de Chartres, Bourges, Giens, Vendôme, Blois, Orléans, Châteauroux et La Châtre. Alors qu'ils n'atteignent que 8,2 points pour les hommes dans les zones de Montargis, Vierzon et Pithiviers. Dans les autres zones, l'écart est inférieur à 8 points. (Cf. annexe page 70 - T12).

25-29 ans
Région = 14,6 %
France = 15,0 %

30-59 ans
Région = 7,3 %
France = 8,5 %

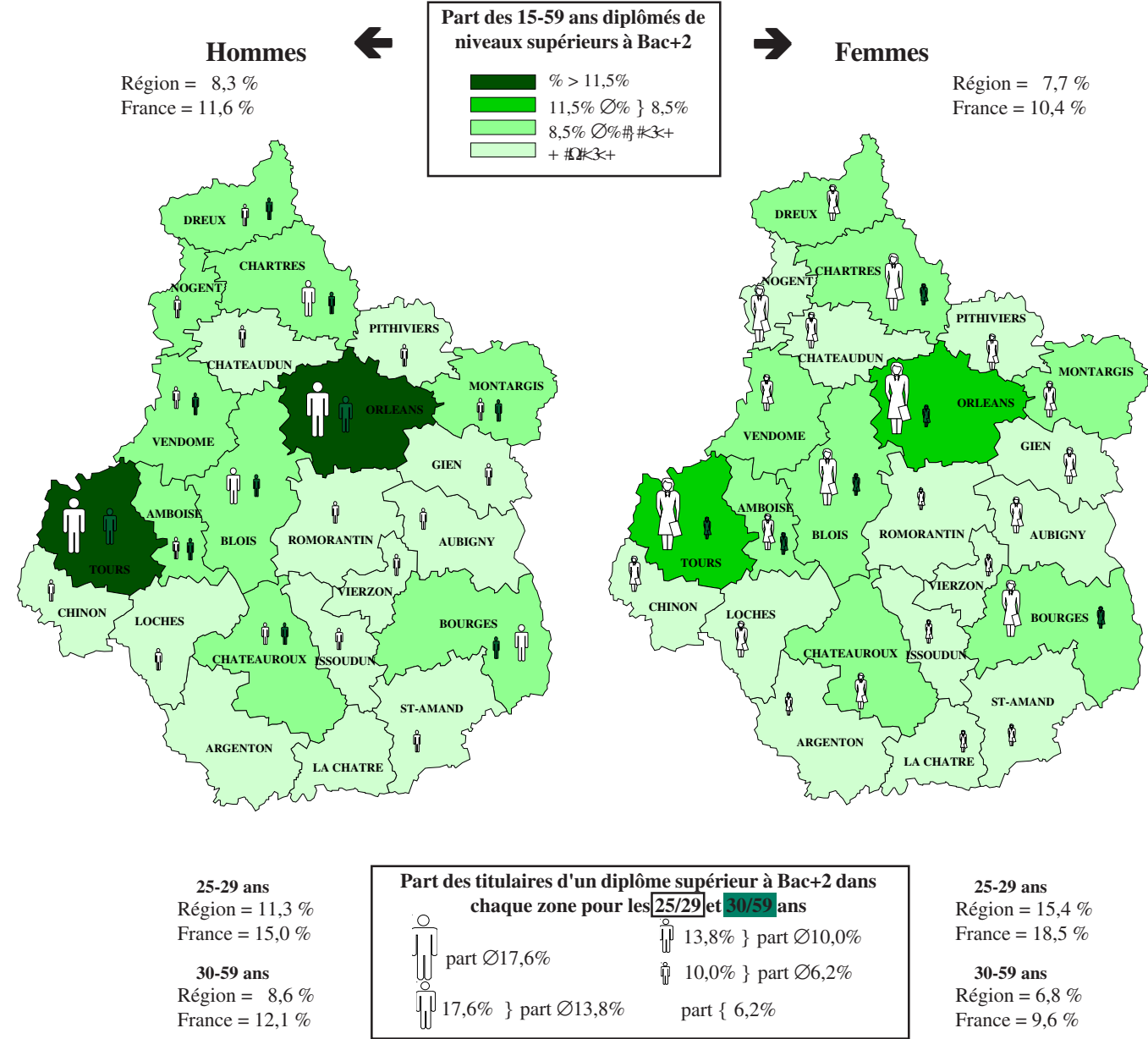


25-29 ans
Région = 19,1 %
France = 19,2 %

30-59 ans
Région = 10,2 %
France = 11,7 %

(*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les hommes à Montargis : 14,2 % (25-29 ans) - 6,0 % (30-59 ans) = 8,2 points pourcentage.

Population titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à Bac+2



Une tendance à la féminisation

Dans la population des 15 à 59 ans, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à être titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 (8,3 % contre 7,7 % pour les femmes). Cette différence tient à la population des 30-59 ans (8,9 % contre 6,8 % pour les femmes).

En revanche, si l'on considère les jeunes (25-29 ans), ce sont les femmes qui ont bénéficié de l'élévation des niveaux de diplômes. Elles sont 15,4 % à être titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 contre 11,3 % pour les hommes.

En effet, l'écart (*) entre les 25-29 ans et les 30-59 ans est nettement plus important pour les femmes (entre 4,5 à Saint-Amand-Montrond et 11,6 à Orléans) que pour les hommes (entre -0,2 à Argenton-sur-Creuse et 3,4 à Orléans). Aussi, en 1999 les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à être diplômées du supérieur quelle que soit la zone d'emploi. (Cf. annexe page 70 - T12).

(*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les femmes à Orléans : 21,6 % (25-29 ans) - 10,0 % (30-59 ans) = 11,6 points pourcentage.

POPULATION ET EMPLOI

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 43 à 59)

Emploi au lieu de résidence : toute personne habitant la zone d'emploi et occupant un emploi quel que soit le lieu d'activité.

Emploi au lieu de travail : toute personne travaillant dans la zone d'emploi quel que soit son lieu de résidence.

Part de l'emploi dans les secteurs d'activité (NES 4) : nombre d'emplois de la zone dans le secteur d'activité considéré / ensemble des emplois de la zone (salariés et non salariés).

Part de non salariés : nombre de non salariés de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

Part d'ouvriers : nombre d'ouvriers (CS6) de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

Part des employés : nombre d'employés (CS6) de la zone / ensemble des emplois (salariés et non salariés) de la zone.

Les secteurs d'activité économique (NES 4) regroupent l'ensemble des entreprises exerçant la même activité principale.

Les « domaines professionnels » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes.

Les « familles professionnelles » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles. Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE pour codifier le métier demandé par les demandeurs et les offreurs d'emploi, et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).

Bibliographie

Sur la région

- E. Morianne, S. Tagnani, « Une décennie d'évolution des métiers : davantage d'employés au service des particuliers et de cadres spécialisés », Insee Centre INFO, n°114, octobre 2002.
- S. Tagnani, « Déplacements domicile-travail et marchés du travail en région Centre », Insee Centre INFO, n°117, février 2003.

Cad战略 national ou interrégional

- V. Vallès, « Organisation territoriale de l'emploi et des services », INSEE Premières, n° 870, novembre 2002.
- Z. Djider, « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », INSEE Premières, n° 834, mars 2002.
- O. Chardon, « La transformation de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », INSEE Premières, n°796, juillet 2001.

- T. Amossé, « Recensement de la population de 1999 - L'espace des métiers de 1990 à 1999 », INSEE Premières, n°791, juillet 2001.
- B. Aubry, « Recensement de la population de 1999 - les métiers se redéploient sur le territoire métropolitain », INSEE Premières, n°792, juillet 2001.
- J. Talbot, « Les déplacements domicile-travail - De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », INSEE Premières, n° 767, avril 2001.

Prospective

- C. Seibel, C. Affriat, « Avenirs des métiers », Rapport du groupe Prospective des métiers et des qualifications, Commissariat général au plan, La Documentation française, novembre 2002.

- M. Amar, C. Affriat, J.M. Grando, R. Pierron, L. Richet-Mastain, « 2005 : le choc démographique, défi pour les professions, les territoires », collection qualifications et prospective, Commissariat général au plan, La Documentation française, novembre 2002.
- J-F. Germe, S. Monchatre, F. Pottier, « Les mobilités professionnelles : de l'instabilité dans l'emploi à la gestion des trajectoires », collection qualifications et prospective, Commissariat général au plan, La Documentation française, 2003.
- M. Gollac, C. Affriat, J-F. Loué, « Les métiers face aux technologies de l'information », collection qualifications et prospective, Commissariat général au plan, La Documentation française, 2003.

POPULATION ET EMPLOI

En moyenne, une progression constante des emplois de 1982 à 1999 dans la région.

Le nombre des emplois est passé de 904 576 en 1982 à 917 432 en 1990 et atteint 940 473 en 1999. Le rythme de progression s’est accéléré sur les deux périodes intercensitaires (0,18 % entre 1982 et 1999, 0,28 % entre 1990 et 1999).

Entre 1990 et 1999, la progression de l’emploi profite aux zones de la vallée de la Loire, aux zones limitrophes de l’Ile de France (hors Dreux), à celles de Châteaudun, de Romorantin et de Châteauroux.

Si la zone de Dreux enregistre une croissance de l’emploi entre 1982 et 1990, la tendance s’est renversée puisque l’emploi enregistre une diminution sur la deuxième période intercensitaire. Inversement les zones de Châteaudun, Pithiviers, Gien, Chinon, Romorantin et Châteauroux connaissent une diminution des emplois entre 1982 et 1990 et passent à une croissance entre 1990 et 1999.

Les deux tiers des emplois concentrés dans les zones de la vallée de la Loire et à proximité de l’Ile de France.

Plus des deux tiers des emplois de la région se situent dans les zones de la vallée de la Loire et dans les zones limitrophes de la région Ile de France. Cette proportion tend à croître ces dernières années (tableau ci-contre).

Une accélération de la transformation du tissu économique entre 1990 et 1999.

De 1982 à 1999, les parts de l’agriculture, de l’industrie et du bâtiment dans l’emploi ont diminué au bénéfice du secteur tertiaire. Ainsi, le tertiaire rassemblait un peu plus d’un emploi sur deux en 1982 (52,3 %) et les deux tiers en 1999 (66,2 %). Cette transformation s’est accélérée entre 1990 et 1999.

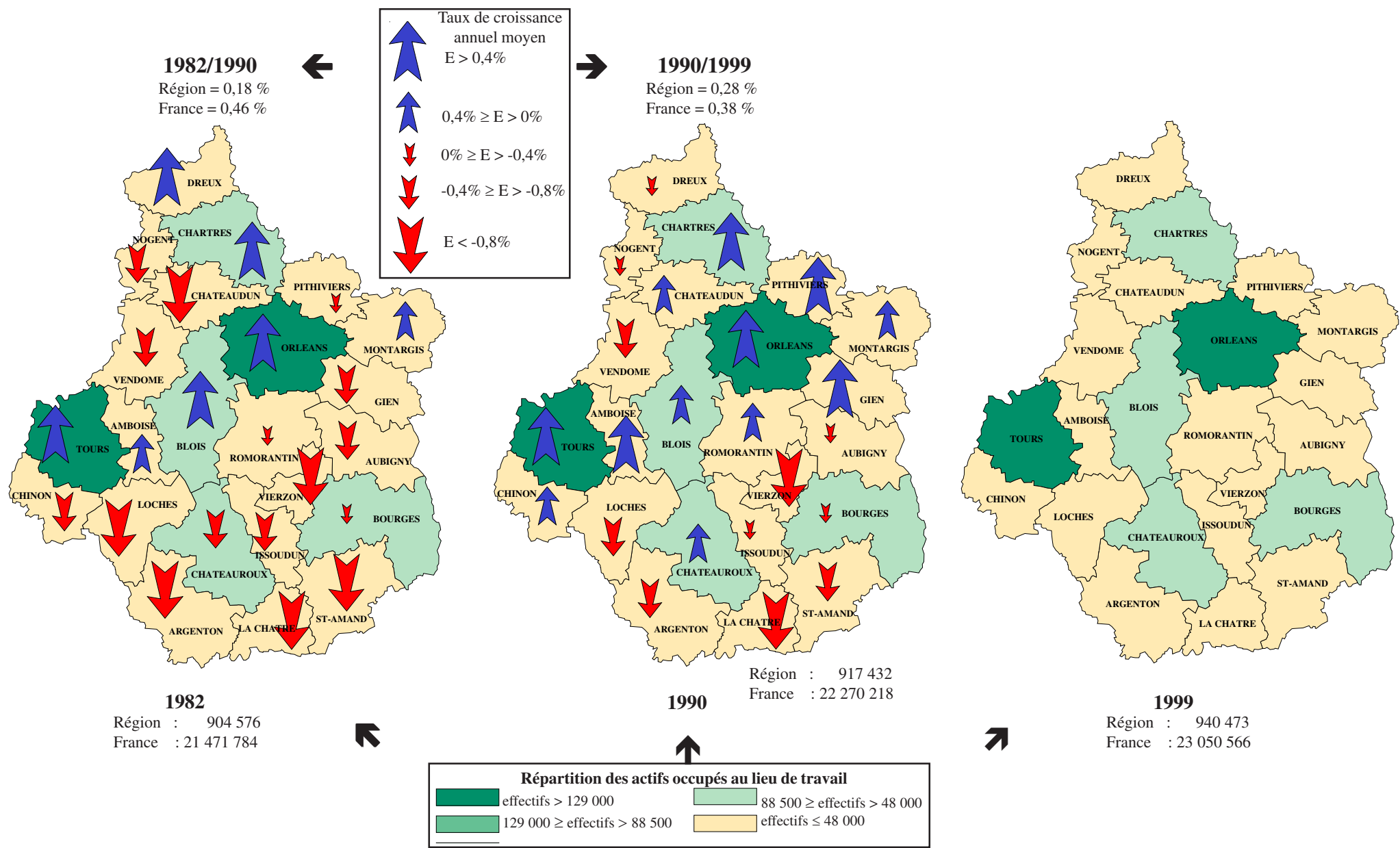
Sur les deux périodes intercensitaires, la croissance de l’emploi du secteur tertiaire est passée de 1,48 % à 1,76 % par an. La réduction de l’emploi s’est accélérée dans le bâtiment et, surtout, dans l’industrie (de -0,95 % à -2,13 % pour le bâtiment, de -0,46 % à -1,79 % pour l’industrie). Dans l’agriculture, au contraire, le rythme de diminution des emplois s’est ralenti (de -4,69 % à -3,35 % par an en moyenne).

Répartition de l’emploi de la région Centre entre les zones d’emploi

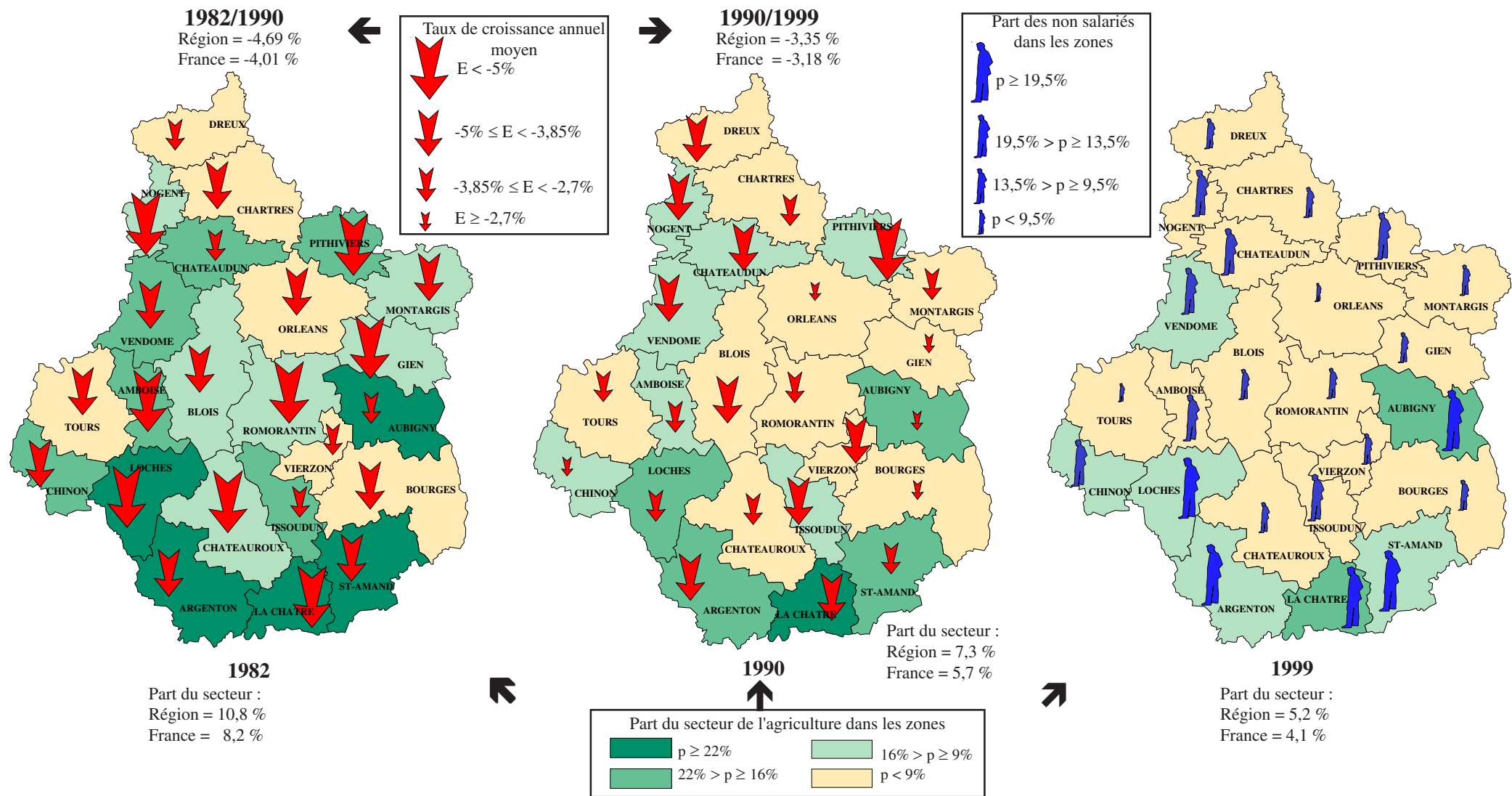
	1982	1990	1999
Zones limitrophes de l’Ile de France et zones de la vallée de la Loire (1)	63,7	65,9	67,4
Zones du triangle rural du nord-ouest (2)	7,1	6,6	6,3
Zones du sud de la Loire (3)	29,2	27,5	26,3
Région	100,0	100,0	100,0

- (1) Les zones d’emploi du Loiret, Dreux, Chartres, Blois, Amboise, Tours, Chinon
- (2) Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Vendôme
- (3) Les zones d’emploi du Cher et de l’Indre, Romorantin, Loches

Evolutions de l'emploi (au lieu de travail)



Evolutions de l'emploi dans le secteur de l'agriculture

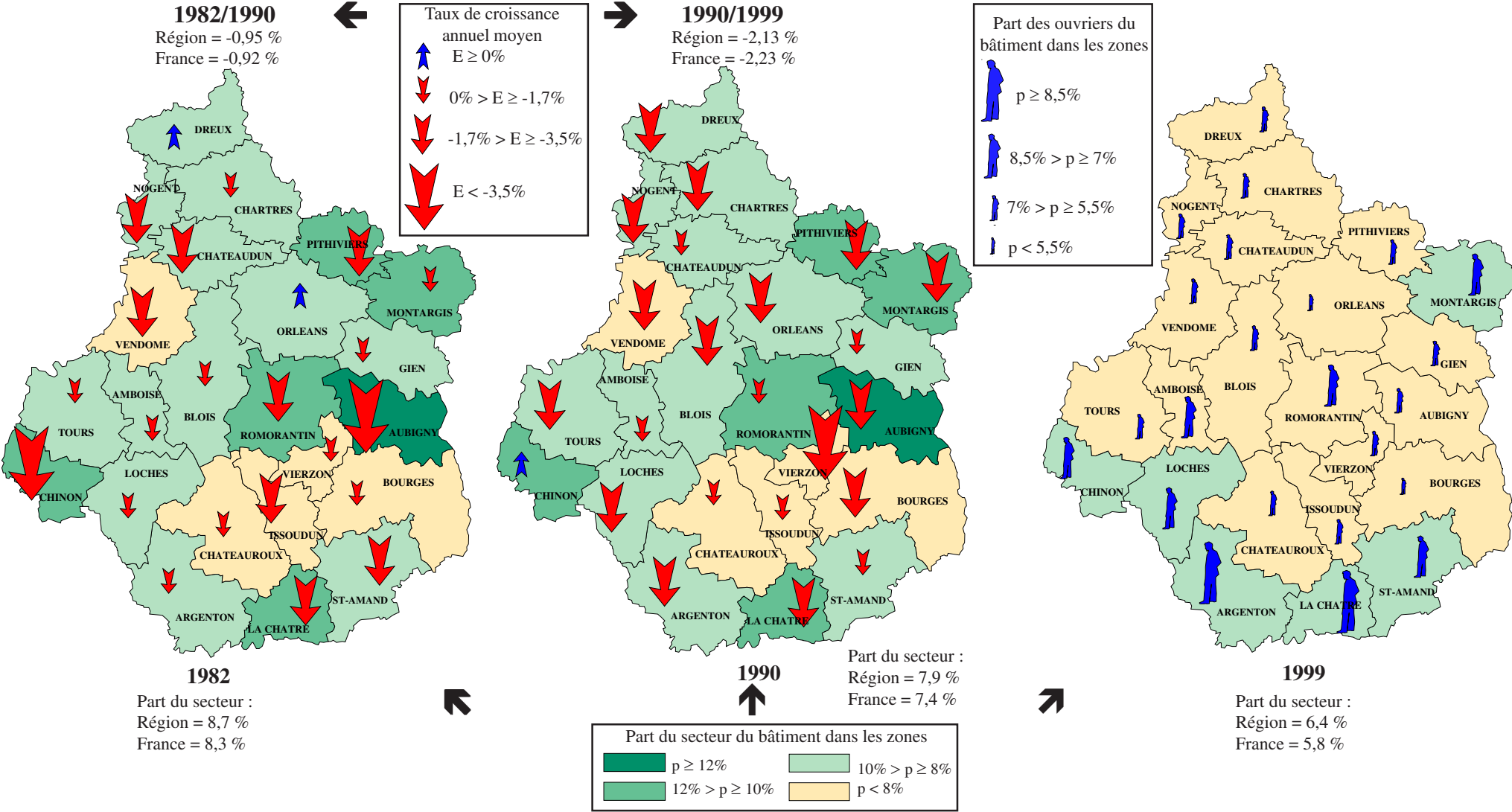


Le nombre des emplois du secteur de l'agriculture a diminué de moitié entre 1982 et 1999. Les effectifs sont passés de 97 940 en 1982 à 49 083 en 1999.

L'agriculture occupe plus de 9 % de l'emploi total dans dix-sept zones en 1982 contre seulement sept zones en 1999. Ces dernières sont aussi celles où la part des non salariés est restée élevée.

Elles se situent aux frontières sud de la région, de Chinon à Aubigny-sur-Nère (excepté Bourges). La zone de Vendôme reste agricole également.

Evolutions de l'emploi dans le secteur du bâtiment

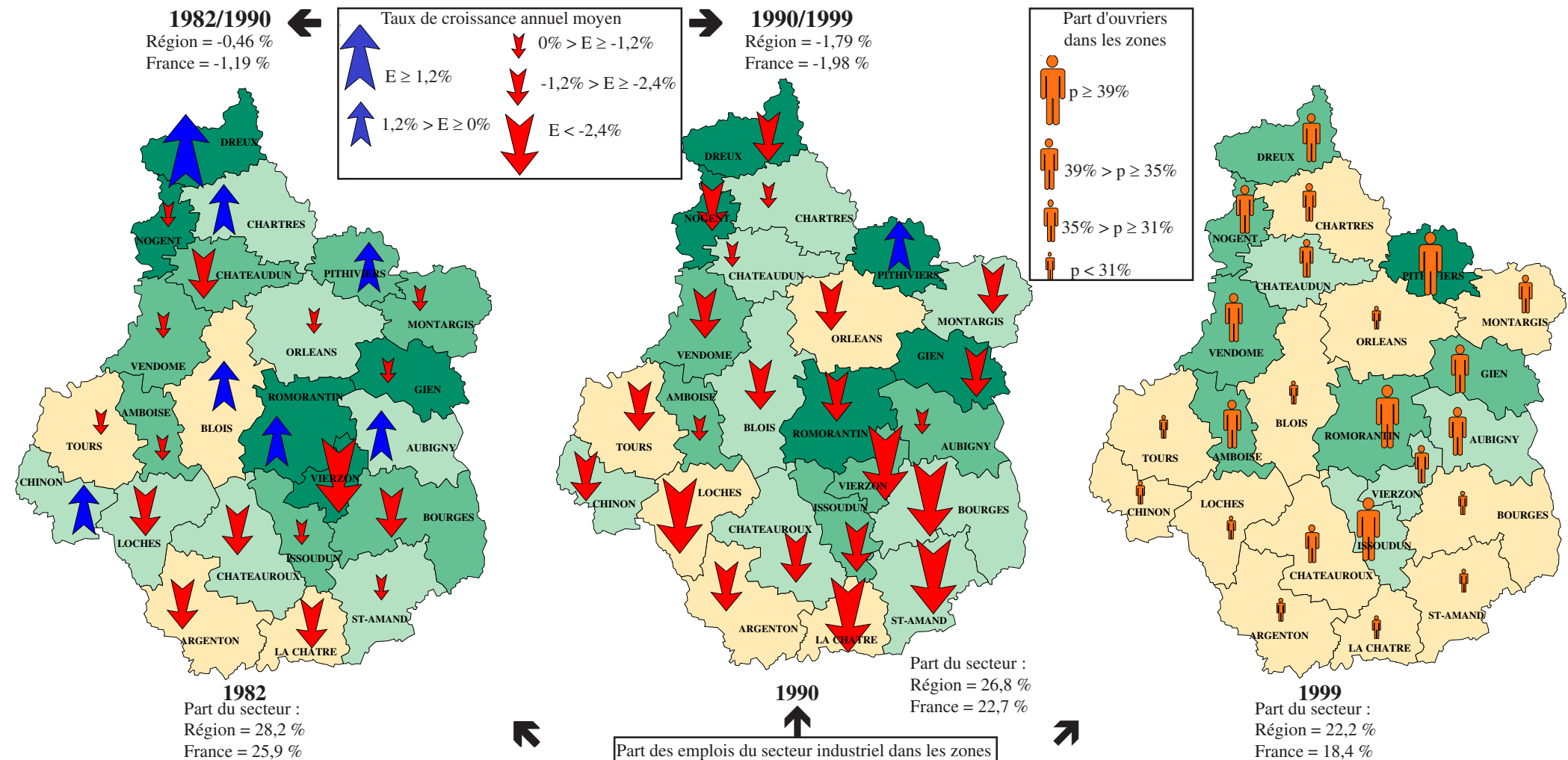


Les emplois du secteur du bâtiment en 1999 représentent les trois quarts de ceux de 1982. Les effectifs sont passés de 78 744 en 1982 à 60 121 en 1999.

Le bâtiment occupe plus de 8,0 % de l'emploi dans dix-huit zones en 1982 contre seulement six zones en 1999. Ces dernières sont aussi celles où la part des ouvriers

du bâtiment est élevée. Elles se situent au sud-ouest et au sud de la région, de Chinon à Saint-Amand-Montrond. Montargis fait exception au nord de la région.

Evolutions de l'emploi dans le secteur industriel



Le nombre des emplois du secteur industriel en 1999 représente les quatre cinquièmes de celui de 1982. Les effectifs sont passés de 255 240 en 1982 à 209 041 en 1999.

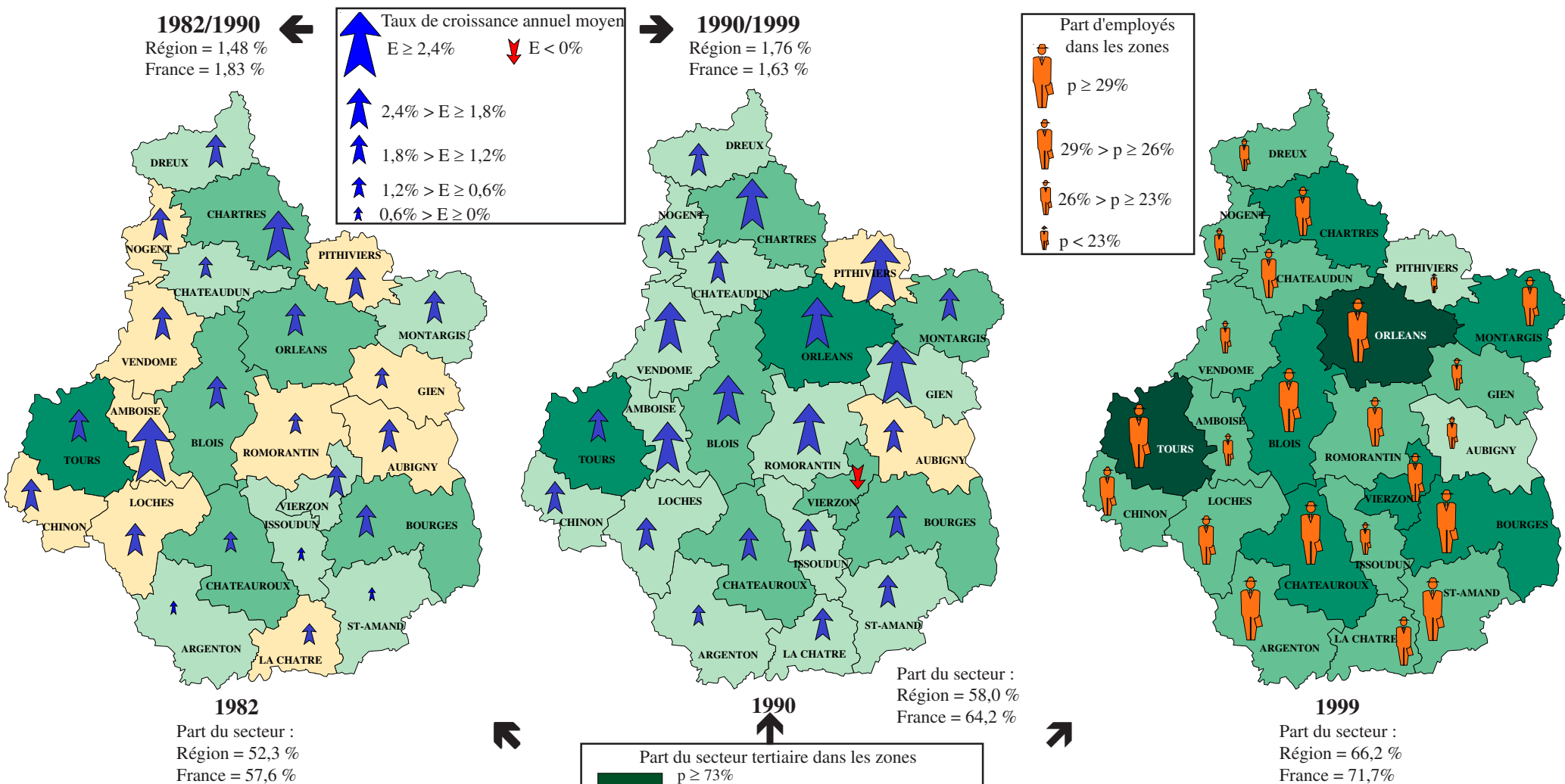
Entre 1982 et 1990, sept zones d'emploi connaissent une croissance des emplois dans l'industrie, en particulier celle de Dreux.

La réduction des effectifs s'est accélérée entre 1990 et 1999. Elle concerne l'ensemble des zones, excepté Pithiviers.

L'industrie concentre plus de 24 % des emplois de la zone dans dix-neuf zones en 1982 contre seulement onze zones

en 1999. Ces dernières se situent sur un arc en forme de fer à cheval d'Amboise à Dreux, Pithiviers et de Gien à Issoudun. Ces zones se caractérisent par une part élevée d'ouvriers dans l'emploi. Cette corrélation s'explique d'autant plus que les établissements de l'industrie sont majoritairement des établissements de production.

Evolutions de l'emploi dans le secteur tertiaire



Dans le secteur tertiaire, les emplois ont augmenté de près d'un tiers (31,6 %) de 1982 à 1999. Les effectifs passent de 472 652 à 622 228. La croissance de l'emploi s'est accélérée entre 1990 et 1999. Seule, la zone de Vierzonn connaît une réduction de ces effectifs, durant cette période.

Le secteur tertiaire prédomine dans les zones de Tours et Orléans et dans les quatre autres zones préfectorales (Chartres, Blois, Bourges et Châteauroux), ainsi qu'à Montargis et Vierzonn.

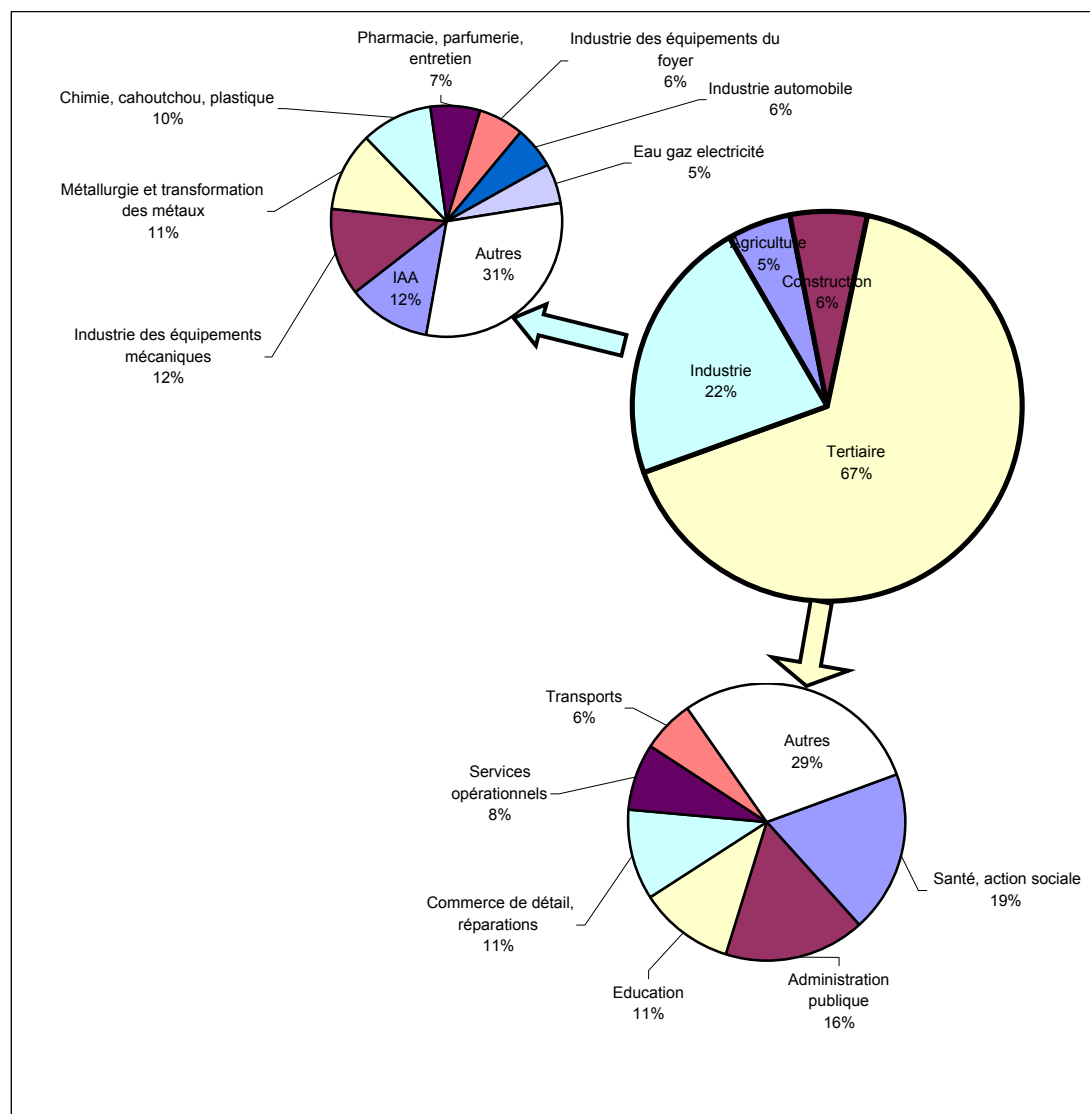
La relation entre le poids des emplois du secteur tertiaire et la part des employés dans les emplois de la zone n'est pas systématique : cette catégorie socioprofessionnelle ne caractérise pas le secteur tertiaire comme la part des ouvriers peut caractériser l'industrie régionale dans certaines zones.

Les 36 secteurs d'activité (pages 50 à 55)

Les quatre grands secteurs d'activité (NES4) se décomposent en trente six secteurs d'activité (NES36)

Secteur d'activité en NES4	Secteur d'activité en NES36	
ES Agriculture	A0	Agriculture, sylviculture et pêche
ET Industrie	B0	Industries agricoles et alimentaires
	C1	Habillement, cuir
	C2	Edition, imprimerie, reproduction
	C3	Pharmacie, parfumerie, entretien
	C4	Industries des équipements du foyer
	D0	Industrie automobile
	E1	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
	E2	Industries des équipements mécaniques
	E3	Industries des équipements électriques et électroniques
	F1	Industries des produits minéraux
	F2	Industrie textile
	F3	Industries du bois et du papier
	F4	Chimie, caoutchouc, plastique
	F5	Métallurgie et transformation des métaux
	F6	Industries des composants électriques et électroniques
	G1	Production de combustibles et de carburants
	G2	Eau, gaz, électricité
EU Construction	H0	Construction
C0 Commerce	J1	Commerce et réparation automobile
	J2	Commerce de gros
	J3	Commerce de détail, réparations
EV services	K0	Transports
	L0	Activités financières
	M0	Activités immobilières
	N1	Postes et télécommunications
	N2	Conseils et assistance
	N3	Services opérationnels
	N4	Recherche et développement
	P1	Hôtels et restaurants
	P2	Activités récréatives, culturelles et sportives
	P3	Services personnels et domestiques
	Q1	Education
	Q2	Santé, action sociale
	R1	Administration publique
	R2	Activités associatives et extra-territoriales

Les 36 secteurs d'activité de la région Centre



51,6 % des actifs occupés concentrés dans sept secteurs d'activité (contre 50,2 % au niveau national)*

En 1999, les quatre secteurs d'activités qui emploient le plus de personnes en région appartiennent au secteur tertiaire :

- la santé, action sociale (11,7 % des actifs occupés et 17,7 % des emplois du secteur tertiaire),
- L'administration publique (10,1 % des actifs occupés et 15,3 % des emplois du tertiaire),
- L'éducation (6,8 % des actifs occupés et 10,3 % des emplois du tertiaire),
- Le commerce de détail - réparations (6,6 % des actifs occupés et 10,0 % des emplois du tertiaire).

Les trois premiers secteurs d'activité sont aussi les employeurs les plus importants au niveau national.

Avec une concentration de 6,4 % des actifs occupés, le secteur de la construction est le cinquième secteur d'activité employeur de la région.

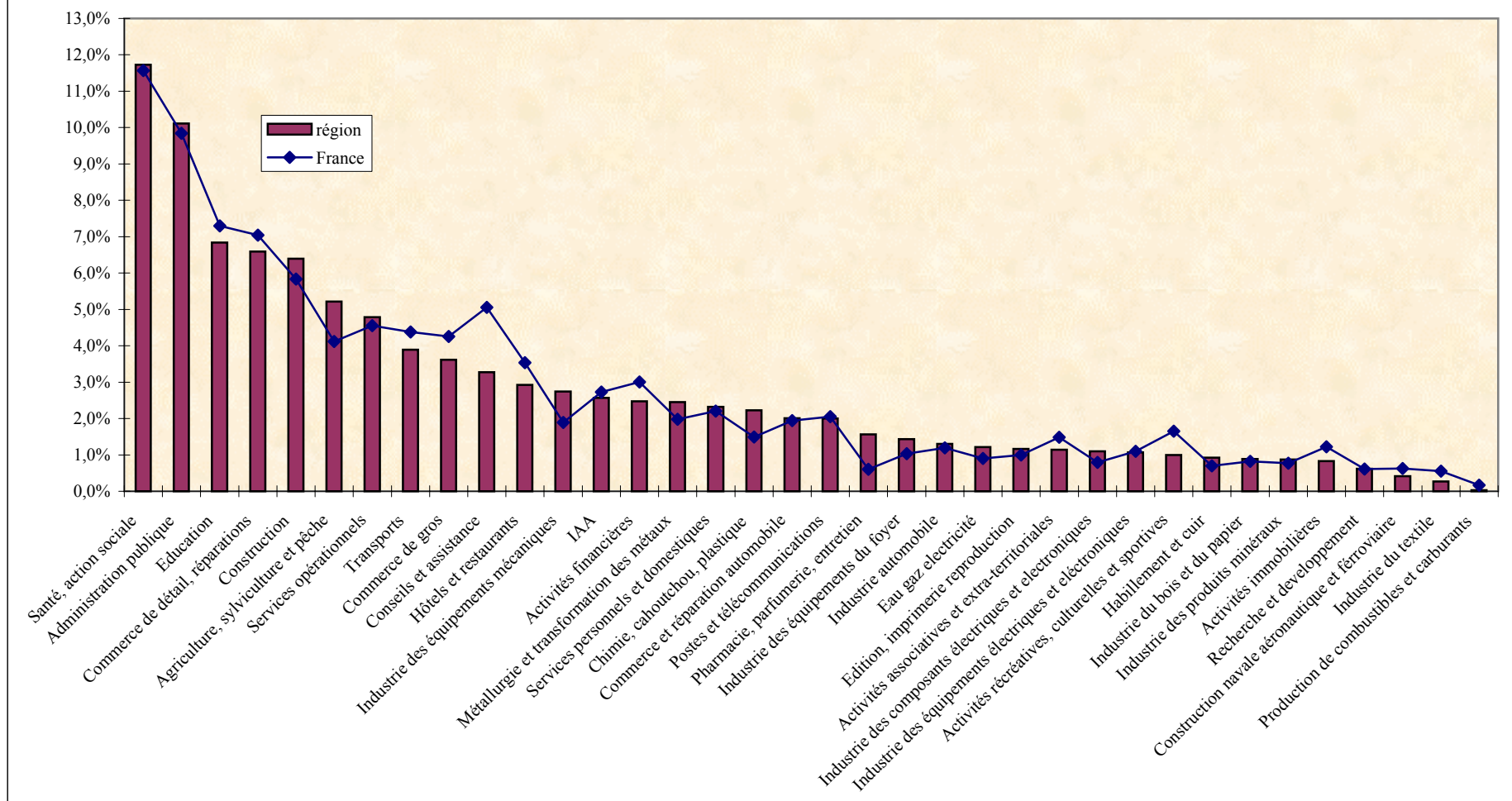
Enfin, le secteur agricole couvre 5,2 % des emplois régionaux et les services opérationnels 4,8 % (soit 7,2 % du secteur tertiaire).

Les secteurs industriels n'apparaissent pas dans les sept premiers secteurs employeurs de la région.

*Annexes p.134 - 135

Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

Répartition des emplois dans les secteurs d'activité en 1999 (NES 36) - Comparatif France / région Centre



Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

Sur les sept secteurs d'activité concentrant le plus d'emplois en région (voir la page précédente), seuls deux sont moins bien implantés en région qu'en France : l'éducation (- 0,5 point) et le commerce de détail / réparations (- 0,5 point).

Les cinq autres secteurs sont mieux représentés en région qu'en France.

Des spécificités régionales agricoles et industrielles*

Si les emplois en région sont principalement concentrés dans les secteurs d'activité du tertiaire, comme au niveau national, la région Centre se caractérise par une sur-représentation des emplois des secteurs agricole et industriel.

Les écarts les plus importants en faveur de la région permettent de mettre en évidence des activités spécifiques :

- Agriculture (+1,1 point)
- Pharmacie, parfumerie, entretien (+1 point)
- Industrie des équipements mécaniques (+0,8 point)
- Chimie, caoutchouc, plastique (+0,7 point)
- Construction (+0,7 point)
- Métallurgie et transformation des métaux (+0,5 point).

Une déficience régionale de certains secteurs

Notons les écarts importants en défaveur de la région (comparativement à la France) sur les secteurs d'activité :

- Conseils et assistance (- 1,8 point),
- Activités récréatives, culturelles et sportives (-0,7 point)
- Commerce de gros (-0,6 point).

* Annexes p. 139

Les secteurs d'activité composés en majorité de femmes en région Centre en 1999

NES 36	Femmes	Hommes	Effectifs
Services personnels et domestiques	85,8%	14,2%	21844
Habillement, cuir	83,4%	16,6%	8717
Santé, action sociale	78,0%	22,0%	110265
Activités associatives et extra-territoriales	66,7%	33,3%	10744
Education	66,3%	33,7%	64344
Commerce de détail, réparations	61,3%	38,7%	61966
Activités financières	55,5%	44,5%	23282
Pharmacie, parfumerie, entretien	55,5%	44,5%	14705
Activités immobilières	53,5%	46,5%	7799
Hôtels et restaurants	52,6%	47,4%	27486

Seuls dix secteurs d'activité se composent d'une majorité de femmes*

Huit secteurs parmi les dix composés en majorité de femmes appartiennent au secteur tertiaire et seulement deux au secteur industriel.

Proportionnellement plus de femmes en emploi en région Centre qu'en France

Le secteur industriel de la Pharmacie, parfumerie, entretien (55,5 % de femmes) est le deuxième secteur d'activité le mieux implanté en région comparativement à la France.

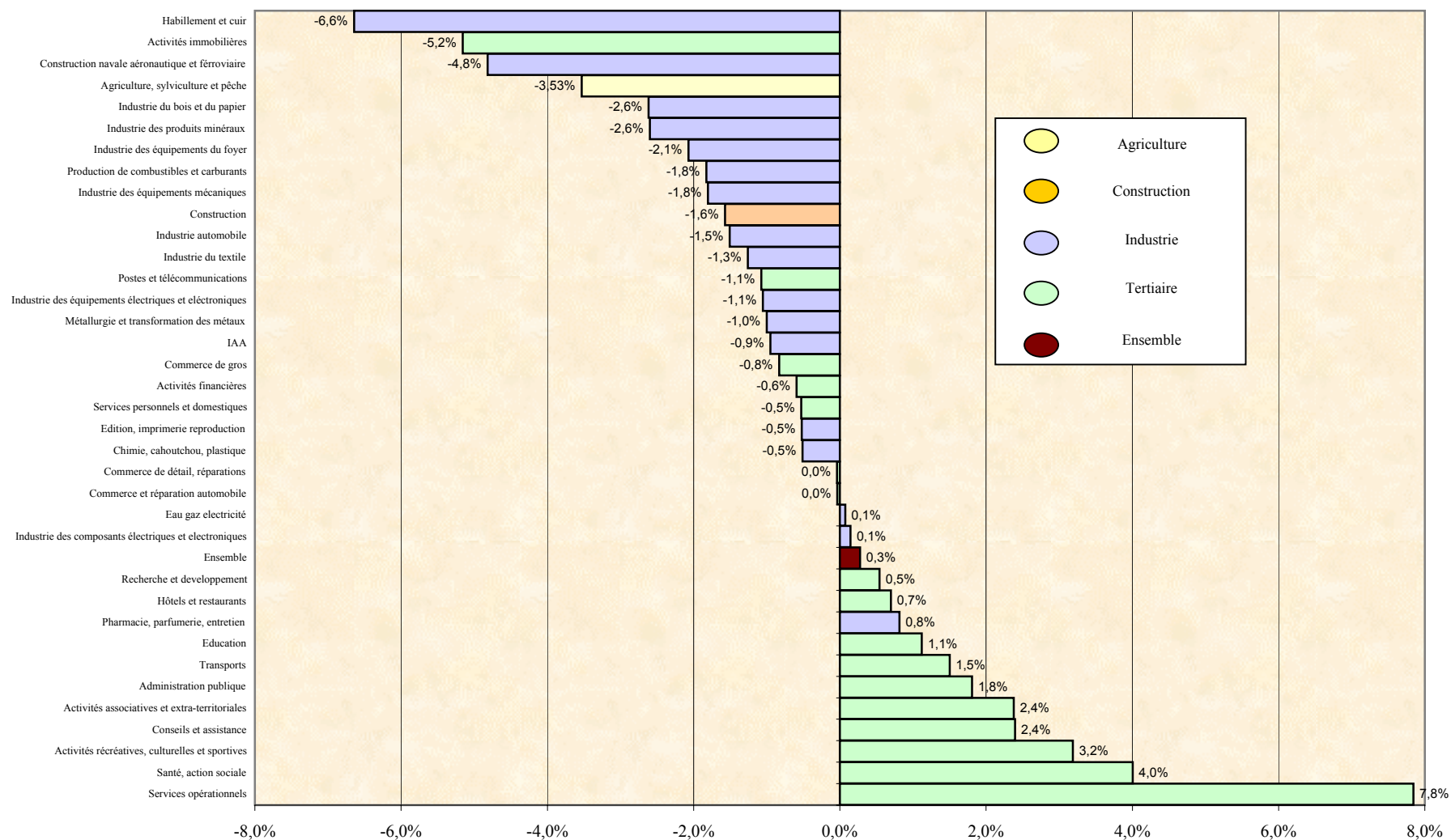
Les secteurs de la santé, action sociale de l'éducation et du commerce de détail - réparations sont ceux qui concentrent le plus de d'emplois en région.

Cela explique sans doute la plus forte féminisation de la région par rapport au niveau national (respectivement 45,3 % de femmes contre 44,9 %).

* Annexes p. 140

Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

Taux de croissance annuel moyen des 36 secteurs d'activité en région Centre entre 1990 et 1999



Les 36 secteurs d'activité de la région Centre

Croissance de l'emploi régional entre 1990 et 1999 : conséquence de l'augmentation des emplois tertiaires*

Entre 1990 et 1999, l'emploi régional enregistre une augmentation de 0,3 % en moyenne par an. Cette hausse est essentiellement le résultat des fortes créations d'emplois dans les entreprises du secteur tertiaire. En effet, treize secteurs d'activité sur trente six enregistrent des créations d'emplois, dont dix appartiennent au secteur tertiaire.

Les secteurs d'activité les plus porteurs d'emplois sur la dernière décennie sont :

- Les services opérationnels (+7,8 % en moyenne par an)
- La santé, action sociale (+4,0 %)
- Les activités récréatives, culturelles et sportives (+3,2 %)
- Le conseils et assistance (+2,4 %)
- Les activités associatives et extra-territoriales (+2,4 %)
- L'administration publique (+1,8 %)
- Les transports (+1,5 %)
- L'éducation (+ 1,1 %)

Remarquons que seuls trois secteurs industriels progressent (relativement faiblement) :

- Pharmacie, parfumerie, entretien (+0,8 %)
- Industrie des composants électriques et électroniques (+0,1 %)
- Eau, gaz, électricité (+0,1 %)

Une majorité de secteurs enregistrent des suppressions d'emplois, en particulier dans l'industrie

Vingt trois secteurs d'activité sur trente six connaissent une diminution de leurs effectifs.

Parmi eux le secteur agriculture diminue fortement (-3,5 % en moyenne par an), ainsi que celui de la construction (-1,6 %).

Mais ce sont les secteurs industriels qui rencontrent le plus de difficultés. Sur les vingt trois secteurs en diminution, quatorze sont de type industriel. En proportion les plus fortes suppressions d'emplois ont eu lieu dans les secteurs de :

- Habillement et Cuir (-6,6 % en moyenne par an)
- Construction navale, aéronautique et ferroviaire (-4,8 %)
- Industrie du bois et du papier (-2,6 %)

- Industrie des produits minéraux (-2,6 %)
- Industrie des équipements du foyer (-2,1 %)

Toutefois, notons que cinq secteurs de type tertiaires enregistrent eux aussi des diminutions.

- Les activités immobilières (- 5,2 %)
- Les postes et télécommunications (-1,1 %)
- Le commerce de gros (-0,8 %)
- Les activités financières (-0,6 %)
- Les services personnels et domestiques (-0,5 %).

Les secteurs d'activité spécifiques à la région Centre en 1999 ont pourtant connu de fortes suppressions d'emplois

Nous avons vu précédemment que certains secteurs d'activité étaient mieux implantés en région qu'au niveau national en 1999 : agriculture, pharmacie - parfumerie - entretien, industrie des équipements mécaniques, chimie - caoutchouc - plastique, construction, métallurgie - travail des métaux. Tous ces secteurs, excepté celui de la Pharmacie - parfumerie - entretien, ont connu des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999. Cependant, la diminution des effectifs de ces secteurs n'a pas remis en cause la spécificité des activités régionales.

Concentration des emplois dans certains secteurs en 1999 : conséquence d'évolutions divergentes

Les fortes créations d'emplois dans les secteurs des services opérationnels, de la santé et de l'éducation, ainsi que les suppressions d'emplois dans les secteurs de l'agriculture et de la construction ont changé l'ordre des principaux secteurs employeurs entre 1990 et 1999.

En 1990, les plus fortes concentrations d'emplois étaient dans l'ordre d'importance dans les secteurs de : l'administration, la santé, la construction, l'agriculture, le commerce de détail, l'éducation et le commerce de gros.

En 1999, l'ordre d'importance des secteurs employeurs a changé: santé, administration, éducation, commerce de détail, construction, agriculture, services opérationnels.

L'EMPLOI DES DOMAINES DANS LES ZONES D'EMPLOI

Définition des indicateurs et modes de calcul (pages 56 à 61)

Ce chapitre présente l'implantation et les évolutions des domaines professionnels (métiers) dans les zones d'emploi.

Il se propose d'apporter un complément d'information quant au développement des métiers indépendamment de l'activité économique.

En effet, il est important de distinguer les métiers des secteurs dans lesquels ils s'exercent.

A titre d'exemple :

Une personne exerçant la profession de secrétaire dans une entreprise dont l'activité principale est le bâtiment sera comptabilisée :

- Dans l'emploi du secteur d'activité BTP
- Dans l'emploi du domaine tertiaire

Ainsi, si l'emploi du secteur BTP augmente et celui du domaine diminue sur une période cela veut dire que les entreprises du BTP ont recruté mais pas forcément des personnes exerçant un métier du bâtiment. Les personnes exerçant un métier du bâtiment ont-elles diminué quel que soit le type d'entreprise dans lesquelles elles étaient embauchées.

Les « **domaines professionnels** » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes

Les « **familles professionnelles** » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles. Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel de Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE (pour codifier les métiers demandés par les demandeurs et les emplois proposés par les entreprises), et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

Les **secteurs d'activité économique** (NES 4) : regroupent l'ensemble des entreprises exerçant la même activité principale.

Taux de croissance annuel moyen des emplois du domaine "Agriculture" entre 1990 et 1999 : $(\text{Nombre de personnes exerçant un métier agricole en 1999} / \text{Nombre de personnes exerçant un métier agricole en 1990})^{1/9} - 1$

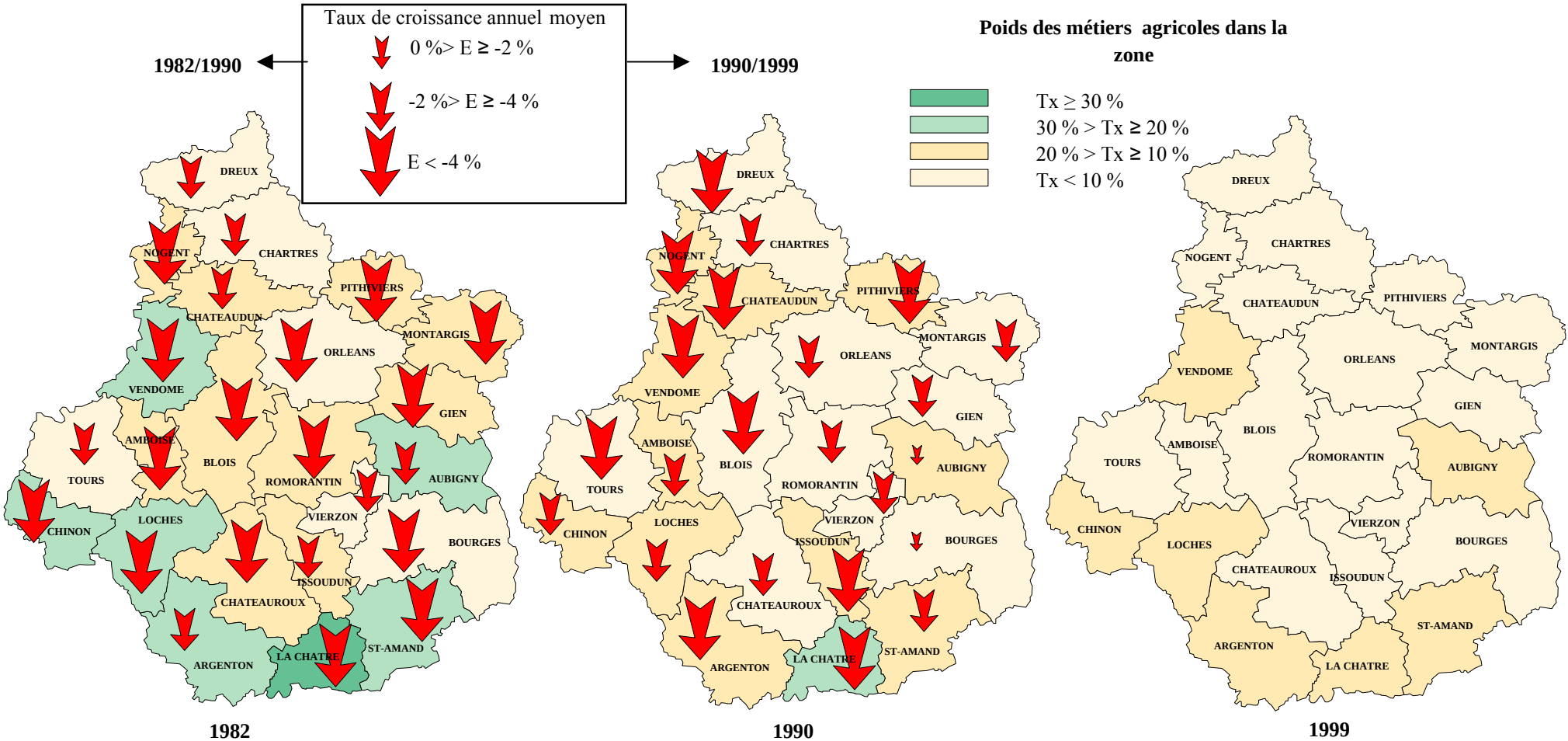
Poids des métiers agricoles dans une zone d'emploi : $(\text{Nombre de personnes exerçant un métier agricole dans la zone} / \text{emploi total de la zone}) * 100$

DOMAINES PROFESSIONNELS

Tableau comparatif en 1999
du poids des domaines professionnels dans l'emploi total de la zone d'emploi
et du poids des secteurs d'activité dans l'emploi total de la zone d'emploi

Zones d'emploi	Domaines professionnelles					Secteurs d'activité (NES 4)				
	Agriculture	Bâtiment	Industrie	Tertiaire	Total	Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire	Total
11 Bourges	4,4	5,6	19,3	70,7	100,0	4,1	5,5	22,2	68,3	100,0
12 Vierzon	4,0	5,6	24,2	66,2	100,0	3,5	5,2	26,8	64,5	100,0
13 St Amand	12,6	6,7	16,9	63,8	100,0	12,5	8,0	19,0	60,5	100,0
14 Aubigny	17,9	6,0	23,3	52,8	100,0	18,5	6,3	27,2	48,0	100,0
Cher	7,0	5,8	20,1	67,1	100,0	6,8	5,9	22,9	64,4	100,0
21 Chartres	3,9	6,4	20,8	69,0	100,0	3,5	6,4	23,4	66,7	100,0
22 Dreux	3,9	5,5	28,6	62,1	100,0	3,7	6,2	33,3	56,8	100,0
23 Chateaudun	9,3	5,6	23,4	61,7	100,0	8,8	6,2	25,5	59,5	100,0
24 Nogent	6,9	5,8	29,0	58,3	100,0	6,8	5,5	32,5	55,2	100,0
Eure et Loir	4,9	6,0	24,0	65,1	100,0	4,6	6,2	27,2	62,0	100,0
31 Chateauroux	5,1	6,1	19,3	69,5	100,0	4,7	5,6	22,1	67,7	100,0
32 Argenton	13,0	8,1	18,0	60,8	100,0	12,9	8,0	19,2	60,0	100,0
33 Issoudun	8,6	6,1	27,2	58,1	100,0	8,8	6,1	27,8	57,3	100,0
34 La Chatre	18,1	8,9	15,3	57,7	100,0	17,9	9,2	15,8	57,1	100,0
Indre	8,3	6,8	19,8	65,1	100,0	8,1	6,5	21,7	63,7	100,0
41 Tours	2,5	6,1	15,8	75,6	100,0	2,3	6,0	16,1	75,6	100,0
42 Amboise	8,0	6,8	25,3	59,9	100,0	7,5	7,6	29,5	55,5	100,0
43 Loches	15,0	7,5	17,9	59,7	100,0	14,5	9,0	17,4	59,1	100,0
44 Chinon	12,5	7,3	19,1	61,0	100,0	12,8	8,0	22,8	56,3	100,0
Indre et Loire	4,9	6,4	17,3	71,4	100,0	4,7	6,6	18,3	70,4	100,0
51 Blois	5,9	6,5	18,0	69,5	100,0	5,6	6,8	19,7	67,9	100,0
52 Vendome	10,5	6,1	25,9	57,5	100,0	10,3	5,9	29,1	54,7	100,0
53 Romorantin	5,6	7,4	28,7	58,3	100,0	5,6	7,6	31,6	55,2	100,0
Loir et Cher	6,8	6,6	22,0	64,6	100,0	6,5	6,8	24,2	62,5	100,0
61 Orléans	2,5	5,4	16,5	75,6	100,0	2,3	5,7	18,3	73,7	100,0
62 Montargis	5,8	7,9	21,7	64,7	100,0	5,6	8,4	22,6	63,4	100,0
63 Pithiviers	7,2	6,3	28,8	57,7	100,0	7,1	6,8	35,7	50,4	100,0
64 Gien	6,4	6,4	27,1	60,1	100,0	6,5	7,2	29,8	56,5	100,0
Loiret	3,8	5,9	19,4	70,9	100,0	3,7	6,3	21,5	68,5	100,0
Région Centre	5,4	6,2	20,1	68,3	100,0	5,2	6,4	22,2	66,2	100,0

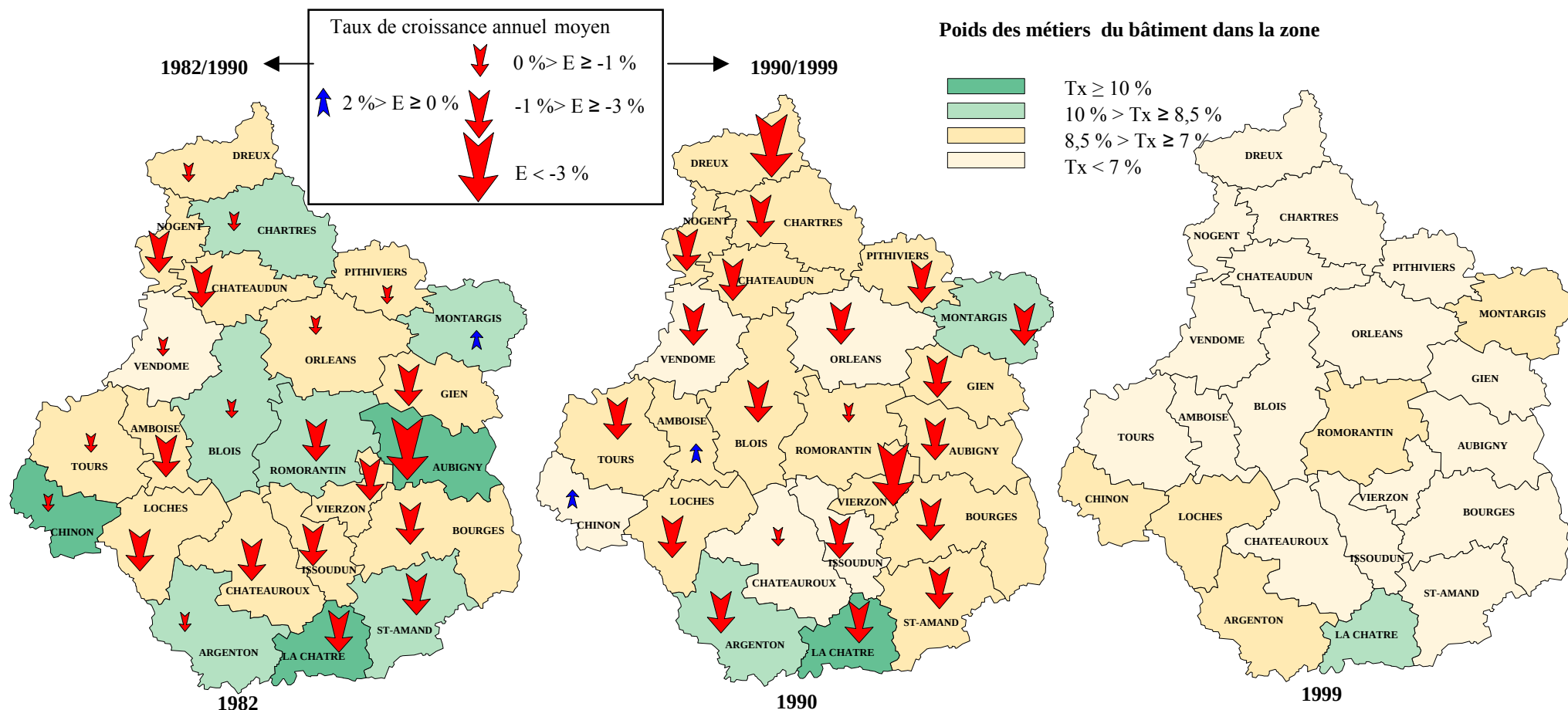
Implantation des emplois du domaine "Agriculture"



La répartition des métiers agricoles dans la région correspond à la répartition des emplois dans le secteur d'activité agriculture. En 1999, Les zones de plus forte implantation sont au sud (de Chinon à Saint Amand), ainsi que Vendôme et Aubigny (poids des métiers agricoles compris entre 10 et 20 % de l'emploi de la zone).

De même, les tendances d'évolution sont identiques dans le domaine et le secteur avec une diminution constante et forte des emplois sur l'ensemble de la période 1982-1999 et dans toutes les zones d'emploi.

Implantation des emplois du domaine "Bâtiment"



Dans le domaine du bâtiment comme dans le secteur d'activité, les emplois ont fortement diminué entre 1982 et 1999.

En 1999, l'emploi est sur représenté dans les zones de Chinon, Loches, Argenton, La Châtre et Montargis pour le domaine comme pour le secteur.

Les métiers du bâtiment sont sur-représentés à Romorantin contrairement au secteur. Ce qui signifie que les métiers du BTP sont fortement présents dans d'autres secteurs d'activité.

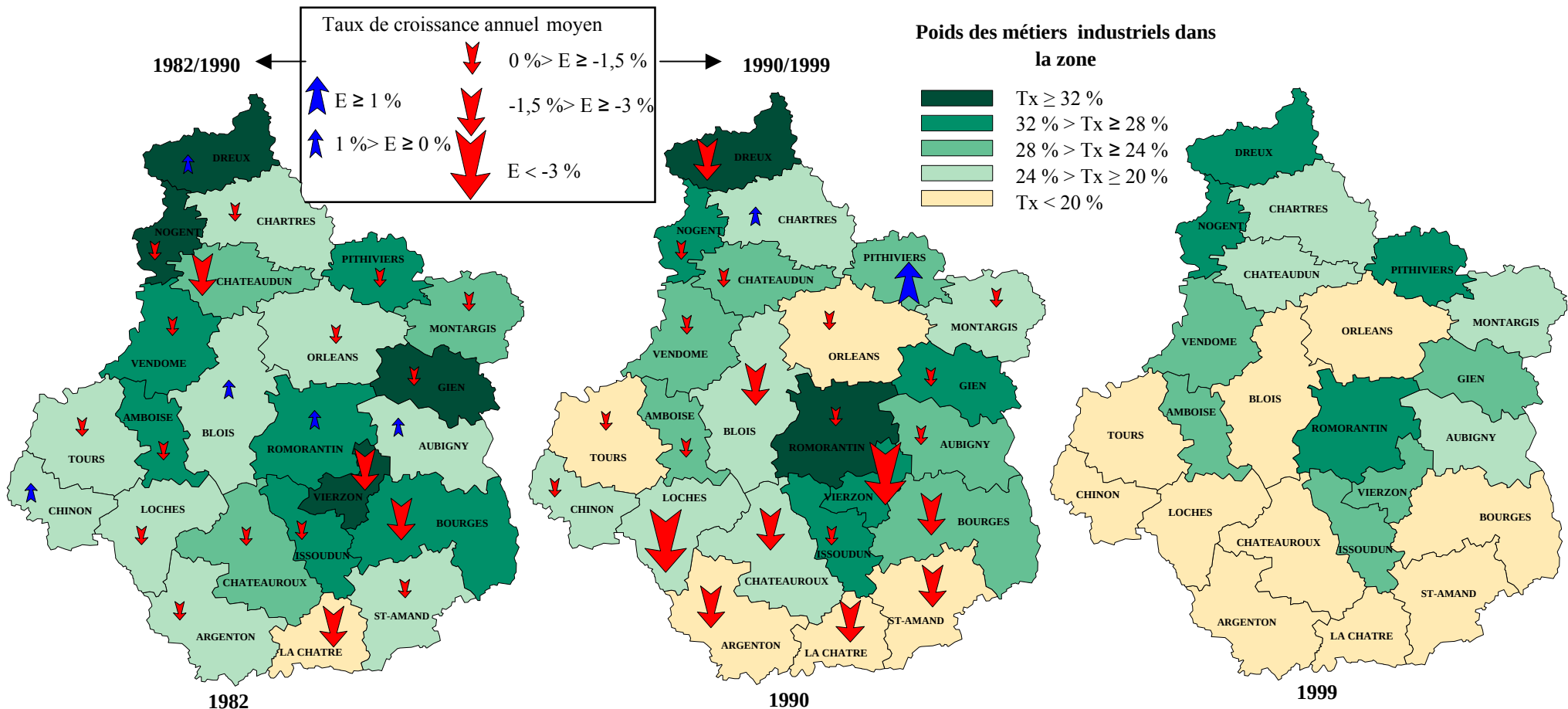
Au contraire, le domaine est assez peu implanté à Saint – Amand tandis que le secteur du BTP y est fortement représenté. Les entreprises du bâtiment dans cette

zone emploient un certain nombre de personnes exerçant un métier qui n'est pas propre au bâtiment .

Entre 1982 et 1990, les emplois du secteur augmentent à Dreux et Orléans, tandis que ceux du domaine diminuent : les créations d'emplois dans les entreprises du BTP ont touché des personnes exerçant une autre activité.

A Montargis au contraire, les emplois du domaine augmentent tandis que ceux du secteur diminuent : les entreprises du BTP ont supprimé des emplois non spécifiques au BTP . La zone d'Amboise présente le profil d'évolutions identiques entre 1990 et 1999.

Implantation des emplois du domaine "Industrie"



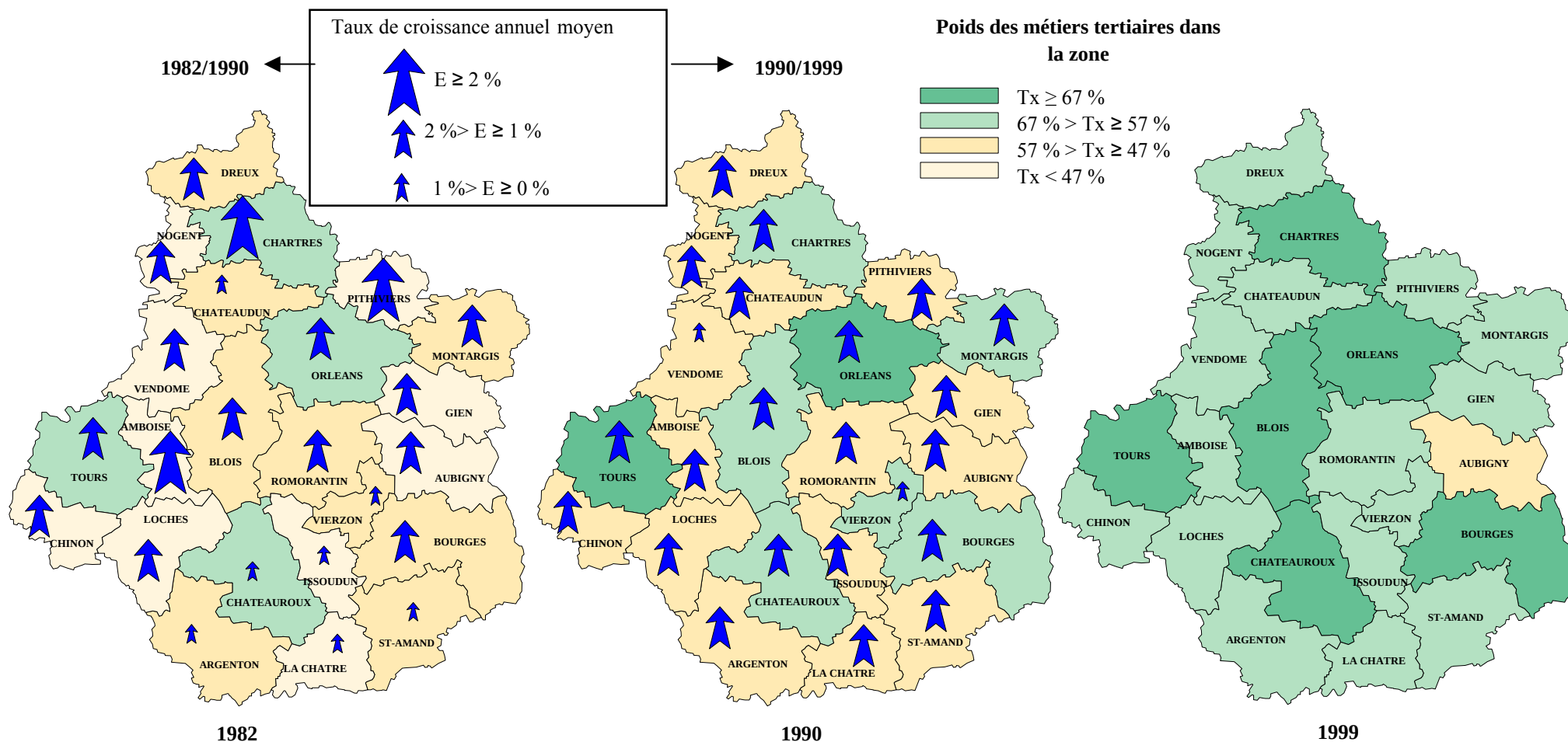
En 1999, les métiers industriels ainsi que l'emploi du secteur d'activité Industrie sont sur-représentés par rapport à l'emploi local sur le « fer à cheval » (13 zones d'Amboise à Dreux, puis de Montargis à Issoudun) .

Entre 1982 et 1990, dans les zones d'emploi de Chartres et Pithiviers, les métiers industriels diminuent mais les emplois du secteur progressent : les entreprises industrielles créent des emplois mais probablement sur des métiers tertiaires (bureaux d'études, etc.).

L'évolution du domaine et du secteur industriels est identique dans les autres zones.

Entre 1990 et 1999, les emplois du domaine augmentent dans la zone de Chartres tandis que ceux du secteur diminuent : les entreprises industrielles suppriment des emplois, mais ce sont des emplois qui ne sont pas en rapport direct avec le corps de métier. A l'exception de la zone de Phitiviers, pour laquelle l'évolution des métiers industriels comme du secteur est favorable, la diminution de l'Industrie est généralisée dans l'ensemble des zones d'emploi.

Implantation des emplois du domaine "Tertiaire"



La répartition des métiers tertiaires dans la région correspond à la répartition des emplois dans le secteur d'activité tertiaire. Les zones de forte implantation sont, en 1999, les zones d'emploi préfectures. De même, les tendances d'évolution sont identiques dans le domaine et le secteur avec une augmentation constante et forte des emplois sur l'ensemble de la période 1982-1999 dans toutes les zones d'emploi.

Seule nuance, il semble que les métiers tertiaires soient beaucoup plus représentés à Pithiviers que les emplois du secteur tertiaire. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les autres secteurs d'activité emploient des personnes exerçant un métier tertiaire.

Evolutions des familles professionnelles en région Centre

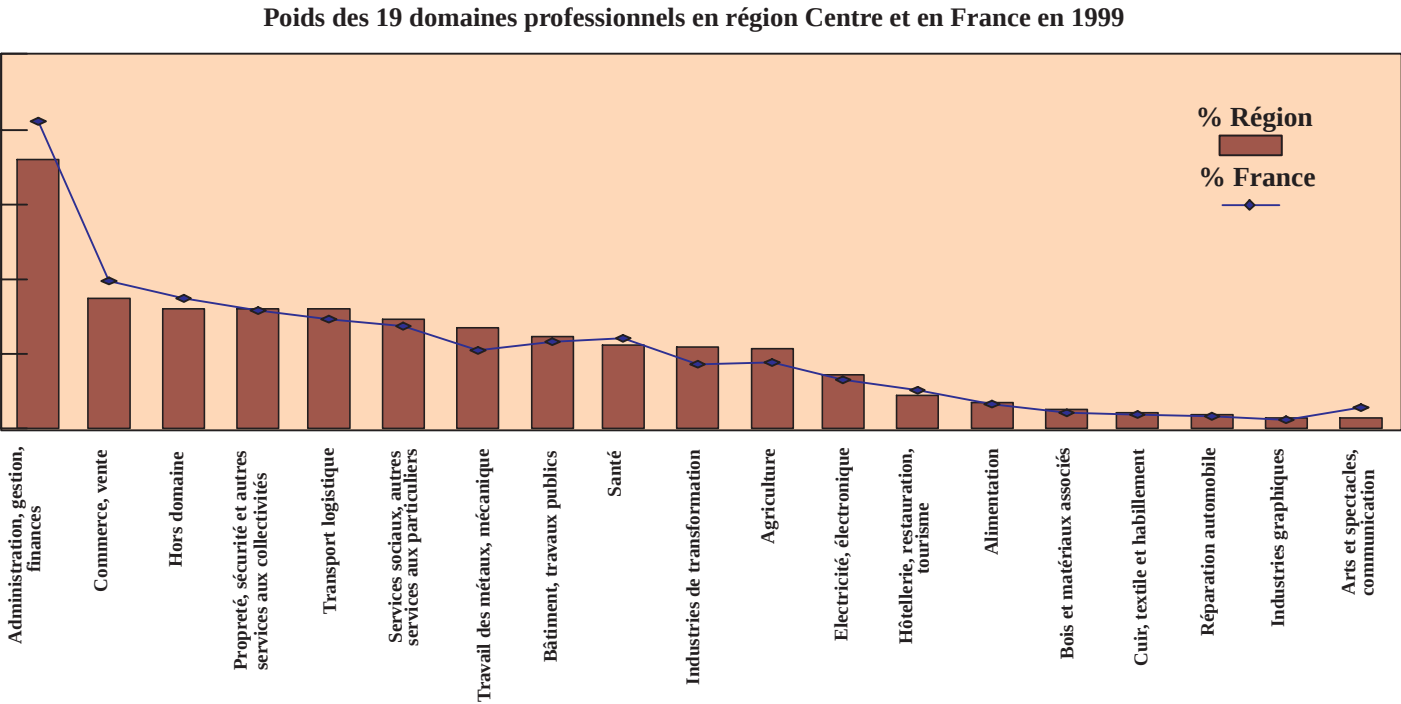
La population en emploi croît de 4,0 % entre 1982 et 1999, contre 7,3 % en France. Les domaines professionnels sur-représentés en région sont « travail des métaux, mécanique », « industries de transformation », « agriculture » et « transports et logistique ». A l’inverse, « administration, gestion, finances », « commerce et vente », « hors domaine » et « santé » sont sous-représentés. Si l’industrie et l’agriculture sont des activités spécifiques de la région Centre, la tertiarisation reste en retrait par rapport à l’ensemble du pays.

Une spécificité agricole malgré le déclin.

En 1999, les emplois agricoles représentent encore 5,4 % de l’emploi en région¹ contre 4,4 % en France. Toutefois, ils résistent moins bien au mouvement général de déclin des emplois agricoles puisqu’ils subissent une baisse de 49,5 % entre 1982 et 1999, contre 45,3 % en France.

Les familles professionnelles sont diversement touchées par la modernisation de l’activité agricole et la diminution du nombre de petites exploitations. Avec près de 50 000 emplois en moins entre 1982 et 1999, les « agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs » sont les premiers touchés par ces mutations. Enregistrant une baisse de 58,6 % en région (contre 56,2 % en France), ils supportent la perte d’emploi la plus importante des 91 familles professionnelles de la région.

1. Ne pas confondre avec les 4,9 % des emplois du secteur agricole (cf. encadré «définition des indicateurs et modes de calcul», page 43)



Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles de l’agriculture (*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AC3 Techniciens et cadres de l’agriculture	1 974	392	2 366	246	244	490
AC2 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	9 678	3 032	12 710	-102	-572	-674
AC1 Sylviculteurs, bûcherons	1 318	37	1 355	-650	-75	-725
AC0 Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	25 318	9 329	34 647	-29 998	-19 063	-49 061
Ensemble	38 288	12 790	51 078	-30 504	-19 466	-49 970

(*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

POPULATION ET EMPLOI

Particulièrement affectés, les hommes perdent plus de la moitié de leurs effectifs et pèsent pour près de deux tiers sur cette récession. En revanche, les « techniciens et cadres de l'agriculture », représentant 4,6 % du domaine (4,8 % en France), sont les seuls à enregistrer une augmentation des emplois en proportion plus forte en région qu'en France. Cette catégorie s'est ouverte aux femmes qui représentent désormais 16,5 % des effectifs de cette famille professionnelle (contre 7,9 % en 1982).

Récession du bâtiment et des travaux publics.

En 1999, le domaine « bâtiment, travaux publics » représente 6,2 % des emplois. Il baisse de 22,3 % entre 1982 et 1999 en France comme en région. En effectif, comme en proportion, cette diminution est plus particulièrement subie par les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP » (-46,7 % en région contre -50,8 % en France). A l'inverse, les effectifs des « techniciens du bâtiment et des travaux publics » et les « ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien » sont les seuls à augmenter, et cela de manière plus significative en région qu'en France. Malgré le solde positif qu'enregistrent les femmes, les emplois du BTP demeurent quasiment exclusivement (96,6 %) occupés par les hommes.

Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles du BTP (*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
GC2 Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	2 792	401	3 193	1 632	305	1 937
BC8 Techniciens du bâtiment et des travaux publics	4 139	546	4 685	523	234	757
BC7 Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	5 958	135	6 093	-418	99	-319
BC9 Cadres du bâtiment et des travaux publics	5 077	190	5 267	-827	150	-677
BC4 Plombiers, couvreurs, chauffagistes	6 566	46	6 612	-1 698	-2	-1 700
BC1 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	5 673	66	5 739	-2 319	-6	-2 325
BC3 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	5 527	287	5 814	-2 205	-285	-2 490
BC2 Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	11 153	176	11 329	-3 931	108	-3 823
BC0 ONQ du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	9 484	121	9 605	-8 436	17	-8 419
Ensemble	56 369	1 968	58 337	-17 679	620	-17 059

(*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

Persistance de l'emploi industriel malgré les restructurations.

Représentant 20,1 % de l'emploi régional, les métiers industriels sont plus fortement représentés dans la région qu'en France (16,4 %). Entre 1982 et 1999, la région résiste mieux (-16,3 %) que l'ensemble du pays (-19,6 %) au mouvement de désindustrialisation. Cette diminution de l'emploi industriel touche l'ensemble des domaines professionnels. Les domaines professionnels du « travail des métaux et mécanique » et du « cuir, textile, habillement » présentent, en volume, la plus forte baisse d'emploi. Dans ces deux domaines, les ouvriers non qualifiés sont les plus durement touchés.

La spécificité industrielle de la région concerne essentiellement les ouvriers. Parmi les familles professionnelles qui perdent le plus d'effectifs entre 1982 et 1999, sept relèvent de l'industrie et touchent principalement des métiers peu qualifiés (OQ et ONQ). Les ouvriers qualifiés et non qualifiés ainsi que les techniciens des industries de process concentrent les plus forts effectifs de l'ensemble des familles professionnelles industrielles dont ils couvrent 27,1 % de l'emploi.

POPULATION ET EMPLOI

Toutefois, ils présentent des évolutions strictement opposées entre 1982 et 1999 : alors que les ouvriers non qualifiés connaissent la diminution la plus importante de l'ensemble des familles professionnelles industrielles, les ouvriers qualifiés et les techniciens enregistrent la plus forte augmentation.

Dans le domaine « travail des métaux, mécanique », « les ouvriers non qualifiés de la mécanique », avec un effectif de 15 663 en 1999, se situent au troisième rang des familles professionnelles industrielles. Toutefois, entre 1982 et 1999, ces derniers enregistrent la deuxième plus forte baisse de l'emploi industriel.

Un peu plus de trois quarts des actifs de l'industrie sont des hommes. Ils sont majoritaires dans toutes les familles professionnelles, à l'exception des « ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique », où ils sont quasiment à parité avec les femmes, et des « ouvriers qualifiés et non qualifiés du textile et du cuir » où les femmes prédominent.

Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles de l'industrie

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
EC1 Ouvriers qualifiés des industries de process	11 346	4 868	16 214	3 474	1 996	5 470
EC2 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	9 918	2 580	12 498	3 258	1 440	4 698
GC3 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	10 974	438	11 412	3 918	290	4 208
GC0 Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	5 908	130	6 038	1 844	-74	1 770
DC1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	9 453	600	10 053	781	424	1 205
CC1 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	3 348	2 388	5 736	500	504	1 004
DC0 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	2 808	1 160	3 968	220	140	360
FC5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	1 591	416	2 007	103	-144	-41
CC2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	4 011	502	4 513	-285	106	-179
FC3 Ouvriers qualifiés du bois	2 950	388	3 338	-430	156	-274
GC1 Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestiques	4 400	90	4 490	-268	-6	-274
FC4 Ouvriers des industries graphiques	3 896	1 489	5 385	-416	137	-279
DC5 Ouvriers de la réparation automobile	8 968	136	9 104	-520	56	-464
DC6 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	10 732	809	11 541	-800	297	-503
FC1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	1 127	3 416	4 543	-633	-376	-1 009
DC2 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	5 560	89	5 649	-1 068	53	-1 015
BC5 Menuisiers du bâtiment et charpentiers	6 375	84	6 459	-1 457	44	-1 413
BC6 Electriciens du bâtiment	4 263	41	4 304	-1 689	21	-1 668
FC2 Ouvriers non qualifiés du bois	1 558	508	2 066	-1 646	-884	-2 530
DC4 Ouvriers qualifiés de la mécanique	9 870	1 428	11 298	-5 398	288	-5 110
CC0 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	2 257	2 461	4 718	-1 619	-5 911	-7 530
FC0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	947	4 431	5 378	-281	-9 645	-9 926
DC3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	11 994	3 669	15 663	-6 518	-3 715	-10 233
EC0 Ouvriers non qualifiés des industries de process	13 080	9 506	22 586	-8 300	-4 722	-13 022
Ensemble	147 334	41 627	188 961	-17 230	-19 525	-36 755

(*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

POPULATION ET EMPLOI

Une tertiarisation marquée mais plus lente qu'en France.

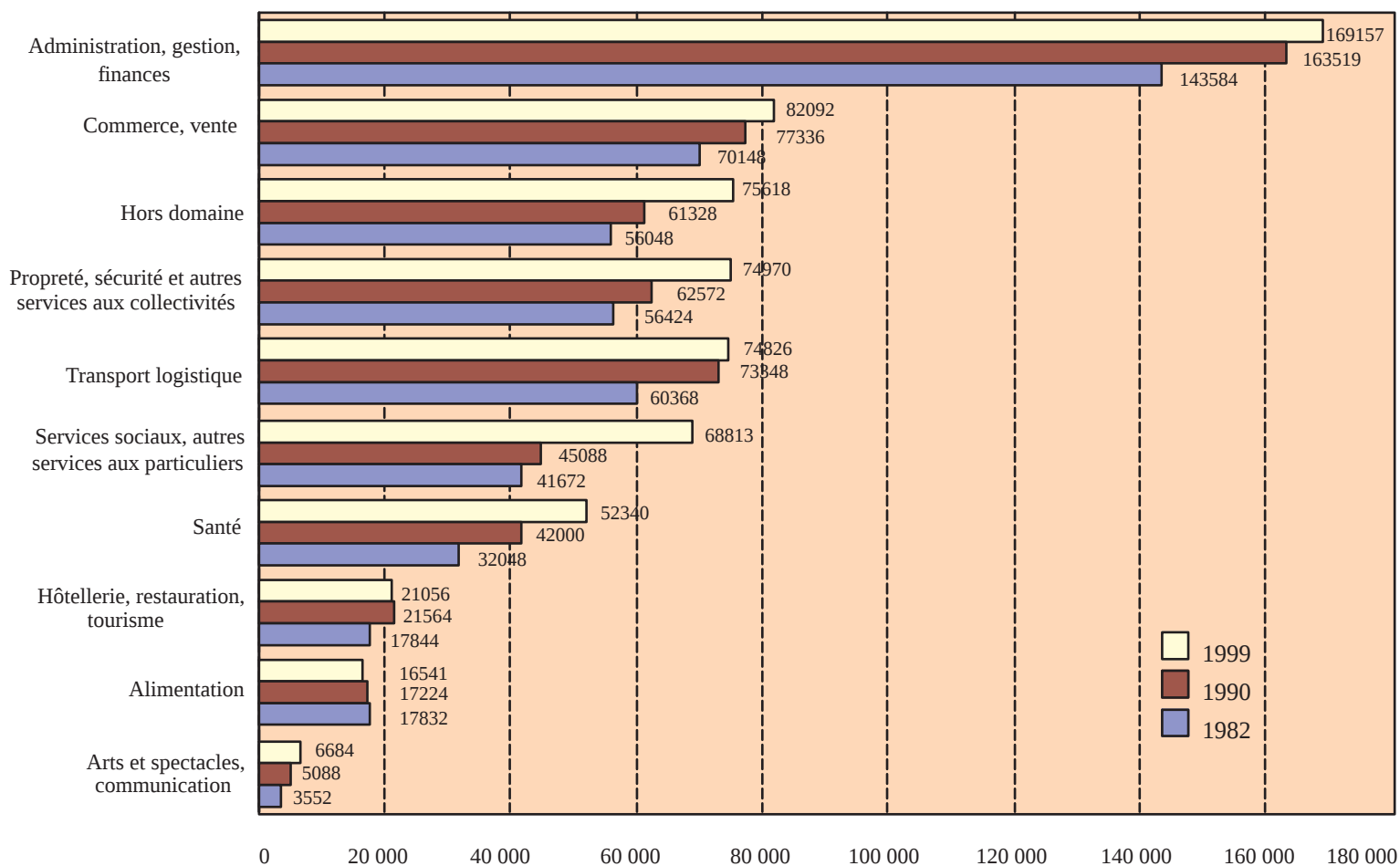
Neuf familles professionnelles, sur les dix qui augmentent le plus en effectif entre 1982 et 1999, relèvent du tertiaire. Toutefois, avec une augmentation de 28,5 % des emplois entre 1982 et 1999, la tertiarisation est sensiblement moins manifeste qu'à l'échelle nationale (29,9 %). Ces métiers représentent 68,3 % de l'emploi régional contre près de trois quarts (73,3 %) en France.

L'augmentation des emplois tertiaires a tendance à ralentir sur la deuxième période inter-censitaire.

Exception faite du domaine de l'« alimentation » qui diminue en région (-7,2 %), tous les domaines professionnels tertiaires augmentent entre 1982 et 1999, notamment ceux des « services sociaux, autres services aux particuliers », l'« administration » et la santé ».

Les emplois administratifs augmentent entre 1982 et 1990, alors que ceux des « services sociaux, autres services aux particuliers » augmentent quasi exclusivement entre 1990 et 1999.

Effectifs des domaines professionnels du tertiaire en 1982, 1990 et 1999 en région Centre



La tertiarisation est particulièrement imputable à l'évolution de certaines familles professionnelles. Avec 30 000 emplois supplémentaires, les « assistants maternels » et les « agents d'entretien » enregistrent les deux plus fortes progressions en effectifs entre 1982 et 1999.

Atteignant respectivement 2,9 % et 5,4 % de l'emploi total en région en 1999, la forte augmentation de ces deux familles professionnelles accompagne le développement croissant des services de proximité aux personnes soutenu par des dispositifs d'aide publics.

Concentrant 4,5 % de l'emploi total, les « enseignants » constituent la deuxième famille professionnelle en région. Portée par les politiques d'enseignement successives (objectif de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, revalorisation et diversification de la filière professionnelle, etc.), la forte croissance des effectifs concerne principalement les enseignants du technique court et du supérieur et, à un degré moindre, ceux du secondaire.

POPULATION ET EMPLOI

Le déclin du petit commerce au profit de la grande distribution a des incidences sur l'évolution des effectifs des « vendeurs » et des « caissiers, employés de libre service ». Au cinquième rang des métiers les mieux représentés du tertiaire en 1999, la famille professionnelle des « vendeurs » représente 4,3 % de l'emploi du domaine mais enregistre la perte la plus importante en effectifs entre 1982 et 1999.

Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles du tertiaire (*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
TC2 Assistants maternels	210	27 482	27 692	194	15 414	15 608
TC4 Agents d'entretien	13 379	37 230	50 609	6 759	8 086	14 845
RC0 Caissiers, employés de libre service	2241	12 371	14 612	1 681	8 195	9 876
WC0 Enseignants	15 134	27 454	42 588	2 342	7 450	9 792
VC0 Aides-soignants	1 227	14 924	16 151	675	6 864	7 539
RC2 Représentants	13 580	6 434	20 014	3 596	3 738	7 334
JC0 Ouvriers non qualifiés de la manutention	13 984	8 249	22 233	4 324	1 569	5 893
SC2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	4 788	9 312	14 100	2 032	3 680	5 712
VC1 Infirmiers, sages-femmes	1 555	13 681	15 236	39	5 421	5 460
VC5 Professionnels de l'animation sociale culturelle	4 520	5 935	10 455	1 968	3 327	5 295
PC1 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	4 521	9 486	14 007	1 337	3 854	5 191
LC4 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	3 897	7 481	11 378	697	4 305	5 002
MC0 Informaticiens	6 700	1 974	8 674	3 716	934	4 650
RC3 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	5 966	5 319	11 285	1 578	2 979	4 557
NC0 Personnels d'étude et de recherche	6 375	1 195	7 570	3 343	939	4 282
PC2 Cadres de la fonction publique	7 983	4 630	12 613	1 511	2 602	4 113
VC3 Professions para-médicales	3 054	6 399	9 453	690	3 151	3 841
TC5 Armée, pompiers, police	16 617	1 494	18 111	3 025	670	3 695
VC2 Médecins et assimilés	6 805	4 695	11 500	981	2 471	3 452
VC4 Professionnels de l'orientation, éducateurs spécialisés	2 369	5 562	7 931	821	2 242	3 063
JC1 Ouvriers qualifiés de la manutention	14 294	2 370	16 664	1 742	1 290	3 032
PC0 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	8 263	27 365	35 628	-1 249	4 233	2 984
JC3 Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	8 134	1 669	9 803	1 414	1 261	2 675
UC1 Professionnels des arts et des spectacles	3 230	1 531	4 761	1 570	831	2 401
RC4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	7 120	1 379	8 499	1 496	895	2 391
WC1 Formateurs, recruteurs	2 497	2 262	4 759	1 277	1 082	2 359
TC0 Coiffeurs, esthéticiens	999	6 190	7 189	-333	2 582	2 249
LC6 Dirigeants d'entreprises	5 484	1 092	6 576	1 684	188	1 872
TC6 Employés des services divers	2 691	1 722	4 413	995	770	1 765
LC5 Cadres administratifs, comptables et financiers	5 346	3 161	8 507	154	1 605	1 759
SC1 Cuisiniers	5 095	1 617	6 712	1 499	161	1 660
LC1 Comptables	1 379	12 112	13 491	-689	2 272	1 583
JC7 Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	1 695	2 110	3 805	419	1 138	1 557
KC0 Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	3 843	2 997	6 840	983	405	1 388

POPULATION ET EMPLOI

Effectifs en 1999 et évolutions inter-censitaires des familles professionnelles du tertiaire (suite) (*)

Familles professionnelles	Effectifs en 1999			Evolution 1982-1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
HC0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	4 797	362	5 159	989	258	1 247
QC1 Employés et techniciens des assurances	1 783	8 291	10 074	-197	1 439	1 242
JC8 Cadres des transports et navigants de l'aviation	1 333	199	1 532	865	175	1 040
LC3 Secrétaires de direction	28	2 900	2 928	-8	976	968
LC0 Secrétaires	285	19 361	19 646	-135	1 061	926
JC5 Conducteurs de transports en commun	3 074	719	3 793	374	495	869
UC0 Professionnels de la communication et de la documentation	1 018	905	1 923	250	481	731
QC2 Cadres de la banque et des assurances	3 844	1 669	5 513	124	549	673
PC3 Professionnels du droit	998	527	1 525	46	283	329
QC0 Employés et techniciens de la banque	3 924	6 086	10 010	-852	1 022	170
TC3 Agents de gardiennage et de sécurité	5 204	1 046	6 250	148	-142	6
JC2 Conducteurs d'engins de traction et de levage	605	5	610	-67	1	-66
JC6 Agents d'exploitation des transports	2 010	271	2 281	-102	-13	-115
JC4 Conducteurs routiers	13 834	271	14 105	-554	127	-427
TC1 Employés de maison	333	1 0800	11 133	117	-956	-839
XC0 Professionnels de la politique et clergé	507	94	601	-777	-922	-1 699
SC3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	3 940	3 016	6 956	-124	-2 376	-2 500
SC0 Bouchers, charcutiers, boulangers	8 949	880	9 829	-3 611	660	-2 951
LC2 Employés administratifs d'entreprises	2 454	1 4234	16 688	-414	-3 274	-3 688
RC1 Vendeurs	8 411	1 9271	27 682	-1 569	-10 645	-12 214
Ensemble	272 306	369 791	642 097	46 774	95 803	142 577

(*) Ce tableau est classé selon un ordre décroissant des évolutions entre 1982 et 1999

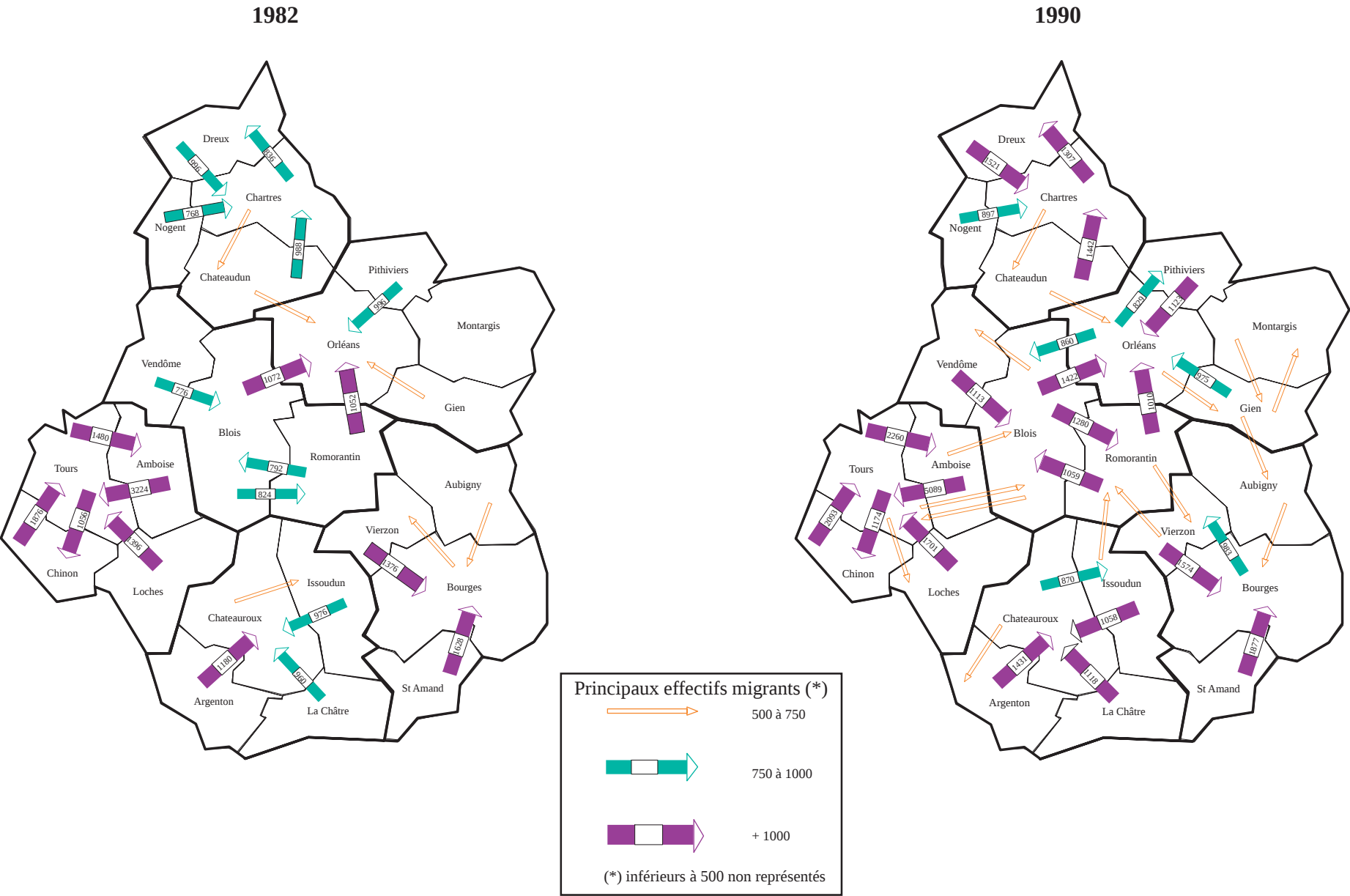
Affectant plus particulièrement les professions d'aides familiaux non salariés (PCS 2190 : artisans vendeurs), les petits détaillants en équipements (PCS 2215) et les vendeurs en alimentation (PCS 5512), cette diminution du petit commerce coïncide avec la forte augmentation des emplois de « caissiers, employés de libre service » et tout particulièrement les employés chargés de la manutention et du marquage des produits en grandes surfaces.

Après une forte croissance au cours des années quatre-vingt, le volume des emplois de « secrétaires » en 1999 (19 646, 2,1 % de l'emploi total, 3,1 % de l'emploi tertiaire) marque un recul par rapport à 1990.

Avec un taux de 54,8 % en 1982, la féminisation du tertiaire s'est encore accrue au cours des deux dernières décennies pour atteindre 57,6 %.

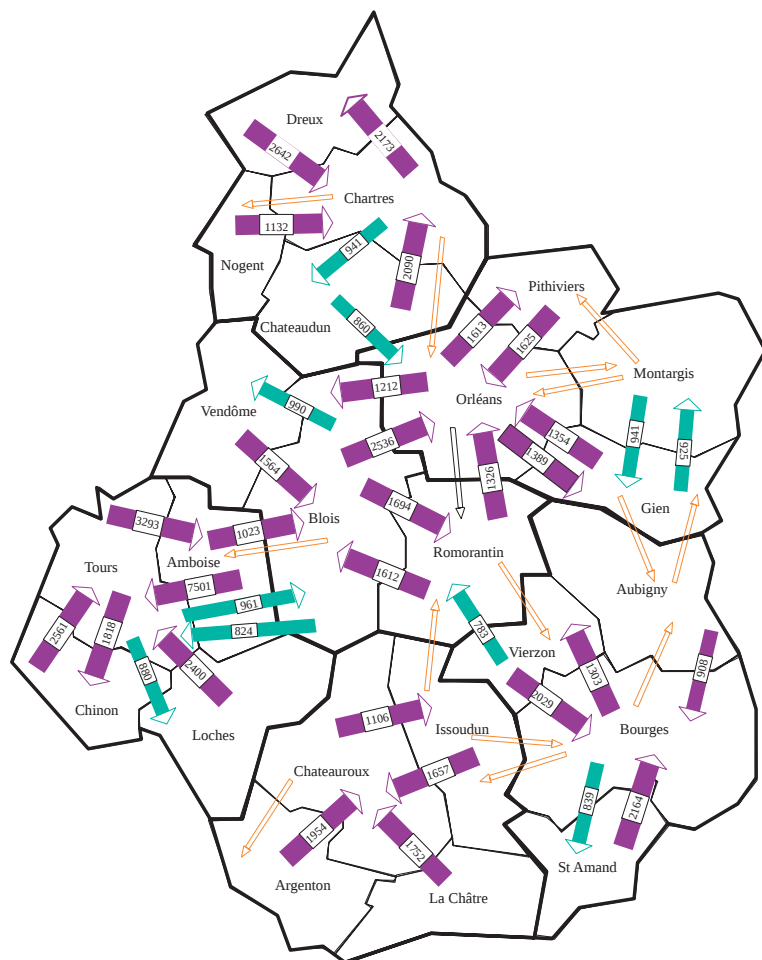
Les femmes ont été majoritairement recrutées dans seize des vingt familles professionnelles du tertiaire qui ont le plus augmentées entre 1982 et 1999. Il s'agit en premier lieu des « assistants maternels » et des « agents d'entretien », puis des emplois du commerce (« caissiers de libre service », « maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce »), de la santé (« aides-soignants », « infirmiers », « sages-femmes », « professions paramédicales »), de l'éducation (« enseignants »), des « professionnels de l'animation socioculturelle » et des familles professionnelles de l'administration. Parmi ces vingt familles professionnelles, les quatre qui ont le plus profitées aux hommes sont : « ouvriers non qualifiés de la manutention », « informaticiens », « personnels d'études et de recherche » et « armée, pompiers, police ».

Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi



Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi

1999

**Forte intensification des migrations alternantes entre les zones d'emploi de la région Centre de 1982 à 1999.**

Les déplacements «domicile-travail» ont augmenté entre 1982 et 1990. Ils se sont fortement étendus dans l'ensemble de la région. En effet, en 1982 ils se concentraient principalement autour de Tours et d'Orléans. Ils s'étendent progressivement aux autres zones préfectorales. Ce développement est lié aux infrastructures des transports ainsi qu'à la concentration de l'emploi.

Les préfetures, principales zones d'attraction en 1999.

En 1999, 94 000 actifs de la région Centre quittent leur zone d'emploi de résidence pour aller travailler dans une autre zone de la région.

Les zones de départ sont plus dispersées que les zones de destination.

Huit zones concentrent près des deux tiers des entrées ; il s'agit des six zones préfectorales, auxquelles s'ajoutent celles d'Amboise et Romorantin.

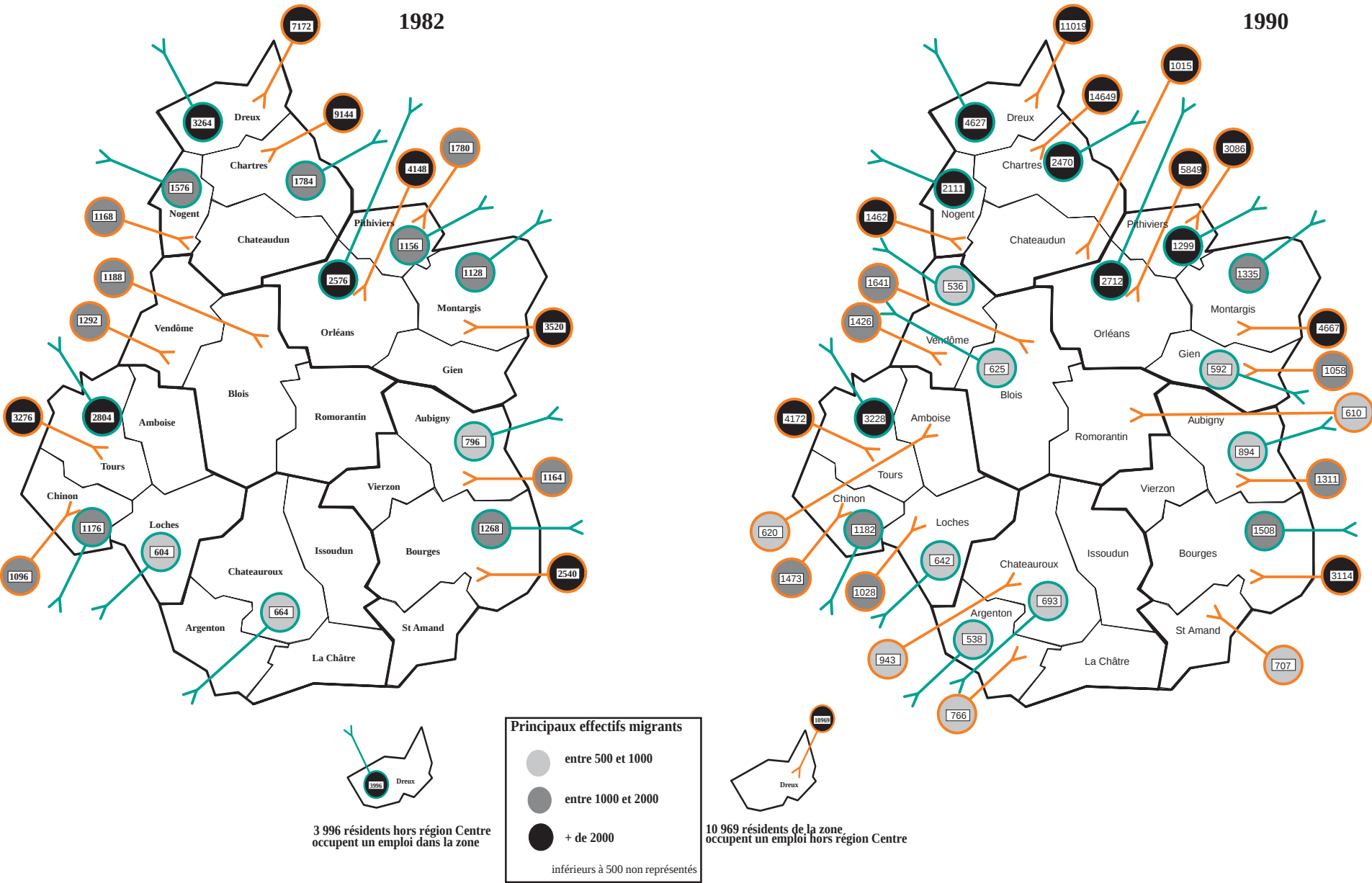
Onze zones concentrent près des deux tiers des départs. Il s'agit d'Amboise, de Chateaudun, Romorantin, Loches et Vierzon ainsi que les six zones préfectorales.

A l'exception de celle de Blois, les zones préfectorales ont un solde migratoire fortement positif, en particulier la zone de Tours où il atteint 6 066. Elles sont attractives pour les autres zones du département.

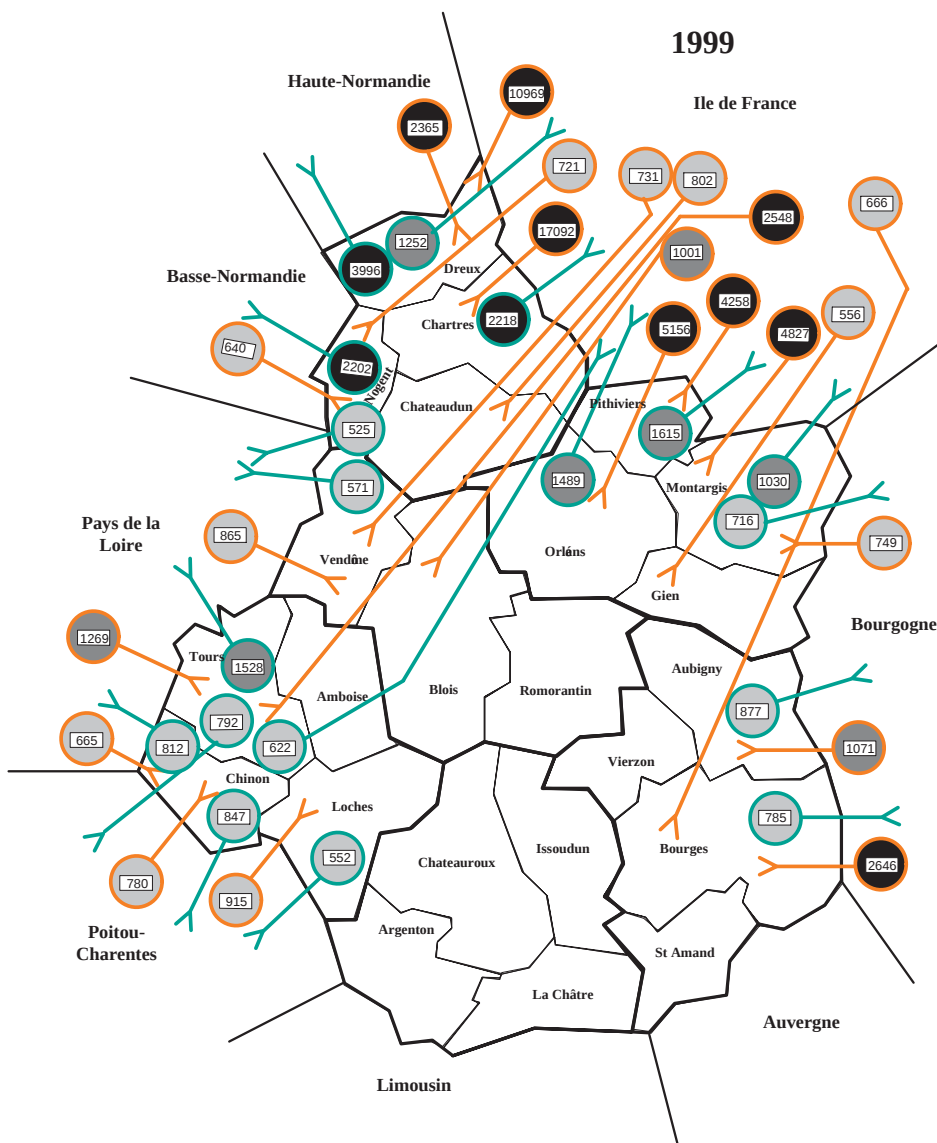
Le département de l'Indre semble dans une situation particulière dans la mesure où il draine peu de déplacements provenant des départements voisins.

De plus, les zones d'Argenton-sur-Creuse et La Châtre enregistrent essentiellement des déplacements quotidiens à destination de Châteauroux.

Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi et l'extérieur de la région Centre



Déplacements "domicile - travail" entre les zones d'emploi et l'extérieur de la région Centre



Forte intensification des migrations alternantes entre les zones d'emploi de la région Centre et l'extérieur entre 1982 et 1999.

En 1982, les principaux déplacements «domicile-travail» entre les zones de la région Centre et l'extérieur se limitent essentiellement aux zones limitrophes de la région et à la zone d'Orléans. Elles sont particulièrement intenses avec l'Ile-de-France. A cette date et jusqu'en 1990, l'Indre se singularise en ce sens où seule la zone de Châteauroux en 1982 et celle d'Argenton-sur-Creuse en 1990 enregistrent des échanges avec le Limousin.

En 1990, les déplacements s'intensifient.

En 1999, les déplacements augmentent surtout vers l'Ile-de-France.

Très forte attraction de la région Ile de France.

978 000 actifs occupant un emploi résident en région Centre et 938 000 actifs y travaillent, en 1999.

La différence de 40 000 résulte des déplacements «domicile-travail» entre le Centre et les autres régions. 75 000 actifs quittent la région Centre pour aller travailler à l'extérieur et 35 000 viennent de l'extérieur pour travailler en région Centre. Le solde

entre les entrées et les sorties est négatif (-40 000).

La région Ile de France a une forte attraction sur la région Centre.

Sur les 75 000 sorties, 52 000 sont à destination de la région parisienne, soit trois sur quatre.

Sur les 35 000 entrées, 10 000 viennent de l'Ile de France, soit 30 % des entrées.

L'attraction de l'Ile de France se limitait, en 1982, aux zones limitrophes de l'Ile de France et à Orléans. Elle s'étend maintenant à Nogent-le-Rotrou, Vendôme, Tours et Blois.

En 1999, intensifications des échanges entre les autres régions avoisinantes et les zones limitrophes.

- la Bourgogne, pour Montargis, Aubigny-sur-Nère et Bourges ;
- la Haute Normandie pour Dreux ;
- la Basse Normandie pour Nogent-le-Rotrou ;
- les Pays de la Loire pour Nogent-le-Rotrou, Vendôme, et Tours ;
- Poitou-Charentes pour Loches et Chinon.

La particularité du département de l'Indre se confirme par de faibles déplacements quotidiens.

EMPLOI ET NIVEAUX DE DIPLOME

Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 61 à 79)

Les « **domaines professionnels** » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes.

Les « **familles professionnelles** » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles.

Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE (pour codifier les métiers demandés

par les demandeurs et les emplois proposés par les entreprises), et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

- Titulaire au plus d'un BEPC : population en emploi titulaire d'un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou d'un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle appelé maintenant Brevet des collèges), ou sans diplôme.

- Niveau CAP, BEP : population en emploi titulaire d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles.

- Niveau Bac, BP : population en emploi titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet Professionnel.

- Niveau Bac+2 : population en emploi titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2.

- Diplômes supérieurs : sont regroupées dans cette catégorie les personnes en emploi titulaires d'un diplôme supérieur à Bac +2.

Répartition de la population en emploi selon le niveau de diplôme, exemple pour le niveau BEP-CAP

- En région = titulaire d'un BEP-CAP / population régionale en emploi,

- Par sexe = femmes titulaire d'un BEP-CAP / femmes en emploi en région,

- Par domaine (*exemple domaine industriel*) = population en emploi titulaire d'un BEP-CAP dans le domaine industriel / ensemble des emplois du domaine industriel.

Taux de croissance annuel moyen des emplois par niveaux de diplôme et domaine, exemple des titulaires d'un BEP-CAP dans le domaine industriel

Entre 1990 et 1999 = (population en emploi dans le domaine titulaire d'un BEP-CAP en 1999 / population en emploi dans le domaine titulaire d'un BEP-CAP en 1990)^(1/9) - 1

Pyramides des âges selon le domaine et niveaux de diplôme

Pour chaque domaine professionnel et niveau de diplôme, effectifs bruts en 1999 en emploi superposés aux effectifs bruts en 1990 par sexe et par tranche d'âge.

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

La région Centre : un niveau de diplôme inférieur à la moyenne nationale

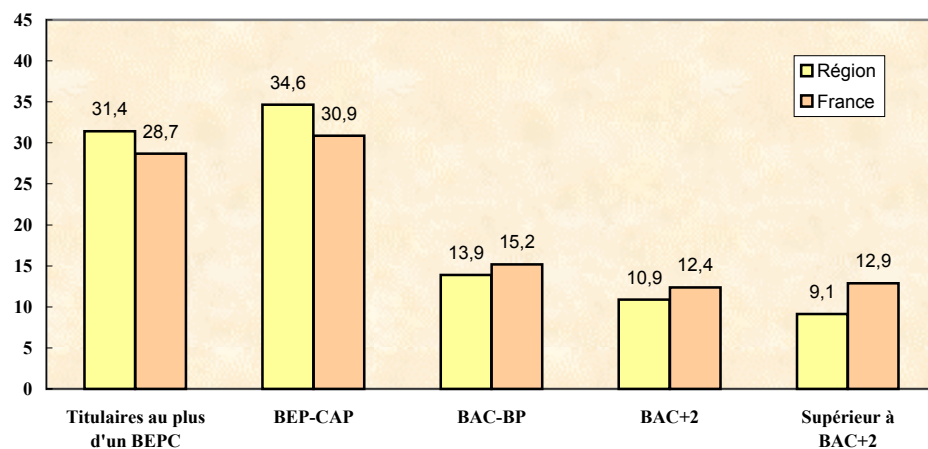
En région, la part des titulaires d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat est plus forte qu'au niveau national (respectivement 66,0 % et 59,6 %). En proportion, cela tient autant à la sur-représentation des titulaires au plus d'un BEPC qu'à celle des titulaires d'un CAP - BEP.

Des femmes plus diplômées que les hommes

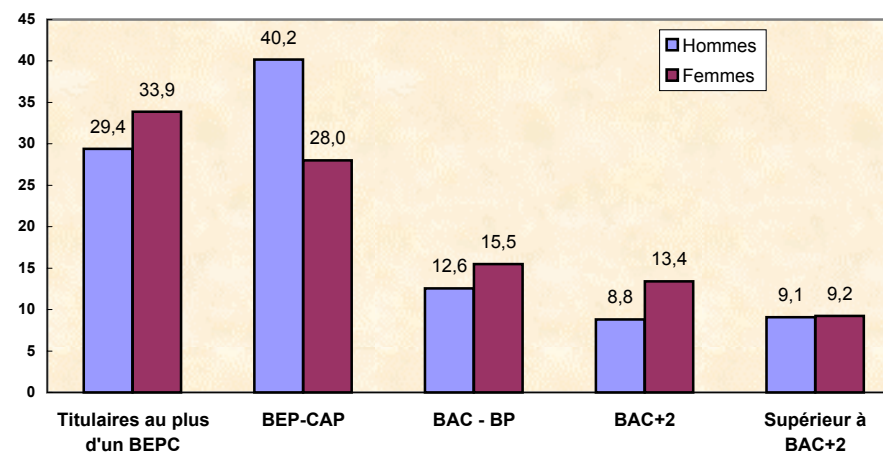
Parmi les "titulaires au plus d'un BEPC", les femmes ne sont que 5 % de plus que les hommes à posséder effectivement un CEP ou un BEPC. Cependant, elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir un diplôme de niveaux BAC (15,5 % contre 12,6 %) et BAC+2 (13,4 % contre 8,8 %).

Si la part des titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 est identique pour les hommes et les femmes, il faut signaler que le niveau de formation a augmenté sur les dix dernières années en particulier pour les femmes. En effet, en 1999, la part des jeunes femmes (25-29 ans) diplômées d'un niveau supérieur à BAC+2 est de 15,4 % alors qu'elle n'est que de 11,3 % pour les hommes du même âge¹.

Répartition de la population en emploi selon le niveau de diplôme en région et en France en 1999



Répartition de la population en emploi selon le niveau de diplôme et le sexe en région en 1999

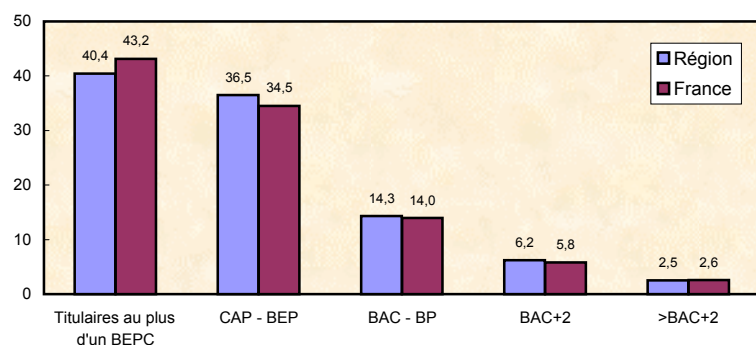


¹, *La relation formation - emploi: une question de genre*, Marie- Béatrice ROCHARD, ORFE, GIP Alfa centre, p,7

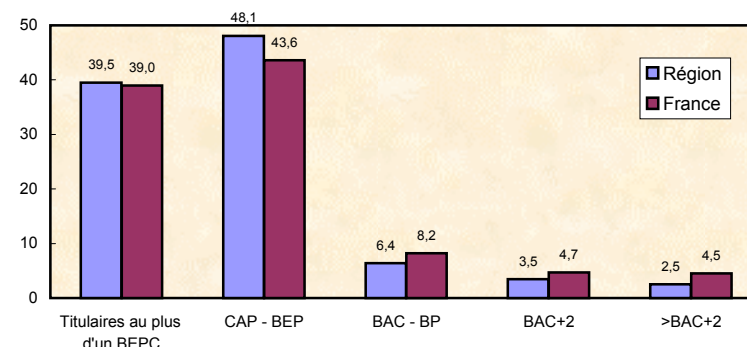
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les niveaux de diplôme de la population en emploi par domaine en 1999

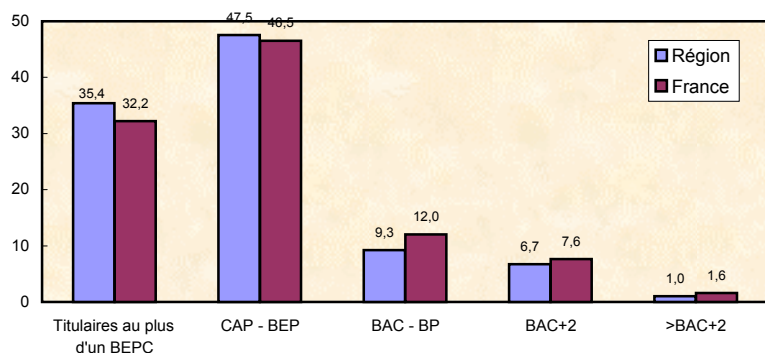
Répartition de la population dans les emplois agricoles par niveau de diplôme en région et en France



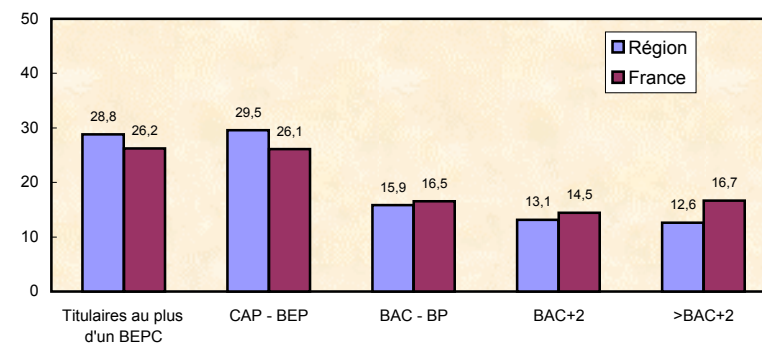
Répartition de la population dans les emplois du BTP par niveau de diplôme en région et en France



Répartition de la population dans les emplois industriels par niveau de diplôme en région et en France



Répartition de la population dans les emplois du tertiaire par niveau de diplôme en région et en France



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les niveaux de diplôme de la population en emploi par domaine en 1999

Une sur-représentation des peu ou non diplômés dans les emplois industriels et tertiaires

En région Centre, le niveau de diplôme des personnes en emploi est inférieur à la France. Le détail par grands domaines professionnels fait apparaître une sur-représentation des personnes peu ou non diplômées sur les emplois industriels et tertiaires.

La part des titulaires au plus d'un BEPC occupant un emploi industriel est de 35,4 % en région contre 32,2 % en France, soit 3,2 points d'écart. La sur-représentation régionale des peu ou non diplômés est particulièrement forte pour les ouvriers qualifiés de l'électricité et des industries de process. La part des titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent est en revanche fortement sous représentée.

Les emplois tertiaires sont proportionnellement occupés par une plus forte part de titulaires au plus d'un BEPC (2,6 points d'écart) et de CAP – BEP (3,4 points d'écart) qu'au niveau national.

Seize familles professionnelles tertiaires concentrent plus d'un tiers d'actifs titulaires au plus d'un BEPC. Ce sont principalement :

- les « conducteurs d'engins, de traction et de levage », « ouvriers qualifiés de la manutention »,
- les « assistants maternels », « employés de maison »,
- les « employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie », « employés des services divers », « vendeurs », « caissiers, employés de libre service ».

Les titulaires d'un CAP – BEP sont fortement sur-représentés dans les emplois du bâtiment et travaux public (BTP) (4,5 points d'écart) par rapport au niveau national. Cela s'explique en partie par l'importante proportion de jeunes en apprentissage sur ces emplois (le contrat d'apprentissage étant considéré comme un contrat de travail).

Les emplois agricoles enregistrent la plus forte proportion de peu ou non diplômés

40,4 % des emplois agricoles sont occupés par des titulaires au plus d'un BEPC contre 39,5 % des emplois du BTP, 35,4 % des emplois industriels et 28,8 % des emplois tertiaires. Toutefois cette proportion est inférieure en région Centre à celle du niveau national : 43,2 %.

Les emplois du BTP et de l'industrie sont occupés pour une part plus importante de titulaires d'un CAP – BEP

Avec respectivement 48,1 % et 47,5 % des emplois occupés par des titulaires d'un CAP - BEP, les domaines du BTP et de l'industrie concentrent une part beaucoup plus forte de CAP - BEP comparativement à l'agriculture (36,5 %) et au tertiaire (29,5 %). Ces domaines offrent des métiers souvent préparés par apprentissage.

Les emplois du tertiaire sont occupés par la plus forte part de titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et de diplômes de l'enseignement supérieur

Cependant, malgré une forte proportion de titulaires au moins d'un baccalauréat, les emplois tertiaires sont occupés par des personnes de niveaux de formation inférieurs au niveau national (41,6 % contre 47,7 %).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

L'évolution des niveaux de diplôme des actifs occupés par domaine professionnel

Une élévation globale des niveaux de diplôme des actifs occupés

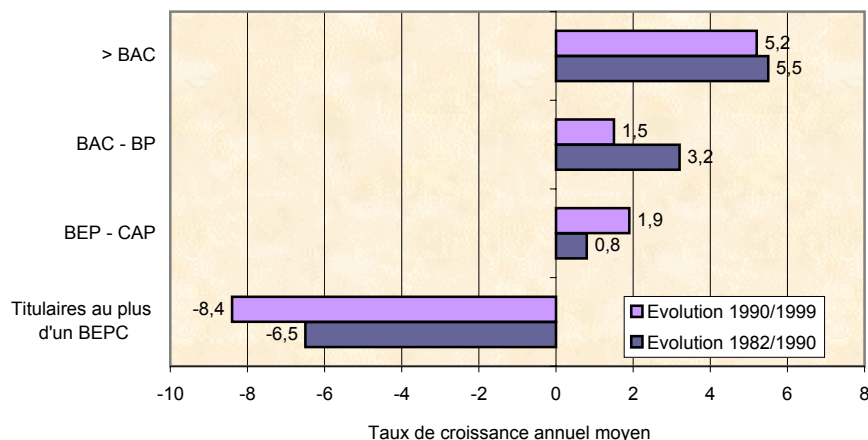
Cela se traduit entre 1982 et 1999 par :

- une diminution des titulaires au plus d'un BEPC,
- une augmentation de tous les autres niveaux de formation, tout particulièrement les diplômes de l'enseignement supérieur.

La tendance à l'élévation des niveaux de diplôme est observée dans tous les domaines, les raisons peuvent être liées à des recrutements de personnes plus diplômées mais aussi à la suppression d'emplois occupés par les moins diplômés.

Les emplois agricoles

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois agricoles



Une élévation du niveau de diplôme liée à la suppression d'emplois peu qualifiés

Globalement, les personnes titulaires au plus d'un BEPC occupant un emploi agricole diminuent. Entre 1982 et 1990, les niveaux de diplôme inférieurs au CAP-BEP diminuent au profit des niveaux « BAC et plus ». En revanche, entre 1990 et 1999, ils diminuent essentiellement au profit des CAP – BEP et des diplômes de l'enseignement supérieur.

La forte diminution des titulaires au plus d'un BEPC s'explique en partie par les fortes suppressions d'emplois du domaine entre 1982 et 1999 : - 49 970.

Une famille professionnelle en augmentation contre trois en diminution

Entre 1982 et 1999, 490 emplois de « **techniciens et cadres de l'agriculture** » ont été créés dont la moitié au profit des femmes. Sur ces emplois, les titulaires au plus d'un BEPC ont tout de même diminué de 55 %. Ainsi, l'élévation des niveaux de diplôme dans cette famille professionnelle est exclusivement due à une élévation des niveaux de formation des jeunes.

Les personnes en emploi dans les **trois autres familles professionnelles** : essentiellement titulaires au plus d'un BEPC, diminuent fortement entre 1982 et 1999. Parallèlement, on observe une augmentation des autres niveaux de formation, particulièrement des titulaires d'un BAC+2 (BTSA). Les emplois demandent en effet des qualifications de plus en plus élevées. L'agriculteur n'est plus seulement un producteur. Il doit savoir commercialiser son produit, communiquer et gérer son exploitation.

2, "Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs", "Sylviculteurs, bucherons", "Maraichers, jardiniers, viticulteurs".

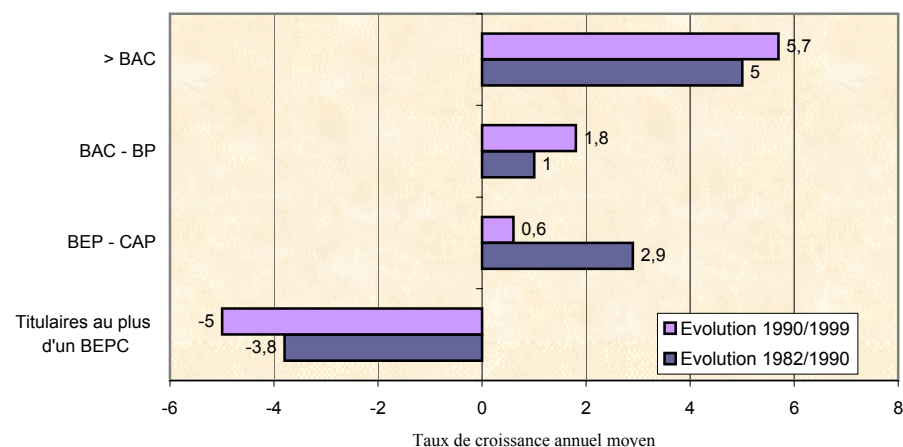
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les emplois du bâtiment

Une élévation des niveaux de diplôme liée soit à la suppression d'emplois peu qualifiés, soit à l'élévation des niveaux de recrutement

Dans le domaine du BTP, l'élévation du niveau de diplôme se matérialise par une diminution des peu ou non diplômés entre 1982 et 1999 et une progression de l'ensemble des autres niveaux de formation. Sur la première période, contrairement à l'agriculture, les titulaires au plus d'un BEPC diminuent au profit des titulaires d'un CAP - BEP et d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Sur la deuxième période, on observe une accentuation de l'élévation du niveau de formation. Les niveaux CAP - BEP n'augmentent que faiblement et ce sont essentiellement les titulaires de diplôme « BAC et plus » qui augmentent le plus.

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois du BTP



Deux familles professionnelles en augmentation contre sept en diminution

Les « **techniciens du bâtiment et des travaux publics** » enregistrent à la fois une diminution des titulaires au plus d'un BEPC (- 40,3%) et des augmentations d'emplois (+ 757), dont 69 % au profit des hommes. L'ensemble des autres niveaux de diplôme augmentent et principalement les niveaux supérieurs au BAC.

Les « **ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien** » sont les seuls à enregistrer à la fois la création de 1 937 emplois, dont 84,2 % au profit des hommes, et une élévation de l'ensemble des niveaux de diplôme (y compris des titulaires au plus d'un BEPC avec + 31,8 %). Les proportions de titulaires de niveaux de diplôme égaux ou supérieurs aux CAP - BEP sont en augmentation plus forte.

Les sept autres familles professionnelles³ du domaine enregistrent à la fois une diminution des titulaires au plus d'un BEPC et de fortes suppressions d'emplois. La totalité des 17 059 emplois supprimés entre 1982 et 1999 étaient occupés par des hommes. Cependant, le domaine amorce une féminisation avec la création de 620 emplois pour les femmes au cours de la même période.

Parallèlement, ces sept familles professionnelles enregistrent une élévation des autres niveaux de diplôme : en proportion, ce sont les niveaux de diplômes supérieurs au BAC qui augmentent le plus.

En ce qui concerne les « cadres du bâtiment et des travaux publics », on observe une augmentation de 24,5 % de titulaires d'un CAP - BEP, ce qui peut relever d'une pratique de promotion interne. Les recrutements ont lieu globalement au niveau BAC+2.

3, "ONQ du gros œuvre du bâtiment, des TP et de l'extraction", "OQ des TP, du béton et de l'extraction", "OQ et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre", "ONQ du bâtiment second oeuvre", "Plombiers, couvreurs, chauffagiste", "Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment", "cadres du bâtiment et des travaux publics"

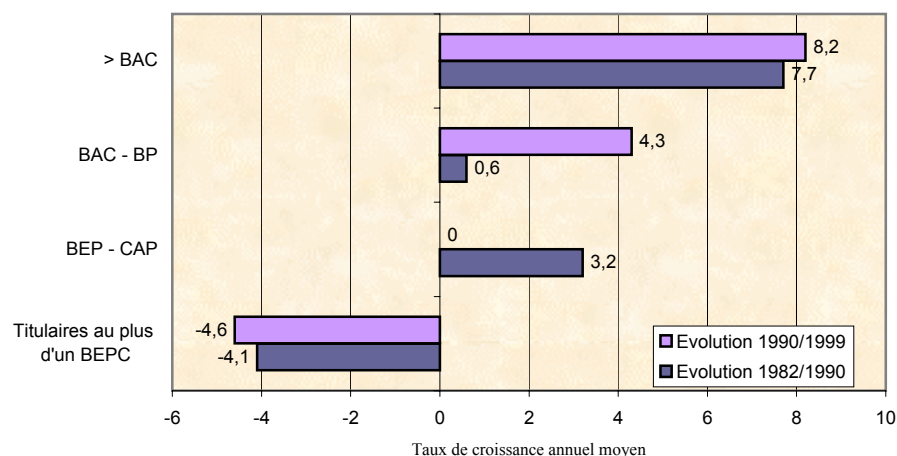
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les emplois industriels

Une élévation des niveaux de diplôme liée à la suppression des emplois peu qualifiés, aux pratiques de promotion interne ou à l'élévation des niveaux de recrutement

Globalement, la diminution des titulaires au plus d'un BEPC s'accélère à partir de 1990. Si entre 1982 et 1990, l'élévation des niveaux de formation s'accompagne d'une augmentation des titulaires de CAP ou BEP, à partir de 1990, elle semble avoir lieu au profit des titulaires d'un BAC. Les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur augmentent sur toute la période avec une accélération à partir de 1990.

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois industriels



Sept familles professionnelles en augmentation contre dix-sept en diminution

Seules sept familles professionnelles⁴ du domaine industriel bénéficient de créations d'emplois. Elles se caractérisent cependant par une diminution des titulaires au plus d'un BEPC, qui s'accompagne d'une élévation globale des autres niveaux de formation. Il semble y avoir une demande forte par les employeurs de niveaux de formation plus élevés.

Les dix sept autres familles professionnelles⁵ du domaine se caractérisent à la fois par une diminution des titulaires au plus d'un BEPC, une élévation des autres niveaux de formation et par des suppressions d'emplois.

Les ouvriers non qualifiés sont principalement touchés par les suppressions d'emplois

L'ensemble des vingt-quatre familles professionnelles est concerné par une diminution des titulaires au plus d'un BEPC en emploi entre 1982 et 1999 (au total, diminution de - 53,2 %). Globalement le solde d'emplois est de - 36 755, dont 53,1 % étaient occupés par des femmes.

Les emplois supprimés ont principalement touché les ouvriers non qualifiés de l'industrie. Ces derniers, regroupés en six familles professionnelles enregistrent une perte de - 42 881 emplois sur la période, dont 57,7 % étaient occupés par des femmes.

Soulignons que parmi les six familles professionnelles d'ouvriers non qualifiés, seuls les « ONQ travaillant par enlèvement ou formage de métal » enregistrent des créations d'emplois (+ 360).

4, "ONQ travaillant par enlèvement ou formage de métal", "OQ travaillant par enlèvement de métal", "OQ de la maintenance en mécanique", "OQ de l'électricité et de l'électronique", "Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation", "OQ des industries de process", "Techniciens et agents de maîtrise des industries de process",

5, voir annexe T21, tableau 7, p, 105

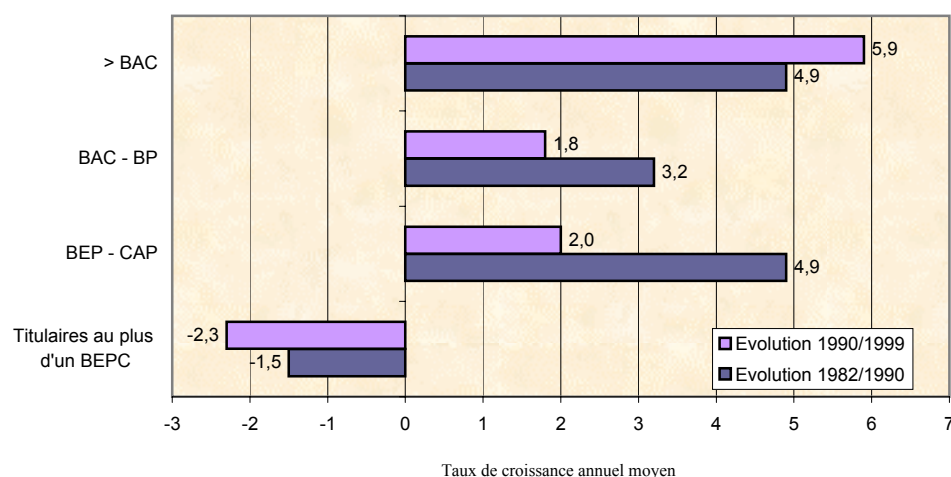
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les emplois tertiaires

Une forte élévation des niveaux de diplôme

Les titulaires au plus d'un BEPC ont diminué de - 28,4 % avec une accélération à partir de 1990. L'ensemble des autres niveaux de diplôme a augmenté, principalement les niveaux CAP - BEP et supérieurs au BAC. Entre 1982 et 1990, ce sont essentiellement les titulaires d'un CAP - BEP et d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui augmentent. A partir de 1990, les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur augmentent le plus fortement en proportion.

Taux de croissance annuel moyen des niveaux de diplômes des personnes occupées dans les emplois tertiaires



Deux groupes de familles professionnelles aux évolutions divergentes

Neuf familles professionnelles⁶ enregistrent des suppressions d'emplois avec une baisse des titulaires au plus d'un BEPC et une élévation des autres niveaux de formation. Ces neuf familles professionnelles ont subi une perte de - 24 499 emplois, dont 71,0 % étaient occupés par des femmes.

Sur les cinquante quatre familles professionnelles composant les emplois tertiaires, quarante cinq enregistrent de fortes créations d'emplois mais :

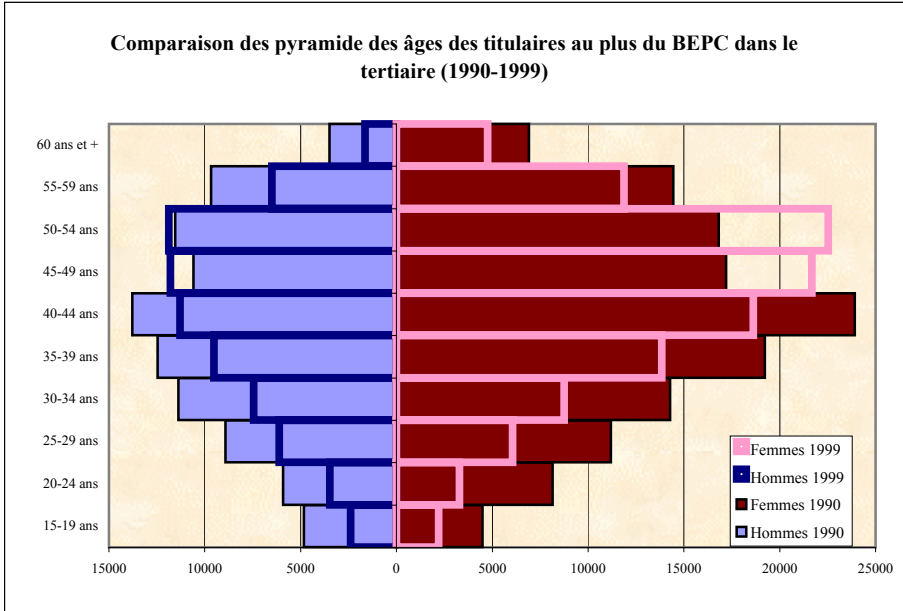
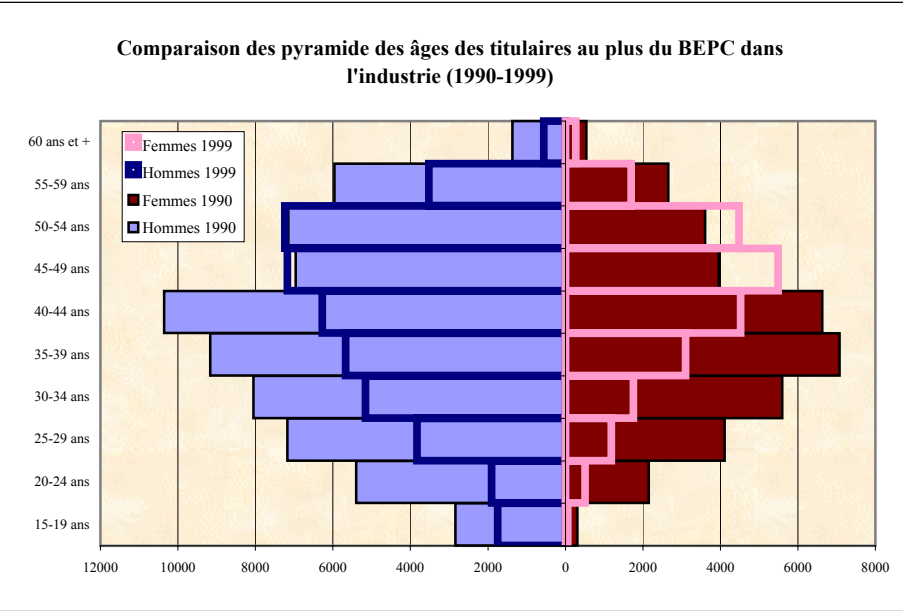
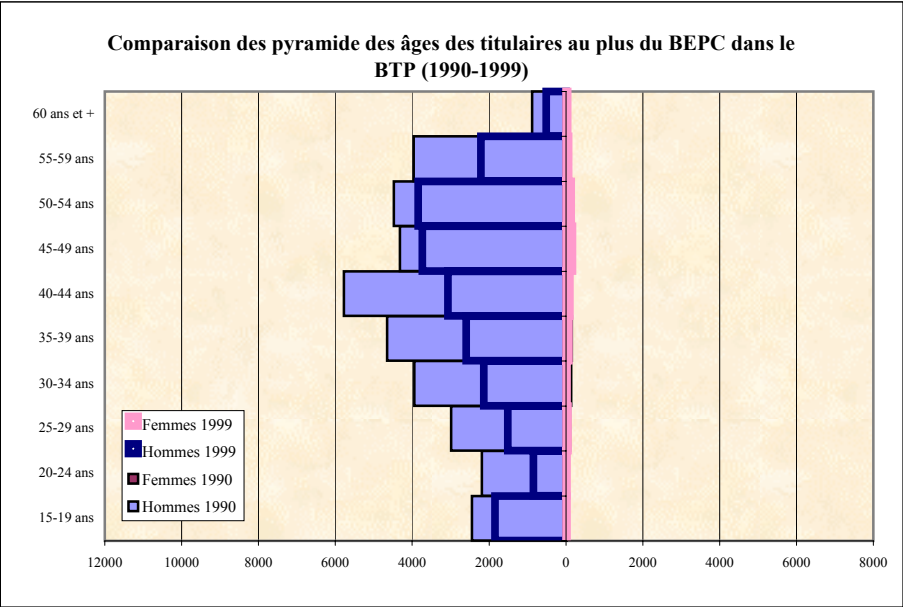
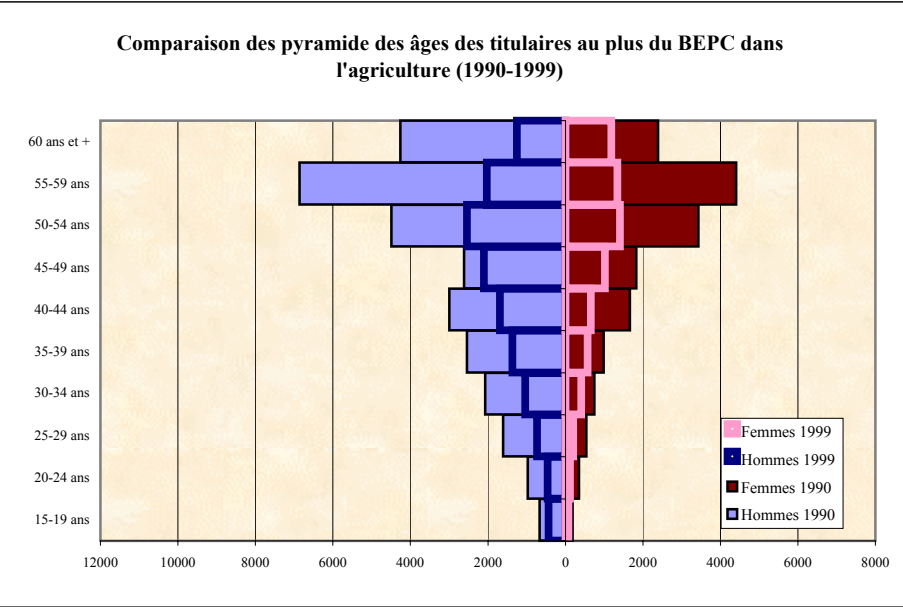
- **Trente neuf⁷** enregistrent à la fois une diminution des titulaires au plus d'un BEPC et une élévation des autres niveaux de diplôme;
- **Six⁸** seulement enregistrent une élévation de l'ensemble des niveaux de diplômes, y compris des titulaires au plus d'un BEPC.

6, "Employés administratifs d'entreprise", "Bouchers, charcutiers, boulangers", "vendeurs", Professionnels de la politique et du clergé", "patrons d'hôtels, cafés, restaurants", "employés de maison", "conducteurs d'engins de traction et de levage", "conducteurs routiers", "agents d'exploitation des transports".

7, Annexe T21, tableau 8, p, 106-107

8, "cadres de la fonction publique", "caissiers, employés de libre service", "formateurs, recruteurs", "Agents d'entretien", "Aide-soignants", "Assistants maternels", "cadres des transports et navigants de l'aviation"

Les titulaires au plus d'un BEPC



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires au plus d'un BEPC

Les actifs les moins diplômés sont les plus âgés

Moins de jeunes recrutés à ce faible niveau de formation

Les emplois agricoles présentent le plus petit effectif de jeunes non diplômés en 1999.

Malgré les suppressions d'emplois du bâtiment, les 15-19 ans représentent 8,1 % des titulaires au plus d'un BEPC, cela pouvant être lié à l'apprentissage. Ainsi, les entreprises paraissent continuer à recruter des jeunes peu ou non diplômés sur des emplois qui ne semblent pas avoir enregistré d'élévation des qualifications.

Parmi les emplois industriels et tertiaires, on dénombre une proportion bien moins importante de jeunes non diplômés en 1999 qu'en 1990.

Un vieillissement de la population peu ou non diplômée en emploi

Quel que soit le domaine, la part des titulaires au plus d'un BEPC augmente avec l'âge.

La proportion de « 60 ans et plus » titulaires au plus d'un BEPC reste particulièrement forte dans les emplois agricoles.

En 1999, le nombre des femmes de « 60 ans et plus » peu ou non diplômées occupant un emploi tertiaire est le plus fort des quatre grands domaines.

Une diminution plus forte pour les hommes que pour les femmes

Globalement, entre 1990 et 1999, la diminution des titulaires au plus d'un BEPC est plus forte pour les hommes (- 31,8 %) que pour les femmes (- 24,3 %).

Toutefois, les femmes les moins diplômées diminuent plus fortement en proportion que les hommes dans les emplois agricoles (respectivement -57,7 % contre - 53,0%) et industriels (- 37,7 % et - 33,1 %). Dans les emplois tertiaires, la diminution est identique pour les hommes et les femmes (environ - 22,5 %). Ce sont donc les emplois du bâtiment qui font la différence : très peu féminisé, le domaine du bâtiment enregistre de fortes suppressions d'emplois touchant les hommes non diplômés.

Les suppression d'emplois touchent les non diplômés qui sont essentiellement des ouvriers non qualifiés

Essentiellement des ouvriers non qualifiés de sexe masculin

55 % des ONQ de la région sont titulaires au plus d'un BEPC. Ces derniers représentent 25 % des peu ou non diplômés de la région.

Seuls les emplois tertiaires sont occupés par un effectif supérieur de femmes peu ou non diplômées.

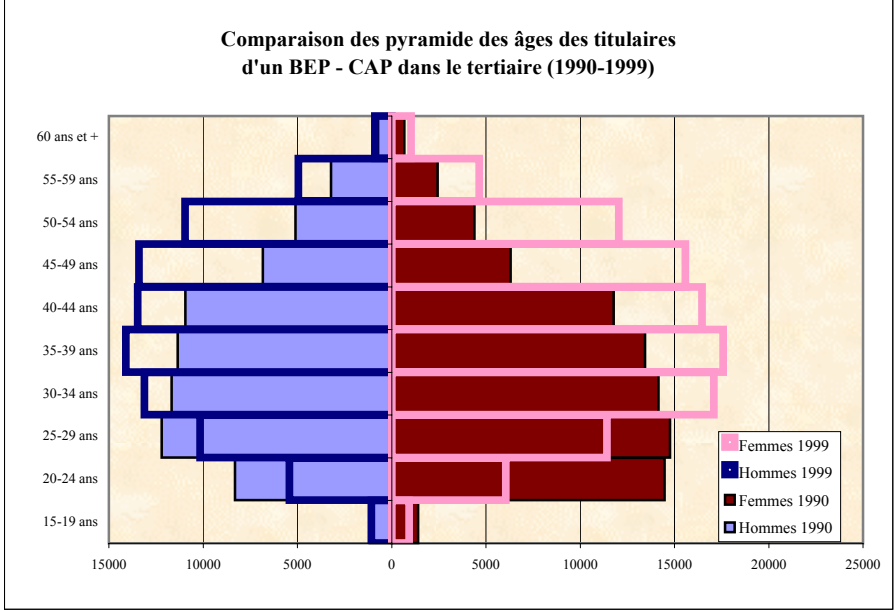
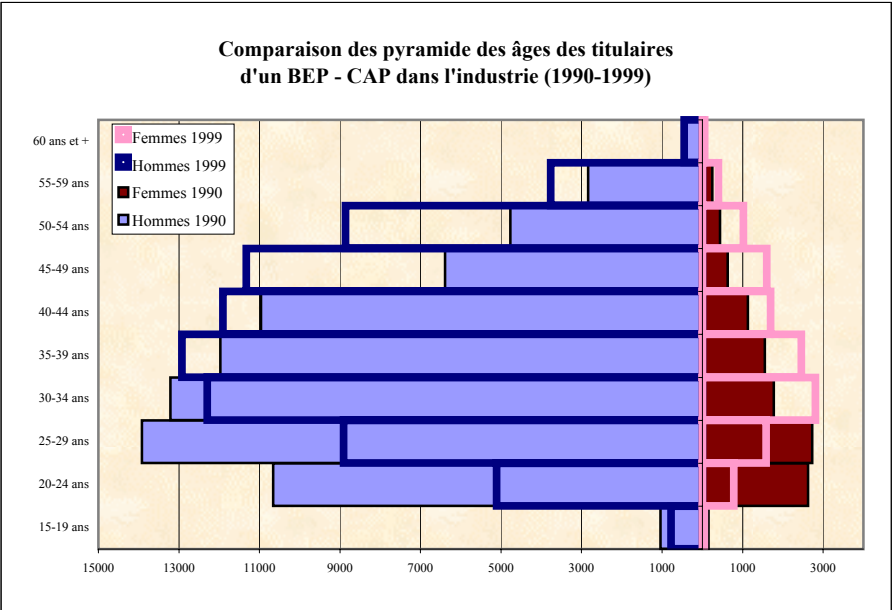
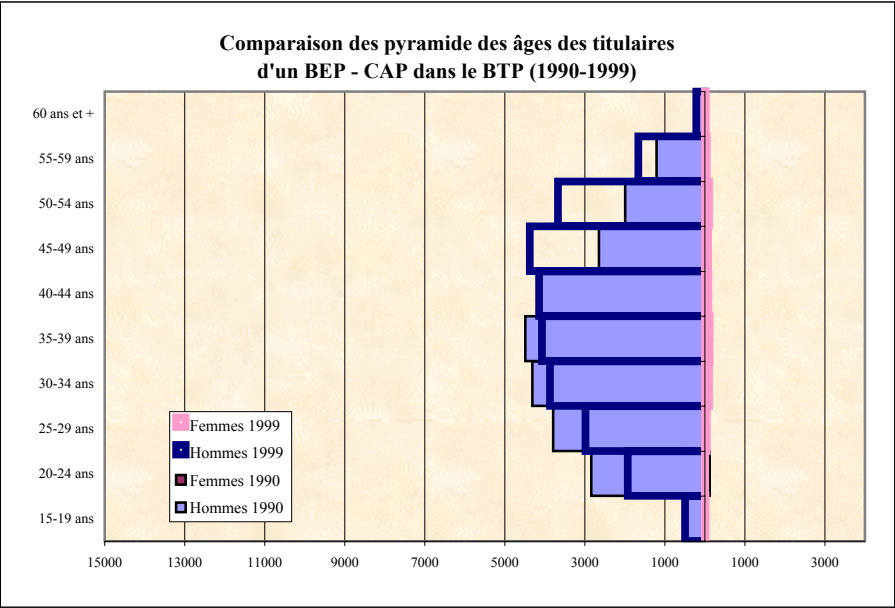
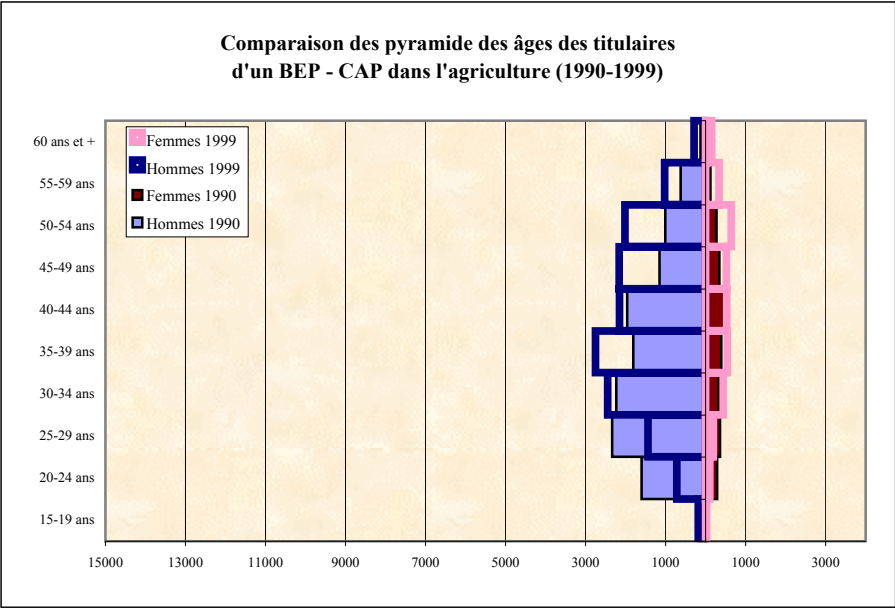
Les restructurations industrielles : des suppressions d'emplois pour les peu ou non diplômés

Notons l'augmentation des femmes entre 1990 et 1999 sur les tranches d'âge de 45 à 54 ans. Les femmes de ces générations semblent avoir été moins touchées que les hommes par la diminution des emplois.

Les emplois tertiaires enregistrent une diminution des peu ou non diplômés malgré les créations d'emplois

L'augmentation des femmes de 45-54 ans peut s'expliquer par un vieillissement des femmes sur les emplois mais aussi par l'arrivée sur ces emplois de femmes de « 45 ans et plus » peu ou non diplômées (aide à domicile).

Les titulaires d'un BEP - CAP



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires au plus d'un BEP - CAP

Des effectifs importants dans les emplois industriels et tertiaires

Les plus forts effectifs de titulaires d'un CAP - BEP sont sur les emplois industriels (85,9 % sont des hommes) et sur les emplois tertiaires (54,0 % sont des femmes).

De moins en moins de jeunes recrutés à ce niveau de diplôme dans tous les domaines

En 1999, quel que soit le domaine, on recrute moins de jeunes de 15-29 ans à ce niveau de diplôme qu'en 1990. Ce constat est particulièrement visible sur les emplois industriels (diminution de 44,7 % des effectifs).

Maintien des titulaires d'un CAP - BEP dans les emplois agricoles et du BTP

Les pyramides montrent qu'ils ne semblent pas être touchés par les suppressions d'emplois. Les titulaires d'un CAP - BEP restent en emploi dans le domaine, que ce soit sur leur poste ou sur un poste intégré par promotion interne.

Dans les emplois industriels : suppressions d'emplois essentiellement pour les hommes

En proportion, ce sont principalement les titulaires d'un CAP - BEP occupant les emplois d'« ouvriers non qualifiés du textile et du cuir » (- 32,3 %), d'« ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestiques » (- 28,3 %) et d'« ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique » (- 21,8 %) qui sont les plus touchés par les suppressions d'emplois.

En revanche, les femmes enregistrent un vieillissement normal mais échappent, à ce niveau de diplôme, aux suppressions d'emplois.

Dans les emplois tertiaires : des recrutements quelle que soit la tranche d'âge

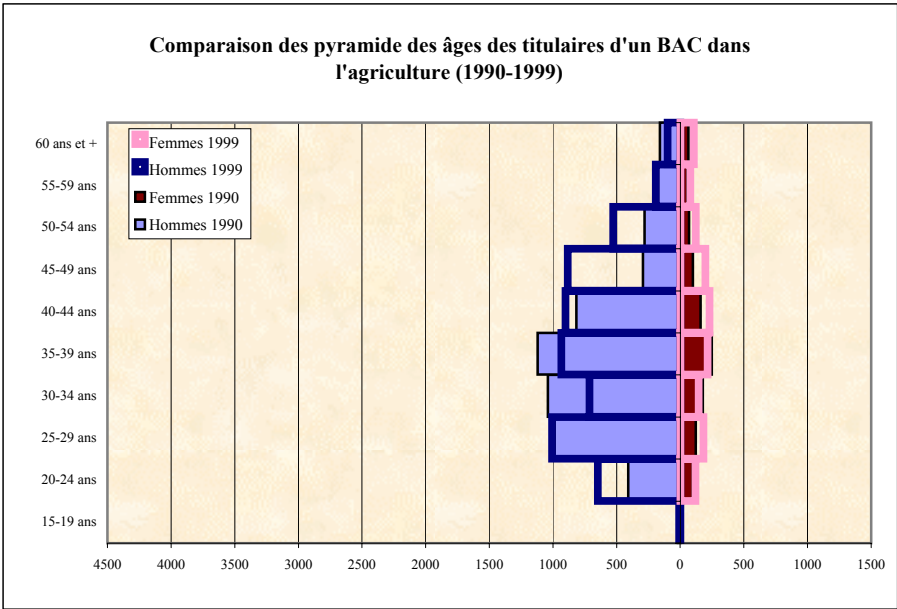
Si on recrute moins de jeunes titulaires de CAP - BEP en 1999 qu'en 1990, les titulaires de ce niveau de diplôme augmentent sur l'ensemble des autres tranches d'âge. Les importantes créations d'emplois tertiaires sur cette période s'observent notamment par les recrutements à ce niveau de diplôme pour les hommes comme pour les femmes.

Les emplois qui connaissent les plus fortes augmentations en effectif à ce niveau de diplôme sont : les « agents d'entretiens » (7 720) et les « assistants maternels » (5 854).

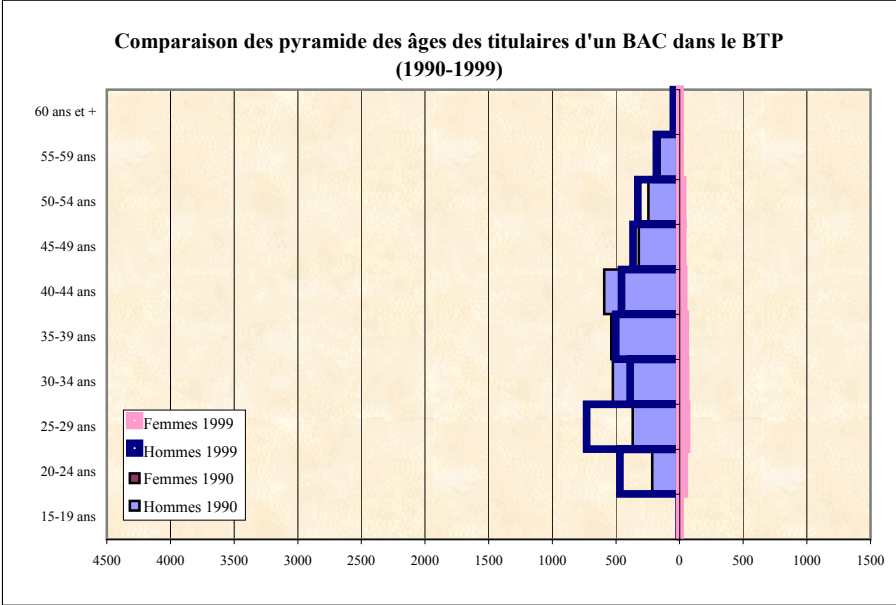
Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un BAC ou diplôme équivalent

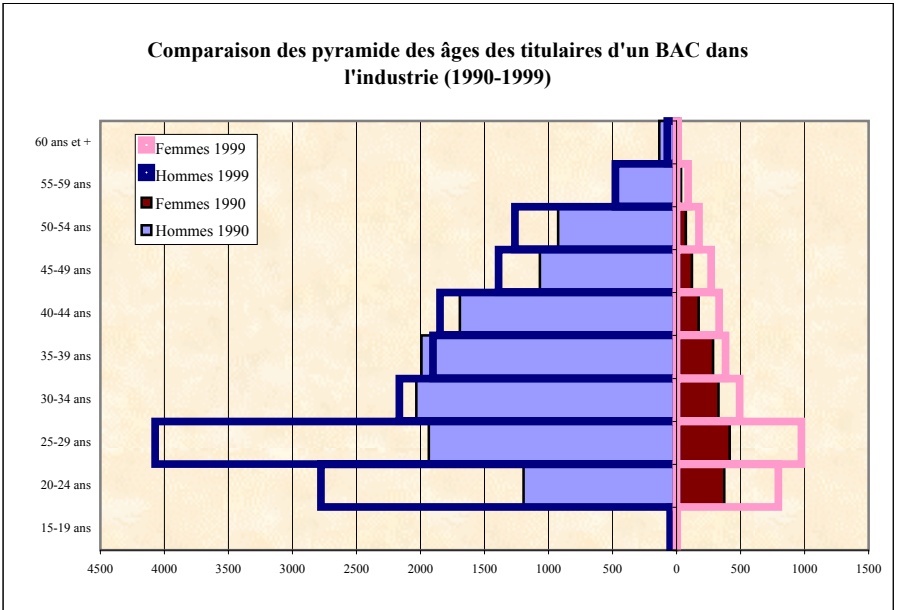
Comparaison des pyramide des âges des titulaires d'un BAC dans l'agriculture (1990-1999)



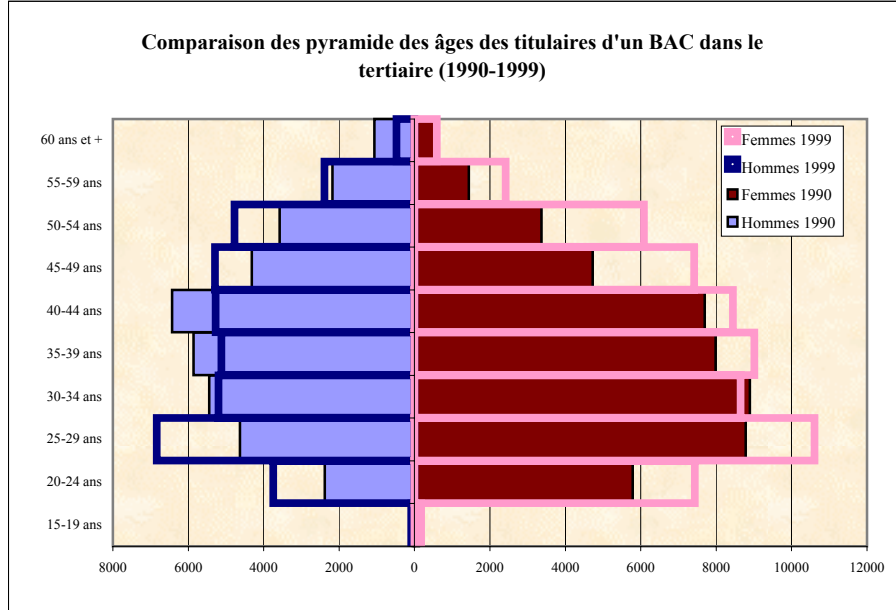
Comparaison des pyramide des âges des titulaires d'un BAC dans le BTP (1990-1999)



Comparaison des pyramide des âges des titulaires d'un BAC dans l'industrie (1990-1999)



Comparaison des pyramide des âges des titulaires d'un BAC dans le tertiaire (1990-1999)



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un BAC ou diplôme équivalent

De plus en plus de jeunes recrutés au niveau du BAC ou diplôme équivalent

Quel que soit le domaine, on recrute plus de jeunes de 15-29 ans à ce niveau de diplôme en 1999 qu'en 1990. Ce constat est valable pour les hommes comme pour les femmes.

L'augmentation de ces tranches d'âge est particulièrement visible dans les emplois tertiaires et surtout industriels.

Dans les emplois industriels : un accroissement des jeunes de 20 - 29 ans titulaires d'un BAC pour 1/4 favorable aux femmes

Dans les emplois industriels, les titulaires d'un baccalauréat de 20-24 ans augmentent de + 2 005 entre 1990 et 1999, soit + 423 femmes et + 1 582 hommes. De même, pour la tranche des 25-29 ans, l'accroissement est de + 2 695 emplois, soit + 558 femmes et + 2 137 hommes. La hausse des effectifs sur ces tranches d'âge s'est donc effectué essentiellement au profit des hommes mais dans les mêmes proportions par genre entre les deux tranches d'âge.

Dans les emplois tertiaires, l'augmentation des titulaires d'un baccalauréat de 20-24 ans est plus forte pour les femmes (+ 1 650 contre + 1 368 pour les hommes), tandis que celle des 25-29 ans profitent plutôt aux hommes (+ 2 204 contre + 1 826 pour les femmes).

Au de-là de 30 ans, des pyramides différentes pour les hommes et les femmes

Quel que soit le domaine, les femmes titulaires d'un baccalauréat ou diplôme équivalent connaissent un vieillissement normal dans l'emploi, c'est-à-dire, que ces femmes occupant un emploi en 1990 sont toujours en emploi en 1999. Il n'y a pas non plus de créations d'emplois remarquables à ce niveau de diplôme.

Les hommes en emploi titulaires d'un baccalauréat (ou diplôme équivalent) ne présentent pas le même profil en fonction du domaine observé.

Dans les emplois agricoles, du BTP et industriels, les hommes de plus de 30 ans en 1990, titulaires d'un baccalauréat, subissent des suppressions d'emplois (en faibles proportions comparativement aux niveaux de diplômes inférieurs).

Le domaine tertiaire présente une particularité. On observe un vieillissement normal dans l'emploi des hommes titulaires d'un baccalauréat âgés de 25-39 ans en 1990.

En revanche, les hommes de plus de 40 ans en 1990 à ce niveau de diplôme ont connu des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999.

Un niveau de formation charnière dans les emplois tertiaires

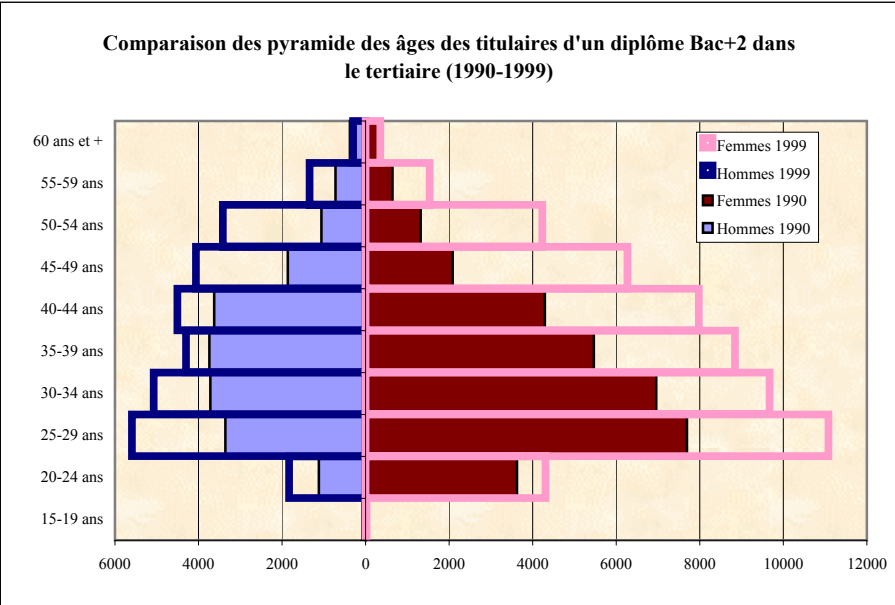
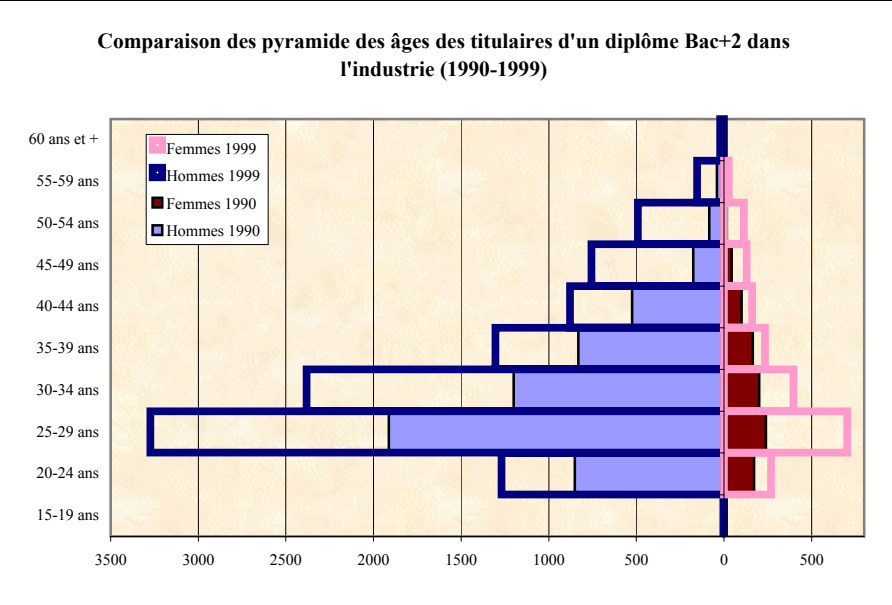
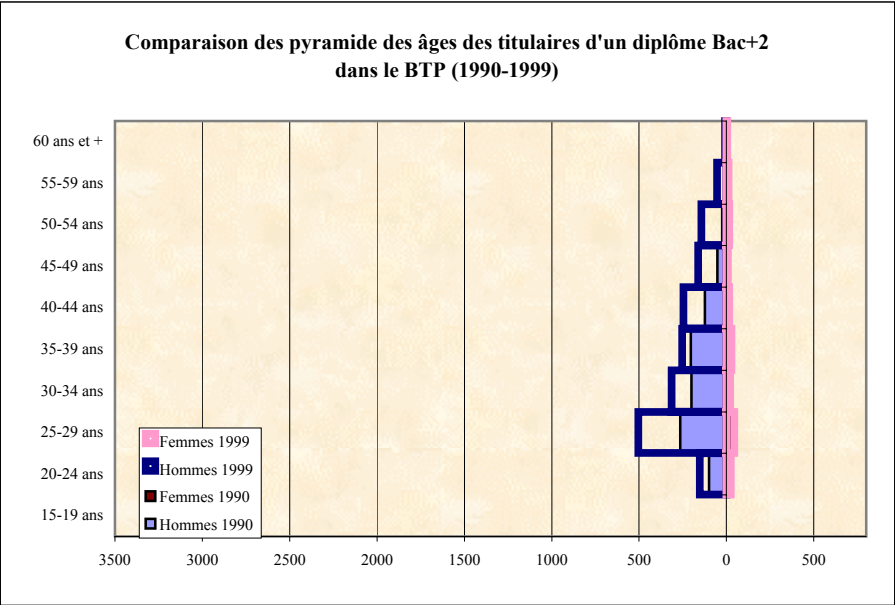
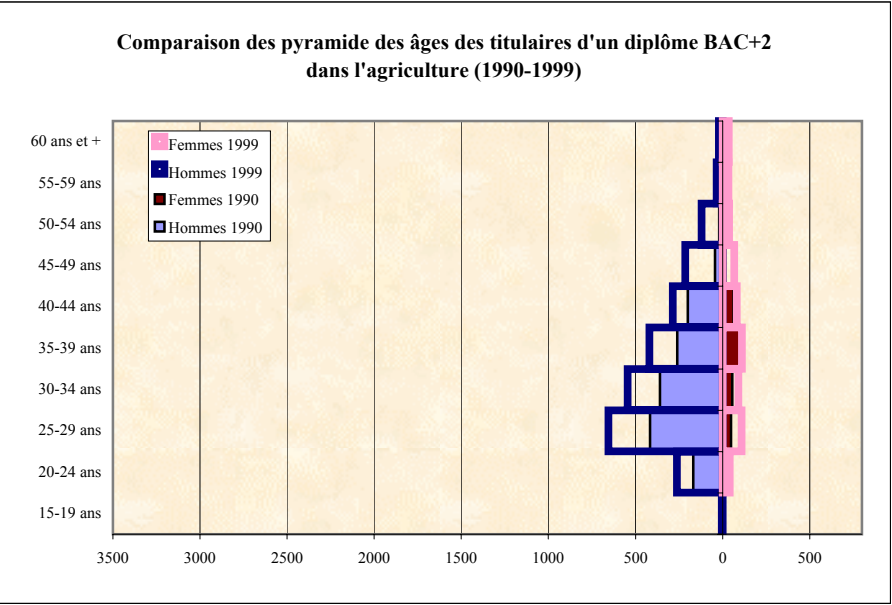
Entre 1990 et 1999, les plus fortes créations d'emplois mais aussi les plus fortes suppressions d'emplois à ce niveau de formation sont dans le domaine tertiaire :

- « Caissiers, employés de libre-services » (+ 1 988), « Armées, pompiers, police » (+ 1 882), « employés administratifs d'entreprises » (+ 1 707), « agents d'entretien » (+ 1 604), « ouvriers non qualifiés de la manutention » (+ 1 578), familles professionnelles où étaient employés des niveaux de formation inférieurs au BAC antérieurement.

- En revanche, les emplois qui enregistrent de fortes diminutions d'emplois, enregistrent également de fortes créations à un niveau supérieur de formation :

« enseignants » (- 4 609), « cadres administratifs, comptables et financier » (- 726), « infirmières, sages-femmes » (- 629), « secrétaires » (- 571), « cadres commerciaux et technico commerciaux » (- 517).

Les titulaires d'un BAC +2



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un BAC +2

Des pyramides des âges quasi-identiques pour les domaines agricole et du BTP à ce niveau de formation

De faibles effectifs et peu de femmes

Les personnes titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 occupant un emploi agricole sont au nombre de 3 172 en 1999, soit 3,1 % de l'ensemble des titulaires de ce niveau de formation en emploi dans la région.

Sur les emplois du BTP, elles ne représentent que 1,9 % de ces derniers (soit 2 014 en 1999).

Les femmes sont très faiblement représentées dans ces deux domaines : elles occupent 19,0 % des emplois agricoles et 8,7 % des emplois du bâtiment à ce niveau de formation,

Des recrutements croissants des 20-29 ans titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2

Les personnes titulaires d'un BAC+2 occupant un emploi agricole ou du BTP ont augmenté entre 1990 et 1999.

A ce niveau de diplôme, les emplois ont augmenté dans les quatre familles professionnelles de l'agriculture et principalement dans celles des «agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs » et des « techniciens et cadres de l'agriculture ».

Les recrutements à ce niveau de formation dans le domaine du BTP ont essentiellement eu lieu sur des postes de « techniciens du bâtiment et des travaux publics » et de « cadres du bâtiment et des travaux publics ».

Aucune création d'emplois pour les plus de 30 ans

Au-delà de 30 ans, les personnes titulaires d'un BAC+2 occupant un emploi du bâtiment restent en poste et connaissent un vieillissement normal (ni suppressions, ni créations d'emplois). Celles occupant un emploi agricole connaissent quelques suppressions d'emplois.

Notons qu'à ce niveau de diplôme, les emplois agricoles sont en très légère croissance pour les femmes à toutes les tranches d'âge.

Le domaine industriel : une différenciation de genre

Avec 12 567 titulaires d'un BAC+2 occupant des emplois industriels, le domaine enregistre 12,3 % des titulaires de ce niveau de formation en emploi en région.

Des recrutements croissants des 20-34 ans titulaires d'un BAC+2 pour les deux sexes

Dans les emplois industriels, les titulaires d'un BAC+2 de 20-34 ans connaissent un accroissement de + 3 715 entre 1990 et 1999, soit + 755 femmes et + 2 960 hommes. L'accroissement des effectifs sur ces tranches d'âge s'est donc effectué essentiellement au profit des hommes.

Les recrutements à ce niveau de formation ont lieu essentiellement sur les emplois de « techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques » (+ 1 017 entre 1990 et 1999).

Les femmes échappent aux suppressions d'emplois

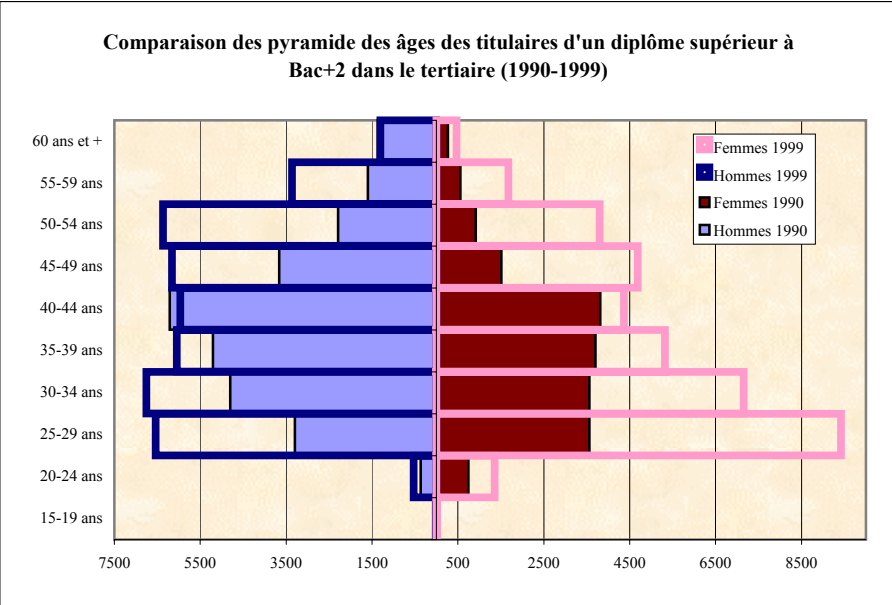
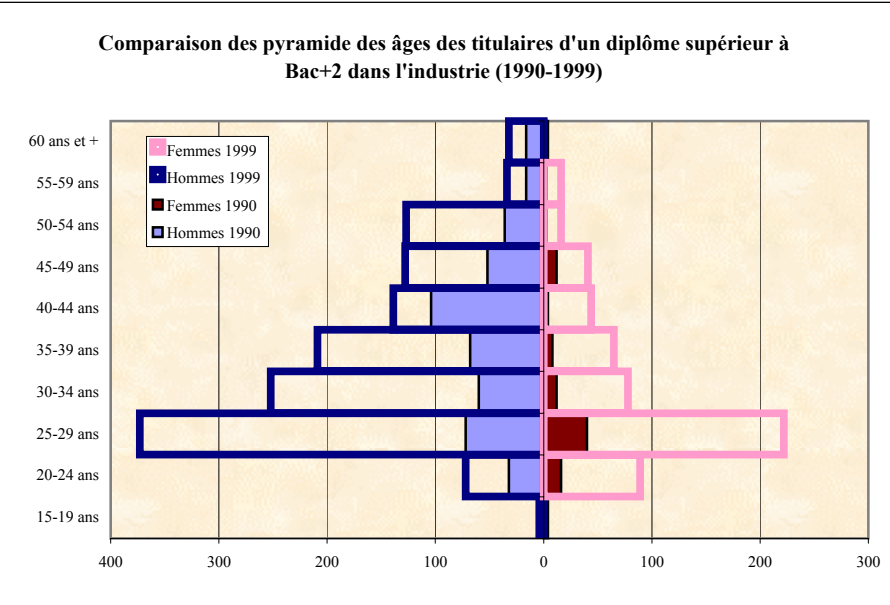
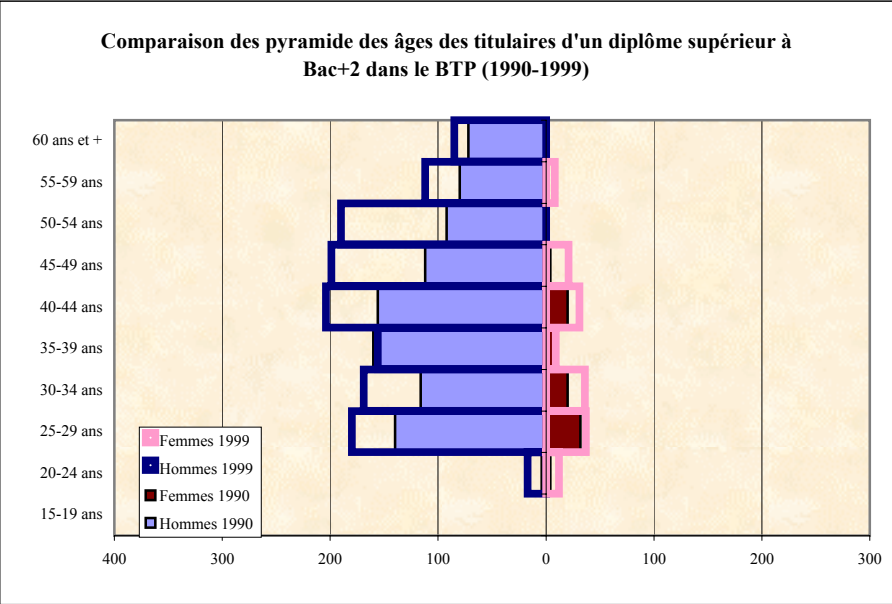
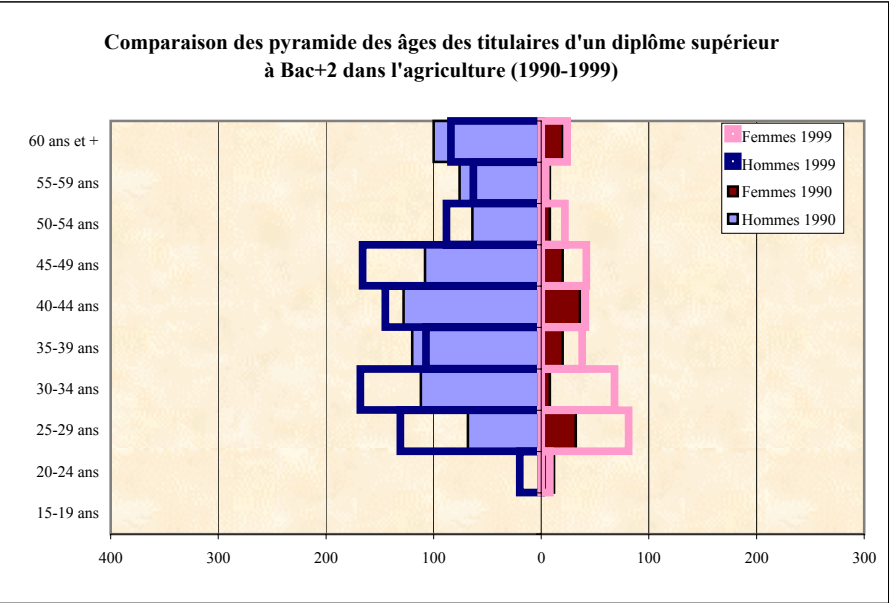
Si les hommes de 35-45 ans en 1990 ont connu des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999 à ce niveau de diplôme, les femmes sont restées en emploi. Elles enregistrent un vieillissement normal de la population sur les emplois qu'elles occupaient ou auxquels elles ont accédé par promotion interne.

Le domaine tertiaire : des recrutements à toutes les tranches d'âge

Le domaine tertiaire représente 82,7 % des titulaires d'un BAC+2 occupant un emploi en région. Des créations d'emplois sont visibles à toutes les tranches d'âge pour ce niveau de diplôme. Ces créations profitent proportionnellement plus aux femmes. Les recrutements les plus importants ont eu lieu sur les emplois d'«infirmières, sages-femmes » (+ 3 798) et de « représentants » (+ 2 580).

Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un diplôme supérieur à BAC +2



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Les titulaires d'un diplôme supérieur à BAC +2

Des effectifs très faibles à ce niveau de formation dans les emplois de l'agriculture, du BTP et de l'industrie

Au total, 86 004 personnes titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 occupent un emploi en région dont 1 300 occupent un emploi agricole (1,5 %), 1 466 un emploi du BTP (1,7 %), 1 941 un emploi industriel (2,3 %) et 81 297 un emploi tertiaire (94,5 %).

Une augmentation des emplois occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur, quel que soit le domaine et quelle que soit la tranche d'âge

Les emplois qui ont le plus augmenté à ce niveau de diplôme entre 1990 et 1999 sont :

- Dans le domaine agricole : les « techniciens et cadres agricoles » (+ 141), les « agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs » (+ 133).
- Dans le domaine de la construction : les « cadres du BTP » (+ 152), les « techniciens du BTP » (+ 152).
- Dans le domaine industriel : les « techniciens et agents de maîtrise des industries de process » (+ 440), les « techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques » (+ 139), les « ouvriers qualifiés des industries de process » (+ 129) et les « techniciens et agents de maîtrise de l'électricité, électronique » (+ 120).
- Dans le domaine tertiaire : les « enseignants » (+ 9 844), les « médecins et assimilés » (+ 2 340), le « personnel d'étude et de recherche » (+ 2 132), les « cadres de la fonction publique » (+ 1 350).

Une augmentation proportionnellement plus importante de femmes titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 que d'hommes, quel que soit le domaine

Si les hommes restent plus nombreux que les femmes à occuper un emploi à ce niveau de formation en 1999, les femmes connaissent une augmentation proportionnellement plus forte que les hommes sur la période

Elles enregistrent une croissance de + 100 % dans l'agriculture (effectifs multipliés par 2) contre 25 % pour les hommes, de 75 % dans les emplois du bâtiment contre 40 %, de 471 % dans les emplois industriels (effectifs multipliés par près de 5) contre 200 % et de 105 % dans les emplois tertiaires contre 49 %.

Des postes qualifiés occupés par les femmes

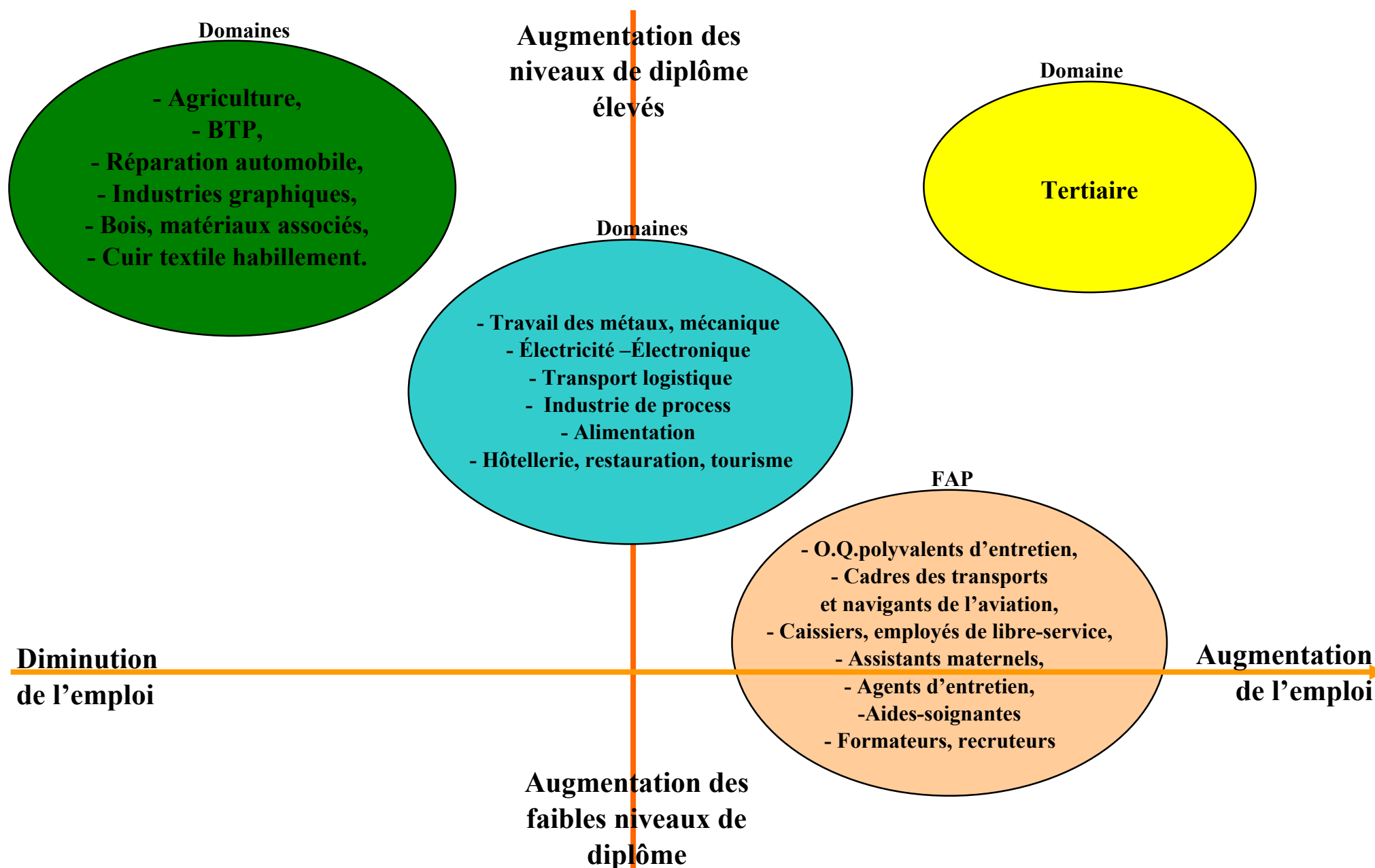
En 1999, 9 760 femmes de 25-29 ans sont titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 en région Centre.

96,5 % d'entre elles occupent un emploi tertiaire. Elles sont recrutées sur des postes qualifiés dans les domaines de l'administration, de l'enseignement et de la santé, domaines à l'accès réglementé.

Seulement 3,5 % des femmes de 25-29 ans titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2 occupent un emploi agricole, du bâtiment ou industriel. Toutefois, dans ces domaines faiblement féminisés, elles sont très majoritairement sur des postes qualifiés de cadres et techniciennes.

En proportion, le domaine industriel enregistre les plus fortes créations d'emplois pour les titulaires d'un diplôme supérieur à BAC+2

A ce niveau de formation, si le domaine tertiaire enregistre les plus forts effectifs, c'est le domaine industriel qui proportionnellement crée le plus d'emplois entre 1990 et 1999 (avec des augmentations respectives de 71,4 % et 248,5 %).



Les niveaux de diplôme de la population en emploi

Une typologie de l'évolution des niveaux de diplôme des actifs au regard de l'emploi⁹

Schématiquement¹⁰, on peut mettre en évidence quatre types de relations entre évolution des emplois et évolution des niveaux de formation :

1 - Des domaines majoritairement touchés par des diminutions d'emplois (6 sur 19 : en vert)

Essentiellement agricoles, industriels et du bâtiment, ces emplois enregistrent de fortes suppressions entre 1982 et 1999. Deux types de conséquences se profilent alors sur les niveaux de diplôme :

Diminution des emplois à tous les niveaux de diplôme quelle que soit la qualification

« ouvriers qualifiés de la mécanique », « techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, électronique », « ouvriers non qualifiés du cuir et du textile », « ouvriers non qualifiés de l'électricité, électronique », « électriciens du bâtiment ».

Suppression des emplois peu qualifiés occupés principalement par des personnes peu ou non diplômées

Dans ce cas, correspondant le plus souvent à des emplois fortement concentrés dans des secteurs d'activité en pleine restructuration, on observe une forte diminution des titulaires au plus d'un BEPC : les domaines « agricole » (excepté les techniciens), « BTP », « réparation automobile », « industrie graphique », « cuir, textile, habillement », « bois et matériaux associés ». Cette diminution des peu ou non diplômés s'accompagne d'une élévation des autres niveaux de diplômes des personnes en emploi.

2 - Des domaines touchés par des hausses d'emplois (7 sur 19 : en jaune)

Trente huit FAP sur les quarante sept concernées par cette évolution appartiennent au domaine tertiaire. Ces emplois enregistrent de fortes créations conjointement à une diminution des titulaires au plus d'un BEPC et une augmentation des actifs de tous les autres niveaux de formation.

Ces évolutions se manifestent sous différentes formes :

- une élévation des niveaux de qualification
- une professionnalisation avec substitution des actifs peu ou pas diplômés par des actifs de niveau de formation supérieur,
- des créations d'emplois nettes à haut niveau de qualification,
- une hausse de la technicité des postes de travail.

Ces évolutions traduisent des transformations de l'organisation du travail et des pratiques de recrutement.

3 - Des domaines touchés à la fois par une diminution des emplois non qualifiés et une augmentation des emplois les plus qualifiés (6 sur 19 : en bleu)

Les emplois concernés correspondent à des activités en restructuration pour lesquelles les nouvelles technologies, les nouvelles organisations du travail et les concentrations d'entreprises en grands groupes ont pour effet une diminution des emplois les moins qualifiés et une augmentation des emplois les plus qualifiés.

4 - Certaines familles professionnelles bénéficient d'une hausse à tous les niveaux de formation (8 sur 91 : en orange)

Toutes tertiaires, excepté les « ouvriers qualifiés polyvalent d'entretien », elles enregistrent des créations d'emplois touchant tous les niveaux de diplôme, y compris des titulaires au plus d'un BEPC.

Ces FAP correspondent à des créations d'emplois nettes rencontrant des difficultés de recrutement. Elles sont pourvues par des personnes diplômées ou non diplômées : « agents d'entretien », « assistants maternels », « caissiers, employés de libre-service ».

L'augmentation de titulaires au plus d'un BEPC sur les emplois de « cadres des transports et navigants de l'aviation » et de « formateurs recruteurs » mettent aussi en évidence les pratiques de promotion interne propres à certains secteurs d'activité.

9, Annexe 4, p.34

10, Cette typologie montre les grandes tendances des domaines professionnels. Toutefois au sein d'un domaine, les familles professionnelles peuvent avoir des évolutions différentes. Pour une analyse plus fine par familles professionnelles se reporter aux tableaux 5,6,7,8 de l'annexe T21 p. 104.

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Définition des indicateurs et modes de calcul (pages 93 à 116)

Ce chapitre a pour objectif d'apporter un éclairage au problème de renouvellement de la population en emploi. Il s'appuie sur deux indicateurs : la part des 20 – 29 ans dans les familles professionnelles et le taux de croissance annuel moyen des « plus de 40 ans » en emploi.

Ainsi, l'ensemble des 91 familles professionnelles a été représenté sur deux axes. L'intérêt de la représentation graphique de ce document réside dans la mise en relation entre le vieillissement de la population en emploi et la part des jeunes. Un premier graphe représente les familles professionnelles aux situations les plus typées. Ensuite, les résultats sont présentés par domaines professionnels. Les coordonnées (abscisse / ordonnée) sont renseignées pour chaque FAP.

Grille de lecture des graphiques

Axe des abscisses : Part des 20 – 29 ans au sein d'une famille professionnelle en 1999. La moyenne des 20 – 29 ans dans l'emploi se situe à 18 %, l'axe des ordonnées coupe l'axe des abscisses à cette proportion.

Axe des ordonnées : Taux de croissance annuel moyen des « plus de 40 ans » d'une famille professionnelle entre 1990 et 1999.

Définitions et indicateurs

Les « **domaines professionnels** » ont été définis à partir de la spécialité de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles en 19 postes.

Les « **familles professionnelles** » (FAP) regroupent l'ensemble des emplois types entre lesquels existe une proximité de compétences professionnelles.

Elles sont un rapprochement du Répertoire Opérationnel de Métiers et des Emplois (ROME) utilisé par l'ANPE (pour codifier les métiers demandés par les demandeurs et les emplois proposés par les entreprises), et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

Part des plus de 40 ans : Nombre de personnes de plus de 40 ans en emploi dans une FAP / effectif total de la FAP

Part des 20 – 29 ans : Nombre de personnes de 20 - 29 ans en emploi dans la FAP / effectif total de la FAP

Part de l'apprentissage : Nombre de personnes sous contrat d'apprentissage dans une FAP / effectif total de la FAP

Taux de croissance annuel moyen entre 1990 et 1999 des plus de 40 ans : (Nombre de personnes de plus de 40 ans en emploi dans une FAP en 1999 / Nombre de personnes de plus de 40 ans en emploi dans cette FAP en 1990) ^(1/9) -1

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi entre 1990 et 1999 : (Nombre de personnes en emploi dans une FAP en 1999 / nombre de personnes en emploi cette FAP en 1990) ^(1/9) -1

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Les différentes problématiques du renouvellement de la population en emploi

L'analyse du renouvellement de la population en emploi est fortement dépendante du vieillissement de la population en emploi mais aussi de l'évolution de l'emploi.

L'ensemble des familles professionnelles dont le taux de croissance annuel moyen des plus de 40 ans est négatif enregistre des suppressions d'emplois entre 1990 et 1999¹.

En revanche, les familles professionnelles dont le taux de croissance des plus de 40 ans est positif sont créatrices d'emplois, exceptées celles des ouvriers².

Les représentations graphiques permettent de distinguer quatre groupes d'emplois selon la part des jeunes (part des 20-29 ans < ou > à 18 %) et l'importance du vieillissement (taux de croissance annuel moyen des « plus de 40 ans » négatif ou positif).

Le problème du transfert des compétences induit par les difficultés de recrutements

Le premier groupe d'emplois se caractérise par une proportion de jeunes inférieure à la moyenne régionale et un accroissement de la population en emploi de « plus de 40 ans ».

C'est dans ce groupe que se pose le problème du transfert des compétences. Ce sont des emplois sur lesquels la population a vieilli suite à des difficultés de recrutement. Il se compose de trois sous-groupes.

Difficultés de recrutement résolues par des pratiques de promotion interne

L'accès aux emplois d'ouvriers qualifiés et de « cadres des transports » se fait par promotion interne.

Manque d'anticipation sur les emplois d'accès réglementé

Les évolutions des emplois de la « fonction publique » ou de « médecins », mal anticipées, n'ont pas permis de réajuster à tant les « numerus clausus ». Les « employés et techniciens des assurances » qui se trouvent dans cette catégorie doivent être distingués car les secteurs des banques et assurances ont mis en place depuis quelques années des procédures permettant d'assurer le renouvellement des compétences (créations de BTS correspondant aux besoins des entreprises).

Recrutement à toutes les tranches d'âge sur les emplois d'accès non réglementé

Les emplois d'« assistants maternels » et de « professionnels de l'action sociale », en forte croissance, ont été pourvus par des recrutements à toutes les tranches d'âge et notamment après 40 ans (femmes au foyer qui se portent sur le marché de l'emploi).

Des emplois sur lesquels le problème de renouvellement est moins aigu

Le deuxième groupe d'emplois se caractérise par une proportion de jeunes supérieure à la moyenne régionale et un accroissement de la population en emploi de « plus de 40 ans ». Le renouvellement de la population en emploi semble plus ou moins assurés. Toutefois, des nuances sont à émettre selon les emplois concernés (cinq sous-groupes).

Des emplois touchés par des suppressions concernant particulièrement les « plus de 40 ans »

Ce sont les emplois d'ouvriers qui ont tendance à diminuer : « ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique », « ONQ de l'électricité, électronique », « ouvriers des industries graphiques ».

Des recrutements de jeunes diplômés sur des emplois en croissance

¹ Les taux de croissance annuels moyen de l'emploi entre 1990 et 1999 sont indiqués annexe p 160.

² Cf. Chapitre V, diminution généralisée de la population ouvrière.

Les emplois de technicien et agents de maîtrise sont en augmentation. Ces emplois sont occupés par une proportion de jeunes relativement élevée et requiert un niveau de minimum de formation.

Les emplois d'accès par la voie de l'apprentissage

Ce sont les emplois de « bouchers, charcutiers, boulangers », « employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie », « coiffeurs, esthéticiens » qui sont concernés. La forte proportion de jeunes sur ces emplois s'explique essentiellement par l'apprentissage mais ne doit pas cacher les difficultés propres à ces professions artisanales.

Des emplois émergents dans les années 70' / 80' exigeants une qualification professionnelle

Ce sont emplois en forte croissance il y a une vingtaine d'année et exigeant une qualification professionnelle. Les personnes recrutées alors sont restées sur leur poste et arrivent dans les tranches d'âge de plus de 40 ans. Les plus de 40 ans ne sont pas encore majoritaires mais ces emplois pourraient rencontrer des problèmes de renouvellement dans un avenir proche : « para-médical », « aide-soignant », voire « informaticien ».

Des emplois en très forte croissance qui recrutent à toutes les tranches d'âge et tous les niveaux de diplôme

C'est le cas des « caissiers, employés de libre service », des métiers de « l'animation socio-

culturelle », qui bien que restant des métiers « jeunes », commencent à fidéliser les personnes.

Des métiers en régression

Le troisième groupe d'emplois se caractérise par une proportion de jeunes inférieure à la moyenne régionale et une population en emploi de « plus de 40 ans » qui a tendance à diminuer.

Il ne recense que des emplois en diminution entre 1990 et 1999. Les suppressions d'emplois touchent plus souvent les personnes de 40 ans et plus. Les recrutements moins nombreux, du fait de la diminution des postes à pourvoir, expliquent la faible proportion de jeunes sur ces emplois.

Des emplois sur lesquels « on ne vieillit pas » avec une part de jeune élevée

Le quatrième groupe d'emplois se caractérise par une proportion de jeunes supérieure à la moyenne régionale et une population en emploi de « plus de 40 ans » qui a tendance à diminuer.

Cette catégorie regroupe essentiellement les emplois d'ouvriers non qualifiés :

Des emplois de transition

- pour des jeunes formés en attente d'un emploi correspondant à leur niveau de formation,

- pour des jeunes qui auront l'occasion de passer sur des postes d'ouvriers qualifiés après quelques années,

Des emplois au turn over important

Ce sont des emplois caractérisés par des conditions de travail difficile, un recours à l'intérim élevé, etc..

Des emplois saisonniers

Les emplois de « sylviculteurs » et « maraîchers » ont la particularité de recruter une main-d'œuvre saisonnière.

La part élevée de jeunes s'explique en partie par le fait que cette catégorie regroupe aussi la plupart des professions auxquelles on accède par contrat d'apprentissage³.

³ Afin de pouvoir relativiser la part des jeunes en apprentissage dans ces familles professionnelles, cette dernière est indiquée annexe p 156.

Un renouvellement de la population en emploi problématique

Cinq FAP se caractérisent par :

- un taux de croissance annuel moyen des + de 40 ans entre 1990 et 1999 > 3 %
- un taux de croissance annuel moyen de l'emploi positif entre 1990 et 1999
- une part des plus de 40 ans > 60 % en 1999.
- une part des 20-29 ans qui ne dépasse pas 10 %

Dans le contexte actuel de hausse croissante des besoins, les « **assistants maternels** » connaissent une forte augmentation qui engendre des recrutements à tous les âges. La **professionnalisation** des personnes occupant ces emplois semble se poser.

Les quatre autres FAP augmentent. Elles sont occupées par des personnes « en seconde partie de carrière », qui ont tendance à augmenter, et par une faible proportion de jeunes.

Ces emplois sont :

- Médecins et assimilés
- Cadres de la fonction publique
- Cadres des transports
- Employés et techniciens des banques et assurances

Des emplois, occupés par les jeunes, qui diminuent

Dix FAP se caractérisent par :

- une part des 20-29 ans > 25 %
- un taux de croissance annuel moyen de l'emploi entre 1990 et 1999 négatif.

Ces emplois ont tendance à diminuer. L'enjeu est d'autant plus important qu'ils sont occupés par une proportion élevée de jeunes.

Huit FAP sur les dix concernent des **ouvriers non qualifiés**. Or l'industrie de main-d'œuvre fortement représentée en région Centre est sous qualifiée⁵. Les emplois d'ouvriers non qualifiés occupés principalement par des titulaires au plus d'un BEPC sont supprimés. Ce qui pose, à terme, la question de **l'insertion dans la vie active des jeunes de faibles niveaux de formation**.

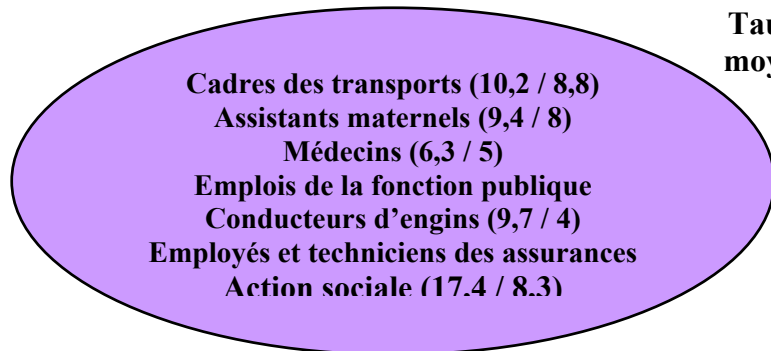
Les emplois de « maraîchers » (saisonnalité) et de « vendeurs » (remplacés par les emplois de « caissiers, employés de libre service ») appartiennent aussi à cette catégorie.

⁵ Se référer au chapitre IV pour l'évolution des emplois industriels et ses caractéristiques et au chapitre V pour l'évolution des niveaux de diplôme des personnes occupant un emploi industriel.

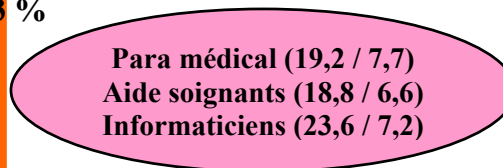
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Toutes familles professionnelles

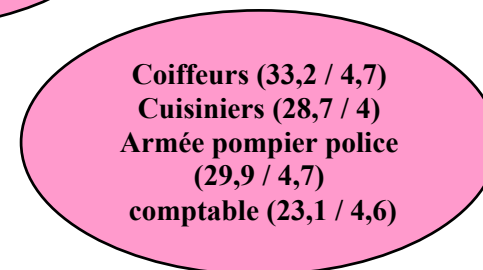
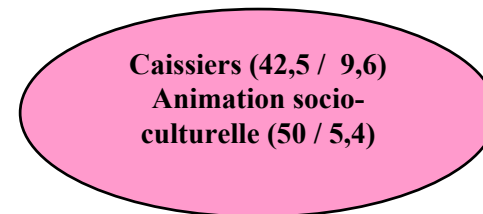
Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
3 %



*Problème de transfert de compétences
lié à des difficultés de recrutement*



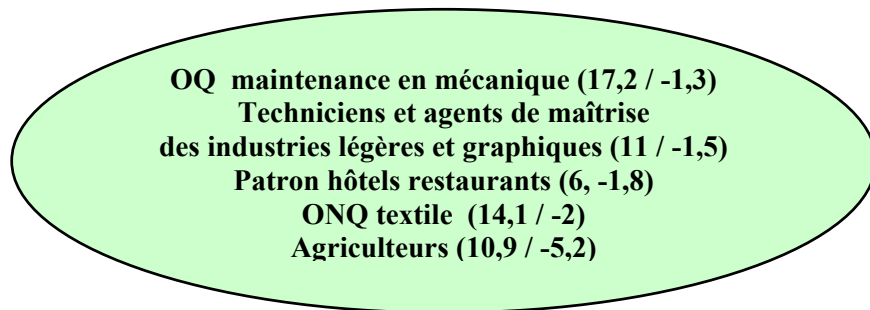
Problème de recrutements moins aigu



0%

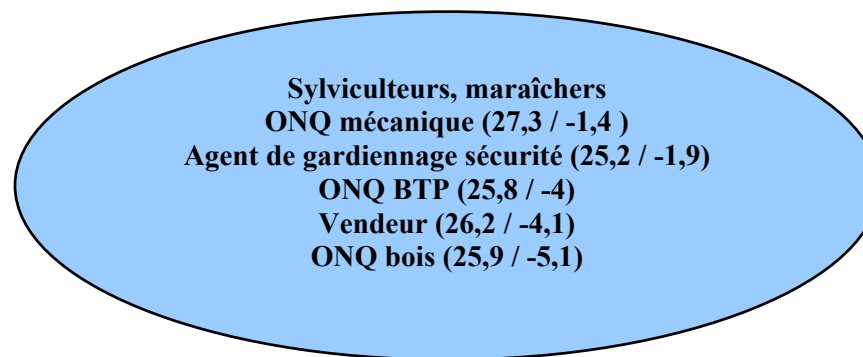
Part des 20-29 ans

Moyenne 18 %



Métiers en régression

Taux de croissance
annuel moyen des
plus de 40 ans < - 1
%



Emplois de transition, turn over

Exemple de lecture : les « cadres des transports » de plus de 40 ans ont augmenté de 8,8 % en moyenne par an entre 1990 et 1999. En 1999, 10,2 % des personnes en emploi dans cette FAP ont entre 20 et 29 ans.

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Agriculture

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans > 0 %

Problème de recrutements moins aigu

Techniciens et cadres de l'agriculture
(23,9 / 2,3)

Moyenne 18 %

0%

Part des 20-29 ans

Sylviculteurs, bûcherons
(17,3 / -1)

Maraîchers, jardiniers, vitriculteurs
(20,9 / -1)

Métiers en régression

saisonnalité

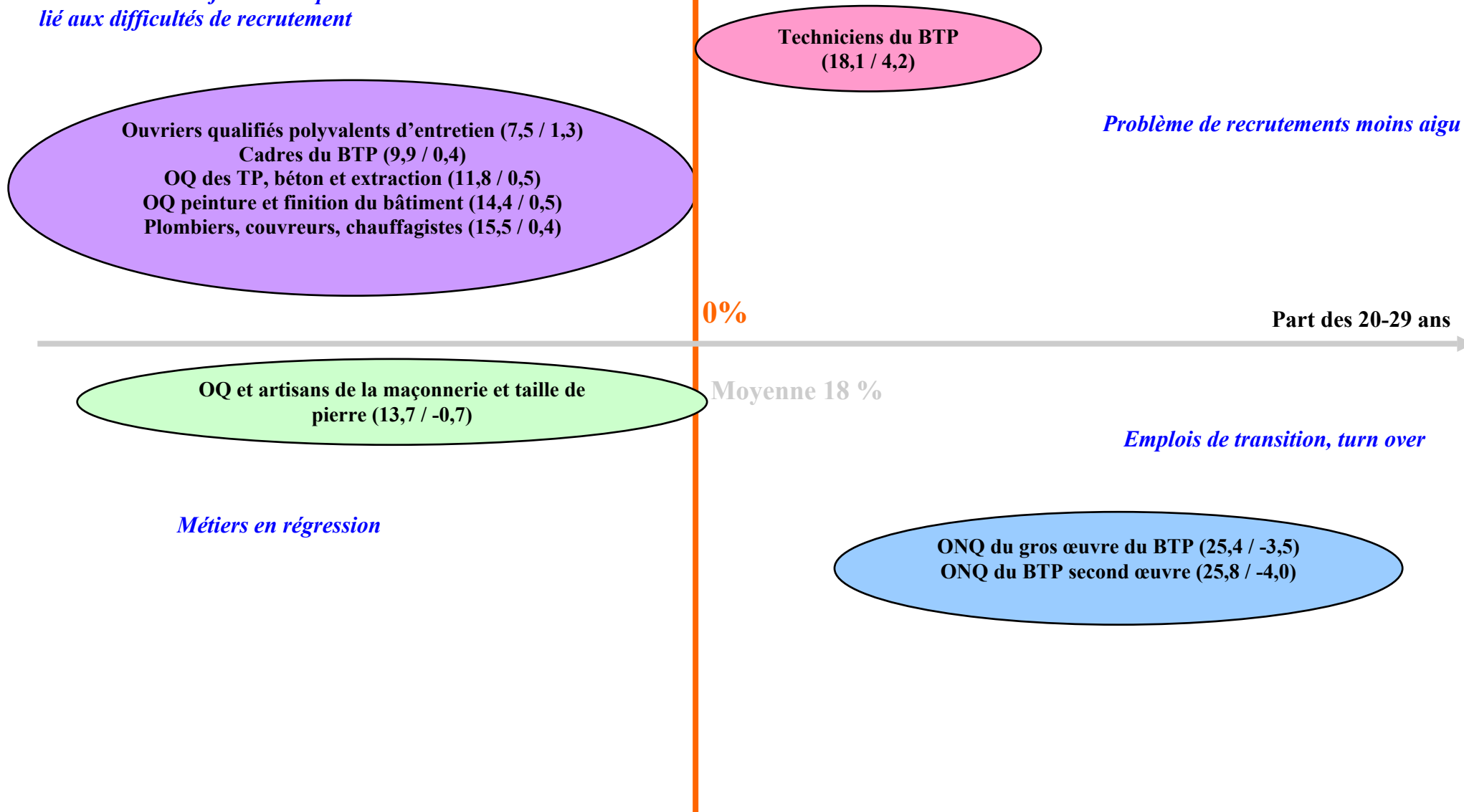
Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs
(10,9 / -5,2)

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

BTP

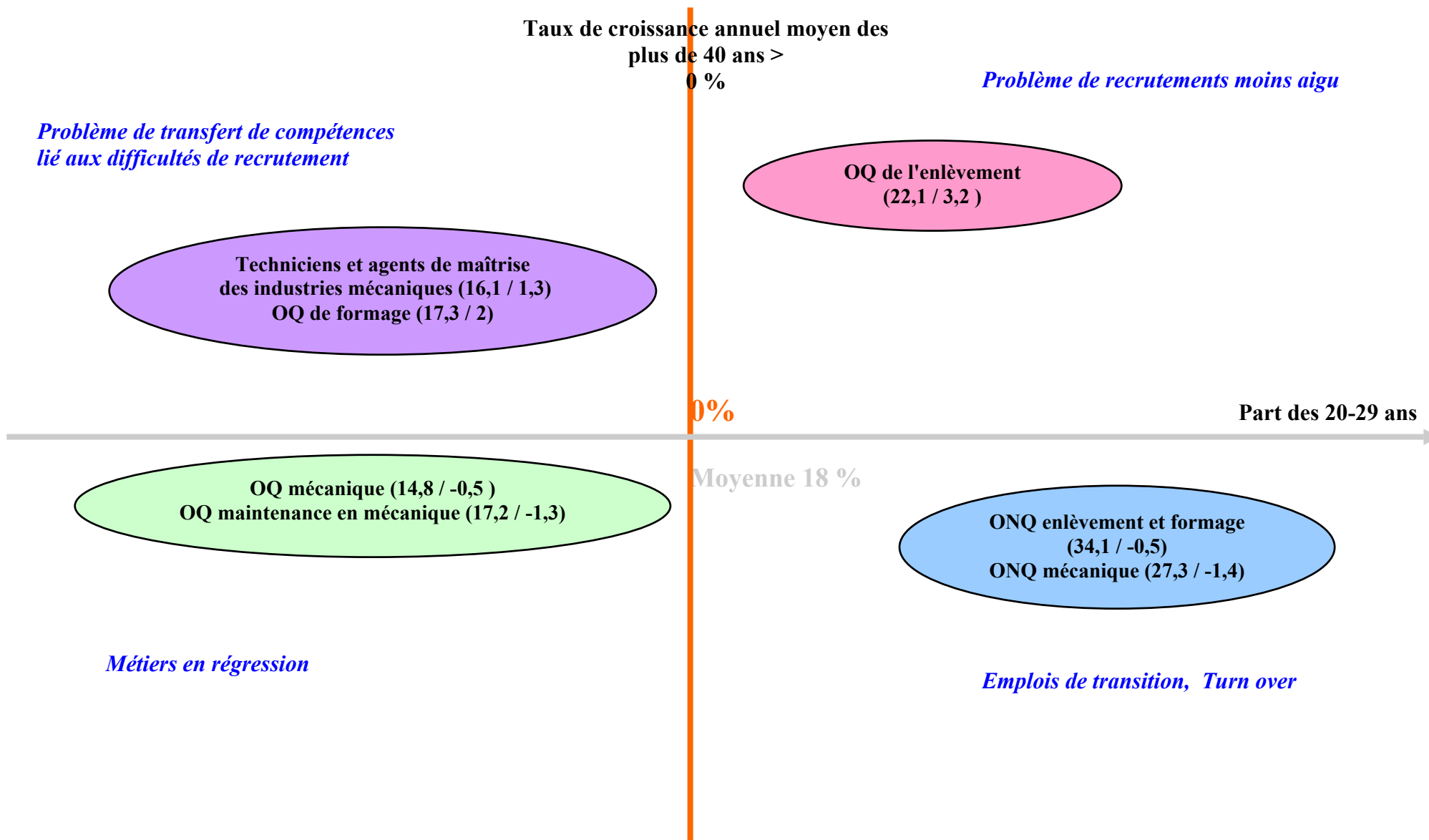
Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans > 0 %

*Problème de transfert de compétences
lié aux difficultés de recrutement*



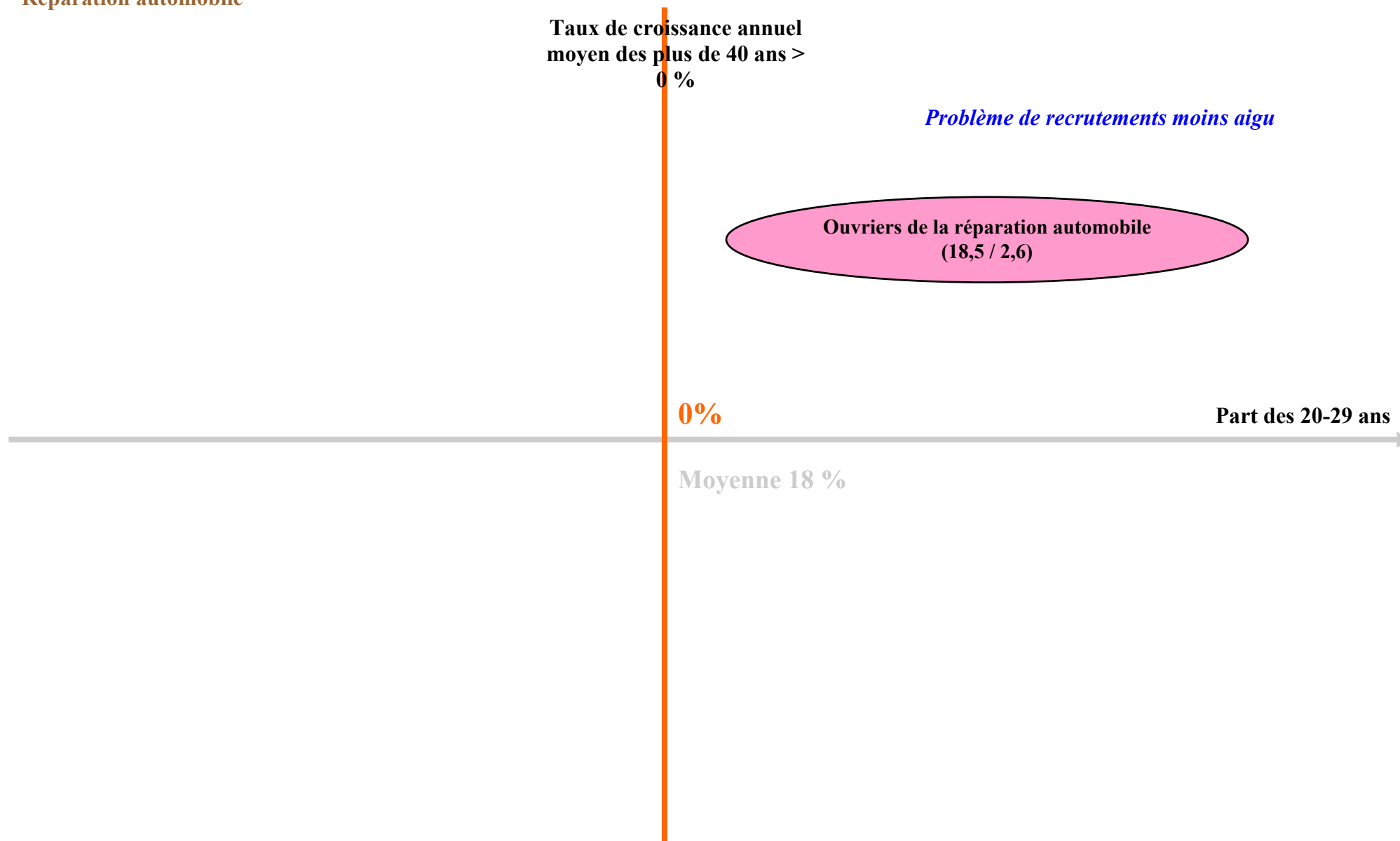
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Travail des métaux - Mécanique



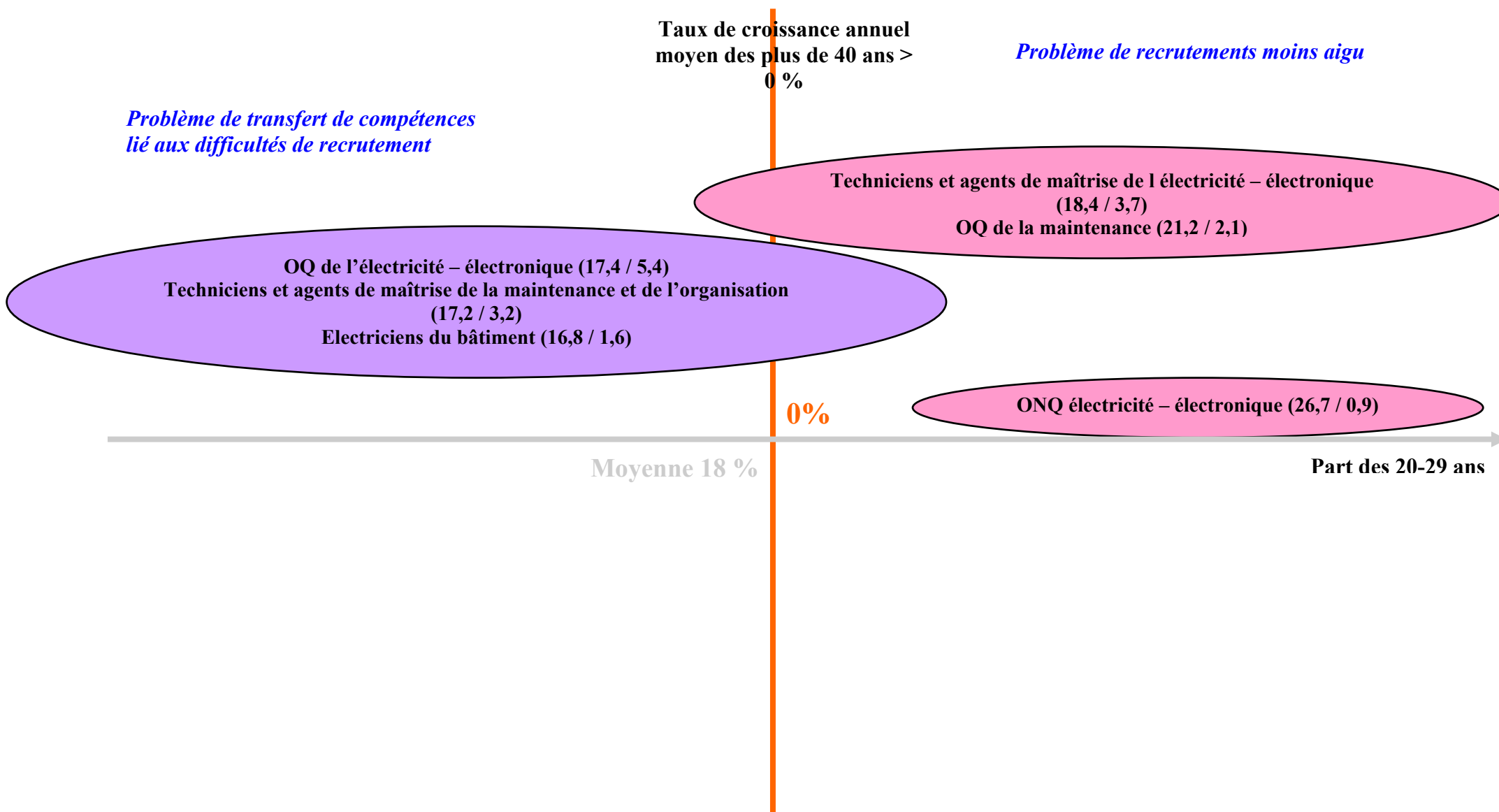
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Réparation automobile



RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Electricité - Electronique



RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Industries Graphiques

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %

Problème de recrutements moins aigu

0%

Ouvriers des
industries
graphiques

Part des 20-29 ans

Moyenne 18 %

Techniciens et agents de maîtrise
des industries légères et graphiques
(11 / -1,5)

Métiers en régression

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Industries de transformation

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %

Problème de recrutements moins aigu

OQ des industries de process (18,7 / 4,4)
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process
(21,6 / 3,9)

0%

Part des 20-29 ans

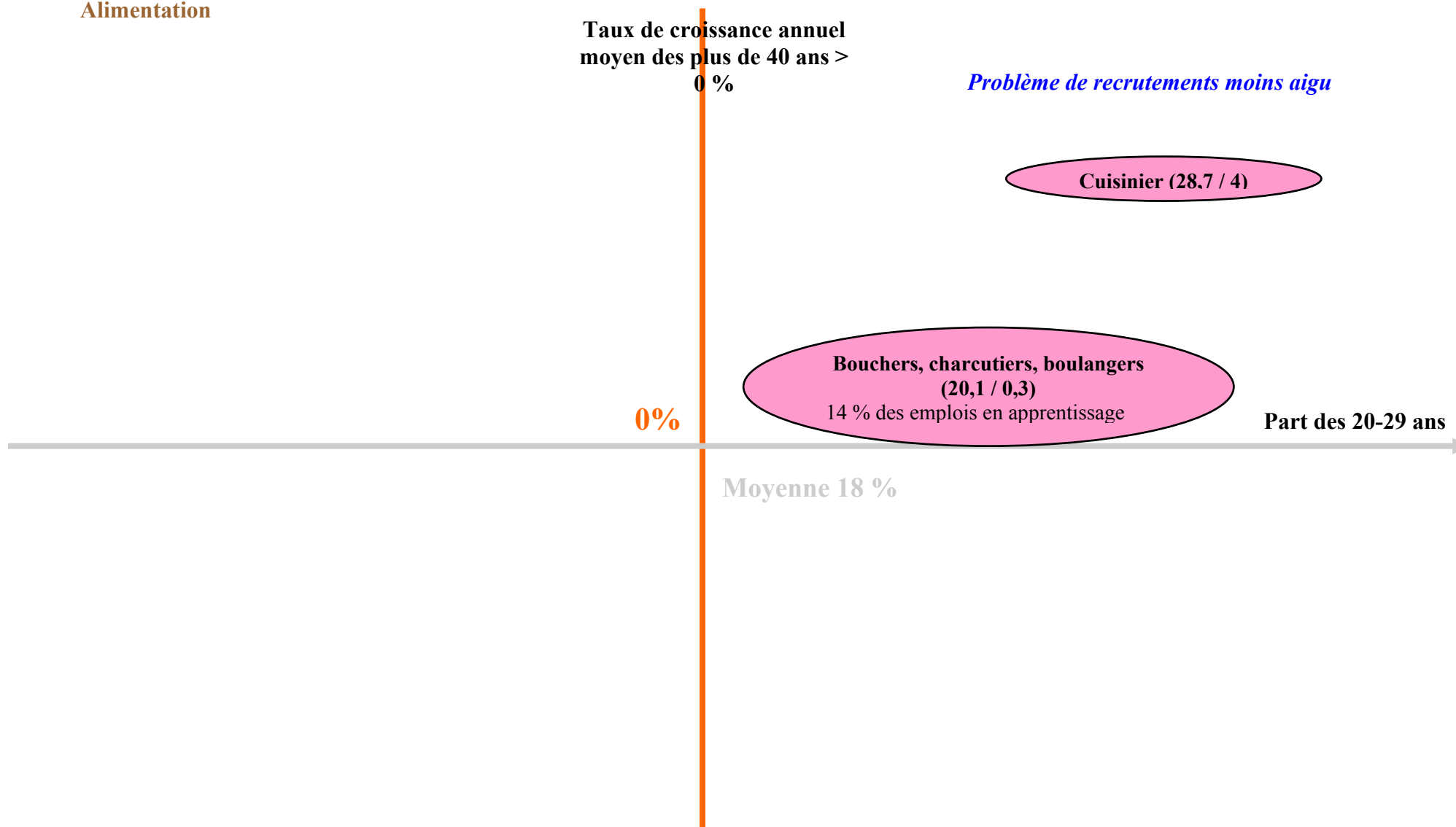
Moyenne 18 %

ONQ des industries de process
(29 / -0,8)

Emplois de transition, Turn over

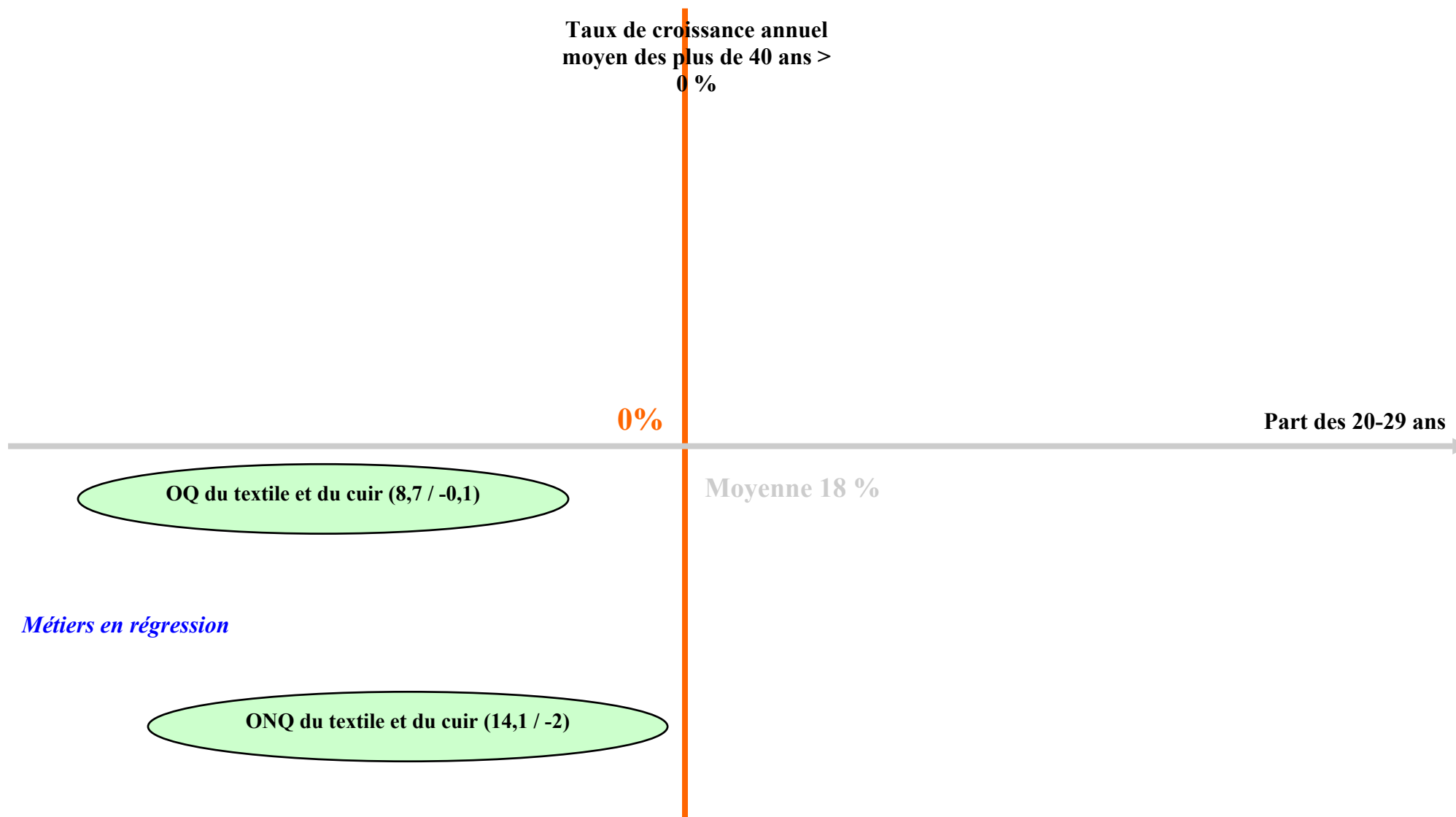
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Alimentation



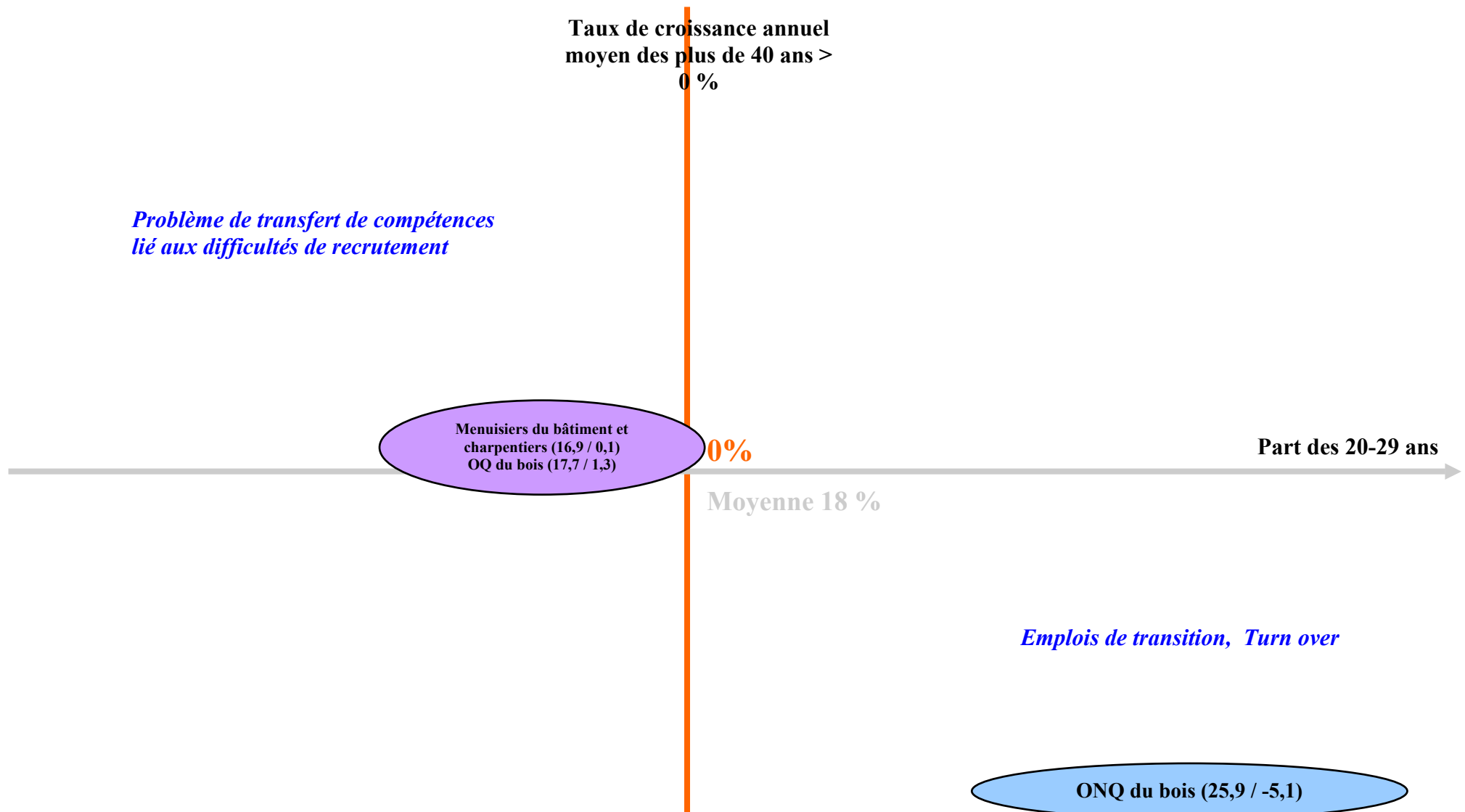
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Cuir, textile, habillement



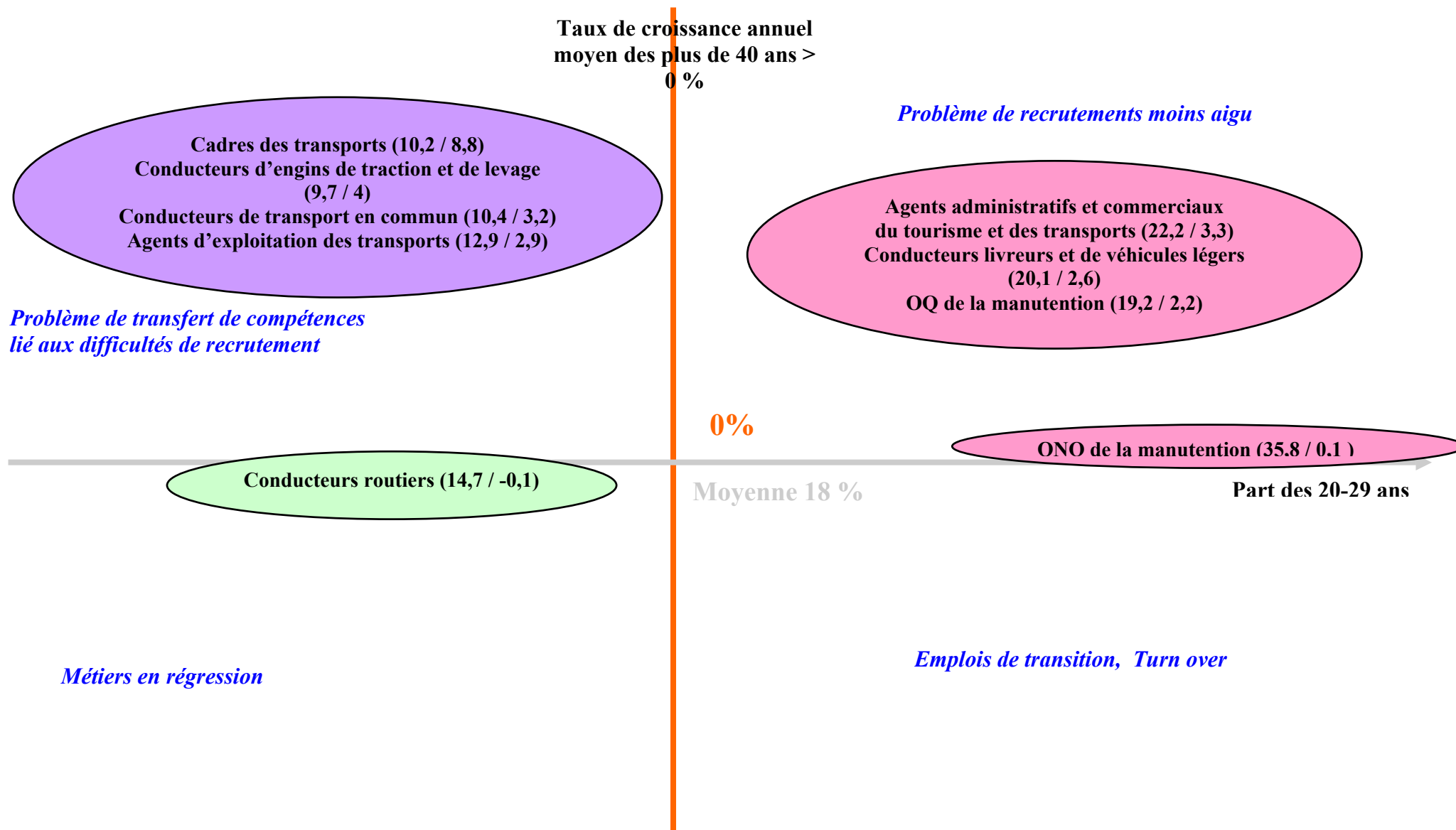
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Bois et matériaux associés



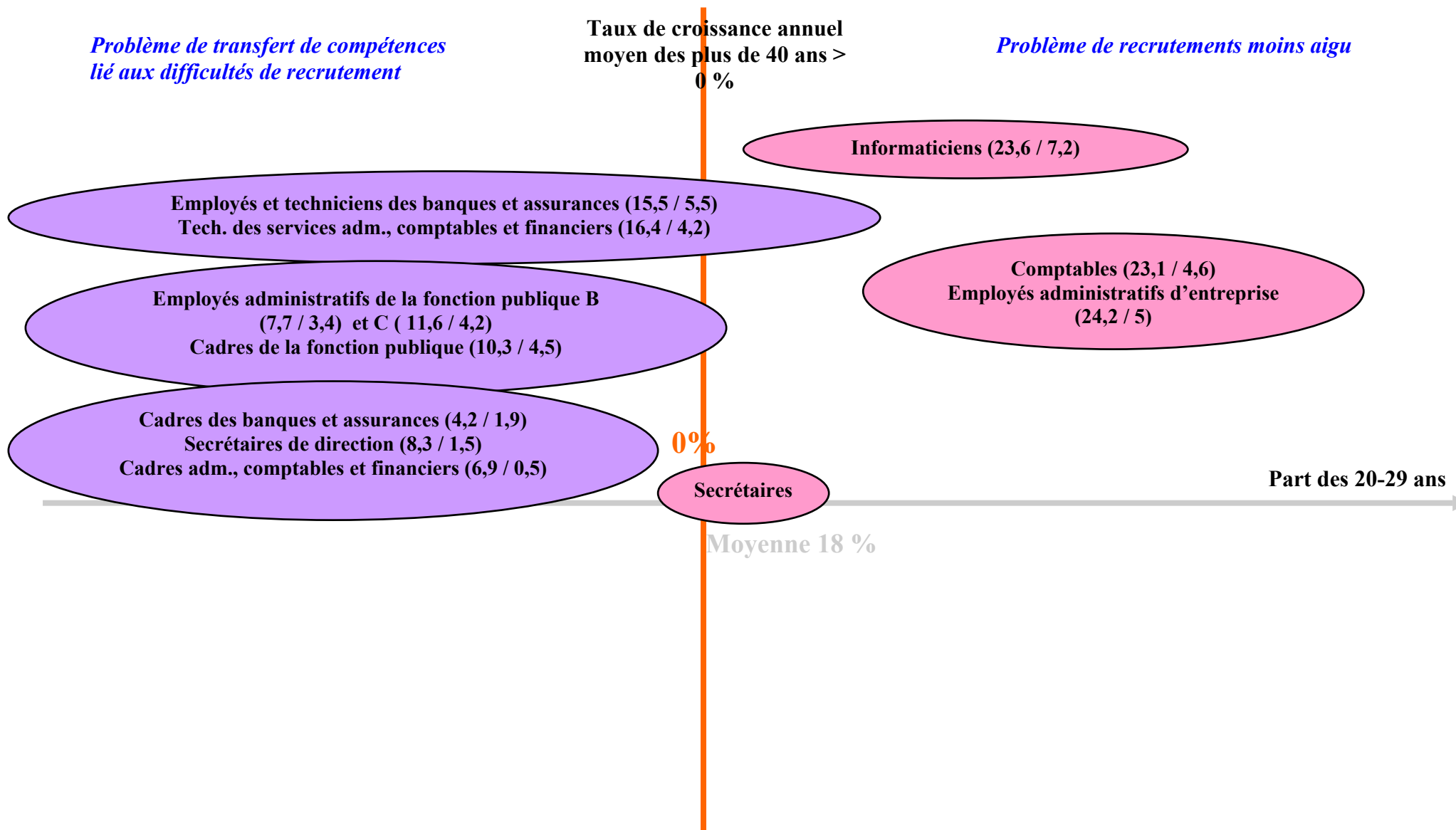
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Transport et Logistique



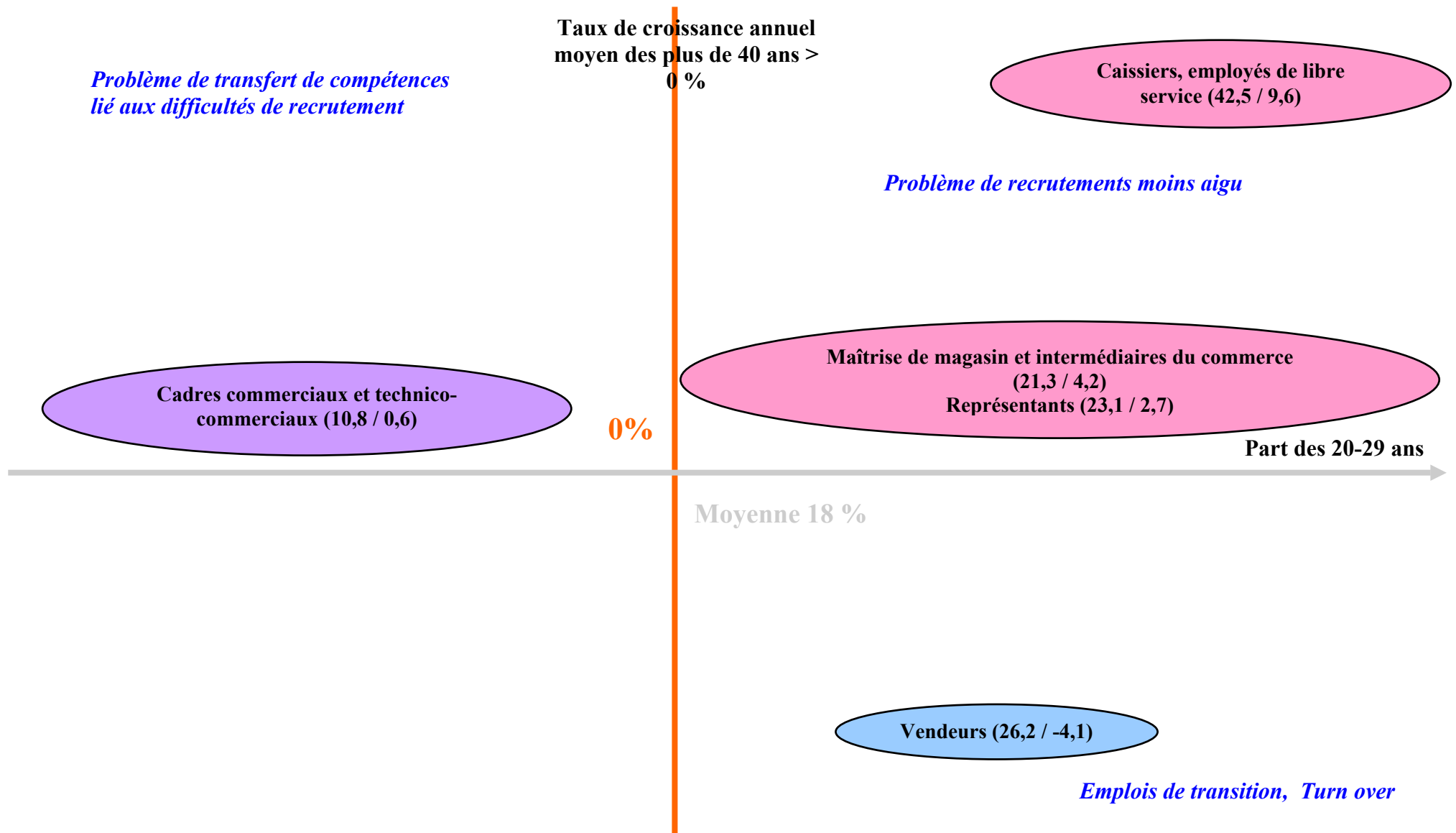
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Administration, gestion, finances



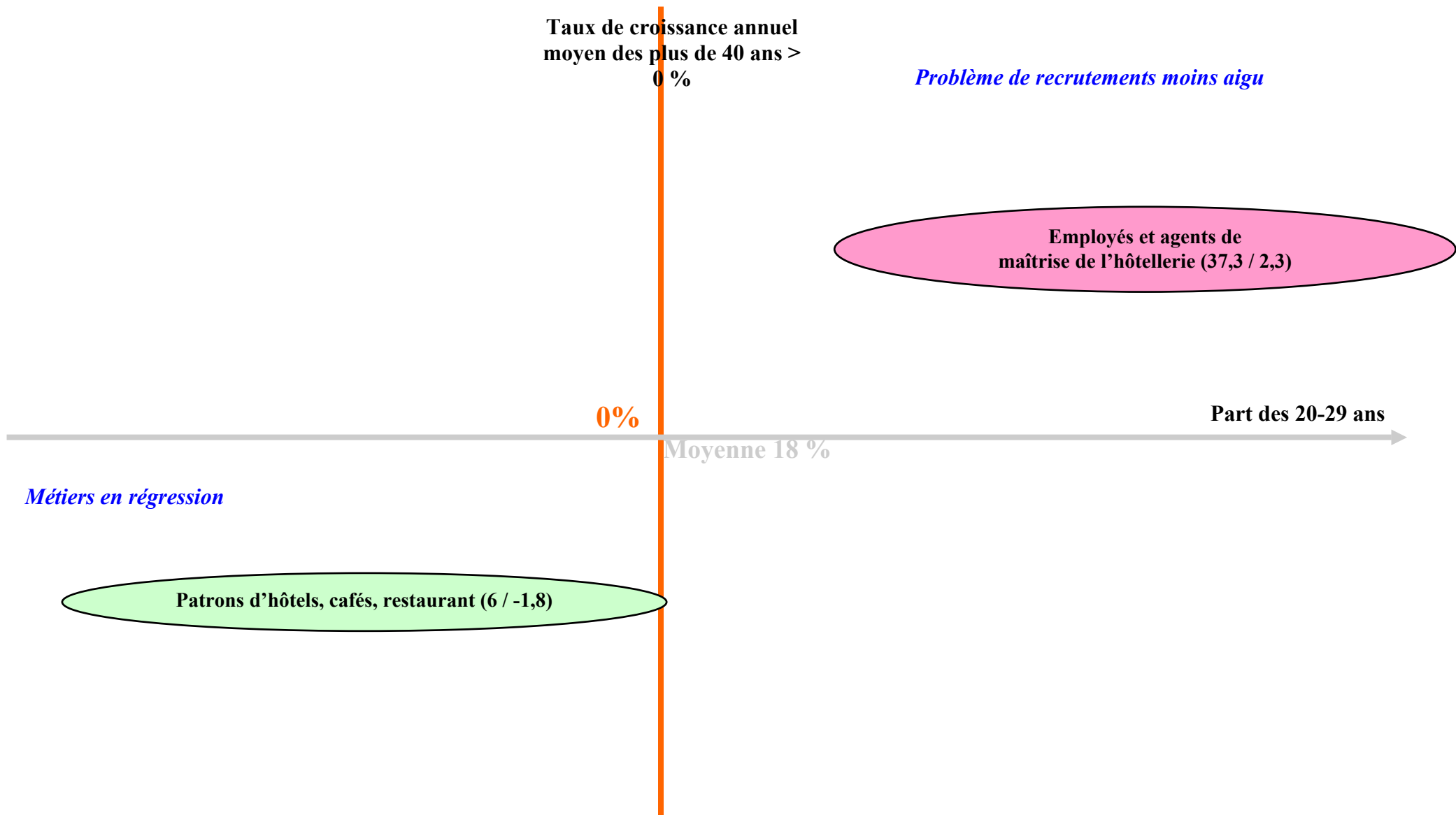
RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Commerce et vente



RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Hôtellerie, restauration



RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Arts, spectacles, communication

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %

*Problème de transfert de compétences
lié aux difficultés de recrutement*

Professionnels des arts et spectacles (20,5 / 6,4)

Problème de recrutements moins aigu

Professionnels de la communication
et de la documentation (14,6 / 2,1)

Part des 20-29 ans

0%

Moyenne 18 %

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Services sociaux, autres services aux particuliers

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %

Problème de recrutements moins aigu

Assistants maternels
(9,4 / 8)

Action sociale (17,4 / 8,3)

Employés de services divers
(15,1 / 5,4)

Animation socio-
culturelle (50 / 5,4)

Employés de maison
(7,4 / 2,2)

Coiffeurs, esthéticiens
(33,2 / 7,7)

*Problème de transfert de compétences
lié aux difficultés de recrutement*

0%

Part des 20-29 ans

Moyenne 18 %

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Propreté, sécurité, autres services aux collectivités

*Problème de transfert de compétences
lié aux difficultés de recrutement*

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %

Problème de recrutements moins aigu

Agents d'entretien
(15,2 / 2,8)

Armée, pompiers, police
(29,9 / 4,7)

0%

Part des 20-29 ans

Moyenne 18 %

Agents de gardiennage et
sécurité (25.2 / -1.9)

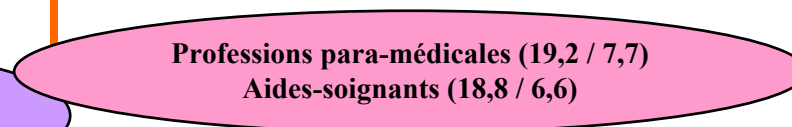
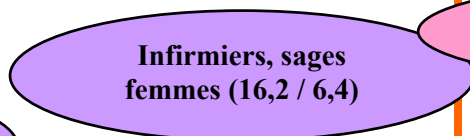
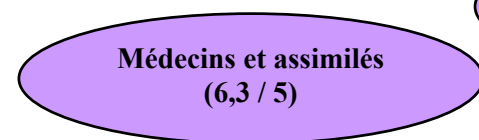
Emplois de transition, Turn over

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Santé

*Problème de transfert de compétences
lié aux difficultés de recrutement*

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %



Problème de recrutements moins aigu

0%

Part des 20-29 ans

Moyenne 18 %

RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI

Hors domaine

*Problème de transfert de compétences
lié aux difficultés de recrutement*

Taux de croissance annuel
moyen des plus de 40 ans >
0 %

Formateurs recruteurs (16 / 6,4)
Personnel d'études et de
recherche (16,4 / 5)

Enseignants (14,4 / 2,8)
Professionnels du droit (10,4 / 2,1)
Ingénieurs et cadres technique de l'industrie
(12,2 / 1)

Dirigeants d'entreprises (3,9 / 0,2)

Artisans d'art et
ouvriers artisanaux
(25,2 / 9)

Problème de recrutements moins aigu

Part des 20-29 ans

0%

Moyenne 18 %

Métiers en régression

Professionnels de la politique et du clergé
(2,7 / -9,5)

ANNEXES

I – DEMOGRAPHIE

Population totale en 1999 et son évolution.....	page 118
Soldes naturel et migratoire.....	page 119

II – POPULATION ACTIVE

Population active.....	page 120
Taux d'activité hommes - femmes par tranche d'âge.....	pages 121 - 122
Apprentissage, emploi et chômage : composantes de la population active.....	page 123
Taux d'emploi et taux de chômage.....	pages 124 - 125

III – POPULATION ET FORMATION

Population des 15-59 ans par niveau de diplôme.....	page 126
Part des niveaux de diplôme hommes-femmes par tranche d'âge.....	pages 127- 128

IV – POPULATION ET EMPLOI

Emploi en 1999 et son évolution.....	page 129
Emploi par secteur d'activité et son évolution.....	pages 130 - 140
Evolution des familles professionnelles en région Centre.....	pages 141- 143
Déplacements « domicile-travail ».....	page 144

V – EMPLOI ET NIVEAUX DE DIPLOME

Répartition des emplois par niveaux de diplôme	pages 145 - 148
Evolution des niveaux de diplôme des actifs.....	pages 149 - 152
Typologie de l'évolution des niveaux de diplôme au regard de l'emploi.....	pages 153

V – RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION EN EMPLOI.....pages 154- 164

(T1) Population de 1982 à 1999 et son évolution

	Population sans double compte			Evolution (1)	
	1982	1990	1999	1982/1990	1990/1999
Bourges	177 949	18 1881	179 699	0,27	-0,13
Vierzon	52 192	51 503	48 766	-0,17	-0,60
St Amand	51 697	50 088	48 187	-0,39	-0,43
Aubigny	38 336	38 087	37 776	-0,08	-0,09
Cher	320 174	321 559	314 428	0,05	-0,25
Chartres	165 253	184 566	194 152	1,40	0,56
Dreux	104 159	118 887	120 298	1,65	0,13
Chateaudun	57 474	56 696	56 886	-0,17	0,04
Nogent	35 927	35 929	36 329	0,00	0,12
Eure-et-Loir	362 813	396 073	407 665	1,10	0,32
Châteauroux	121 245	120 678	117 553	-0,06	-0,29
Argenton	53 808	51 542	49 806	-0,54	-0,38
Issoudun	36 151	35 082	34 852	-0,37	-0,07
La Châtre	31 987	30 208	28 928	-0,71	-0,48
Indre	243 191	237 510	231 139	-0,29	-0,30
Tours	340 864	359 129	379 742	0,65	0,62
Amboise	58 429	63 763	67 683	1,10	0,67
Loches	49 585	48 996	48 773	-0,15	-0,05
Chinon	57 219	57 457	57 805	0,05	0,07
Indre-et-Loire	506 097	529 345	554 003	0,56	0,51
Blois	162 873	171 491	177 282	0,65	0,37
Vendôme	66 276	66 471	68 014	0,04	0,26
Romorantin	67 071	67 975	69 672	0,17	0,27
Loir-et-Cher	296 220	305 937	314 968	0,40	0,32
Orléans	321 867	354 395	382 314	1,21	0,85
Montargis	102 938	108 836	114 614	0,70	0,58
Pithiviers	49 843	53 738	57 120	0,94	0,68
Gien	61 021	63 643	64 078	0,53	0,08
Loiret	535 669	580 612	618 126	1,01	0,70
Région Centre	2 264 164	2 371 036	2 440 329	0,58	0,32
France	54 334 871	56 615 155	58 518 395	0,51	0,37

(1) Taux d'accroissement annuel moyen

(T2) Répartition de la population par groupe d'âge en 1999 (%) (2)

	00 - 24 ans	25 - 49 ans	50 ans et +	Ensemble
Bourges	28,8	36,1	35,1	100,0
Vierzon	27,0	33,2	39,8	100,0
Saint Amand	23,7	32,3	44,0	100,0
Aubigny	25,2	32,3	42,5	100,0
Cher	27,3	34,6	38,1	100,0
Chartres	32,3	37,8	29,9	100,0
Dreux	34,3	35,8	29,9	100,0
Chateaudun	27,2	33,6	39,2	100,0
Nogent	27,8	33,1	39,1	100,0
Eure-et-Loir	31,8	36,2	32,0	100,0
Châteauroux	27,2	35,3	37,5	100,0
Argenton	23,0	30,7	46,3	100,0
Issoudun	25,0	33,7	41,3	100,0
La Châtre	21,9	31,7	46,4	100,0
Indre	25,3	33,6	41,1	100,0
Tours	32,2	35,9	31,9	100,0
Amboise	30,0	35,5	34,5	100,0
Loches	25,9	32,8	41,3	100,0
Chinon	28,2	34,1	37,7	100,0
Indre-et-Loire	31,0	35,3	33,7	100,0
Blois	29,0	35,1	35,9	100,0
Vendôme	26,5	33,2	40,3	100,0
Romorantin	26,9	34,1	39,0	100,0
Loir-et-Cher	28,0	34,5	37,5	100,0
Orléans	33,1	37,4	29,5	100,0
Montargis	28,4	33,5	38,1	100,0
Pithiviers	30,3	35,2	34,5	100,0
Gien	29,0	34,0	37,0	100,0
Loiret	31,6	36,1	32,3	100,0
Région	29,9	35,3	34,8	100,0
France	30,9	36,3	32,8	100,0

(2) Exploitation principale

(T3) 1990/1999, taux d'accroissement annuel moyen
et ses composantes naturelles et migratoires

	Ensemble	dû au solde	
		naturel	migratoire
Bourges	-0,13	0,16	-0,29
Vierzon	-0,60	-0,15	-0,45
St-Amand	-0,43	-0,57	0,14
Aubigny	-0,09	-0,44	0,35
Cher	-0,25	-0,08	-0,17
Chartres	0,56	0,53	0,03
Dreux	0,13	0,55	-0,41
Châteaudun	0,04	-0,08	0,11
Nogent	0,12	-0,04	0,17
Eure-et-Loir	0,32	0,40	-0,08
Châteauroux	-0,29	0,01	-0,30
Argenton	-0,38	-0,66	0,29
Issoudun	-0,07	-0,35	0,28
La Châtre	-0,48	-0,79	0,31
Indre	-0,30	-0,29	-0,01
Tours	0,62	0,41	0,21
Amboise	0,67	0,10	0,57
Loches	-0,05	-0,28	0,23
Chinon	0,07	-0,05	0,12
Indre-et-Loire	0,51	0,26	0,24
Blois	0,37	0,17	0,20
Vendôme	0,26	-0,12	0,38
Romorantin	0,27	-0,10	0,37
Loir-et-Cher	0,32	0,04	0,28
Orléans	0,85	0,62	0,22
Montargis	0,58	0,08	0,50
Pithiviers	0,68	0,18	0,50
Gien	0,08	0,05	0,03
Loiret	0,70	0,42	0,28
Région	0,32	0,20	0,12
France	0,37	0,36	0,01

(T4) Taux d'accroissement annuel
moyen migratoire entre 1982 et 1999

	taux d'accroissement annuel moyen migratoire	
	1982/1990	1990/1999
Bourges	0,02	-0,29
Vierzon	-0,17	-0,45
St-Amand	0,20	0,14
Aubigny	0,44	0,35
Cher	0,07	-0,17
Chartres	0,75	0,03
Dreux	0,87	-0,41
Châteaudun	-0,19	0,11
Nogent	-0,07	0,17
Eure-et-Loir	0,57	-0,08
Châteauroux	-0,09	-0,30
Argenton	0,11	0,29
Issoudun	0,08	0,28
La Châtre	0,07	0,31
Indre	-0,00	-0,01
Tours	0,12	0,21
Amboise	0,93	0,57
Loches	0,05	0,23
Chinon	-0,04	0,12
Indre-et-Loire	0,19	0,24
Blois	0,42	0,20
Vendôme	0,13	0,38
Romorantin	0,27	0,37
Loir-et-Cher	0,32	0,28
Orléans	0,48	0,22
Montargis	0,63	0,50
Pithiviers	0,84	0,50
Gien	0,32	0,03
Loiret	0,52	0,28
Région	0,31	0,12
France	0,10	0,01

(T5) Taux d'accroissement migratoire annuel moyen
par tranche d'âge 1990/1999

	inferieur à 15 ans	15 - 59 ans			60 ans et +	Ensemble
		15 - 29	30 - 59	ensemble		
Bourges	0,12	-1,44	-0,12	-0,56	0,11	-0,29
Vierzon	-0,12	-2,60	-0,07	-0,91	0,35	-0,45
St-Amand	0,56	-1,72	0,46	-0,22	0,60	0,14
Aubigny	0,54	-1,37	0,55	-0,04	0,94	0,35
Cher	0,19	-1,66	0,05	-0,51	0,37	-0,17
Chartres	0,33	-0,63	0,15	-0,11	0,19	0,03
Dreux	0,13	-2,51	0,06	-0,84	0,33	-0,41
Châteaudun	0,59	-1,57	0,43	-0,22	0,50	0,11
Nogent	0,44	-1,48	0,41	-0,23	0,88	0,17
Eure-et-Loir	0,30	-1,39	0,18	-0,35	0,37	-0,08
Châteauroux	-0,02	-1,41	-0,14	-0,56	0,10	-0,30
Argenton	0,81	-2,31	0,65	-0,27	0,94	0,29
Issoudun	0,76	-0,49	0,37	0,09	0,40	0,28
La Châtre	0,93	-2,12	0,71	-0,15	0,77	0,31
Indre	0,36	-1,53	0,20	-0,36	0,47	-0,01
Tours	-0,05	0,63	0,09	0,30	0,10	0,21
Amboise	1,18	-0,78	0,80	0,28	0,78	0,57
Loches	0,83	-2,42	0,77	-0,25	0,78	0,23
Chinon	0,54	-1,94	0,47	-0,32	0,77	0,12
Indre-et-Loire	0,25	0,04	0,29	0,19	0,38	0,24
Blois	0,41	-0,91	0,37	-0,06	0,68	0,20
Vendôme	0,77	-1,24	0,65	0,04	0,81	0,38
Romorantin	0,58	-1,09	0,53	0,00	1,04	0,37
Loir-et-Cher	0,52	-1,02	0,47	-0,03	0,80	0,28
Orléans	0,11	0,67	0,10	0,31	0,02	0,22
Montargis	0,85	-0,77	0,72	0,23	0,83	0,50
Pithiviers	1,05	-0,67	0,71	0,25	0,65	0,50
Gien	0,03	-1,41	0,11	-0,39	0,98	0,03
Loiret	0,32	0,13	0,27	0,22	0,40	0,28
Région	0,31	-0,62	0,26	-0,06	0,47	0,12

Estimations ORFE

**(T6) Population active en 1982,1990,1999, son évolution
et taux d'activité des 15-64 ans et plus en 1999**

	Population active (*)			taux de croissance annuel moyen		taux d'activité 15-64 ans		
	1982	1990	1999	1982 - 1990	1990 - 1999	hommes	femmes	Ensemble
Bourges	77 118	81 286	81 487	0,66	0,03	74,7	64,3	69,5
Vierzon	22 328	21 644	20 799	-0,39	-0,44	73,3	62,9	68,2
St-Amand	20 015	19 742	19 872	-0,17	0,07	72,8	63,3	68,1
Aubigny	15 682	15 508	15 598	-0,14	0,06	76,4	62,4	69,6
Cher	135 143	138 180	137 756	0,28	-0,03	74,4	63,7	69,1
Chartres	77 128	87 349	95 021	1,57	0,94	79,0	69,2	74,2
Dreux	46 661	53 115	54 734	1,63	0,33	76,5	62,9	69,7
Chateaudun	25 599	24 250	24 421	-0,67	0,08	75,3	64,6	70,2
Nogent	16 674	15 630	15 771	-0,80	0,10	76,2	65,7	71,0
Eure-et-Loir	166 062	180 344	189 947	1,04	0,58	77,5	66,5	72,1
Châteauroux	55 224	55 059	53 918	-0,04	-0,23	75,7	67,2	71,5
Argenton	21 319	20 104	19 575	-0,73	-0,30	73,2	61,6	67,5
Issoudun	15 888	15 383	15 224	-0,40	-0,12	76,2	66,2	71,3
La Châtre	13 482	12 074	11 870	-1,37	-0,19	74,4	64,3	69,5
Indre	105 913	102 620	100 587	-0,39	-0,22	75,1	65,6	70,4
Tours	152 218	163 222	173 647	0,88	0,69	73,1	62,9	67,8
Amboise	25 354	27 740	31 035	1,13	1,25	77,5	67,3	72,4
Loches	21 275	20 491	20 619	-0,47	0,07	75,9	65,1	70,6
Chinon	24 024	24 060	24 324	0,02	0,12	75,3	61,8	68,6
Indre-et-Loire	222 871	235 513	249 625	0,69	0,65	74,1	63,4	68,7
Blois	73 940	77 253	80 298	0,55	0,43	75,5	67,3	71,4
Vendôme	29 782	28 959	29 366	-0,35	0,16	76,3	66,0	71,2
Romorantin	29 724	29 824	30 831	0,04	0,37	76,9	65,6	71,3
Loir-et-Cher	133 446	136 036	140 495	0,24	0,36	76,0	66,7	71,4
Orléans	154 237	167 999	183 632	1,07	0,99	75,6	66,7	71,1
Montargis	45 321	47 011	49 549	0,46	0,59	76,2	64,2	70,2
Pithiviers	22 536	24 218	25 978	0,90	0,78	78,9	65,9	72,6
Gien	26 996	27 065	27 801	0,03	0,30	76,8	63,1	70,0
Loiret	249 090	266 293	286 960	0,84	0,83	76,1	65,9	71,0
Région	1 012 525	1 058 986	1 105 370	0,56	0,48	75,6	65,2	70,4
France	23 818 941	25 112 140	26 456 813	0,66	0,58	74,5	63,1	68,7

(*) Hors militaire du contingent

(T7) Population active et activité masculine par tranche d'âge

	population active			Taux d'activité			Taux d'activité			Evolution du taux		
	1999			1990			1999			d'activité 1990/1999		
	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59
Bourges	3 371	31 024	9 007	37,3	96,3	78,4	30,7	96,0	81,4	-6,6	-0,3	3,0
Vierzon	918	7 773	2 466	37,4	96,9	76,8	31,2	95,8	79,4	-6,2	-1,1	2,6
Saint Amand	920	7 501	2 200	41,0	92,8	71,4	38,2	94,3	75,2	-2,8	1,5	3,8
Aubigny	733	6 093	1 811	42,9	97,2	83,7	39,1	96,5	82,8	-3,9	-0,7	-1,0
Cher	5 942	52 391	15 484	38,4	96,0	77,6	32,6	95,8	80,3	-5,8	-0,2	2,7
Chartres	4 821	35 551	9 766	42,2	97,7	86,7	38,4	97,3	86,6	-3,8	-0,4	-0,1
Dreux	3 054	20 400	6 357	42,1	97,6	86,7	36,4	96,5	86,0	-5,8	-1,1	-0,7
Chateaudun	1 374	9 350	2 656	42,7	96,7	84,2	42,4	93,1	82,9	-0,3	-3,6	-1,8
Nogent	834	5 901	1 674	43,8	97,6	82,8	39,8	96,2	83,2	-4,0	-1,4	0,5
Eure-et-Loir	10 083	71 202	20 453	42,4	97,5	86,0	38,4	96,4	85,6	-4,0	-1,1	-0,3
Châteauroux	2 733	19 779	5 833	41,8	95,2	83,1	39,1	94,6	82,1	-2,7	-0,6	-1,0
Argenton	863	7 433	2 310	41,2	95,0	79,6	37,4	93,9	79,0	-3,7	-1,1	-0,6
Issoudun	722	5 767	1 634	44,6	96,6	83,5	39,6	96,0	81,2	-5,1	-0,6	-2,3
La Châtre	579	4 502	1 326	39,6	95,7	81,0	40,6	94,8	78,0	1,0	-0,8	-3,1
Indre	4 897	37 481	11 103	41,8	95,4	82,1	39,0	94,7	80,8	-2,8	-0,7	-1,3
Tours	7 782	63 584	17 911	35,5	96,3	84,8	28,3	95,1	84,9	-7,2	-1,1	0,1
Amboise	1 671	11 642	3 249	38,3	97,4	85,2	39,8	96,5	85,4	1,5	-0,9	0,2
Loches	971	7 871	2 289	42,9	96,8	83,3	38,7	96,3	81,8	-4,3	-0,5	-1,5
Chinon	1 227	9 587	2 486	41,7	96,6	80,1	37,5	95,9	78,4	-4,1	-0,7	-1,7
Indre-et-Loire	11 651	92 684	25 935	37,0	96,5	84,1	31,3	95,5	84,0	-5,9	-1,0	-0,1
Blois	3 776	29 789	8 458	42,0	96,8	84,4	44,2	96,1	84,9	-7,9	-0,8	0,5
Vendôme	1 474	11 148	3 136	43,3	96,7	84,6	40,5	96,6	82,9	-2,7	-0,1	-1,7
Romorantin	1 594	11 600	3 336	45,4	96,8	80,0	41,4	96,4	82,5	-4,0	-0,4	2,5
Loir-et-Cher	6 844	52 537	14 930	43,0	96,8	83,5	36,9	96,3	83,9	-6,1	-0,5	0,4
Orléans	8 614	67 881	19 009	36,3	96,8	84,7	31,0	96,2	86,4	-5,3	-0,5	1,7
Montargis	2 494	18 568	5 494	43,6	97,3	80,4	38,5	96,7	83,8	-5,1	-0,6	3,4
Pithiviers	1 340	9 979	2 887	45,1	98,4	89,6	39,1	97,6	87,9	-6,1	-0,9	-1,7
Gien	1 458	10 695	3 046	43,4	97,5	82,3	38,9	96,9	84,0	-4,5	-0,6	1,7
Loiret	13 906	107 123	30 436	39,0	97,1	84,0	33,6	96,5	85,8	-5,5	-0,6	1,8
Région	53 323	413 418	118 341	39,8	96,7	83,1	34,5	96,0	83,9	-5,3	-0,7	0,8
France	1 218 469	10 008 602	2 794 328	35,9	96,1	80,1	31,3	94,9	83,2	-4,6	-1,2	3,2

(*) Hors militaire du contingent

(T8) Population active et activité féminine par tranche d'âge

	population active			Taux d'activité			Taux d'activité			Evolution du taux		
	1999			1990			1999			d'activité 1990/1999		
	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59
Bourges	2 754	26 854	7 141	36,7	76,6	53,3	27,5	82,7	66,6	-9,3	6,1	13,3
Vierzon	717	6 562	2 002	38,5	76,2	54,3	28,0	81,6	65,5	-10,5	5,4	11,1
Saint Amand	683	6 274	1 829	38,7	74,1	50,0	31,3	82,5	63,6	-7,4	8,5	13,6
Aubigny	558	4 693	1 335	39,6	74,7	54,5	32,2	79,8	64,4	-7,4	5,1	9,9
Cher	4 712	44 383	12 307	37,6	76,0	53,1	28,6	82,2	65,7	-9,0	6,2	12,6
Chartres	3 943	31 633	7 833	40,5	81,6	62,0	33,3	86,0	72,0	-7,2	4,4	10,0
Dreux	2 254	17 379	4 375	39,2	75,7	57,3	29,4	79,2	66,0	-9,8	3,5	8,7
Chateaudun	998	7 529	2 017	39,8	79,0	58,4	34,9	83,1	65,3	-4,9	4,1	6,8
Nogent	709	4 970	1 359	41,0	81,9	61,1	35,7	84,1	68,5	-5,3	2,1	7,4
Eure-et-Loir	7 904	61 511	15 584	40,0	79,5	60,0	32,5	83,4	69,0	-7,6	3,9	9,0
Châteaurox	2 080	17 598	4 922	40,3	81,9	61,6	32,3	85,6	70,4	-8,0	3,8	8,7
Argenton	692	5 907	1 853	39,2	74,3	56,4	31,9	80,1	63,4	-7,3	5,8	7,0
Issoudun	521	4 900	1 360	42,1	82,0	60,3	31,7	85,7	67,5	-10,4	3,6	7,1
La Châtre	433	3 719	1 018	36,9	77,9	55,7	34,1	84,4	63,7	-2,8	6,5	8,0
Indre	3 726	32 124	9 153	39,9	80,0	59,5	32,3	84,4	67,6	-7,6	4,4	8,1
Tours	6 924	58 569	15 916	32,0	80,5	58,8	22,3	84,6	71,1	-9,7	4,1	12,3
Amboise	1 095	10 253	2 610	36,1	81,1	63,3	28,7	85,6	71,6	-7,4	4,5	8,4
Loches	714	6 514	1 811	39,5	77,8	60,5	32,1	83,5	66,8	-7,3	5,6	6,3
Chinon	904	7 745	1 928	38,7	73,9	55,5	29,7	79,7	62,0	-9,1	5,9	6,4
Indre-et-Loire	9 637	83 081	22 265	33,5	79,7	59,1	24,0	84,1	69,9	-9,5	4,5	10,8
Blois	2 929	26 804	7 167	36,9	82,9	62,8	29,5	86,1	71,2	-7,4	3,2	8,4
Vendôme	1 078	9 494	2 542	41,1	83,2	64,2	32,2	85,7	68,5	-8,9	2,5	4,3
Romorantin	1 227	9 793	2 703	42,4	80,3	59,8	34,6	83,2	67,7	-7,7	2,9	7,9
Loir-et-Cher	5 234	46 091	12 412	39,0	82,4	62,4	31,1	85,4	69,8	-7,8	3,0	7,4
Orléans	7 255	62 047	15 970	35,5	82,7	64,2	26,4	85,8	73,1	-9,1	3,1	8,8
Montargis	1 934	15 815	4 319	41,4	78,7	56,5	32,3	82,4	66,1	-9,1	3,7	9,6
Pithiviers	943	8 160	2 123	39,1	79,2	64,2	30,8	82,5	70,1	-8,3	3,3	5,8
Gien	1 099	8 650	2 339	41,5	75,1	59,2	31,5	80,3	67,3	-9,9	5,2	8,2
Loiret	11 231	94 672	24 751	37,3	81,0	62,0	28,1	84,4	70,9	-9,2	3,4	8,9
Région	42 444	361 862	96 472	37,3	79,9	59,6	28,4	84,0	69,2	-8,9	4,2	9,7
France	991 583	8 708 010	2 218 092	34,6	76,1	54,2	26,4	81,5	65,8	-8,2	5,5	11,6

(*) Hors militaire du contingent

(T9) Population active par tranche d'âge et sexe selon la situation d'activité (%) (*)

	Apprentissage 15-24 ans		Emploi Hommes			Emploi Femmes			Chômeurs Hommes			Chômeurs Femmes		
	Hommes	Femmes	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59	15-24	25-49	50-59
Bourges	15,4	10,7	59,4	91,2	92,4	56,6	85,0	89,2	25,2	8,8	7,6	32,7	15,0	10,8
Vierzon	12,8	6,8	59,9	87,9	87,8	50,7	80,8	79,7	27,3	12,1	12,2	42,5	19,2	20,3
St-Amand	17,1	9,8	61,9	90,5	91,5	55,4	85,0	87,3	21,0	9,5	8,5	34,8	15,0	12,7
Aubigny	18,6	10,6	63,5	93,3	92,3	58,1	86,7	88,8	17,9	6,7	7,7	31,3	13,3	11,2
Cher	15,6	10,0	60,4	90,9	91,5	55,7	84,6	87,3	24,0	9,1	8,5	34,3	15,4	12,7
Chartres	18,2	9,5	63,7	93,5	92,8	66,7	89,7	90,9	18,1	6,5	7,2	23,8	10,3	9,1
Dreux	13,7	7,2	55,4	90,0	88,3	58,2	85,7	85,6	30,9	10,0	11,7	34,6	14,3	14,4
Chateaudun	19,9	9,4	63,1	94,0	92,9	64,7	88,6	89,6	17,0	6,0	7,1	25,9	11,4	10,4
Nogent	16,8	9,6	62,3	91,4	90,0	61,5	87,1	88,0	20,9	8,6	10,0	28,9	12,9	12,0
Eure-et-Loir	16,9	8,8	61,0	92,4	91,2	63,6	88,2	89,0	22,1	7,6	8,8	27,6	11,8	11,0
Châteauroux	18,5	9,9	63,1	91,9	91,7	58,8	85,7	89,2	18,4	8,1	8,3	31,3	14,3	10,8
Argenton	18,9	10,2	61,8	92,0	91,9	57,0	85,2	86,9	19,3	8,0	8,1	32,8	14,8	13,1
Issoudun	11,6	9,0	67,3	92,2	93,6	59,3	86,4	85,5	21,1	7,8	6,4	31,7	13,6	14,5
La Châtre	18,9	10,6	65,3	93,3	91,3	60,9	88,4	89,2	15,8	6,7	8,7	28,5	11,6	10,8
Indre	17,6	9,9	63,7	92,2	92,0	58,8	86,0	88,2	18,7	7,8	8,0	31,3	14,0	11,8
Tours	18,8	11,5	56,8	90,0	91,0	60,1	85,7	88,1	24,4	10,0	9,0	28,4	14,3	11,9
Amboise	24,3	12,3	56,1	92,6	91,3	55,9	87,3	89,1	19,6	7,4	8,7	31,8	12,7	10,9
Loches	24,1	13,5	55,0	90,9	90,3	55,2	86,3	88,0	20,9	9,1	9,7	31,3	13,7	12,0
Chinon	18,0	10,9	58,1	91,6	90,1	52,1	83,4	88,6	23,9	8,4	9,9	37,0	16,6	11,4
Indre-et-Loire	20,0	11,7	56,6	90,6	90,9	58,5	85,7	88,2	23,4	9,4	9,1	29,8	14,3	11,8
Blois	23,4	10,7	56,1	91,3	90,7	60,3	87,4	88,2	20,5	8,7	9,3	29,0	12,6	11,8
Vendôme	24,1	10,2	59,3	92,8	90,4	64,2	87,2	87,6	16,6	7,2	9,6	25,6	12,8	12,4
Romorantin	18,9	10,6	62,1	92,2	90,9	57,5	86,3	85,9	19,0	7,8	9,1	31,9	13,7	14,1
Loir-et-Cher	22,5	10,6	58,2	91,8	90,7	60,4	87,1	87,6	19,3	8,2	9,3	29,0	12,9	12,4
Orléans	19,6	12,7	60,2	92,6	91,7	65,7	89,9	91,8	20,2	7,4	8,3	21,6	10,1	8,2
Montargis	14,7	9,7	61,6	91,0	89,7	58,2	85,0	85,6	23,7	9,0	10,3	32,1	15,0	14,4
Pithiviers	13,9	6,7	68,7	94,9	92,6	67,7	88,6	90,3	17,4	5,1	7,4	25,6	11,4	9,7
Gien	16,5	8,8	62,0	92,2	90,1	63,7	87,4	89,2	21,5	7,8	9,9	27,5	12,6	10,8
Loiret	17,8	11,3	61,4	92,5	91,2	64,3	88,7	90,3	20,8	7,5	8,8	24,4	11,3	9,7
Région	18,5	10,6	59,7	91,7	91,2	60,9	87,0	88,7	21,8	8,3	8,8	28,5	13,0	11,3
France	15,8	8,7	60,2	90,2	90,0	62,1	85,6	88,2	24,1	9,8	10,0	29,2	14,4	11,8

* Grille de lecture : parmi les hommes actifs de 15 à 24 ans dans la zone de Bourges, 15,4 % sont apprentis , 59,4 % en emploi et 25,2 % au chômage.
 parmi les femmes actives de 25 à 49 ans dans la zone de Bourges, 85,0 % sont en emploi, 15,0 % au chômage.

(T10) Taux d'emploi de la population âgée de 15 à 64 ans en 1982, 1990, 1999 (%)

	1982			1990			1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges	74,5	47,7	61,3	68,9	50,4	59,7	67,3	54,4	60,9
Vierzon	74,5	47,5	61,0	66,4	47,6	57,1	63,5	49,7	56,7
St-Amand	70,6	45,8	58,4	64,3	47,8	56,3	65,4	53,3	59,4
Aubigny	77,6	47,4	63,2	72,4	48,9	61,0	70,5	53,5	62,3
Cher	74,2	47,4	61,0	68,2	49,4	58,9	66,8	53,4	60,2
Chartres	77,7	55,0	66,5	74,3	57,8	66,1	72,9	61,4	67,2
Dreux	76,0	51,9	64,2	72,3	52,0	62,3	67,0	52,7	59,9
Chateaudun	77,0	53,1	65,4	71,3	52,0	61,9	69,8	56,6	63,5
Nogent	76,7	58,3	67,6	70,6	54,3	62,6	68,5	56,3	62,5
Eure-et-Loir	77,0	54,2	65,8	72,9	55,0	64,1	70,3	57,8	64,1
Châteauroux	75,2	55,4	65,4	69,9	54,4	62,2	68,8	57,2	63,1
Argenton	73,4	46,0	60,0	66,6	48,3	57,7	66,7	51,9	59,5
Issoudun	75,6	53,3	64,6	71,3	53,3	62,3	69,6	56,2	63,1
La Châtre	76,0	51,7	64,3	66,9	49,9	58,6	68,5	56,1	62,5
Indre	75,0	52,6	64,0	69,1	52,4	60,8	68,5	55,8	62,3
Tours	72,3	49,9	60,9	68,5	51,5	59,8	65,1	53,4	59,1
Amboise	75,9	53,2	64,6	71,3	54,7	63,0	70,6	57,9	64,4
Loches	74,7	51,9	63,5	69,0	51,5	60,5	68,1	55,6	62,0
Chinon	73,5	46,5	60,4	69,4	48,0	58,9	67,7	51,2	59,5
Indre-et-Loire	73,1	50,1	61,5	69,0	51,5	60,1	66,3	53,9	60,0
Blois	76,7	55,9	66,3	71,6	56,2	63,9	68,1	58,1	63,1
Vendôme	75,5	56,7	66,3	71,2	56,0	63,8	69,8	57,0	63,5
Romorantin	76,2	53,1	65,0	70,9	53,1	62,2	69,9	55,6	62,8
Loir-et-Cher	76,3	55,4	66,0	71,3	55,5	63,5	68,8	57,3	63,1
Orléans	76,6	57,8	67,2	71,1	57,0	64,0	69,0	59,6	64,2
Montargis	74,7	52,9	63,9	70,2	51,5	60,9	68,1	53,7	61,0
Pithiviers	82,1	55,9	69,3	75,5	54,6	65,4	73,7	57,9	66,0
Gien	77,2	50,7	64,2	71,4	51,4	61,6	69,4	54,5	62,1
Loiret	76,8	55,9	66,4	71,4	55,2	63,3	69,3	57,9	63,6
Région	75,4	52,7	64,1	70,4	53,3	61,9	68,3	56,1	62,2
France	72,6	47,9	60,3	68,6	50,3	59,4	66,2	53,6	59,9

	Variation du taux d'emploi des 15-64 ans (1)			
	1982/1990		1990/1999	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bourges	-0,70	0,33	-0,17	0,44
Vierzon	-1,01	0,01	-0,33	0,23
Saint-Amand	-0,78	0,25	0,11	0,61
Aubigny	-0,65	0,20	-0,21	0,51
Cher	-0,76	0,26	-0,15	0,44
Chartres	-0,44	0,35	-0,15	0,40
Dreux	-0,46	0,02	-0,59	0,08
Châteaudun	-0,71	-0,14	-0,17	0,51
Nogent	-0,77	-0,50	-0,23	0,23
Eure-et-Loir	-0,51	0,10	-0,29	0,31
Châteauroux	-0,67	-0,13	-0,12	0,31
Argenton	-0,85	0,29	0,01	0,40
Issoudun	-0,53	0,00	-0,19	0,33
La Châtre	-1,14	-0,22	0,18	0,69
Indre	-0,74	-0,03	-0,06	0,38
Tours	-0,48	0,20	-0,38	0,21
Amboise	-0,58	0,18	-0,08	0,37
Loches	-0,71	-0,05	-0,09	0,45
Chinon	-0,52	0,19	-0,19	0,35
Indre-et-Loire	-0,52	0,18	-0,30	0,27
Blois	-0,64	0,04	-0,39	0,21
Vendôme	-0,54	-0,09	-0,16	0,12
Romorantin	-0,66	0,00	-0,11	0,28
Loir-et-Cher	-0,62	0,00	-0,28	0,20
Orléans	-0,68	-0,10	-0,24	0,29
Montargis	-0,57	-0,18	-0,23	0,25
Pithiviers	-0,82	-0,15	-0,20	0,36
Gien	-0,73	0,09	-0,23	0,35
Loiret	-0,68	-0,09	-0,23	0,30
Région	-0,62	0,07	-0,23	0,31
France	-0,51	0,30	-0,27	0,36

(1) Variation annuelle moyenne

(T11) Taux de chômage des actifs âgés de 15 à 64 ans en 1982, 1990, 1999 (%)

	1982			1990			1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourges	5,3	11,8	7,9	7,5	14,8	10,7	9,8	15,4	12,4
Vierzon	5,9	13,7	9,0	8,5	17,6	12,5	13,3	21,0	16,8
St Amand	4,7	10,0	6,8	7,6	13,7	10,2	10,2	15,7	12,7
Aubigny	3,8	12,0	6,9	5,0	14,1	8,8	7,7	14,1	10,5
Cher	5,1	11,9	7,8	7,4	15,0	10,7	10,1	16,2	12,9
Chartres	5,4	10,8	7,7	5,7	11,3	8,2	7,7	11,2	9,4
Dreux	6,8	12,3	9,0	7,2	14,0	10,1	12,4	16,1	14,1
Chateaudun	4,8	9,6	6,8	5,5	13,5	8,9	7,3	12,4	9,5
Nogent	5,8	9,1	7,2	5,8	12,6	8,8	10,0	14,2	11,9
Eure et Loire	5,8	10,9	7,9	6,1	12,5	8,9	9,2	13,0	10,9
Châteauroux	5,7	10,5	7,8	7,1	14,7	10,5	9,0	14,9	11,8
Argenton	6,0	12,8	8,7	7,0	14,1	10,0	8,8	15,6	11,8
Issoudun	5,7	12,5	8,6	6,0	14,2	9,7	8,6	15,0	11,5
La Châtre	4,8	8,6	6,3	7,1	12,3	9,3	7,8	12,6	10,0
Indre	5,6	11,0	7,9	6,9	14,2	10,2	8,8	14,8	11,5
Tours	7,0	12,3	9,3	7,6	14,3	10,7	11,0	14,9	12,9
Amboise	6,2	11,1	8,3	5,8	12,5	8,8	8,8	13,8	11,1
Loches	6,1	9,9	7,7	6,9	13,9	10,0	10,1	14,5	12,1
Chinon	6,4	13,0	9,0	6,7	16,5	10,8	10,1	17,2	13,2
Indre-et-Loire	6,7	12,0	9,0	7,2	14,3	10,4	10,5	15,0	12,6
Blois	5,5	10,5	7,7	5,8	11,6	8,4	9,8	13,6	11,6
Vendôme	5,2	9,2	6,9	5,2	11,8	8,1	8,5	13,6	10,8
Romorantin	5,0	13,4	8,5	5,8	14,6	9,7	9,1	15,2	11,9
Loir-et-Cher	5,3	10,8	7,7	5,7	12,3	8,6	9,4	14,0	11,5
Orléans	5,3	8,8	6,8	6,3	11,7	8,8	8,7	10,7	9,7
Montargis	6,3	11,1	8,3	6,7	14,7	10,3	10,6	16,2	13,2
Pithiviers	2,8	7,4	4,7	4,5	12,6	7,9	6,7	12,1	9,1
Gien	5,3	13,9	8,8	6,4	13,6	9,5	9,6	13,5	11,3
Loiret	5,2	9,6	7,1	6,2	12,5	9,0	9,0	12,0	10,4
Région	5,7	11,0	7,9	6,6	13,4	9,6	9,5	13,9	11,5
France	6,8	12,0	8,9	8,1	14,4	10,9	11,0	15,0	12,9

	Variation du taux de chômage des 15-64 ans (1)			
	1982/1990		1990/1999	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bourges	0,27	0,38	0,26	0,07
Vierzon	0,33	0,49	0,53	0,38
Saint-Amand	0,36	0,46	0,28	0,22
Aubigny	0,15	0,27	0,30	0,00
Cher	0,28	0,40	0,31	0,13
Chartres	0,03	0,07	0,23	-0,01
Dreux	0,04	0,21	0,58	0,24
Châteaudun	0,08	0,48	0,20	-0,13
Nogent	0,01	0,43	0,46	0,18
Eure-et-Loir	0,04	0,20	0,35	0,06
Châteauroux	0,17	0,51	0,21	0,02
Argenton	0,13	0,16	0,20	0,16
Issoudun	0,03	0,22	0,29	0,08
La Châtre	0,29	0,46	0,08	0,03
Indre	0,16	0,40	0,21	0,06
Tours	0,08	0,25	0,38	0,07
Amboise	-0,06	0,17	0,34	0,15
Loches	0,11	0,50	0,35	0,07
Chinon	0,03	0,44	0,38	0,08
Indre-et-Loire	0,06	0,28	0,37	0,08
Blois	0,04	0,13	0,45	0,23
Vendôme	0,00	0,33	0,37	0,20
Romorantin	0,10	0,14	0,36	0,07
Loir-et-Cher	0,05	0,18	0,41	0,19
Orléans	0,13	0,35	0,27	-0,10
Montargis	0,05	0,45	0,43	0,17
Pithiviers	0,20	0,65	0,24	-0,06
Gien	0,14	-0,03	0,35	-0,01
Loiret	0,13	0,35	0,30	-0,05
Région	0,11	0,30	0,33	0,06
France	0,16	0,30	0,33	0,06

(1) Variation annuelle moyenne

(T12) Population des 15-59 ans selon le niveau de diplôme

	Ensemble 15-59 ans								Hommes 15-59 ans						Femmes 15-59 ans					
	Total 1999	Non scolaire	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble
Bourges	107 586	93 173	32,4	34,9	14,1	10,9	7,7	100,0	28,6	40,5	13,1	9,4	8,4	100,0	36,4	29,1	15,1	12,4	7,0	100,0
Vierzon	27 815	24 154	39,6	35,5	11,6	8,1	5,2	100,0	35,7	40,6	10,6	7,7	5,4	100,0	43,7	30,1	12,7	8,5	5,0	100,0
Saint-Amand	25 953	23 180	40,6	35,0	11,9	7,7	4,8	100,0	36,9	41,0	11,0	6,2	4,9	100,0	44,5	28,6	12,9	9,3	4,7	100,0
Aubigny	20 070	17 850	38,4	35,8	13,2	7,9	4,7	100,0	32,8	43,7	12,4	6,7	4,4	100,0	44,4	27,4	14,1	9,2	4,9	100,0
Cher	181 424	158 357	35,4	35,1	13,3	9,6	6,6	100,0	31,4	41,0	12,3	8,3	7,0	100,0	39,6	29,0	14,3	11,0	6,1	100,0
Chartres	119 882	104 768	34,5	33,0	14,0	10,4	8,1	100,0	31,4	38,7	12,6	8,8	8,5	100,0	37,5	27,1	15,5	12,1	7,8	100,0
Dreux	73 167	62 921	42,0	31,7	12,0	8,4	5,9	100,0	38,7	36,7	11,0	7,3	6,3	100,0	45,3	26,6	13,1	9,5	5,5	100,0
Châteaudun	31 497	27 996	39,3	34,3	12,9	8,6	4,9	100,0	34,8	40,6	12,2	7,3	5,1	100,0	44,3	27,2	13,6	10,1	4,8	100,0
Nogent	20 120	17 709	42,6	33,3	11,3	7,3	5,5	100,0	37,4	40,5	10,4	6,1	5,6	100,0	48,1	25,7	12,2	8,5	5,5	100,0
Eure-et-Loir	244 666	213 394	38,0	32,8	13,1	9,3	6,8	100,0	34,5	38,5	11,9	7,9	7,2	100,0	41,6	26,8	14,3	10,8	6,5	100,0
Châteauroux	68 996	60 790	37,9	34,2	12,9	8,8	6,2	100,0	34,2	40,6	11,8	7,1	6,3	100,0	41,6	27,6	14,1	10,5	6,2	100,0
Argenton	25 613	22 899	40,2	36,4	11,9	6,8	4,7	100,0	36,1	42,8	10,9	5,6	4,6	100,0	44,6	29,5	13,0	8,1	4,8	100,0
Issoudun	19 224	17 094	38,9	37,2	11,5	7,7	4,7	100,0	34,8	43,1	10,7	6,6	4,8	100,0	43,2	31,0	12,4	8,9	4,5	100,0
La Châtre	15 149	13 545	39,1	36,5	12,3	7,8	4,3	100,0	35,1	43,1	11,4	5,9	4,5	100,0	43,5	29,3	13,2	9,8	4,2	100,0
Indre	128 982	114 328	38,6	35,4	12,4	8,1	5,5	100,0	34,8	41,7	11,4	6,6	5,5	100,0	42,7	28,7	13,5	9,7	5,4	100,0
Tours	238 159	192 948	30,6	31,1	14,9	11,9	11,5	100,0	27,9	36,3	14,1	9,8	11,9	100,0	33,2	25,9	15,8	14,0	11,1	100,0
Amboise	39 509	34 467	35,0	35,7	13,1	9,6	6,6	100,0	31,1	42,3	12,1	8,0	6,5	100,0	39,2	28,7	14,1	11,3	6,7	100,0
Loches	26 218	23 271	39,1	35,7	12,6	7,6	5,0	100,0	34,1	43,2	11,6	6,4	4,7	100,0	44,4	27,7	13,7	8,9	5,3	100,0
Chinon	32 308	28 361	38,4	35,8	12,4	8,1	5,3	100,0	33,1	43,1	11,8	6,7	5,3	100,0	43,9	28,2	13,1	9,5	5,3	100,0
Indre-et-Loire	336 194	279 047	32,6	32,5	14,3	10,9	9,7	100,0	29,4	38,4	13,4	8,9	9,9	100,0	35,9	26,7	15,1	12,8	9,5	100,0
Blois	103 136	89 397	34,6	34,1	13,7	9,8	7,8	100,0	31,3	40,2	12,3	8,1	8,1	100,0	38,1	27,9	15,0	11,5	7,5	100,0
Vendôme	37 092	32 866	39,5	33,9	12,1	8,4	6,1	100,0	34,6	40,6	11,2	7,1	6,5	100,0	44,6	26,7	13,1	9,8	5,8	100,0
Romorantin	39 229	34 952	42,0	33,9	11,4	8,0	4,7	100,0	37,1	41,1	10,2	6,8	4,8	100,0	47,1	26,4	12,7	9,2	4,6	100,0
Loir-et-Cher	179 457	157 215	37,3	34,0	12,8	9,1	6,8	100,0	33,3	40,5	11,6	7,6	7,0	100,0	41,4	27,4	14,1	10,6	6,5	100,0
Orléans	241 917	202 524	30,3	30,5	15,2	12,1	11,9	100,0	28,2	34,8	14,1	10,3	12,6	100,0	32,3	26,1	16,3	14,1	11,2	100,0
Montargis	63 957	56 368	39,6	34,6	11,7	8,3	5,8	100,0	36,3	39,8	10,7	7,1	6,1	100,0	42,9	29,3	12,7	9,5	5,6	100,0
Pithiviers	32 920	28 873	40,2	35,3	11,7	7,9	4,9	100,0	37,0	40,6	10,8	6,7	4,9	100,0	43,8	29,5	12,5	9,3	4,9	100,0
Gien	36 142	31 701	39,7	35,4	11,6	8,1	5,2	100,0	35,1	41,1	11,2	7,3	5,3	100,0	44,4	29,4	12,1	9,0	5,1	100,0
Loiret	374 936	319 466	33,7	32,1	13,9	10,7	9,6	100,0	31,1	36,9	12,9	9,1	10,0	100,0	36,4	27,3	14,9	12,3	9,1	100,0
Région	1 445 659	1 241 807	35,3	33,3	13,5	9,9	8,0	100,0	32,0	38,9	12,5	8,3	8,3	100,0	38,8	27,4	14,6	11,5	7,7	100,0
France	35 593 222	30 166 829	33,5	30,0	14,5	11,0	11,0	100,0	31,4	34,4	13,3	9,3	11,6	100,0	35,6	25,6	15,6	12,8	10,4	100,0

(T13) Population des 25-29 ans selon le niveau de diplôme

	Ensemble 25-29 ans						Hommes 25-29 ans						Femmes 25-29 ans					
	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble
Bourges	20,1	29,2	20,5	17,5	12,7	100,0	20,6	33,6	19,5	14,9	11,4	100,0	19,6	24,7	21,6	20,1	14,0	100,0
Vierzon	25,9	32,1	8,8	14,7	8,5	100,0	25,2	36,5	16,3	14,6	7,4	100,0	26,7	27,5	21,3	14,8	9,7	100,0
Saint-Amand	24,2	34,7	20,1	13,4	7,6	100,0	25,0	40,2	17,6	10,7	6,5	100,0	23,4	29,0	22,6	16,2	8,8	100,0
Aubigny	23,5	33,5	20,2	14,1	8,7	100,0	22,1	39,1	18,4	13,5	6,9	100,0	24,9	27,6	22,2	14,6	10,7	100,0
Cher	21,9	30,9	20,2	16,1	10,9	100,0	22,1	35,5	18,7	14,1	9,6	100,0	21,7	26,1	21,7	18,2	12,3	100,0
Chartres	19,9	29,5	19,7	17,6	13,3	100,0	20,8	34,4	18,2	15,6	11,0	100,0	19,0	24,4	21,3	19,6	15,7	100,0
Dreux	28,3	30,3	17,5	14,5	9,4	100,0	28,9	33,0	16,6	13,2	8,3	100,0	27,7	27,6	18,4	15,8	10,5	100,0
Châteaudun	22,3	33,1	20,0	15,1	9,5	100,0	23,0	37,3	18,5	13,7	7,5	100,0	21,6	28,1	21,8	16,6	11,9	100,0
Nogent	26,6	32,6	17,2	12,7	10,9	100,0	25,8	38,4	16,8	10,9	8,1	100,0	27,5	26,4	17,7	14,5	13,9	100,0
Eure-et-Loir	23,1	30,4	18,9	16,0	11,6	100,0	23,8	34,7	17,7	14,3	9,5	100,0	22,5	25,9	20,2	17,8	13,6	100,0
Châteauroux	24,0	29,6	19,3	16,4	10,7	100,0	25,0	34,8	17,5	13,9	8,8	100,0	23,0	24,1	21,3	19,0	12,6	100,0
Argenton	25,1	36,0	18,9	12,9	7,1	100,0	26,2	40,5	17,9	10,6	4,8	100,0	23,8	31,1	20,0	15,4	9,7	100,0
Issoudun	25,6	34,2	18,2	13,7	8,3	100,0	26,9	37,4	16,1	12,7	6,9	100,0	24,3	31,0	20,3	14,7	9,7	100,0
La Châtre	19,3	37,3	20,6	15,7	7,1	100,0	19,4	43,2	20,3	11,8	5,3	100,0	19,1	30,4	20,9	20,3	9,3	100,0
Indre	24,0	32,3	19,2	15,2	9,3	100,0	24,9	37,2	17,7	12,8	7,4	100,0	22,9	27,1	20,9	17,8	11,3	100,0
Tours	16,4	26,8	20,1	18,8	17,9	100,0	17,6	30,7	20,0	16,3	15,4	100,0	15,3	22,8	20,3	21,3	20,3	100,0
Amboise	20,9	34,1	20,3	14,8	9,9	100,0	21,2	39,4	19,1	12,2	8,1	100,0	20,7	28,7	21,6	17,3	11,7	100,0
Loches	19,6	36,2	21,7	13,7	8,8	100,0	17,6	43,2	20,3	12,3	6,6	100,0	21,6	29,2	23,0	15,1	11,1	100,0
Chinon	20,0	36,5	19,0	14,6	9,9	100,0	21,2	42,2	16,9	12,6	7,1	100,0	18,7	30,3	21,2	16,8	13,0	100,0
Indre-et-Loire	17,5	29,2	20,1	17,6	15,6	100,0	18,3	33,7	19,6	15,2	13,2	100,0	16,6	24,6	20,7	20,0	18,1	100,0
Blois	20,4	29,4	20,4	16,9	12,9	100,0	20,6	34,8	18,8	14,4	11,4	100,0	20,1	23,9	22,1	19,5	14,4	100,0
Vendôme	21,8	33,2	19,1	15,0	10,9	100,0	23,6	37,7	17,1	12,4	9,2	100,0	20,0	28,6	21,1	17,7	12,6	100,0
Romorantin	28,5	32,7	18,0	13,0	7,8	100,0	28,2	38,4	15,6	11,6	6,2	100,0	28,8	27,0	20,4	14,5	9,3	100,0
Loir-et-Cher	22,5	30,9	19,6	15,7	11,3	100,0	22,9	36,2	17,7	13,4	9,8	100,0	22,0	25,6	21,5	18,0	12,9	100,0
Orléans	17,5	24,6	19,2	19,6	19,1	100,0	19,0	28,2	19,4	16,8	16,6	100,0	16,1	21,0	19,0	22,3	21,6	100,0
Montargis	26,9	31,8	16,0	15,3	10,0	100,0	27,1	36,1	15,1	14,2	7,5	100,0	26,7	27,5	16,9	16,4	12,5	100,0
Pithiviers	25,1	33,1	17,9	14,7	9,2	100,0	24,6	37,7	16,4	13,8	7,5	100,0	25,6	28,5	19,4	15,6	10,9	100,0
Gien	25,1	33,2	17,8	15,1	8,8	100,0	25,2	38,1	16,2	13,5	7,0	100,0	24,9	28,0	19,6	16,8	10,7	100,0
Loiret	20,4	27,3	18,4	18,1	15,8	100,0	21,4	31,3	18,1	15,8	13,4	100,0	19,5	23,3	18,7	20,3	18,2	100,0
Région	21,0	29,6	19,3	16,8	13,3	100,0	21,6	34,1	18,4	14,6	11,3	100,0	20,2	25,0	20,3	19,1	15,4	100,0
France	20,2	26,6	19,4	17,0	16,8	100,0	21,0	30,3	18,7	15,0	15,0	100,0	19,4	22,9	20,0	19,2	18,5	100,0

(T14) Population des 30-59 ans selon le niveau de diplôme

	Ensemble 30-59 ans						Hommes 30-59 ans						Femmes 30-59 ans					
	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble	ss diplôme, CEP, BEPC	CAP, BEP	Bac, BP	Bac+2	Diplôme supérieur à Bac+2	Ensemble
Bourges	34,6	35,9	12,3	9,8	7,4	100,0	29,5	42,0	11,4	8,6	8,5	100,0	39,8	29,7	13,2	11,0	6,3	100,0
Vierzon	42,2	36,3	9,6	6,9	5,0	100,0	37,2	41,9	8,9	6,4	5,6	100,0	47,2	30,6	10,3	7,4	4,5	100,0
Saint-Amand	43,7	34,7	10,2	6,7	4,7	100,0	38,8	41,3	9,3	5,5	5,1	100,0	48,9	27,9	11,0	7,9	4,3	100,0
Aubigny	41,2	35,9	11,6	6,9	4,4	100,0	34,6	44,5	10,8	5,6	4,5	100,0	48,1	26,9	12,3	8,4	4,3	100,0
Cher	37,8	35,8	11,5	8,6	6,3	100,0	32,7	42,2	10,6	7,4	7,1	100,0	43,2	29,3	12,3	9,7	5,5	100,0
Chartres	37,0	33,7	12,3	9,1	7,9	100,0	32,7	39,6	11,0	7,7	9,0	100,0	41,5	27,7	13,5	10,5	6,8	100,0
Dreux	44,4	31,6	10,4	7,6	6,0	100,0	39,7	37,4	9,5	6,6	6,8	100,0	49,0	25,9	11,4	8,5	5,2	100,0
Châteaudun	42,3	34,6	10,9	7,6	4,6	100,0	36,0	41,8	10,6	6,3	5,3	100,0	49,0	26,7	11,3	9,0	4,0	100,0
Nogent	46,2	33,0	9,4	6,3	5,1	100,0	39,8	40,7	8,5	5,2	5,8	100,0	52,7	25,1	10,2	7,5	4,5	100,0
Eure-et-Loir	40,7	33,1	11,3	8,2	6,7	100,0	35,8	39,3	10,3	7,0	7,6	100,0	45,6	26,8	12,3	9,5	5,8	100,0
Châteauroux	40,5	35,1	10,9	7,5	6,0	100,0	35,6	41,8	10,1	6,0	6,5	100,0	45,5	28,2	11,7	9,1	5,5	100,0
Argenton	42,9	36,5	10,1	5,8	4,7	100,0	37,6	43,4	9,2	4,8	5,0	100,0	48,4	29,3	11,0	6,9	4,4	100,0
Issoudun	41,7	37,7	9,5	6,7	4,4	100,0	36,1	44,2	9,2	5,6	4,9	100,0	47,5	31,0	9,8	7,8	3,9	100,0
La Châtre	43,3	36,3	9,8	6,3	4,3	100,0	38,3	43,3	8,9	4,7	4,8	100,0	48,7	28,8	10,7	8,0	3,8	100,0
Indre	41,5	35,9	10,4	6,9	5,3	100,0	36,4	42,7	9,7	5,5	5,7	100,0	46,8	28,9	11,2	8,3	4,8	100,0
Tours	33,4	32,0	12,9	10,6	11,1	100,0	29,5	37,5	12,0	8,6	12,4	100,0	37,2	26,6	13,7	12,6	9,9	100,0
Amboise	37,5	35,8	11,1	8,9	6,7	100,0	32,2	42,9	10,3	7,6	7,0	100,0	42,8	28,6	11,9	10,3	6,4	100,0
Loches	42,5	35,7	10,4	6,6	4,8	100,0	36,3	43,6	9,6	5,6	4,9	100,0	48,9	27,3	11,3	7,7	4,8	100,0
Chinon	41,7	35,6	10,6	7,1	5,0	100,0	35,0	43,5	10,2	5,8	5,5	100,0	48,5	27,6	11,0	8,4	4,5	100,0
Indre-et-Loire	35,6	33,1	12,2	9,7	9,4	100,0	31,0	39,4	11,4	7,9	10,3	100,0	40,0	27,0	13,0	11,5	8,5	100,0
Blois	37,0	35,0	11,8	8,6	7,6	100,0	32,6	41,4	10,6	7,0	8,4	100,0	41,5	28,6	13,0	10,2	6,7	100,0
Vendôme	43,1	33,8	10,1	7,2	5,8	100,0	36,6	41,4	9,3	6,1	6,6	100,0	49,7	25,9	11,0	8,4	5,0	100,0
Romorantin	44,7	34,0	9,6	7,1	4,6	100,0	38,4	41,8	8,7	6,1	5,0	100,0	51,2	26,2	10,5	8,0	4,1	100,0
Loir-et-Cher	40,0	34,5	11,0	8,0	6,5	100,0	34,7	41,5	9,9	6,6	7,3	100,0	45,3	27,5	12,1	9,3	5,8	100,0
Orléans	32,4	31,7	13,5	10,8	11,6	100,0	29,1	36,3	12,2	9,2	13,2	100,0	35,7	27,2	14,7	12,4	10,0	100,0
Montargis	41,7	35,2	10,3	7,1	5,7	100,0	37,2	40,9	9,4	6,0	6,5	100,0	46,2	29,6	11,1	8,2	4,9	100,0
Pithiviers	43,1	35,7	9,8	6,8	4,6	100,0	38,7	41,4	9,2	5,6	5,1	100,0	47,7	29,6	10,4	8,1	4,2	100,0
Gien	42,1	36,1	9,9	6,8	5,1	100,0	36,1	42,5	9,8	6,0	5,6	100,0	48,3	29,6	10,0	7,6	4,5	100,0
Loiret	36,0	33,2	12,2	9,4	9,2	100,0	32,1	38,3	11,2	8,0	10,4	100,0	39,9	28,1	13,2	10,8	8,0	100,0
Région	38,0	33,9	11,6	8,8	7,7	100,0	33,3	40,1	10,7	7,3	8,6	100,0	42,6	27,8	12,6	10,2	6,8	100,0
France	35,8	30,5	12,8	10,1	10,8	100,0	32,7	35,0	11,7	8,5	12,1	100,0	38,9	25,9	13,9	11,7	9,6	100,0

(T15) Les emplois au lieu de travail de 1982 à 1999

	Emplois			Evolution (1)	
	1982	1990	1999	1982/1990	1990/1999
Bourges	72 492	72 425	72 256	-0,01	-0,03
Vierzon	19 548	18 008	15 860	-1,02	-1,40
Saint-Amand	17 540	16 153	15 527	-1,02	-0,44
Aubigny	14 320	13 568	13 377	-0,67	-0,16
Cher	123 900	120 154	117 020	-0,38	-0,29
Chartres	63 584	69 349	74 648	1,09	0,82
Dreux	37 836	40 516	39 125	0,86	-0,39
Châteaudun	22 244	20 565	20 792	-0,98	0,12
Nogent	15 256	14 694	14 407	-0,47	-0,22
Eure et Loir	138 920	145 124	148 972	0,55	0,29
Châteauroux	51 900	50 076	50 536	-0,45	0,10
Argenton	18 552	17 034	16 020	-1,06	-0,68
Issoudun	13 484	12 872	12 474	-0,58	-0,35
La Châtre	11 568	9 768	8 779	-2,09	-1,18
Indre	95 504	89 750	87 809	-0,77	-0,24
Tours	139 844	149 442	155 680	0,83	0,46
Amboise	21 180	21 640	22 780	0,27	0,57
Loches	17 564	16 260	15 178	-0,96	-0,76
Chinon	20 932	20 032	20 588	-0,55	0,30
Indre et Loire	199 520	207 374	214 226	0,48	0,36
Blois	66 668	68 790	70 321	0,39	0,24
Vendôme	26 304	25 260	24 231	-0,50	-0,46
Romorantin	26 764	26 552	27 060	-0,10	0,21
Loir et Cher	119 736	120 602	121 612	0,09	0,09
Orléans	144 160	152 434	166 164	0,70	0,96
Montargis	38 368	38 547	39 124	0,06	0,17
Pithiviers	20 308	20 219	21 309	-0,05	0,59
Gien	24 160	23 228	24 237	-0,49	0,47
Loiret	226 996	234 428	250 834	0,40	0,75
Région	904 576	917 432	940 473	0,18	0,28
France (2)	21 471 784	22 270 218	23 050 566	0,46	0,38

(1) Taux de croissance annuel moyen

(2) Emploi au lieu de résidence

(T16) Les emplois par secteur d'activité économique de 1982 à 1999

	1982					1990					1999				
	Agriculture	Bâtiment	Industrie	Tertiaire	Ensemble	Agriculture	Bâtiment	Industrie	Tertiaire	Ensemble	Agriculture	Bâtiment	Industrie	Tertiaire	Ensemble
Bourges	6,9	6,9	32,0	54,2	100,0	4,7	6,7	28,6	60,0	100,0	4,1	5,5	22,1	68,3	100,0
Vierzon	5,2	7,7	39,7	47,4	100,0	4,5	7,5	30,8	57,2	100,0	3,5	5,2	26,8	64,5	100,0
Saint-Amand	22,0	9,1	24,2	44,7	100,0	16,6	8,4	24,5	50,5	100,0	12,5	8,0	19,0	60,5	100,0
Aubigny	24,2	12,9	26,9	36,0	100,0	20,2	8,5	29,4	41,9	100,0	18,5	6,3	27,2	48,0	100,0
Cher	10,8	8,0	31,5	49,7	100,0	8,0	7,3	28,5	56,2	100,0	6,8	5,9	22,9	64,4	100,0
Chartres	7,3	9,6	28,0	55,1	100,0	4,8	8,5	26,8	59,9	100,0	3,5	6,4	23,4	66,7	100,0
Dreux	7,4	8,3	38,7	45,6	100,0	5,4	7,9	39,9	46,8	100,0	3,7	6,2	33,3	56,8	100,0
Châteaudun	16,7	8,3	29,0	46,0	100,0	13,5	7,2	27,0	52,3	100,0	8,8	6,2	25,5	59,5	100,0
Nogent	15,9	8,2	36,1	39,8	100,0	10,2	7,1	35,8	46,9	100,0	6,8	5,5	32,5	55,2	100,0
Eure-et-Loir	9,8	8,9	32,0	49,3	100,0	6,8	8,0	31,4	53,8	100,0	4,6	6,2	27,2	62,0	100,0
Châteaurox	9,8	6,9	28,8	54,5	100,0	6,6	6,4	26,9	60,1	100,0	4,7	5,6	22,1	67,6	100,0
Argenton	22,7	8,9	22,5	45,9	100,0	17,6	9,1	21,9	51,4	100,0	12,8	8,0	19,2	60,0	100,0
Issoudun	16,6	7,2	30,4	45,8	100,0	12,7	6,5	31,1	49,7	100,0	8,8	6,1	27,8	57,3	100,0
La Châtre	34,3	11,3	18,9	35,5	100,0	25,3	10,2	18,7	45,8	100,0	17,9	9,2	15,8	57,1	100,0
Indre	16,2	7,9	26,6	49,3	100,0	11,6	7,3	25,7	55,4	100,0	8,1	6,5	21,7	63,7	100,0
Tours	5,3	8,3	22,2	64,2	100,0	3,4	7,6	20,2	68,8	100,0	2,3	6,0	16,1	75,6	100,0
Amboise	16,9	9,6	32,8	40,7	100,0	10,2	8,7	32,0	49,1	100,0	7,5	7,6	29,5	55,4	100,0
Loches	27,5	10,0	24,2	38,3	100,0	18,9	9,9	23,7	47,5	100,0	14,5	9,0	17,4	59,1	100,0
Chinon	21,2	12,0	24,5	42,3	100,0	15,3	8,2	26,2	50,3	100,0	12,8	8,1	22,8	56,3	100,0
Indre-et-Loire	10,1	8,9	23,8	57,2	100,0	6,4	8,0	22,3	63,3	100,0	4,7	6,6	18,3	70,4	100,0
Blois	12,5	9,6	23,9	54,0	100,0	8,4	9,0	24,7	57,9	100,0	5,6	6,8	19,7	67,9	100,0
Vendôme	21,4	7,6	32,8	38,2	100,0	14,8	6,7	33,8	44,7	100,0	10,3	5,9	29,1	54,7	100,0
Romorantin	12,0	10,1	35,5	42,4	100,0	7,8	8,2	38,1	45,9	100,0	5,6	7,6	31,6	55,2	100,0
Loir-et-Cher	14,3	9,3	28,5	47,9	100,0	9,6	8,3	29,6	52,5	100,0	6,5	6,8	24,2	62,5	100,0
Orléans	4,9	8,1	26,2	60,8	100,0	3,1	7,8	22,8	66,3	100,0	2,3	5,7	18,3	73,7	100,0
Montargis	11,4	10,6	29,2	48,8	100,0	7,6	10,2	27,1	55,1	100,0	5,6	8,4	22,6	63,4	100,0
Pithiviers	18,5	10,1	34,8	36,6	100,0	12,1	8,6	37,1	42,2	100,0	7,1	6,8	35,7	50,4	100,0
Gien	12,0	8,8	37,0	42,2	100,0	7,9	8,5	36,8	46,8	100,0	6,5	7,2	29,8	56,5	100,0
Loiret	8,0	8,8	28,6	54,6	100,0	5,1	8,3	26,2	60,4	100,0	3,7	6,3	21,5	68,5	100,0
Région	10,8	8,7	28,2	52,3	100,0	7,3	7,9	26,8	58,0	100,0	5,2	6,4	22,2	66,2	100,0
France	8,2	8,3	25,9	57,6	100,0	5,7	7,4	22,7	64,2	100,0	4,1	5,8	18,4	71,7	100,0
Effectifs Région	97 940	78 744	255 240	472 652	904 576	66 708	72 952	246 026	531 746	917 432	49 083	60 121	209 041	622 228	940 473
Effectifs France	1 761 196	1 774 364	5 573 552	12 362 672	21 471 784	1 269 598	1 647 256	5 064 389	14 288 975	22 270 218	949 017	1 344 215	4 230 978	16 526 356	23 050 566

(T17) L'évolution des emplois par secteur d'activité économique de 1982 à 1999

	Taux de croissance annuel moyen							
	Agriculture		Bâtiment		Industrie		Tertiaire	
	1982 - 1990	1990 - 1999	1982 - 1990	1990 - 1999	1982 - 1990	1990 - 1999	1982 - 1990	1990 - 1999
Bourges	-4,58	-1,63	-0,44	-2,24	-1,41	-2,83	1,26	1,43
Vierzon	-2,74	-4,30	-1,33	-5,29	-4,14	-2,90	1,34	-0,08
Saint-Amand	-4,49	-3,49	-2,04	-0,96	-0,84	-3,24	0,50	1,58
Aubigny	-2,90	-1,13	-5,65	-3,50	0,41	-0,99	1,25	1,36
Cher	-3,96	-2,18	-1,67	-2,61	-1,65	-2,66	1,18	1,22
Chartres	-4,03	-2,70	-0,56	-2,31	0,58	-0,69	2,15	2,04
Dreux	-3,11	-4,51	0,27	-3,02	1,24	-2,35	1,20	1,76
Châteaudun	-3,61	-4,51	-2,70	-1,50	-1,86	-0,52	0,64	1,56
Nogent	-5,83	-4,68	-2,38	-2,86	-0,57	-1,28	1,62	1,59
Eure-et-Loir	-4,02	-3,89	-0,81	-2,44	0,34	-1,30	1,65	1,87
Châteauroux	-5,30	-3,56	-1,23	-1,47	-1,29	-2,09	0,77	1,43
Argenton	-4,13	-4,12	-0,87	-2,10	-1,38	-2,13	0,35	1,05
Issoudun	-3,85	-4,36	-1,82	-0,98	-0,31	-1,58	0,45	1,24
La Châtre	-5,76	-4,93	-3,31	-2,35	-2,23	-2,97	1,08	1,27
Indre	-4,87	-4,16	-1,56	-1,68	-1,22	-2,07	0,68	1,33
Tours	-4,62	-3,78	-0,21	-2,12	-0,39	-2,03	1,71	1,50
Amboise	-5,88	-2,74	-0,99	-0,95	-0,01	-0,37	2,63	1,94
Loches	-5,48	-3,68	-1,07	-1,75	-1,20	-4,08	1,73	1,67
Chinon	-4,55	-1,63	-5,07	0,03	0,28	-1,21	1,62	1,57
Indre-et-Loire	-5,02	-3,06	-0,97	-1,72	-0,33	-1,83	1,78	1,56
Blois	-4,51	-4,18	-0,47	-2,74	0,82	-2,27	1,28	2,03
Vendôme	-4,99	-4,35	-2,20	-1,85	-0,11	-2,12	1,48	1,80
Romorantin	-5,33	-3,38	-2,74	-0,66	0,78	-1,85	0,91	2,28
Loir-et-Cher	-4,82	-4,08	-1,30	-2,11	0,58	-2,11	1,24	2,04
Orléans	-5,00	-2,06	0,20	-2,53	-0,97	-1,53	1,78	2,17
Montargis	-4,87	-3,26	-0,44	-1,96	-0,90	-1,81	1,60	1,73
Pithiviers	-5,25	-5,18	-2,02	-2,03	0,75	0,16	1,75	2,59
Gien	-5,58	-1,76	-0,95	-1,32	-0,55	-1,86	0,81	2,60
Loiret	-5,11	-2,89	-0,26	-2,25	-0,71	-1,40	1,68	2,16
Région	-4,69	-3,35	-0,95	-2,13	-0,46	-1,79	1,48	1,76
France	-4,01	-3,18	-0,92	-2,23	-1,19	-1,98	1,83	1,63

Secteurs d'activité en région Centre en 1990

NES 4	Effectifs en 1990	% en 1990	NES 36	Effectifs en 1990	% en 1990
Agriculture	67 836	7,4%	Agriculture, sylviculture et pêche	67 836	7,4%
Industrie	238 268	26,0%	IAA	26 292	2,9%
			Habillement et cuir	16 184	1,8%
			Edition, imprimerie reproduction	11 480	1,3%
			Pharmacie, parfumerie, entretien	13 668	1,5%
			Industrie des équipements du foyer	16 300	1,8%
			Industrie automobile	14 008	1,5%
			Construction navale aéronautique et ferroviaire	6 064	0,7%
			Industrie des équipements mécaniques	30 352	3,3%
			Industrie des équipements électriques et électroniques	11 060	1,2%
			Industrie des produits minéraux	10 364	1,1%
			Industrie du textile	2 824	0,3%
			Industrie du bois et du papier	10 628	1,2%
			Chimie, caoutchouc, plastique	21 888	2,4%
			Métallurgie et transformation des métaux	25 276	2,8%
			Industrie des composants électriques et électroniques	10 220	1,1%
			Production de combustibles et carburants	288	0,0%
			Eau gaz électricité	11 372	1,2%
Construction	69 320	7,6%	Construction	69 320	7,6%
Tertiaire	542 008	59,1%	Commerce et réparation automobile	18 952	2,1%
			Commerce de gros	36 652	4,0%
			Commerce de détail, réparations	62 188	6,8%
			Transports	32 038	3,5%
			Activités financières	24 560	2,7%
			Activités immobilières	12 560	1,4%
			Postes et télécommunications	20 740	2,3%
			Conseils et assistance	24 888	2,7%
			Services opérationnels	22 812	2,5%
			Recherche et développement	5 560	0,6%
			Hôtels et restaurants	25 816	2,8%
			Activités récréatives, culturelles et sportives	7 060	0,8%
			Services personnels et domestiques	22 912	2,5%
			Education	58 200	6,3%
			Santé, action sociale	77 424	8,4%
			Administration publique	80 950	8,8%
			Activités associatives et extra-territoriales	8 696	0,9%
TOTAL NES 4	917 432	100,0%	TOTAL NES 36	917 432	100,0%

Secteurs d'activité en France en 1990

NES 4	Effectifs en 1990	% en 1990	NES 36	Effectifs en 1990	% en 1990
Agriculture	1 284 134	5,8%	Agriculture, sylviculture et pêche	1 284 134	5,8%
Industrie	4 707 313	21,3%	IAA	631 927	2,9%
			Habillement et cuir	276 950	1,3%
			Edition, imprimerie reproduction	246 270	1,1%
			Pharmacie, parfumerie, entretien	129 432	0,6%
			Industrie des équipements du foyer	282 856	1,3%
			Industrie automobile	303 860	1,4%
			Construction navale aéronautique et ferroviaire	170 444	0,8%
			Industrie des équipements mécaniques	467 395	2,1%
			Industrie des équipements électriques et électroniques	287 337	1,3%
			Industrie des produits minéraux	217 565	1,0%
			Industrie du textile	170 134	0,8%
			Industrie du bois et du papier	220 896	1,0%
			Chimie, caoutchouc, plastique	361 827	1,6%
			Métallurgie et transformation des métaux	508 584	2,3%
			Industrie des composants électriques et électroniques	163 716	0,7%
			Production de combustibles et carburants	61 784	0,3%
			Eau gaz électricité	206 336	0,9%
Construction	1 556 186	7,1%	Construction	1 556 186	7,1%
Tertiaire	14 522 697	65,8%	Commerce et réparation automobile	441 072	2,0%
			Commerce de gros	971 228	4,4%
			Commerce de détail, réparations	1 577 692	7,1%
			Transports	931 810	4,2%
			Activités financières	715 496	3,2%
			Activités immobilières	417 050	1,9%
			Postes et télécommunications	481 248	2,2%
			Conseils et assistance	983 944	4,5%
			Services opérationnels	667 390	3,0%
			Recherche et développement	125 191	0,6%
			Hôtels et restaurants	702 133	3,2%
			Activités récréatives, culturelles et sportives	278 236	1,3%
			Services personnels et domestiques	447 709	2,0%
			Education	1 557 181	7,1%
			Santé, action sociale	2 036 605	9,2%
			Administration publique	1 971 212	8,9%
			Activités associatives et extra-territoriales	217 500	1,0%
TOTAL NES 4	22 070 330	100,0%	TOTAL NES 36	22 070 330	100,0%

Secteurs d'activité en région Centre en 1999

NES 4	Effectifs en 1999	% en 1999	NES 36	Effectifs en 1999	% en 1999
Agriculture	49 083	5,2%	Agriculture, sylviculture et pêche	49 083	5,2%
Industrie	209 041	22,2%	IAA	24 129	2,6%
			Habillement et cuir	8 717	0,9%
			Edition, imprimerie reproduction	10 954	1,2%
			Pharmacie, parfumerie, entretien	14 705	1,6%
			Industrie des équipements du foyer	13 501	1,4%
			Industrie automobile	12 219	1,3%
			Construction navale aéronautique et ferroviaires	3 888	0,4%
			Industrie des équipements mécaniques	25 762	2,7%
			Industrie des équipements électriques et électroniques	10 056	1,1%
			Industrie des produits minéraux	8 178	0,9%
			Industrie du textile	2 520	0,3%
			Industrie du bois et du papier	8 373	0,9%
			Chimie, caoutchouc, plastique	20 906	2,2%
			Métallurgie et transformation des métaux	23 088	2,5%
			Industrie des composants électriques et électroniques	10 353	1,1%
			Production de combustibles et carburants	244	0,0%
			Eau gaz électricité	11 448	1,2%
Construction	60 121	6,4%	Construction	60 121	6,4%
Tertiaire	622 228	66,2%	Commerce et réparation automobile	18 894	2,0%
			Commerce de gros	34 009	3,6%
			Commerce de détail, réparations	61 966	6,6%
			Transports	36 636	3,9%
			Activités financières	23 282	2,5%
			Activités immobilières	7 799	0,8%
			Postes et télécommunications	18 818	2,0%
			Conseils et assistance	30 799	3,3%
			Services opérationnels	45 016	4,8%
			Recherche et développement	5 837	0,6%
			Hôtels et restaurants	27 486	2,9%
			Activités récréatives, culturelles et sportives	9 364	1,0%
			Services personnels et domestiques	21 844	2,3%
			Education	64 344	6,8%
			Santé, action sociale	110 265	11,7%
			Administration publique	95 125	10,1%
			Activités associatives et extra-territoriales	10 744	1,1%
TOTAL NES 4	940 473	100,0%	TOTAL NES 36	940 473	100,0%

Secteurs d'activité en France en 1999

NES 4	Effectifs en 1999	% en 1999	NES 36	Effectifs en 1999	% en 1999
Agriculture	949 017	4,1%	Agriculture, sylviculture et pêche	949 017	4,1%
Industrie	4 230 978	18,4%	IAA	629 502	2,7%
			Habillement et cuir	161 327	0,7%
			Edition, imprimerie reproduction	230 564	1,0%
			Pharmacie, parfumerie, entretien	139 970	0,6%
			Industrie des équipements du foyer	238 050	1,0%
			Industrie automobile	275 315	1,2%
			Construction navale aéronautique et ferroviaire	144 854	0,6%
			Industrie des équipements mécaniques	436 222	1,9%
			Industrie des équipements électriques et électroniques	253 316	1,1%
			Industrie des produits minéraux	177 111	0,8%
			Industrie du textile	127 150	0,6%
			Industrie du bois et du papier	189 095	0,8%
			Chimie, caoutchouc, plastique	343 867	1,5%
			Métallurgie et transformation des métaux	455 553	2,0%
			Industrie des composants électriques et électroniques	183 211	0,8%
			Production de combustibles et carburants	38 651	0,2%
			Eau gaz électricité	207 220	0,9%
Construction	1 344 215	5,8%	Construction	1 344 215	5,8%
Tertiaire	16 526 356	71,7%	Commerce et réparation automobile	447 688	1,9%
			Commerce de gros	980 589	4,3%
			Commerce de détail, réparations	1 622 969	7,0%
			Transports	1 010 078	4,4%
			Activités financières	691 758	3,0%
			Activités immobilières	281 007	1,2%
			Postes et télécommunications	473 331	2,1%
			Conseils et assistance	1 166 093	5,1%
			Services opérationnels	1 050 012	4,6%
			Recherche et développement	140 231	0,6%
			Hôtels et restaurants	815 512	3,5%
			Activités récréatives, culturelles et sportives	380 915	1,7%
			Services personnels et domestiques	508 823	2,2%
			Education	1 681 705	7,3%
			Santé, action sociale	2 665 602	11,6%
			Administration publique	2 268 032	9,8%
			Activités associatives et extra-territoriales	342 011	1,5%
TOTAL NES 4	23 050 566	100,0%	TOTAL NES 36	23 050 566	100,0%

Secteurs d'activité en région Centre : Evolution des emploi dans les NES (taux de croissance annuel moyen)

NES 4	Taux de croissance annuel moyen	NES 36	Taux de croissance annuel moyen
Agriculture	-3,5%	Agriculture, sylviculture et pêche	-3,53%
Industrie	-1,4%	IAA	-0,9%
		Habillement et cuir	-6,6%
		Edition, imprimerie reproduction	-0,5%
		Pharmacie, parfumerie, entretien	0,8%
		Industrie des équipements du foyer	-2,1%
		Industrie automobile	-1,5%
		Construction navale aéronautique et ferroviaire	-4,8%
		Industrie des équipements mécaniques	-1,8%
		Industrie des équipements électriques et électroniques	-1,1%
		Industrie des produits minéraux	-2,6%
		Industrie du textile	-1,3%
		Industrie du bois et du papier	-2,6%
		Chimie, caoutchouc, plastique	-0,5%
		Métallurgie et transformation des métaux	-1,0%
		Industrie des composants électriques et électroniques	0,1%
		Production de combustibles et carburants	-1,8%
		Eau gaz électricité	0,1%
Construction	-1,6%	Construction	-1,6%
Tertiaire	1,5%	Commerce et réparation automobile	0,0%
		Commerce de gros	-0,8%
		Commerce de détail, réparations	0,0%
		Transports	1,5%
		Activités financières	-0,6%
		Activités immobilières	-5,2%
		Postes et télécommunications	-1,1%
		Conseils et assistance	2,4%
		Services opérationnels	7,8%
		Recherche et développement	0,5%
		Hôtels et restaurants	0,7%
		Activités récréatives, culturelles et sportives	3,2%
		Services personnels et domestiques	-0,5%
		Education	1,1%
		Santé, action sociale	4,0%
		Administration publique	1,8%
		Activités associatives et extra-territoriales	2,4%
TOTAL NES 4	0,3%	TOTAL NES 36	0,3%

Secteurs d'activité en France : Evolution des emploi dans les NES (taux de croissance annuel moyen)

NES 4	Taux de croissance annuel moyen	NES 36	Taux de croissance annuel moyen
Agriculture	-3,30%	Agriculture, sylviculture et pêche	-3,30%
Industrie	-1,2%	IAA	0,0%
		Habillement et cuir	-5,8%
		Edition, imprimerie reproduction	-0,7%
		Pharmacie, parfumerie, entretien	0,9%
		Industrie des équipements du foyer	-1,9%
		Industrie automobile	-1,1%
		Construction navale aéronautique et ferroviaire	-1,8%
		Industrie des équipements mécaniques	-0,8%
		Industrie des équipements électriques et électroniques	-1,4%
		Industrie des produits minéraux	-2,3%
		Industrie du textile	-3,2%
		Industrie du bois et du papier	-1,7%
		Chimie, caoutchouc, plastique	-0,6%
		Métallurgie et transformation des métaux	-1,2%
		Industrie des composants électriques et électroniques	1,3%
		Production de combustibles et carburants	-5,1%
		Eau gaz électricité	0,0%
Construction	-1,6%	Construction	-1,6%
Tertiaire	1,4%	Commerce et réparation automobile	0,2%
		Commerce de gros	0,1%
		Commerce de détail, réparations	0,3%
		Transports	0,9%
		Activités financières	-0,4%
		Activités immobilières	-4,3%
		Postes et télécommunications	-0,2%
		Conseils et assistance	1,9%
		Services opérationnels	5,2%
		Recherche et développement	1,3%
		Hôtels et restaurants	1,7%
		Activités récréatives, culturelles et sportives	3,6%
		Services personnels et domestiques	1,4%
		Education	0,9%
		Santé, action sociale	3,0%
		Administration publique	1,6%
		Activités associatives et extra-territoriales	5,2%
TOTAL NES 4	0,5%	TOTAL NES 36	0,5%

Secteurs d'activité différence de points % pour la région par rapport à la France en 1990

NES 4	Différence de points	NES 36	Différence de points
Agriculture	1,5	Agriculture, sylviculture et pêche	1,6
Industrie	4,7	IAA	0,0
		Habillement et cuir	0,5
		Edition, imprimerie reproduction	0,1
		Pharmacie, parfumerie, entretien	0,9
		Industrie des équipements du foyer	0,5
		Industrie automobile	0,2
		Construction navale aéronautique et ferroviaire	-0,1
		Industrie des équipements mécaniques	1,2
		Industrie des équipements électriques et électroniques	-0,1
		Industrie des produits minéraux	0,1
		Industrie du textile	-0,5
		Industrie du bois et du papier	0,2
		Chimie, caoutchouc, plastique	0,7
		Métallurgie et transformation des métaux	0,5
		Industrie des composants électriques et électroniques	0,4
		Production de combustibles et carburants	-0,2
		Eau gaz électricité	0,3
Construction	0,5	Construction	0,5
Tertiaire	-6,7	Commerce et réparation automobile	0,1
		Commerce de gros	-0,4
		Commerce de détail, réparations	-0,4
		Transports	-0,7
		Activités financières	-0,6
		Activités immobilières	-0,5
		Postes et télécommunications	0,1
		Conseils et assistance	-1,7
		Services opérationnels	-0,5
		Recherche et développement	0,0
		Hôtels et restaurants	-0,4
		Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,5
		Services personnels et domestiques	0,5
		Education	-0,7
		Santé, action sociale	-0,8
		Administration publique	-0,1
		Activités associatives et extra-territoriales	0,0

Secteurs d'activité différence de points % pour la région par rapport à la France en 1999

NES 4	Différence de points	NES 36	Différence de points
Agriculture	1,1	Agriculture, sylviculture et pêche	1,1
Industrie	3,9	IAA	-0,2
		Habillement et cuir	0,2
		Edition, imprimerie reproduction	0,2
		Pharmacie, parfumerie, entretien	1,0
		Industrie des équipements du foyer	0,4
		Industrie automobile	0,1
		Construction navale aéronautique et ferroviaire	-0,2
		Industrie des équipements mécaniques	0,8
		Industrie des équipements électriques et électroniques	0,0
		Industrie des produits minéraux	0,1
		Industrie du textile	-0,3
		Industrie du bois et du papier	0,1
		Chimie, caoutchouc, plastique	0,7
		Métallurgie et transformation des métaux	0,5
		Industrie des composants électriques et électroniques	0,3
		Production de combustibles et carburants	-0,1
		Eau gaz électricité	0,3
Construction	0,6	Construction	0,6
Tertiaire	-5,6	Commerce et réparation automobile	0,1
		Commerce de gros	-0,6
		Commerce de détail, réparations	-0,5
		Transports	-0,5
		Activités financières	-0,5
		Activités immobilières	-0,4
		Postes et télécommunications	-0,1
		Conseils et assistance	-1,8
		Services opérationnels	0,2
		Recherche et développement	0,0
		Hôtels et restaurants	-0,6
		Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,7
		Services personnels et domestiques	0,1
		Education	-0,5
		Santé, action sociale	0,2
		Administration publique	0,3
		Activités associatives et extra-territoriales	-0,3

Secteurs d'activité en région Centre : répartition Hommes - Femmes en 1999

NES 4	Femmes	Hommes	Total	NES 36	Femmes	Hommes	Total
Agriculture	27,9%	72,1%	100,0%	Agriculture, sylviculture et pêche	27,9%	72,1%	100,0%
Industrie	31,0%	69,0%	100,0%	Industries agricoles et alimentaires	38,7%	61,3%	100,0%
				Habillement, cuir	83,4%	16,6%	100,0%
				Edition, imprimerie, reproduction	36,1%	63,9%	100,0%
				Pharmacie, parfumerie, entretien	55,5%	44,5%	100,0%
				Industries des équipements du foyer	33,9%	66,1%	100,0%
				Industrie automobile	19,8%	80,2%	100,0%
				Construction navale, aéronautique et ferroviaire	19,1%	80,9%	100,0%
				Industries des équipements mécaniques	17,2%	82,8%	100,0%
				Industries des équipements électriques et électro	37,5%	62,5%	100,0%
				Industries des produits minéraux	28,1%	71,9%	100,0%
				Industrie textile	45,2%	54,8%	100,0%
				Industries du bois et du papier	27,0%	73,0%	100,0%
				Chimie, caoutchouc, plastique	25,9%	74,1%	100,0%
				Métallurgie et transformation des métaux	17,6%	82,4%	100,0%
				Industries des composants électriques et électro	41,5%	58,5%	100,0%
				Production de combustibles et de carburants	18,0%	82,0%	100,0%
				Eau, gaz, électricité	19,3%	80,7%	100,0%
Construction	8,4%	91,6%	100,0%	Construction	8,4%	91,6%	100,0%
Tertiaire	54,8%	45,2%	100,0%	Commerce et réparation automobile	21,3%	78,7%	100,0%
				Commerce de gros	29,1%	70,9%	100,0%
				Commerce de détail, réparations	61,3%	38,7%	100,0%
				Transports	21,5%	78,5%	100,0%
				Activités financières	55,5%	44,5%	100,0%
				Activités immobilières	53,5%	46,5%	100,0%
				Postes et télécommunications	48,7%	51,3%	100,0%
				Conseils et assistance	48,0%	52,0%	100,0%
				Services opérationnels	40,5%	59,5%	100,0%
				Recherche et développement	34,5%	65,5%	100,0%
				Hôtels et restaurants	52,6%	47,4%	100,0%
				Activités récréatives, culturelles et sportives	42,5%	57,5%	100,0%
				Services personnels et domestiques	85,8%	14,2%	100,0%
				Education	66,3%	33,7%	100,0%
				Santé, action sociale	78,0%	22,0%	100,0%
				Administration publique	49,4%	50,6%	100,0%
				Activités associatives et extra-territoriales	66,7%	33,3%	100,0%
Ensemble	45,3%	54,7%	100,0%	Ensemble	45,3%	54,7%	100,0%

(T18) Les emplois par domaine professionnel de 1982 à 1999

Domaines professionnels	Familles professionnelles	Emplois en		
		1982	1990	1999
A Agriculture	AC0 Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	83708	53519	34647
	AC1 Sylviculteurs, bûcherons	2080	1604	1355
	AC2 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	13384	13512	12710
	AC3 Techniciens et cadres de l'agriculture	1876	2020	2366
	ensemble	101048	70655	51078
B Bâtiment, travaux publics	BC0 ONQ du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	18024	12632	9605
	BC1 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	8064	6404	5739
	BC2 Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	15152	12924	11329
	BC3 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	8304	8376	5814
	BC4 Plombiers, couvreurs, chauffagistes	8312	7948	6612
	BC7 Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	6412	6852	6093
	BC8 Techniciens du bâtiment et des travaux publics	3928	4608	4685
	BC9 Cadres du bâtiment et des travaux publics	5944	5572	5267
	GC2 Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	1256	3216	3193
	ensemble	75396	68532	58337
C Travail des métaux, mécanique	DC0 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	3608	4748	3968
	DC1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	8848	9896	10053
	DC2 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	6664	5796	5649
	DC3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	25896	21244	15663
	DC4 Ouvriers qualifiés de la mécanique	16408	14828	11298
	DC6 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	12044	10932	11541
	GC0 Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	4268	8024	6038
	ensemble	77736	75468	64210
D Réparation automobile	DC5 Ouvriers de la réparation automobile	9568	9164	9104
ensemble		9568	9164	9104
E Electricité, électronique	BC6 Electriciens du bâtiment	5972	4964	4304
	CC0 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	12248	6160	4718
	CC1 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	4732	4896	5736
	CC2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	4692	4364	4513
	GC1 Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique	4764	6092	4490
	GC3 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	7204	9148	11412
	ensemble	39612	35624	35173
F Industries graphiques	FC4 Ouvriers des industries graphiques	5664	6172	5385
	FC5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	2048	2272	2007
ensemble		7712	8444	7392
G Industries de transformation	EC0 Ouvriers non qualifiés des industries de process	35608	26966	22586
	EC1 Ouvriers qualifiés des industries de process	10744	13048	16214
	EC2 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	7800	9756	12498
ensemble		54152	49770	51298

Domaines professionnels	Familles professionnelles	Emplois en		
		1982	1990	1999
H Alimentation	SC0 Bouchers, charcutiers, boulangers	12780	11488	9829
	SC1 Cuisiniers	5052	5736	6712
	ensemble	17832	17224	16541
I Cuir, textile et habillement	FC0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	15304	10436	5378
	FC1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	5552	5808	4543
	ensemble	20856	16244	9921
J Bois et matériaux associés	BC5 Menuisiers du bâtiment et charpentiers	7872	7740	6459
	FC2 Ouvriers non qualifiés du bois	4596	3496	2066
	FC3 Ouvriers qualifiés du bois	3612	3228	3338
	ensemble	16080	14464	11863
K Transport logistique	JC0 Ouvriers non qualifiés de la manutention	16340	23656	22233
	JC1 Ouvriers qualifiés de la manutention	13632	15164	16664
	JC2 Conducteurs d'engins de traction et de levage	676	612	610
	JC3 Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	7128	8364	9803
	JC4 Conducteurs routiers	14532	15764	14105
	JC5 Conducteurs de transports en commun	2924	3268	3793
	JC6 Agents d'exploitation des transports	2396	2260	2281
	JC7 Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	2248	3600	3805
	JC8 Cadres des transports et navigants de l'aviation	492	660	1532
	ensemble	60368	73348	74826
L Administration, gestion, finances	LC0 Secrétaires	18720	27740	19646
	LC1 Comptables	11908	12336	13491
	LC2 Employés administratifs d'entreprises	20376	13523	16688
	LC3 Secrétaires de direction	1960	3264	2928
	LC4 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	6376	8500	11378
	LC5 Cadres administratifs, comptables et financiers	6748	8820	8507
	MC0 Informaticiens	4024	6160	8674
	PC0 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	32644	35892	35628
	PC1 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	8816	12652	14007
	PC2 Cadres de la fonction publique	8500	9940	12613
	QC0 Employés et techniciens de la banque	9840	9940	10010
	QC1 Employés et techniciens des assurances	8832	9720	10074
	QC2 Cadres de la banque et des assurances	4840	5032	5513
	ensemble	143584	163519	169157
M Commerce, vente	RC0 Caissiers, employés de libre service	4736	8220	14612
	RC1 Vendeurs	39896	37572	27682
	RC2 Représentants	12680	16140	20014
	RC3 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	6728	7344	11285
	RC4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	6108	8060	8499
ensemble		70148	77336	82092

Domaines professionnels	Familles professionnelles	Emplois en		
		1982	1990	1999
N Hôtellerie, restauration, tourisme	SC2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	8388	12732	14100
	SC3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	9456	8832	6956
ensemble		17844	21564	21056
O Arts et spectacles, communication	UC0 Professionnels de la communication et de la documentation	1192	1876	1923
	UC1 Professionnels des arts et des spectacles	2360	3212	4761
ensemble		3552	5088	6684
P Services sociaux, autres services aux particuliers	TC0 Coiffeurs, esthéticiens	4940	6124	7189
	TC1 Employés de maison	11972	9592	11133
	TC2 Assistants maternels	12084	14436	27692
	TC6 Employés des services divers	2648	3072	4413
	VC4 Professionnels de l'orientation, éducateurs spécialisés	4868	5764	7931
	VC5 Professionnels de l'animation sociale culturelle	5160	6100	10455
ensemble		41672	45088	68813
Q Propreté, sécurité et autres services aux collectivités	TC3 Agents de gardiennage et de sécurité	6244	6208	6250
	TC4 Agents d'entretien	35764	41736	50609
	TC5 Armée, pompiers, police	14416	14628	18111
ensemble		56424	62572	74970
S Santé	VC0 Aides-soignants	8612	11560	16151
	VC1 Infirmiers, sages-femmes	9776	12456	15236
	VC2 Médecins et assimilés	8048	10908	11500
	VC3 Professions para-médicales	5612	7076	9453
ensemble		32048	42000	52340
X Hors domaine	HC0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	3912	4576	5159
	KC0 Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	5452	3992	6840
	LC6 Dirigeants d'entreprises	4704	6404	6576
	NC0 Personnels d'étude et de recherche	3288	4892	7570
	PC3 Professionnels du droit	1196	1280	1525
	WC0 Enseignants	32796	35956	42588
	WC1 Formateurs, recruteurs	2400	2896	4759
	XC0 Professionnels de la politique et clergé	2300	1332	601
ensemble		56048	61328	75618
Non codifié	non codifié	2896	0	0
Tous domaines		904576	917432	940473

(T19) Déplacements domicile - travail en 1999

Zones d'emploi	Déplacements entre les zones d'emploi de la région Centre			Déplacements entre les zones d'emploi et l'extérieur de la région Centre			Ensemble des déplacements		
	Entrées	Sorties	Solde	Entrées	Sorties	Solde	Entrées	Sorties	Solde
Bourges	6 476	4 118	2 358	2 290	4 145	-1 855	8 766	8 263	503
Vierzon	2 634	3 713	-1 079	138	368	-230	2 772	4 081	-1 309
Saint-Amand	1 360	2 731	-1 371	609	925	-316	1 969	3 656	-1 687
Aubigny	1 803	1 969	-166	1 038	1 452	-414	2 841	3 421	-580
Chartres	6 842	4 628	2 214	3 228	17 844	-14 616	10 070	22 472	-12 402
Dreux	2 807	3 178	-371	5 850	13 800	-7 950	8 657	16 978	-8 321
Châteaudun	2 819	3 806	-987	476	1 033	-557	3 295	4 839	-1 544
Nogent	1 364	1 976	-612	2 962	1 731	1 231	4 326	3 707	619
Châteauroux	6 593	3 520	3 073	845	921	-76	7 438	4 441	2 997
Argenton	1 267	2 537	-1 270	756	827	-71	2 023	3 364	-1 341
Issoudun	2 782	3 491	-709	98	265	-167	2 880	3 756	-876
La Châtre	855	2 610	-1 755	489	449	40	1 344	3 059	-1 715
Tours	14 402	8 336	6 066	3 773	5 664	-1 891	18 175	14 000	4 175
Amboise	4 839	9 334	-4 495	218	735	-517	5 057	10 069	-5 012
Loches	1 907	4 125	-2 218	677	1 408	-731	2 584	5 533	-2 949
Chinon	2 507	3 064	-557	1 767	1 929	-162	4 274	4 993	-719
Blois	7 228	7 573	-345	739	1 632	-893	7 967	9 205	-1 238
Vendôme	2 023	3 054	-1 031	777	1 780	-1 003	2 800	4 834	-2 034
Romorantin	4 649	4 455	194	257	657	-400	4 906	5 112	-206
Orléans	10 418	7 441	2 977	3 577	6 545	-2 968	13 995	13 986	9
Montargis	2 321	2 424	-103	2 115	5 919	-3 804	4 436	8 343	-3 907
Pithiviers	2 647	2 420	227	1 795	4 420	-2 625	4 442	6 840	-2 398
Gien	3 155	3 195	-40	745	1 013	-268	3 900	4 208	-308
Ensemble	93 698	93 698	0	35 219	75 462	-40 243	128 917	169 160	-40 243

(T20) Répartition des emplois par niveaux de diplôme en 1999

Tableau 9 : Répartition des emplois agricoles par niveaux de diplôme en 1999

Domaine		FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	BEP,CAP	Bac, BP	Bac+2	> BAC+2	Ensemble
Agriculture	AC0	Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	13618	12798	5561	1965	705	34647
	AC1	Sylviculteurs, bûcherons	676	497	130	48	4	1355
	AC2	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	6074	4897	1176	409	154	12710
	AC3	Techniciens et cadres de l'agriculture	277	457	445	750	437	2366
Ensemble			20645	18649	7312	3172	1300	51078

Tableau 10 : Répartition des emplois du bâtiment par niveaux de diplôme en 1999

Domaine		FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	BEP,CAP	Bac, BP	Bac+2	> BAC+2	Ensemble
Bâtiment, travaux publics	BC0	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	5963	3297	247	70	28	9605
	BC1	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	2670	2636	313	76	44	5739
	BC2	Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	5193	5466	494	127	49	11329
	BC3	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	2886	2585	283	32	28	5814
	BC4	Plombiers, couvreurs, chauffagistes	1708	4512	274	76	42	6612
	BC7	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	1735	4050	221	69	18	6093
	BC8	Techniciens du bâtiment et des travaux publics	733	1722	1022	951	257	4685
	BC9	Cadres du bâtiment et des travaux publics	1167	1877	667	564	992	5267
	GC2	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	1002	1909	225	49	8	3193
Ensemble			23057	28054	3746	2014	1466	58337

Tableau 11 : Répartition des emplois industriels par niveaux de diplôme en 1999

Domaine		FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	BEP,CAP	Bac, BP	Bac+2	> BAC+2	Ensemble
Bois et matériaux associés	BC5	Menuisiers du bâtiment et charpentiers	1576	4399	383	72	29	6459
	FC2	Ouvriers non qualifiés du bois	1165	818	67	4	12	2066
	FC3	Ouvriers qualifiés du bois	1054	1920	260	75	29	3338
Ensemble			3795	7137	710	151	70	11863
Cuir, textile et habillement	FC0	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	3439	1687	198	41	13	5378
	FC1	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	2266	1935	264	65	13	4543
Ensemble			5705	3622	462	106	26	9921
Electricité, électronique	BC6	Electriciens du bâtiment	1007	2896	300	88	13	4304
	CC0	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	2622	1582	441	57	16	4718
	CC1	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	2455	2560	602	107	12	5736
	CC2	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	639	1352	1034	1344	144	4513
	GC1	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique	593	2945	762	182	8	4490
	GC3	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	1455	5289	2265	2201	202	11412
Ensemble			8771	16624	5404	3979	395	35173
Industries de transformation	EC0	Ouvriers non qualifiés des industries de process	12557	8038	1585	304	102	22586
	EC1	Ouvriers qualifiés des industries de process	7000	6861	1629	559	165	16214
	EC2	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	1834	3973	2613	3486	592	12498
Ensemble			21391	18872	5827	4349	859	51298
Industries graphiques	FC4	Ouvriers des industries graphiques	2030	2563	542	179	71	5385
	FC5	Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	595	889	256	231	36	2007
Ensemble			2625	3452	798	410	107	7392
Réparation automobile	DC5	Ouvriers de la réparation automobile	2132	6153	669	89	61	9104
Ensemble			2132	6153	669	89	61	9104
Travail des métaux, mécanique	DC0	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	2012	1580	302	54	20	3968
	DC1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	2284	6484	1012	241	32	10053
	DC2	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	1488	3805	289	62	5	5649
	DC3	Ouvriers non qualifiés de la mécanique	8600	6037	811	170	45	15663
	DC4	Ouvriers qualifiés de la mécanique	4317	6210	634	108	29	11298
	DC6	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	1660	4869	2008	2717	287	11541
	GC0	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	1366	3919	617	131	5	6038
Ensemble			21727	32904	5673	3483	423	64210

Tableau 12 : Répartition des emplois tertiaires par niveaux de diplôme en 1999

Domaine		FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	BEP,CAP	Bac, BP	Bac+2	> BAC+2	Ensemble
Administration, gestion, finances	LC0	Secrétaires	4271	7271	5053	2583	468	19646
	LC1	Comptables	1656	5142	3386	2692	615	13491
	LC2	Employés administratifs d'entreprises	4522	6227	3568	1792	579	16688
	LC3	Secrétaires de direction	447	965	786	606	124	2928
	LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	1692	2987	2573	2819	1307	11378
	LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers	739	1163	1338	1748	3519	8507
	MC0	Informaticiens	941	982	1574	2892	2285	8674
	PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	11384	13382	7642	2403	817	35628
	PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	2927	2370	5180	2144	1386	14007
	PC2	Cadres de la fonction publique	1497	1088	2370	1768	5890	12613
	QC0	Employés et techniciens de la banque	1266	2945	2701	2324	774	10010
	QC1	Employés et techniciens des assurances	2731	2902	2592	1324	525	10074
	QC2	Cadres de la banque et des assurances	926	810	1378	806	1593	5513
Ensemble			34999	48234	40141	25901	19882	169157
Alimentation	SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers	2466	6757	456	98	52	9829
	SC1	Cuisiniers	1610	4432	513	115	42	6712
Ensemble			4076	11189	969	213	94	16541
Arts et spectacles, communication	UC0	Professionnels de la communication et de la documentation	215	230	351	467	660	1923
	UC1	Professionnels des arts et des spectacles	1018	1198	1070	789	686	4761
Ensemble			1233	1428	1421	1256	1346	6684
Commerce, vente	RC0	Caissiers, employés de libre service	4935	6105	2628	668	276	14612
	RC1	Vendeurs	9922	11587	4038	1549	586	27682
	RC2	Représentants	4010	5808	4260	4400	1536	20014
	RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	2501	3700	2170	1947	967	11285
	RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	1119	1521	1499	1827	2533	8499
Ensemble			22487	28721	14595	10391	5898	82092
Hors domaine	HC0	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	425	927	679	863	2265	5159
	KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	4208	1952	421	143	116	6840
	LC6	Dirigeants d'entreprises	1409	1879	1165	885	1238	6576
	NC0	Personnels d'étude et de recherche	267	376	562	1137	5228	7570
	PC3	Professionnels du droit	25	17	14	85	1384	1525

	WC0	Enseignants	966	1178	7755	9341	23348	42588
	WC1	Formateurs, recruteurs	445	678	985	1172	1479	4759
	XC0	Professionnels de la politique et clergé	98	59	143	86	215	601
Ensemble			7843	7066	11724	13712	35273	75618
Hôtellerie, restauration, tourisme	SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	6139	5454	1696	579	232	14100
	SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	2699	2739	847	444	227	6956
Ensemble			8838	8193	2543	1023	459	21056
Propreté, sécurité et autres services aux collectivités	TC3	Agents de gardiennage et de sécurité	2863	2456	605	220	106	6250
	TC4	Agents d'entretien	30430	16808	2332	653	386	50609
	TC5	Armée, pompiers, police	5085	6143	5466	1120	297	18111
Ensemble			38378	25407	8403	1993	789	74970
Santé	VC0	Aides-soignants	3832	7529	2108	2540	142	16151
	VC1	Infirmiers, sages-femmes	695	385	851	12702	603	15236
	VC2	Médecins et assimilés	179	137	159	213	10812	11500
	VC3	Professions para-médicales	417	1561	1942	4258	1275	9453
Ensemble			5123	9612	5060	19713	12832	52340
Services sociaux, autres services aux particuliers	TC0	Coiffeurs, esthéticiens	935	4613	1507	106	28	7189
	TC1	Employés de maison	8104	2494	376	93	66	11133
	TC2	Assistants maternels	16661	8686	1708	469	168	27692
	TC6	Employés des services divers	1497	1375	747	366	428	4413
	VC4	Professionnels de l'orientation, éducateurs spécialisés	422	743	850	4879	1037	7931
	VC5	Professionnels de l'action sociale culturelle et sportive	1770	1543	3318	1895	1929	10455
Ensemble			29389	19454	8506	7808	3656	68813
Transport logistique	JC0	Ouvriers non qualifiés de la manutention	11348	8150	2026	543	166	22233
	JC1	Ouvriers qualifiés de la manutention	7271	7044	1492	698	159	16664
	JC2	Conducteurs d'engins de traction et de levage	354	207	37	12		610
	JC3	Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	4193	4480	738	315	77	9803
	JC4	Conducteurs routiers	6613	6731	539	140	82	14105
	JC5	Conducteurs de transports en commun	1496	1892	307	70	28	3793
	JC6	Agents d'exploitation des transports	694	940	407	181	59	2281
	JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	1020	1241	858	536	150	3805
	JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation	320	409	246	210	347	1532
Ensemble			33309	31094	6650	2705	1068	74826

(T21) Evolution des niveaux de diplôme des actifs

	Diminution des emplois avec diminution des faibles niveaux de diplôme		Augmentation des emplois avec hausse des titulaires au plus d'un BEPC		Augmentation des emplois avec hausse de tous les niveaux de diplôme
---	---	--	---	---	---

Tableau 5 : Evolution des niveaux de diplôme des personnes en emploi dans le domaine de l'agriculture entre 1982 et 1999

Domaine	FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	CAP BEP	BAC	BAC+2	>BAC +2	Effectif en 1999	Evolution absolue 82-99
Agriculture	Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	-79,6	7,8	48,5	201,4	23,3	34 647	-49 061
	Sylviculteurs, bûcherons	-61	121,9	16,1	300	-66,7	1 355	-725
	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	-40,2	105,8	64,2	364,8	327,8	12 710	-674
	Techniciens et cadres de l'agriculture	-55	34,4	5	223,3	65,5	2 366	490
Ensemble		-74	25,9	46,4	226,3	47,1	51 078	-49 970

Tableau 6 : Evolution des niveaux de diplôme des personnes en emploi dans le domaine du BTP entre 1982 et 1999

Domaine	FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	CAP BEP	BAC	BAC+2	>BAC +2	Effectif en 1999	Evolution absolue 82-99
BTP	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics	-62,0	46,9	157,3	483,3		9 605	-8419
	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	-57,4	69,8	53,4	137,5	1000,0	5 739	-2 325
	OQ et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	-49,5	21,3	50,6	693,8	308,3	11 329	-3 823
	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	-51,5	17,1	128,2	60,0		5 814	-2 490
	Plombiers, couvreurs, chauffagistes	-57,7	12,7	8,7	533,3	950,0	6 612	-1 700
	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	-40,7	22,0	41,7	762,5		6 093	-319
	Techniciens du bâtiment et des travaux publics	-40,3	27,4	9,2	197,2	179,3	4 685	757
	Cadres du bâtiment et des travaux publics	-57,5	24,5	-16,2	76,3	72,2	5 267	-677
	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	31,8	333,9	301,8			3 193	1937
Ensemble		-53,8	32,7	27,1	172,2	113,1	58 337	-17 059

Tableau 7 : Evolution des niveaux de diplôme des personnes en emploi dans le domaine de l'industrie entre 1982 et 1999

Grands domaines	Domaines	code FAP	FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	CAP BEP	BAC	BAC+2	>BAC +2	Effectif en 1999	Evolution absolue 82-99
Industrie	Travail des métaux, mécanique	DC0	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	-25,1	81,2	529,2			3 968	360
		DC1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	-31,4	27,0	160,8	1105,0	300,0	10 053	1 205
		DC2	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	-51,8	12,2	57,1			5 649	-1 015
		DC3	Ouvriers non qualifiés de la mécanique	-59,2	33,8	198,2	750,0	1025,0	15 663	-10 233
		DC4	Ouvriers qualifiés de la mécanique	-50,7	-12,3	22,9	125,0	625,0	11 298	-5 110
		DC6	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	-57,8	1,2	-11,3	195,3	147,4	11 541	-503
		GC0	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	-27,2	77,8	242,8	1537,5		6 038	1 770
	Réparation automobile	DC5	Ouvriers de la réparation automobile	-51,8	31,8	53,4	217,9	408,3	9 104	-464
	Electricité, électronique	BC6	Electriciens du bâtiment	-60,2	-7,2	10,3	175,0	-18,8	4 304	-1 668
		CC0	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	-75,0	-1,9	244,5	612,5		4 718	-7 530
		CC1	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	-20,6	70,7	385,5	1237,5	50,0	5 736	1 004
		CC2	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique	-54,9	-7,7	-17,1	156,5	260,0	4 513	-179
		GC1	OQ de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestiques	-55,5	3,1	47,7	225,0	100,0	4 490	-274
		GC3	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	-20,2	81,4	24,5	250,5	1162,5	11 412	4 208
	Industries graphiques	FC4	Ouvriers des industries graphiques	-38,9	23,0	137,7	1391,7	255,0	5 385	-279
		FC5	Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	-48,5	48,2	4,9	477,5	350,0	2 007	-41
	Industries de process	EC0	Ouvriers non qualifiés des industries de process	-58,9	79,1	241,6	322,2	264,3	22 586	-13 022
		EC1	Ouvriers qualifiés des industries de process	-1,7	146,1	143,9	249,4	1962,5	16 214	5 470
		EC2	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	-38,6	101,5	41,1	299,8	410,3	12 498	4 698
	Cuir, textile et habillement	FC0	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	-73,4	-25,0	45,6	412,5		5 378	-9 926
		FC1	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	-40,6	28,0	26,9	712,5	8,3	4 543	-1 009
	Bois et matériaux associés	BC5	Menuisiers du bâtiment et charpentiers	-57,4	13,6	34,9	1700,0	81,3	6 459	-1 413
		FC2	Ouvriers non qualifiés du bois	-70,4	31,9	86,1			2 066	-2 530
		FC3	Ouvriers qualifiés du bois	-44,2	26,3	47,7	368,8	141,7	3 338	-274
Ensemble				-53,2	24,5	54,0	259,9	333,3	188 961	-36 755

Tableau 8 : Evolution des niveaux de diplôme des personnes en emploi dans le domaine du tertiaire entre 1982 et 1999

Grands domaines	Domaines	code FAP	FAP	Titulaires au plus d'un BEPC	CAP BEP	BAC	BAC+2	>BAC +2	Effectif en 1999	Evolution absolue 82-99
Tertiaire	Administration, gestion, finances	LC0	Secrétaires	-39,1	-0,7	42,4	251,0	350,0	19646	926
		LC1	Comptables	-53,8	-7,1	54,5	398,5	1082,7	13491	1583
		LC2	Employés administratifs d'entreprises	-57,8	-7,9	59,9	276,5	221,7	16688	-3688
		LC3	Secrétaires de direction	-3,7	63,0	48,9	80,4	210,0	2928	968
		LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	-23,0	67,4	70,2	414,4	289,0	11378	5002
		LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers	-56,2	11,4	-27,0	171,4	128,5	8507	1759
		MC0	Informaticiens	-21,6	19,8	50,8	391,8	514,2	8674	4650
		PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	-35,7	47,1	49,3	369,3	271,4	35628	2984
		PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	-22,2	170,5	62,9	288,4	209,4	14007	5191
		PC2	Cadres de la fonction publique	9,4	119,4	-2,4	108,5	75,3	12613	4113
		QC0	Employés et techniciens de la banque	-49,8	-22,9	-8,4	464,1	452,9	10010	170
		QC1	Employés et techniciens des assurances	-32,3	18,5	28,6	524,5	337,5	10074	1242
		QC2	Cadres de la banque et des assurances	-44,4	1,8	-8,4	205,3	160,3	5513	673
	Alimentation	SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers	-61,4	16,3	-20,8	1125,0		9829	-2951
		SC1	Cuisiniers	-34,7	84,1	191,5	2775,0		6712	1660
	Arts et spectacles, communication	UC0	Professionnels de la communication et de la documentation	-42,2	47,4	21,9	317,0	150,0	1923	731
		UC1	Professionnels des arts et des spectacles	-8,1	130,4	112,3	938,2	351,3	4761	2401
	Commerce, vente	RC0	Caissiers, employés de libre service	50,1	407,1	1188,2	2285,7	2200,0	14612	9876
		RC1	Vendeurs	-65,9	43,8	84,6	330,3	199,0	27682	-12214
		RC2	Représentants	-37,2	80,4	87,8	685,7	519,4	20014	7334
		RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	-38,9	180,3	127,0	818,4	571,5	11285	4557
		RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	-47,9	57,8	-3,9	221,7	191,8	8499	2391
	Hors domaine	HC0	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	-50,6	31,7	-27,5	137,1	116,1	5159	1247
		KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	-3,1	117,9	133,9	1091,7	480,0	6840	1388

Tertiaire		LC6	Dirigeants d'entreprises	-39,5	113,5	40,0	402,8	153,7	6576	1872
		NC0	Personnels d'étude et de recherche	-12,2	88,0	19,1	242,5	164,0	7570	4282
		PC3	Professionnels du droit	-87,2	-29,2	-93,1	203,6	86,0	1525	329
		WC0	Enseignants	-34,7	11,1	-24,7	-6,1	133,5	42588	9792
		WC1	Formateurs, recruteurs	39,1	61,4	97,0	236,8	82,1	4759	2359
		XC0	Professionnels de la politique et clergé	-91,1	-50,8	-74,8	-60,9	-27,4	601	-1699
	Hôtellerie, restauration, tourisme	SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	-61,4	255,1	381,8	1215,9	2800,0	14100	5712
		SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	-4,8	58,1	48,1	326,9	278,3	6956	-2500
	Propreté, sécurité et autres services aux collectivités	TC3	Agents de gardiennage et de sécurité	-42,6	143,7	215,1	323,1	1225,0	6250	6
		TC4	Agents d'entretien	0,6	249,6	310,6	483,0	1830,0	50609	14845
		TC5	Armée, pompiers, police	-29,6	32,7	147,1	263,6	518,8	18111	3695
	Santé	VC0	Aides-soignants	4,6	93,8	437,8	289,6	610,0	16151	7539
		VC1	Infirmiers, sages-femmes	-41,1	28,3	64,9	64,4	976,8	15236	5460
		VC2	Médecins et assimilés	-65,0	756,3	-85,1	-88,8	137,1	11500	3452
		VC3	Professions para-médicales	-48,4	119,2	36,0	86,8	232,0	9453	3841
	Services sociaux, autres services aux particuliers	TC0	Coiffeurs, esthéticiens	-45,1	175,2	-2,4	783,3	600,0	7189	2249
		TC1	Employés de maison	-27,7	268,9	370,0	1062,5		11133	-839
		TC2	Assistants maternels	60,7	506,6	690,7	632,8	4100,0	27692	15608
		TC6	Employés des services divers	-16,1	156,5	216,5	815,0	723,1	4413	1765
		VC4	Professionnels de l'action sociale	-50,5	54,8	14,9	100,3	188,1	7931	3063
		VC5	Professionnels de l'animation socioculturelle	-10,1	226,9	159,2	157,5	174,0	10455	5295
	Transport logistique	JC0	Ouvriers non qualifiés de la manutention	-15,2	213,5	541,1	2162,5	730,0	22233	5893
		JC1	Ouvriers qualifiés de la manutention	-27,0	122,6	248,6	990,6	1225,0	16664	3032
		JC2	Conducteurs d'engins de traction et de levage	-38,5	115,6	825,0			610	-66
		JC3	Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	-20,5	177,9	269,0	615,9		9803	2675
		JC4	Conducteurs routiers	-40,2	114,1	84,6	483,3	925,0	14105	-427
		JC5	Conducteurs de transports en commun	-14,6	90,0	96,8	483,3	250,0	3793	869
		JC6	Agents d'exploitation des transports	-54,3	57,7	56,5	1408,3	637,5	2281	-115
		JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	-21,1	115,5	215,4	737,5	240,9	3805	1557
		JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation	50,9	278,7	127,8	1650,0	567,3	1532	1040
Ensemble			-28,4	79,4	51,0	130,5	160,3	642 097	142 577	

(T22) Une typologie de l'évolution des niveaux de diplôme des actifs au regard de l'emploi (91 FAP)

Grands domaines	Domaines	Emplois en diminution 36 FAP		Emplois en augmentation 55 FAP	
		Tous les niveaux de diplômes diminuent	Les peu ou pas diplômés diminuent, les autres niveaux de diplôme augmentent	Les peu ou pas diplômés diminuent, les autres niveaux de diplôme augmentent	Tous les niveaux de diplôme augmentent
Agriculture	Agriculture		3	1	
BTP	Bâtiment, travaux publics		7	1	Ouvrier qualifié polyvalent d'entretien
Industrie	Réparation automobile		1		
	Industries graphiques		2		
	Cuir, textile et habillement	1	1		
	Bois et matériaux associés		3		
	Travail des métaux, mécanique		4	3	
	Electricité, électronique	3	1	2	
	Industries de process		1	2	
Tertiaire	Transport logistique		3	5	Cadres des transports et navigants de l'aviation
	Alimentation		1	1	
	Hôtellerie, restauration, tourisme		1	1	
	Administration, gestion, finances	1		12	
	Commerce, vente		1	3	Caissiers, employés de libre service
	Arts et spectacles, communication			2	
	Services sociaux, autres services aux particuliers		1	4	Assistants maternels
	Propreté, sécurité et autres services aux collectivités			2	Agents d'entretien
	Santé			3	Aides soignants
	Hors domaine	1		6	Formateurs recruteurs



Groupe 1 (vert) : Diminution des emplois avec diminution des faibles niveaux de diplôme



Groupe 2 (jaune) : Augmentation des emplois avec hausse des titulaires au plus d'un BEPC



Groupe 3 (bleu) : Evolutions hétérogènes



(orange) Augmentation des emplois avec hausse de tous les niveaux de diplômes

Part des 20 - 29 ans dans les FAP en 1999 et taux de croissance annuel moyen des + 40 ans entre 1990 et 1999

FAP	Part des 20-29 ans	TCAM + 40 ANS
AC0 Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	10,9%	-5,2%
AC1 Sylviculteurs, bûcherons	17,3%	-1,0%
AC2 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	20,9%	-1,0%
AC3 Techniciens et cadres de l'agriculture	23,9%	2,3%
BC0 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	25,4%	-3,5%
BC1 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	11,8%	0,5%
BC2 Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	13,7%	-0,7%
BC3 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	25,8%	-4,0%
BC4 Plombiers, couvreurs, chauffagistes	15,5%	0,4%
BC5 Menuisiers du bâtiment et charpentiers	16,9%	0,1%
BC6 Electriciens du bâtiment	16,8%	1,6%
BC7 Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	14,4%	0,5%
BC8 Techniciens du bâtiment et des travaux publics	18,1%	4,2%
BC9 Cadres du bâtiment et des travaux publics	9,9%	0,4%
CC0 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	26,7%	0,9%
CC1 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	17,4%	5,4%
CC2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	18,4%	3,7%
DC0 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	34,1%	-0,5%
DC1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	22,1%	3,2%
DC2 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	17,3%	2,0%
DC3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	27,3%	-1,4%
DC4 Ouvriers qualifiés de la mécanique	14,8%	-0,5%
DC5 Ouvriers de la réparation automobile	18,5%	2,6%
DC6 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	16,1%	1,3%
EC0 Ouvriers non qualifiés des industries de process	29,0%	-0,8%
EC1 Ouvriers qualifiés des industries de process	18,7%	4,4%
EC2 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	21,6%	3,9%
FC0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	14,1%	-2,0%
FC1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	8,7%	-0,1%
FC2 Ouvriers non qualifiés du bois	25,9%	-5,1%
FC3 Ouvriers qualifiés du bois	17,7%	1,3%
FC4 Ouvriers des industries graphiques	19,2%	0,1%
FC5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	11,0%	-1,5%
GC0 Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	17,2%	-1,3%
GC1 Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique	21,2%	2,1%
GC2 Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	7,5%	1,3%
GC3 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	17,2%	3,2%
HC0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	12,2%	1,0%
JC0 Ouvriers non qualifiés de la manutention	35,8%	0,1%
JC1 Ouvriers qualifiés de la manutention	19,2%	2,2%
JC2 Conducteurs d'engins de traction et de levage	9,7%	4,0%
JC3 Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	20,1%	2,6%
JC4 Conducteurs routiers	14,7%	-0,1%
JC5 Conducteurs de transports en commun	10,4%	3,2%
JC6 Agents d'exploitation des transports	12,9%	2,9%

JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	22,2%	3,3%
JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation	10,2%	8,8%
KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	25,2%	9,0%
LC0	Secrétaires	19,5%	0,1%
LC1	Comptables	23,1%	4,6%
LC2	Employés administratifs d'entreprises	24,2%	5,0%
LC3	Secrétaires de direction	8,3%	1,5%
LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	16,4%	4,2%
LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers	6,9%	0,5%
LC6	Dirigeants d'entreprises	3,9%	0,2%
MC0	Informaticiens	23,6%	7,2%
NC0	Personnels d'étude et de recherche	16,4%	5,0%
PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	11,6%	4,2%
PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	7,7%	3,4%
PC2	Cadres de la fonction publique	10,3%	4,5%
PC3	Professionnels du droit	10,4%	2,1%
QC0	Employés et techniciens de la banque	15,4%	5,6%
QC1	Employés et techniciens des assurances	13,9%	5,4%
QC2	Cadres de la banque et des assurances	4,2%	1,9%
RC0	Caissiers, employés de libre service	42,5%	9,6%
RC1	Vendeurs	26,2%	-4,1%
RC2	Représentants	23,1%	2,7%
RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	21,3%	4,2%
RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	10,8%	0,6%
SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers	20,1%	0,3%
SC1	Cuisiniers	28,7%	4,0%
SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	37,3%	2,3%
SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	6,0%	-1,8%
TC0	Coiffeurs, esthéticiens	33,2%	4,7%
TC1	Employés de maison	7,4%	2,2%
TC2	Assistants maternels	9,4%	8,0%
TC3	Agents de gardiennage et de sécurité	25,2%	-1,9%
TC4	Agents d'entretien	15,2%	2,8%
TC5	Armée, pompiers, police	29,9%	4,7%
TC6	Employés des services divers	15,1%	5,4%
UC0	Professionnels de la communication et de la documentation	14,6%	2,1%
UC1	Professionnels des arts et des spectacles	20,5%	6,4%
VC0	Aides-soignants	18,8%	6,6%
VC1	Infirmiers, sages-femmes	16,2%	6,4%
VC2	Médecins et assimilés	6,3%	5,0%
VC3	Professions para-médicales	19,2%	7,7%
VC4	Professionnels de l'action sociale	17,4%	8,3%
VC5	Professionnels de l'animation socio-culturelle	50,0%	5,4%
WC0	Enseignants	14,4%	2,8%
WC1	Formateurs, recruteurs	16,0%	6,4%
XC0	Professionnels de la politique et clergé	2,7%	-9,1%
Total		18,8%	1,7%

Part de l'apprentissage, des jeunes et des plus de 40 ans en 1999 dans les familles professionnelles

Codes FAP	FAP	Part de l'apprentissage			Part des 20 - 29 ans			Part des 25 - 29 ans			Part des plus de 40 ans			Effectif total de la FAP
		Femmes	Hommes	ensemble	Femmes	Hommes	ensemble	Femmes	Hommes	ensemble	Femmes	Hommes	ensemble	
AC0	Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	0,1%	0,8%	0,9%	1,6%	9,3%	10,9%	1,1%	6,1%	7,2%	20,9%	44,0%	64,9%	34647
AC1	Sylviculteurs, bûcherons	0,0%	1,8%	1,8%	0,6%	16,8%	17,3%	0,0%	11,1%	11,1%	1,0%	50,1%	51,1%	1355
AC2	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	0,4%	3,1%	3,5%	3,7%	17,2%	20,9%	2,2%	10,9%	13,1%	12,1%	33,2%	45,2%	12710
AC3	Techniciens et cadres de l'agriculture	0,0%	1,9%	1,9%	5,7%	18,2%	23,9%	4,7%	13,6%	18,3%	5,4%	40,1%	45,4%	2366
BC0	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	0,0%	8,9%	9,0%	0,2%	25,2%	25,4%	0,1%	15,1%	15,3%	0,7%	39,7%	40,4%	9605
BC1	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	11,7%	11,8%	0,1%	9,0%	9,1%	0,7%	59,5%	60,2%	5739
BC2	Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	0,0%	0,7%	0,7%	0,2%	13,5%	13,7%	0,1%	8,7%	8,8%	1,1%	59,2%	60,3%	11329
BC3	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	0,3%	19,5%	19,8%	1,0%	24,8%	25,8%	0,5%	11,7%	12,3%	2,1%	29,2%	31,3%	5814
BC4	Plombiers, couvreurs, chauffagistes	0,0%	2,8%	2,8%	0,1%	15,4%	15,5%	0,1%	9,5%	9,5%	0,6%	54,5%	55,0%	6612
BC5	Menuisiers du bâtiment et charpentiers	0,0%	2,2%	2,2%	0,0%	16,9%	16,9%	0,0%	12,1%	12,1%	1,0%	50,0%	51,0%	6459
BC6	Electriciens du bâtiment	0,0%	1,1%	1,1%	0,1%	16,7%	16,8%	0,1%	10,8%	10,9%	0,5%	49,7%	50,1%	4304
BC7	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	0,1%	2,7%	2,8%	0,3%	14,0%	14,4%	0,2%	9,3%	9,5%	1,0%	56,1%	57,1%	6093
BC8	Techniciens du bâtiment et des travaux publics	0,1%	0,8%	0,9%	3,1%	15,0%	18,1%	2,1%	11,4%	13,5%	4,5%	49,4%	53,9%	4685
BC9	Cadres du bâtiment et des travaux publics	0,0%	0,2%	0,2%	0,6%	9,2%	9,9%	0,5%	7,8%	8,3%	2,1%	65,1%	67,2%	5267
CC0	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	0,0%	2,6%	2,6%	9,6%	17,1%	26,7%	5,4%	9,3%	14,7%	29,1%	18,9%	48,0%	4718
CC1	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	0,1%	0,3%	0,4%	4,6%	12,9%	17,4%	2,9%	9,0%	11,9%	25,4%	28,9%	54,3%	5736
CC2	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	0,0%	0,4%	0,4%	2,3%	16,1%	18,4%	1,7%	11,7%	13,4%	5,5%	47,4%	52,9%	4513
DC0	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	0,0%	3,1%	3,1%	4,7%	29,4%	34,1%	2,9%	14,6%	17,5%	16,7%	18,9%	35,6%	3968
DC1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	0,0%	0,3%	0,3%	0,9%	21,2%	22,1%	0,6%	14,7%	15,3%	3,1%	40,9%	44,0%	10053
DC2	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	0,0%	1,9%	1,9%	0,2%	17,0%	17,3%	0,2%	11,7%	11,9%	0,9%	46,4%	47,3%	5649
DC3	Ouvriers non qualifiés de la mécanique	0,1%	8,1%	8,2%	3,9%	23,3%	27,3%	2,5%	12,9%	15,3%	13,8%	24,1%	37,9%	15663
DC4	Ouvriers qualifiés de la mécanique	0,1%	0,1%	0,1%	1,0%	13,8%	14,8%	0,7%	10,0%	10,7%	8,3%	44,7%	53,0%	11298
DC5	Ouvriers de la réparation automobile	0,0%	2,9%	2,9%	0,1%	18,4%	18,5%	0,1%	11,0%	11,1%	1,0%	49,7%	50,7%	9104
DC6	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	0,0%	0,7%	0,8%	1,3%	14,7%	16,1%	1,1%	10,4%	11,5%	3,8%	52,6%	56,3%	11541
EC0	Ouvriers non qualifiés des industries de process	0,1%	0,4%	0,5%	9,2%	19,8%	29,0%	5,5%	11,4%	16,9%	20,5%	20,4%	40,9%	22586
EC1	Ouvriers qualifiés des industries de process	0,0%	0,4%	0,5%	5,0%	13,6%	18,7%	3,3%	9,3%	12,6%	16,7%	34,6%	51,3%	16214
EC2	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	0,2%	0,5%	0,7%	6,4%	15,2%	21,6%	4,8%	11,5%	16,3%	7,9%	39,7%	47,6%	12498
FC0	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	0,3%	0,1%	0,4%	9,5%	4,6%	14,1%	7,0%	3,1%	10,0%	47,3%	7,0%	54,3%	5378
FC1	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	0,2%	0,0%	0,2%	6,4%	2,2%	8,7%	4,7%	1,3%	6,0%	47,5%	13,8%	61,3%	4543
FC2	Ouvriers non qualifiés du bois	0,0%	5,6%	5,6%	3,7%	22,2%	25,9%	2,8%	11,2%	14,0%	12,5%	22,7%	35,1%	2066
FC3	Ouvriers qualifiés du bois	0,1%	1,1%	1,2%	1,7%	16,1%	17,7%	1,0%	11,2%	12,1%	6,8%	40,3%	47,2%	3338
FC4	Ouvriers des industries graphiques	0,7%	0,7%	1,4%	5,3%	13,9%	19,2%	3,2%	9,7%	12,9%	13,1%	36,7%	49,8%	5385
FC5	Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	0,2%	0,4%	0,6%	2,0%	9,0%	11,0%	1,8%	8,0%	9,8%	12,8%	45,1%	57,9%	2007
GC0	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	0,0%	0,8%	0,8%	0,4%	16,8%	17,2%	0,2%	10,9%	11,1%	1,4%	52,5%	53,9%	6038
GC1	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique	0,0%	0,8%	0,8%	0,4%	20,8%	21,2%	0,4%	14,4%	14,7%	0,7%	44,6%	45,2%	4490
GC2	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	0,1%	0,3%	0,4%	1,3%	6,2%	7,5%	1,2%	4,0%	5,2%	9,2%	57,5%	66,7%	3193
GC3	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	0,0%	0,8%	0,8%	0,9%	16,3%	17,2%	0,7%	11,8%	12,5%	1,9%	51,6%	53,6%	11412
HC0	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	0,2%	1,0%	1,2%	2,1%	10,1%	12,2%	1,7%	8,4%	10,1%	2,8%	59,0%	61,8%	5159
JC0	Ouvriers non qualifiés de la manutention	0,1%	0,8%	1,0%	11,3%	24,5%	35,8%	6,4%	13,6%	19,9%	13,7%	18,4%	32,1%	22233
JC1	Ouvriers qualifiés de la manutention	0,0%	0,2%	0,2%	3,0%	16,1%	19,2%	2,1%	11,9%	14,0%	6,9%	40,1%	46,9%	16664
JC2	Conducteurs d'engins de traction et de levage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,7%	9,7%	0,0%	5,7%	5,7%	0,2%	62,6%	62,8%	610
JC3	Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	0,0%	0,2%	0,2%	3,1%	17,1%	20,1%	2,2%	12,8%	15,0%	7,8%	37,8%	45,6%	9803
JC4	Conducteurs routiers	0,0%	0,3%	0,3%	0,3%	14,4%	14,7%	0,2%	11,3%	11,6%	1,1%	51,5%	52,5%	14105
JC5	Conducteurs de transports en commun	0,0%	0,2%	0,2%	1,3%	9,1%	10,4%	1,1%	7,0%	8,1%	11,8%	49,2%	61,0%	3793
JC6	Agents d'exploitation des transports	0,0%	0,2%	0,2%	2,3%	10,6%	12,9%	1,6%	9,0%	10,6%	4,9%	53,9%	58,8%	2281
JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	0,2%	0,2%	0,4%	15,0%	7,2%	22,2%	9,9%	5,0%	14,9%	20,6%	25,9%	46,5%	3805
JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation	0,3%	0,3%	0,5%	3,4%	6,9%	10,2%	3,4%	5,8%	9,2%	4,6%	59,9%	64,5%	1532
KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	0,8%	2,0%	2,7%	10,8%	14,4%	25,2%	6,7%	8,9%	15,6%	18,3%	22,5%	40,8%	6840
LC0	Secrétaires	0,4%	0,0%	0,4%	19,2%	0,3%	19,5%	14,2%	0,2%	14,4%	46,9%	0,7%	47,6%	19646
LC1	Comptables	1,0%	0,2%	1,1%	19,6%	3,4%	23,1%	14,2%	2,3%	16,5%	40,4%	3,4%	43,8%	13491

LC2	Employés administratifs d'entreprises	0,8%	0,5%	1,3%	20,0%	4,2%	24,2%	13,4%	2,6%	16,0%	39,6%	6,4%	46,1%	16688
LC3	Secrétaires de direction	0,1%	0,0%	0,1%	8,3%	0,0%	8,3%	6,9%	0,0%	6,9%	61,2%	0,7%	61,9%	2928
LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	0,6%	0,3%	0,9%	11,0%	5,3%	16,4%	8,2%	4,3%	12,5%	32,6%	19,2%	51,9%	11378
LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	3,6%	6,9%	3,2%	3,5%	6,7%	22,4%	43,4%	65,8%	8507
LC6	Dirigeants d'entreprises	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	3,0%	3,9%	0,6%	2,3%	2,9%	12,6%	64,2%	76,8%	6576
MC0	Informaticiens	0,1%	0,7%	0,8%	5,3%	18,3%	23,6%	3,9%	14,8%	18,7%	7,4%	30,5%	37,9%	8674
NC0	Personnels d'étude et de recherche	0,1%	0,2%	0,3%	5,3%	11,1%	16,4%	4,7%	10,3%	15,0%	4,9%	49,5%	54,5%	7570
PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	0,1%	0,1%	0,1%	9,4%	2,2%	11,6%	7,2%	1,6%	8,8%	44,4%	16,0%	60,4%	35628
PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	0,0%	0,1%	0,1%	5,3%	2,4%	7,7%	4,4%	2,2%	6,6%	44,4%	21,4%	65,8%	14007
PC2	Cadres de la fonction publique	0,1%	0,1%	0,2%	3,9%	6,4%	10,3%	3,4%	5,5%	8,9%	23,4%	42,2%	65,6%	12613
PC3	Professionnels du droit	0,0%	0,0%	0,0%	6,2%	4,2%	10,4%	6,2%	4,2%	10,4%	15,4%	49,5%	64,9%	1525
QC0	Employés et techniciens de la banque	0,4%	0,2%	0,6%	10,3%	5,1%	15,4%	7,0%	4,1%	11,2%	34,6%	25,7%	60,3%	10010
QC1	Employés et techniciens des assurances	0,2%	0,0%	0,2%	10,8%	3,1%	13,9%	8,5%	2,4%	10,9%	53,5%	10,1%	63,7%	10074
QC2	Cadres de la banque et des assurances	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	2,2%	4,2%	1,8%	2,2%	4,0%	22,3%	53,0%	75,3%	5513
RC0	Caissiers, employés de libre service	1,5%	0,5%	2,1%	35,5%	7,1%	42,5%	20,6%	4,1%	24,7%	21,8%	3,0%	24,8%	14612
RC1	Vendeurs	3,7%	1,0%	4,8%	18,5%	7,7%	26,2%	10,6%	4,8%	15,4%	30,0%	14,5%	44,5%	27682
RC2	Représentants	0,3%	0,5%	0,8%	9,0%	14,1%	23,1%	6,1%	10,7%	16,8%	13,5%	32,5%	46,0%	20014
RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	0,0%	0,1%	0,1%	11,6%	9,7%	21,3%	8,9%	8,3%	17,1%	20,5%	26,3%	46,8%	11285
RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,0%	0,1%	0,2%	3,8%	7,0%	10,8%	3,5%	6,1%	9,6%	7,2%	50,6%	57,8%	8499
SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers	0,8%	13,2%	14,0%	1,3%	18,8%	20,1%	0,8%	11,5%	12,3%	4,6%	37,0%	41,6%	9829
SC1	Cuisiniers	1,0%	2,4%	3,5%	4,9%	23,8%	28,7%	3,2%	13,8%	17,0%	13,0%	25,1%	38,1%	6712
SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	4,3%	7,0%	11,3%	24,8%	12,5%	37,3%	12,6%	6,3%	18,9%	19,9%	6,7%	26,7%	14100
SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%	3,7%	6,0%	1,9%	3,1%	5,0%	31,4%	38,8%	70,2%	6956
TC0	Coiffeurs, esthéticiens	11,7%	0,8%	12,5%	30,1%	3,1%	33,2%	17,1%	2,0%	19,1%	23,1%	7,5%	30,6%	7189
TC1	Employés de maison	0,1%	0,0%	0,2%	7,1%	0,3%	7,4%	4,8%	0,2%	5,0%	70,1%	1,8%	71,9%	11133
TC2	Assistants maternels	0,1%	0,0%	0,1%	9,3%	0,1%	9,4%	6,3%	0,1%	6,4%	65,8%	0,5%	66,2%	27692
TC3	Agents de gardiennage et de sécurité	0,1%	0,3%	0,3%	4,1%	21,0%	25,2%	2,8%	12,9%	15,7%	9,9%	39,6%	49,5%	6250
TC4	Agents d'entretien	0,1%	0,2%	0,3%	11,0%	4,1%	15,2%	7,5%	2,9%	10,3%	42,4%	14,6%	57,0%	50609
TC5	Armée, pompiers, police	0,1%	0,3%	0,3%	3,3%	26,6%	29,9%	2,0%	18,1%	20,0%	1,8%	33,3%	35,1%	18111
TC6	Employés des services divers	0,0%	0,4%	0,4%	6,8%	8,3%	15,1%	4,5%	5,6%	10,1%	21,8%	37,4%	59,2%	4413
UC0	Professionnels de la communication et de la documentation	0,0%	0,2%	0,2%	8,7%	5,9%	14,6%	6,3%	4,6%	10,9%	23,3%	32,2%	55,5%	1923
UC1	Professionnels des arts et des spectacles	0,2%	0,3%	0,5%	8,1%	12,4%	20,5%	5,9%	9,7%	15,6%	12,6%	34,6%	47,3%	4761
VC0	Aides-soignants	1,7%	0,1%	1,8%	17,3%	1,4%	18,8%	12,2%	1,0%	13,2%	42,0%	3,5%	45,5%	16151
VC1	Infirmiers, sages-femmes	0,0%	0,0%	0,0%	15,0%	1,3%	16,2%	11,8%	1,0%	12,8%	46,7%	6,7%	53,5%	15236
VC2	Médecins et assimilés	0,0%	0,0%	0,1%	4,2%	2,1%	6,3%	3,7%	1,9%	5,7%	23,3%	44,9%	68,2%	11500
VC3	Professions para-médicales	1,2%	0,6%	1,7%	15,1%	4,1%	19,2%	11,8%	3,1%	14,9%	29,8%	20,3%	50,1%	9453
VC4	Professionnels de l'action sociale	0,1%	0,1%	0,2%	12,9%	4,5%	17,4%	10,2%	3,6%	13,9%	34,8%	17,4%	52,2%	7931
VC5	Professionnels de l'animation socio-culturelle	0,5%	0,7%	1,1%	30,3%	19,7%	50,0%	16,8%	12,1%	28,8%	13,7%	11,9%	25,6%	10455
WC0	Enseignants	0,0%	0,0%	0,0%	10,3%	4,0%	14,4%	8,8%	3,6%	12,4%	36,6%	22,6%	59,3%	42588
WC1	Formateurs, recruteurs	0,0%	0,0%	0,0%	9,6%	6,4%	16,0%	7,8%	5,0%	12,8%	20,9%	28,6%	49,5%	4759
XC0	Professionnels de la politique et clergé	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	1,3%	2,7%	1,3%	1,3%	2,7%	9,7%	71,5%	81,2%	601
Total		0,5%	1,1%	1,6%	8,5%	10,3%	18,8%	5,8%	7,0%	12,7%	23,6%	27,9%	51,5%	940473

Part des plus de 40 ans en 1999 dans les FAP et taux de croissance annuel moyen des plus de 40 ans dans les FAP

Codes FAP	FAP	Part des + 40 ans	TCAM + 40 ANS entre 90 et 99	Effectif total de la FAP en 1999
XC0	Professionnels de la politique et clergé	81,2%	-9,1%	601
LC6	Dirigeants d'entreprises	76,8%	0,2%	6576
QC2	Cadres de la banque et des assurances	75,3%	1,9%	5513
TC1	Employés de maison	71,9%	2,2%	11133
SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	70,2%	-1,8%	6956
VC2	Médecins et assimilés	68,2%	5,0%	11500
BC9	Cadres du bâtiment et des travaux publics	67,2%	0,4%	5267
GC2	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	66,7%	1,3%	3193
TC2	Assistants maternels	66,2%	8,0%	27692
PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	65,8%	3,4%	14007
LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers	65,8%	0,5%	8507
PC2	Cadres de la fonction publique	65,6%	4,5%	12613
PC3	Professionnels du droit	64,9%	2,1%	1525
AC0	Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	64,9%	-5,2%	34647
JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation	64,5%	8,8%	1532
QC1	Employés et techniciens des assurances	63,7%	5,4%	10074
JC2	Conducteurs d'engins de traction et de levage	62,8%	4,0%	610
LC3	Secrétaires de direction	61,9%	1,5%	2928
HC0	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	61,8%	1,0%	5159
FC1	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	61,3%	-0,1%	4543
JC5	Conducteurs de transports en commun	61,0%	3,2%	3793
PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	60,4%	4,2%	35628
QC0	Employés et techniciens de la banque	60,3%	5,6%	10010
BC2	Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	60,3%	-0,7%	11329
BC1	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	60,2%	0,5%	5739
WC0	Enseignants	59,3%	2,8%	42588
TC6	Employés des services divers	59,2%	5,4%	4413
JC6	Agents d'exploitation des transports	58,8%	2,9%	2281
FC5	Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	57,9%	-1,5%	2007
RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	57,8%	0,6%	8499
BC7	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	57,1%	0,5%	6093
TC4	Agents d'entretien	57,0%	2,8%	50609
DC6	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	56,3%	1,3%	11541
UC0	Professionnels de la communication et de la documentation	55,5%	2,1%	1923
BC4	Plombiers, couvreurs, chauffagistes	55,0%	0,4%	6612
NC0	Personnels d'étude et de recherche	54,5%	5,0%	7570
CC1	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	54,3%	5,4%	5736
FC0	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	54,3%	-2,0%	5378
GC0	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	53,9%	-1,3%	6038
BC8	Techniciens du bâtiment et des travaux publics	53,9%	4,2%	4685
GC3	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	53,6%	3,2%	11412
VC1	Infirmiers, sages-femmes	53,5%	6,4%	15236
DC4	Ouvriers qualifiés de la mécanique	53,0%	-0,5%	11298
CC2	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	52,9%	3,7%	4513
JC4	Conducteurs routiers	52,5%	-0,1%	14105
VC4	Professionnels de l'action sociale	52,2%	8,3%	7931
LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	51,9%	4,2%	11378
Total		51,5%	1,7%	940473

EC1	Ouvriers qualifiés des industries de process	51,3%	4,4%	16214
AC1	Sylviculteurs, bûcherons	51,1%	-1,0%	1355
BC5	Menuisiers du bâtiment et charpentiers	51,0%	0,1%	6459
DC5	Ouvriers de la réparation automobile	50,7%	2,6%	9104
BC6	Electriciens du bâtiment	50,1%	1,6%	4304
VC3	Professions para-médicales	50,1%	7,7%	9453
FC4	Ouvriers des industries graphiques	49,8%	0,1%	5385
WC1	Formateurs, recruteurs	49,5%	6,4%	4759
TC3	Agents de gardiennage et de sécurité	49,5%	-1,9%	6250
CC0	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	48,0%	0,9%	4718
EC2	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	47,6%	3,9%	12498
LC0	Secrétaires	47,6%	0,1%	19646
DC2	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	47,3%	2,0%	5649
UC1	Professionnels des arts et des spectacles	47,3%	6,4%	4761
FC3	Ouvriers qualifiés du bois	47,2%	1,3%	3338
JC1	Ouvriers qualifiés de la manutention	46,9%	2,2%	16664
RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	46,8%	4,2%	11285
JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	46,5%	3,3%	3805
LC2	Employés administratifs d'entreprises	46,1%	5,0%	16688
RC2	Représentants	46,0%	2,7%	20014
JC3	Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	45,6%	2,6%	9803
VC0	Aides-soignants	45,5%	6,6%	16151
AC3	Techniciens et cadres de l'agriculture	45,4%	2,3%	2366
AC2	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	45,2%	-1,0%	12710
GC1	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique	45,2%	2,1%	4490
RC1	Vendeurs	44,5%	-4,1%	27682
DC1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	44,0%	3,2%	10053
LC1	Comptables	43,8%	4,6%	13491
SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers	41,6%	0,3%	9829
EC0	Ouvriers non qualifiés des industries de process	40,9%	-0,8%	22586
KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	40,8%	9,0%	6840
BC0	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	40,4%	-3,5%	9605
SC1	Cuisiniers	38,1%	4,0%	6712
DC3	Ouvriers non qualifiés de la mécanique	37,9%	-1,4%	15663
MC0	Informaticiens	37,9%	7,2%	8674
DC0	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	35,6%	-0,5%	3968
FC2	Ouvriers non qualifiés du bois	35,1%	-5,1%	2066
TC5	Armée, pompiers, police	35,1%	4,7%	18111
JC0	Ouvriers non qualifiés de la manutention	32,1%	0,1%	22233
BC3	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	31,3%	-4,0%	5814
TC0	Coiffeurs, esthéticiens	30,6%	4,7%	7189
SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	26,7%	2,3%	14100
VC5	Professionnels de l'animation socio-culturelle	25,6%	5,4%	10455
RC0	Caissiers, employés de libre service	24,8%	9,6%	14612

Taux de croissance annuel moyen 1990 - 1999 de l'emploi dans les FAP

Codes FAP	FAP	TCAM 90-99 de l'emploi
AC0	Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	-4,7%
AC1	Sylviculteurs, bûcherons	-1,9%
AC2	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	-0,7%
AC3	Techniciens et cadres de l'agriculture	1,8%
BC0	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	-3,0%
BC1	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	-1,2%
BC2	Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	-1,5%
BC3	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre	-4,0%
BC4	Plombiers, couvreurs, chauffagistes	-2,0%
BC5	Menuisiers du bâtiment et charpentiers	-2,0%
BC6	Electriciens du bâtiment	-1,6%
BC7	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	-1,3%
BC8	Techniciens du bâtiment et des travaux publics	0,2%
BC9	Cadres du bâtiment et des travaux publics	-0,6%
CC0	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	-2,9%
CC1	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,8%
CC2	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance	0,4%
DC0	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	-2,0%
DC1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	0,2%
DC2	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	-0,3%
DC3	Ouvriers non qualifiés de la mécanique	-3,3%
DC4	Ouvriers qualifiés de la mécanique	-3,0%
DC5	Ouvriers de la réparation automobile	-0,1%
DC6	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	0,6%
EC0	Ouvriers non qualifiés des industries de process	-2,0%
EC1	Ouvriers qualifiés des industries de process	2,4%
EC2	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	2,8%
FC0	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	-7,1%
FC1	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	-2,7%
FC2	Ouvriers non qualifiés du bois	-5,7%
FC3	Ouvriers qualifiés du bois	0,4%
FC4	Ouvriers des industries graphiques	-1,5%
FC5	Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	-1,4%
GC0	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	-3,1%
GC1	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique	-3,3%
GC2	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien	-0,1%
GC3	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	2,5%
HC0	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1,3%
JC0	Ouvriers non qualifiés de la manutention	-0,7%
JC1	Ouvriers qualifiés de la manutention	1,1%
JC2	Conducteurs d'engins de traction et de levage	0,0%
JC3	Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers	1,8%
JC4	Conducteurs routiers	-1,2%
JC5	Conducteurs de transports en commun	1,7%
JC6	Agents d'exploitation des transports	0,1%
JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	0,6%
JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation	9,8%
KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux	6,2%
LC0	Secrétaires	-3,8%
LC1	Comptables	1,0%
LC2	Employés administratifs d'entreprises	2,4%

LC3	Secrétaires de direction	-1,2%
LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	3,3%
LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers	-0,4%
LC6	Dirigeants d'entreprises	0,3%
MC0	Informaticiens	3,9%
NC0	Personnels d'étude et de recherche	5,0%
PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)	-0,1%
PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)	1,1%
PC2	Cadres de la fonction publique	2,7%
PC3	Professionnels du droit	2,0%
QC0	Employés et techniciens de la banque	0,1%
QC1	Employés et techniciens des assurances	0,4%
QC2	Cadres de la banque et des assurances	1,0%
RC0	Caissiers, employés de libre service	6,6%
RC1	Vendeurs	-3,3%
RC2	Représentants	2,4%
RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	4,9%
RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,6%
SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers	-1,7%
SC1	Cuisiniers	1,8%
SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	1,1%
SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	-2,6%
TC0	Coiffeurs, esthéticiens	1,8%
TC1	Employés de maison	1,7%
TC2	Assistants maternels	7,5%
TC3	Agents de gardiennage et de sécurité	0,1%
TC4	Agents d'entretien	2,2%
TC5	Armée, pompiers, police	2,4%
TC6	Employés des services divers	4,1%
UC0	Professionnels de la communication et de la documentation	0,3%
UC1	Professionnels des arts et des spectacles	4,5%
VC0	Aides-soignants	3,8%
VC1	Infirmiers, sages-femmes	2,3%
VC2	Médecins et assimilés	0,6%
VC3	Professions para-médicales	3,3%
VC4	Professionnels de l'action sociale	3,6%
VC5	Professionnels de l'animation socio-culturelle	6,2%
WC0	Enseignants	1,9%
WC1	Formateurs, recruteurs	5,7%
XC0	Professionnels de la politique et clergé	-8,5%
Total		0,3%

Tableaux synthétiques des familles professionnelles répartis selon les deux indicateurs: les jeunes de 20 - 29 ans et le vieillissement de la population de plus de 40 ans

1 - Problème de transfert de compétences lié au difficultés de recrutement :38 FAP sur 91

- Taux de croissance annuel des + de 40 ans > 0
- part des 20 – 29 ans < à 18 %

(A = x %) : Part des personnes en apprentissage dans la FAP

Vieillessement des personnes en emplois : problème de transfert de compétence	Part des + 40 ans en 1999 > 60 %	TCAM Emploi 90 - 99
Cadres de transports	64,50%	9,80%
Conducteur de transport en commun	61,00%	1,7
Agent d'exploitation des transports		0,1
Technicien et agent de maîtrise des industries mécaniques		0,6
Professionnels de la communication et de la documentation		0,3
Infirmier, sage femmes		2,3
Médecins et assimilés	68,20%	0,6
Formateurs recruteurs		5,7
Personnels d'études et de recherche		5
Enseignant		1,9
Professionnels du droit	64,90%	2
Ingénieur et cadre technique de l'industrie		1,3
Dirigeants d'entreprise	76,80%	0,3
Employés et techniciens des banques et assurances	60,3 % / 63,7 %	0,4
Techniciens des services comptables, administratifs et financiers		3,3
Employés administratifs de la fonction publique B et C	65,8 % / 60,4 %	1,1 /-01
Cadres de la fonction publique	65,60%	2,7
Cadres des banques et assurances	75,30%	1
Secrétaires de direction	61,90%	-1,2
Cadres administratifs, comptables et financiers	65,80%	-0,4
Cadres commerciaux et technico commerciaux		0,6

Problème d'attractivité des métiers / emplois aujourd'hui en augmentation	Part des + 40 ans en 1999 > 60 %	TCAM Emploi 90 - 99
Electriciens du bâtiment		-1,6
Menuisiers du bâtiment et charpentiers		-2
Cadre du BTP	67,20%	-0,6
Plombiers, couvreurs, chauffagiste		-2

Recrutement tardifs : emplois en forte croissance, professionnalisation ?	Part des + 40 ans en 1999 > 60 %	TCAM Emploi 90 - 99
OQ polyvalent d'entretien	66,70%	-0,1
Assistants maternels	66,20%	7,5
Employés des services divers		4,1
Employés de maison	71,90%	1,7
Agents d'entretien		2,2

Accès par promotion interne	Part des + 40 ans en 1999 > 60 %	TCAM Emploi 90 - 99
OQ du formage		-0,3
Conducteur d'engin de traction et de levage		0
OQ des TP, béton et extraction	60.2 %	-1,2
OQ peinture et finition du bâtiment		-1,3
OQ de l'électricité, électronique		1,8
Technicien et agent de maîtrise de la maintenance et de l'organisation		2,5

2- Problème de recrutement moins aiguë, 32 FAP sur 91

- Taux de croissance annuel moyen des + 40 ans > 0 %

- part des 20 – 29 ans > à 18 %

Ouvriers qualifiés et techniciens	Part des 20-29 ans > 25 %	TCAM Emploi 90 - 99
Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports		0,6
Conducteurs livreurs et de véhicules légers		1,8
OQ de la manutention		1,1
OQ travaillant par enlèvement de métal		0,2
Technicien et cadres de l'agriculture		1,8
Techniciens du BTP		0,2
Ouvriers de la réparation automobile		-0,1
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité électronique		0,4
OQ de la maintenance en électricité électronique		-3,3
ONQ de l'électricité électronique	26,7	-2,9
Ouvriers des industries graphiques		-1,5
OQ des industries de process		2,4
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process		2,8
OQ du bois		0,4
Accès par apprentissage	Part des 20-29 ans > 25 %	TCAM Emploi 90 - 99
Cuisiniers	28,7	1,8
Bouchers, charcutiers, boulangers	(A = 14.0 %)	-1,7
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	37,3 (A = 11.3 %)	1,1
Coiffeurs esthéticiens	33,2 (A = 12.5 %)	1,8
Emplois en forte croissance à toutes les tranches d'âges	Part des 20-29 ans > 25 %	TCAM Emploi 90 - 99
Artisans d'art et ouvriers artisanaux	25,2	6,2
Animation socio culturelle	50	6,2
Caissiers, employés de libre service	42,5	6,6

Emplois exigeants un niveau de formation minimum et emmergeants dans les années 70'	Part des 20-29 ans > 25 %	TCAM Emploi 90 - 99
Action sociale		3,6
Professions para médicales		3,3
Aides soignants		3,8
Informaticien		3,9
Comptables		1
Employés administratifs d'entreprise		2,4
Secrétaires		-3,8
Maîtrise de magasin et intermédiaires du commerce		4,9
Représentants		2,4
Professionnels des arts et spectacle		4,5
Armée, pompier, police	29,9	2,4

3- Métiers en régression : 31 FAP sur 91

- Taux de croissance annuel moyen des + 40 ans < 0 %
- part des 20 – 29 ans < à 18 %

Suppressions d'emplois	Part des + 40 ans en 1999 > 60 %	TCAM Emploi 90 - 99
Conducteurs routiers		-1,2
OQ de la mécanique		-3
OQ de la maintenance en mécanique		-3,1
Sylviculteurs, bucherons		-1,9
Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs	64.9 %	-4,7
OQ et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre	60.3 %	-1,5
Techniciens et agents de maîtrise des industries légères et graphiques		-1,4
ONQ du textile et du cuir		-7,1
OQ du textile et du cuir	61.3 %	-5,7
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	70.2 %	-2,6
Professionnels de la politique et du clergé	81.2	-8,5

4- Emplois de transition, turn over : 10 FAP sur 91

- Taux de croissance annuel moyen des + 40 ans < 0 %
- part des 20 – 29 ans > à 18 %

Fort turn over, emplois de transition pour les jeunes	Part des 20-29 ans > 25 %	TCAM Emploi 90 - 99
ONQ de la manutention	35,80%	-0,7
ONQ travaillant par enlèvement et formage de métal	34.1 %	-2
ONQ de la mécanique	27.3 % (A = 8.2 %)	-3,3
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs		-0,7
ONQ du gros œuvre du BTP	25.4 % (A = 9 %)	-3 ,0
ONQ du second œuvre du BTP	25.8 % (A = 19.8 %)	-4
ONQ des industries de process	29%	-2
ONQ du bois	25.9 % (A = 5.6 %)	-5,7
Vendeurs	26.2 % (A = 4.8 %)	-3,3
Agent de gardiennage et de sécurité	25.2 %	0,1



GIP ALFA CENTRE /ORFE

Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi

10 rue Saint Etienne - 45000 Orléans

Tél : 02-38-24-15-40 Fax : 02-38-24-15-45

Site Web : www.alfacentre.org